هكذا من الأصل

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9713 — 36 PAGES — JEUDI 15 AVRIL 1976

Tension au Portugal pour la campagne électorale

Un manifestant tué à Beja

LIRE PAGE 2

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 300 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Accalmie en Méditerranée orientale ?

Une accalmie insolite règne en Méditerranée orientale. Aucun des problèmes qui avaient contribué à susciter, en juillet-août 1974, une situation explosive n'est pourtant réglé : les troupes turques, défiant les résolutions de l'ONU, continuent à occuper 40 % du territoire chypriote ; l'embargo sur les livraisons d'armes américaines à la Turquie, imposé en guise de représailles par le Congrès en juillet 1975, a été, certes, partiellement levé, mais un anti-américanisme virulent persiste à Ankara, de même qu'à Athènes, où l'on tient Washington pour responsable du gâchis chypriote.

Les gouvernements concernés ont largement contribué à éviter le pire. M. Caramanlis s'est employé à apaiser les passions en refusant notamment d'ouvrir le « dossier de la C.I.A. » qui aurait mis en cause les services américains dans le coup d'Etat du 15 juillet 1974, au cours duquel Mgr Makarios avait failli être assassiné. Le chef de l'Etat chypriote lui-même s'est empressé de normaliser ses relations avec les Etats-Unis. La « mise en veilleuse » des bases américaines en Turquie, décrétée comme mesure de rétorsion à l'embargo, n'a pas été appliquée de manière à porter sérieusement préjudice à la sécurité occidentale. De toute évidence, les trois capitales de la région, tout autant que Washington, se sont efforcées de ne pas envenimer les choses afin d'éviter un conflit armé en Méditerranée orientale, et, plus simplement, l'éclatement de l'alliance atlantique.

M. Kissinger, pleinement soutenu par le président Ford, a fourni à ses interlocuteurs des justifications à leur relative modération. Il s'est prudemment abstenu de prendre parti dans le conflit qui oppose les Grecs aux Turcs dans l'affaire chypriote, tout en multipliant les assurances aux deux camps antagonistes. Le dialogue qu'il a patiemment mené avec les dirigeants d'Ankara et d'Athènes a abouti, du moins sur le papier, à des résultats appréciables. L'accord turco-américain du 26 mars dernier prévoit la levée totale de l'embargo et l'octroi par Washington d'une aide de 1 milliard de dollars sur une période de quatre ans, en échange de quoi les bases d'Anatolie, placées désormais sous contrôle turc, seraient remises en activité.

L' « accord de principe » qui sera paraphé cette semaine à Washington par le ministre grec des affaires étrangères, M. Bitsios, aura également le mérite — s'il est ratifié — de normaliser les rapports entre les deux pays. Pour le maintien de quatre bases en Grèce, les Etats-Unis fourniront à celle-ci, en quatre ans, une aide de l'ordre de 700 millions de dollars, somme relativement plus élevée que celle accordée à Ankara, si l'on tient compte du fait que la Turquie est quatre fois plus peuplée que la Grèce.

M. Kissinger a voulu sans doute favoriser le gouvernement de M. Caramanlis pour désarmer tout à la fois la virulente opposition que ce dernier affronte dans son pays et le « lobby grec » de Washington, qu'un éditorialiste américain qualifiait hier de « plus influent que le président Ford lui-même ». Ce « lobby » compte en effet au Congrès de nombreux partisans qui sont en mesure de faire rejeter l'accord turco-américain puisque M. Kissinger n'a pas obtenu du gouvernement d'Ankara l'engagement de mettre un terme à son « agression » à Chypre.

Contourné, l'obstacle à toute paix durable en Méditerranée orientale n'est pas pour autant écarté. Aucun accord sur l'avenir de l'île n'est en vue. Les pourparlers intercommunautaires conduits à Vienne ont échoué. Les Turcs insistent pour conserver la quasi-totalité de leurs conquêtes, tandis que les Grecs exigent que la future fédération chypriote soit dotée d'un gouvernement central fort « coiffant » deux entités bénéficiant de pouvoirs autonomes limités. Tout porte donc à croire que l'accalmie n'est que provisoire.

La « doctrine Sonnenfeldt » suscite de vives critiques en Europe de l'Est

Les propos tenus en décembre à Londres par M. Sonnenfeldt, conseiller de M. Kissinger, devant les ambassadeurs américains en Europe, et reproduits hier par « le Monde », suscitent de vives critiques en Europe de l'Est, surtout en Roumanie et en Yougoslavie (voir page 4 l'article de Manuel Lucbert). Le secrétaire d'Etat est revenu de son côté, mardi 13 avril, sur les déclarations faites au cours de cette même réunion à propos de l'accession au pouvoir des communistes dans les pays d'Europe occidentale, déclarant notamment : « En période de crise, les communistes seraient pour Moscou comme de Gaulle était pour Washington ». « Les progrès du communisme dans les grands pays européens, a ajouté M. Kissinger, sont susceptibles de provoquer une réaction en chaîne... Du même coup, on verra apparaître des gouvernements avec lesquels le degré de coopération qui a caractérisé les relations atlantiques sera de plus en plus difficile à atteindre. » De son côté, M. Ford a réaffirmé sa confiance dans le secrétaire d'Etat : « Notre politique étrangère est fructueuse, a dit le président, et il n'y a pas lieu de se débarrasser de quelqu'un qui remporte des succès. » Le président a encore déclaré, faisant allusion aux propos de M. Sonnenfeldt, que la politique américaine visait « à favoriser l'indépendance des pays de l'Est ».

Quand les Américains veulent organiser l'immobilisme

par MICHEL TATU

Le « document Kissinger-Sonnenfeldt », publié hier dans ces colonnes, a cet avantage sur tous les discours publics du secrétaire d'Etat ou de son adjoint que, adressé au départ à un auditoire restreint de hauts fonctionnaires américains en Europe, il exprime beaucoup plus ouvertement le fonds de la pensée des responsables de Washington. La politique est d'abord affaire de mots, surtout aujourd'hui à Washington, après l'étalage d'impuissance en Angola et au milieu des joutes oratoires de la campagne électorale. Mais l'on comprendra mieux désormais les motifs des éventuelles actions — on dirait mieux de l'inaction — américaines. Car c'est plutôt une sorte d'immobilisme organisé que prêchent, pour le moment, le secrétaire d'Etat et son conseiller dans les affaires européennes.

MM. Kissinger et Sonnenfeldt ont parfaitement raison d'affirmer que la « montée en puissance » de l'Union soviétique n'a rien à voir avec l'attitude du gouvernement américain. Contrairement à une opinion qui tend à s'imposer, ce n'est pas en dénonçant la « détente » ou ce qu'il en reste, c'est-à-dire en tournant le dos à Moscou, que l'on dissuadera l'U.R.S.S. de poursuivre l'effort militaire qu'elle a entrepris et sur lequel la dernière livraison de la revue américaine *Air Force* fournit des chiffres impressionnants : elle aurait produit 2 600 chars par an ces dernières années, contre 450 aux Etats-Unis, 39 navires de surface contre 6, 960 avions tactiques contre 575, 1 100 hélicoptères contre 506 : même en tenant compte des exagérations probables dans une publication patronnée par le Pentagone, le décalage est impressionnant.

On peut sans doute s'interroger sur l'utilité d'une telle prolifération d'armements classiques au moment où les « *munitions guidées avec précision* » bouleversent les données du combat et renforcent la défense en rendant beaucoup plus vulnérables les moyens d'attaque. Mais rien ne pourrait empêcher les dirigeants soviétiques de fabriquer des chars et des avions si tel est leur désir, rien sinon — et encore de manière très indirecte — des pressions économiques draconiennes auxquelles les dirigeants américains se refusent à recourir.

(Lire la suite page 4.)

Inquiétude grandissante en Italie

La chute de la lire et la corruption ajoutent à la confusion politique

Inquiétude grandissante en Italie : la chute accélérée de la lire (qui enregistre 33 % de baisse par rapport à la fin janvier) complique toute décision politique à Rome, et notamment celle concernant la dissolution éventuelle du Parlement. Le conseil national de la démocratie chrétienne, réuni à Rome ce mercredi 14 avril, devrait décider s'il est opportun ou non de déclencher la crise et dans quelles conditions. D'autre part, le scandale des pots-de-vin connaît de nouveaux rebondissements dans la péninsule. Les compagnies pétrolières British Petroleum et Shell ont reconnu, dans des communiqués publiés à Londres et La Haye, avoir versé plus de 3 millions de livres sterling (25 millions de francs) entre 1969 et 1973 à des partis politiques italiens.

(Lire nos informations page 2.)

En Allemagne fédérale

LA CROISSANCE SERAIT PLUS FORTE QUE PRÉVU

(Lire page 31.)

Au Cambodge

L'ASSEMBLÉE A ÉLU LES NOUVEAUX DIRIGEANTS

(Lire page 3.)

La réforme de l'entreprise devrait être adoptée avant la fin de l'année

En donnant mardi soir 13 avril le coup d'envoi à la réforme de l'entreprise, M. Giscard d'Estaing, qui paraissait beaucoup plus assuré que lors de sa précédente apparition à la télévision, a affirmé qu'il « continuerait » dans cette voie. Le projet, qu'explicite ce mercredi après-midi M. Durafour, comprend notamment diverses mesures pour améliorer la sécurité et les moyens d'expression des salariés : la possibilité pour les élus du personnel de participer au conseil de surveillance dans les entreprises de plus de deux mille salariés ; la mise au point de systèmes d'alerte en cas de difficultés de l'entreprise ; une incitation à la création de firmes nouvelles et au placement de l'épargne des dirigeants dans leur propre entreprise. Cet ensemble fera l'objet d'un débat d'orientation au Parlement vers la mi-mai et de plusieurs projets de loi qui seront votés avant la fin de l'année. Les partenaires sociaux seront consultés entre le 16 et le 30 avril sur ces dispositions.

Les syndicats ont accueilli sans surprise la déclaration présidentielle. La C.G.T. et la C.F.D.T. n'en attendaient pas de changements positifs pour les travailleurs ; F.O. exprime des réserves ; la C.F.T.C. et la C.G.C. manifestent une attitude assez favorable.

Approuvés par les gaullistes qui militent au sein du Mouvement pour le socialisme par la participation, les propos du chef de l'Etat sont, en revanche, critiqués avec vigueur non seulement par les porte-parole du P.C.F. et du P.S. mais aussi par M. Le Pen, président du Front national (extrême droite).

LE PURGATOIRE

La réforme de l'entreprise ne sera pas une révolution ; elle ne sera pas non plus la porte ouverte sur le meilleur des mondes. Avant même d'entendre le chef de l'Etat en définir l'inspiration, on pouvait en être convaincu : le bouleversement n'est pas son objectif de gouvernement, et le paradis des travailleurs n'est pas plus à sa portée qu'à celle des hommes de gauche qui proposent soit l' « autogestion planifiée » soit la « gestion démocratique » des entreprises. La réforme annoncée par M. Giscard d'Estaing n'est que ce qu'elle peut être : une ouverture sur le purgatoire pour ceux qui craignaient de devoir aller en enfer.

Il s'agira, d'un côté, d'éviter aux salariés les douleurs du capitalisme sauvage, de l'autre, d'éviter aux patrons les affres de changements plus radicaux. « *Le choix n'est pas entre l'immobilisme et la réforme. Il est entre la réforme et le bouleversement* », a précisé M. Valéry Giscard d'Estaing, concluant clairement : « *Comme je veux éviter le bouleversement à la France et aux Français, je continuerai les réformes.* » Rien d'étonnant dans ces conditions que personne ne soit disposé à trouver cette réforme idéale.

Le Conseil national du patronat français avait exprimé par la voix de M. Ambroise Roux son souhait de voir écarté le projet de « cosurveillance » présenté par M. Pierre Sudreau ; il aurait voulu mettre en cause le système d'élection des représentants des salariés au comité d'entreprise, qui confère aux syndicats un monopole de présentation des candidats au premier tour.

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 33.)

AU JOUR LE JOUR

L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR

Le président de la République aura-t-il été plus convaincant sur la réforme de l'entreprise que sa secrétaire d'Etat ne l'a été sur la réforme dans l'Université ?

Les idées qu'ils défendent sont intelligentes et, il faut le reconnaître, parfois généreuses, mais leurs réformes emportent peu l'adhésion car leurs perspectives sont toujours limitées à quelques institutions.

Or c'est à l'extérieur de l'institution qu'il faut faire la réforme, dans les profondeurs de cette société dont l'institution n'est qu'une émanation directe — une superstructure diraient certains.

L'homme qui est à la barre devrait savoir qu'on ne sauve pas un navire qui a une voie d'eau en changeant tel ou tel détail de son gréement.

ROBERT ESCARPIT.

SOMMES-NOUS EN 1934 ?

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

« *Ce n'est donc encore qu'un malaise qui pèse sur la France au début de cette année-là. Il suffit pourtant à ébranler la confiance dans la « politique de prospérité »... Voici que s'accentue la crise que l'on avait crue passagère. La production s'amenuise, le chômage se répand... Lorsque [le gouvernement] veut restaurer l'équilibre budgétaire par l'augmentation des impôts et la diminution des dépenses, il se heurte à l'opposition conjuguée de la droite et des socialistes... On commençait alors à sentir profonde et fondamentale cette crise qu'on avait crue épisodique* (1). »

Cette année-là, c'était 1932 ; et cette crise-là, jugée passagère mais qui bientôt se révèle « profonde et fondamentale », va déboucher à travers les scandales et les affrontements de 1934, à travers l'union de la gauche de 1935, sur le Front populaire de 1936.

Les deux étapes électorales de cette montée de la gauche seront d'abord les élections cantonales de 1934 (7 et 14 octobre), qui voient progresser vivement les communistes et les socialistes alliés dans un pacte d'unité d'action conclu en juillet précédent ; puis les élections municipales de 1935 (5 et 12 mai) où la droite recule devant l'avance du P.C., notamment à Paris et dans le Nord, et la poussée des socialistes (S.F.I.O.)

Les deux partis vont mettre sur pied en janvier suivant un programme commun — déjà — qui leur permettra aux élections législatives de 1936 (26 avril - 3 mai) de faire basculer 3 % du corps électoral, assez pour leur assurer, avec leurs associés radicaux, la majorité, pour leur ouvrir la route du pouvoir.

1934-36, 1976-78 ? L'histoire, on l'a dit souvent, ne se répète jamais. D'ailleurs les conditions tant intérieures qu'extérieures sont aujourd'hui toutes différentes. Pourtant l'histoire, parfois, bégaie. Deux ans pour aller de Daladier via Flandin et Laval à Léon Blum, de la fusillade du 6 février 1934, place de la Concorde et de la crise, avec son cortège de chômage et d'instabilité, au renversement de majorité. Des causes de même nature, sinon identiques, produiront-elles les mêmes effets et ira-t-on cette fois encore, dans les deux années qui viennent, de Pompidou à Mitterrand via Giscard d'Estaing, et de la crise que l'on veut croire passagère à la victoire électorale de la gauche ?

(Lire la suite page 9.)

(1) *La IIIe République*, P.U.F., Collection « Que sais-je ? », pages 108-109.

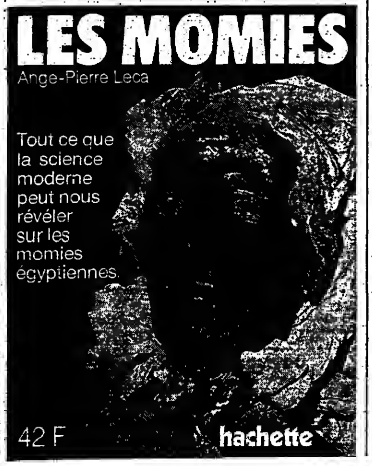

« UNE FEMME SOUS INFLUENCE »

Le cinéma de Cassavetes

Une femme, une famille, la folie : les trois termes du discours exaspéré, étouffant, éprouvant, du film de John Cassavetes, « Une femme sous influence ». « Shadows », la première et historique réalisation de cet acteur et cinéaste américain né en 1929, a maintenant dix-huit ans. Terminées au moment où Jean Rouch construisait « la Pyramide humaine » (sur la ségrégation raciale) et selon la technique balbutiante de ce qu'on nomma plus tard, peut-être par antiphrase, « cinéma-vérité », ces « Ombres » constituèrent la première manifestation de l'école de New-York, en complète opposition avec l'ensemble des méthodes hollywoodiennes. Il s'agissait pour les comédiens, suivis par une caméra légère, d'improviser sur une mince trame (un homme, une femme et le racisme) et d'inventer leurs personnages en fonction de leur propre vérité.

Cassavetes réalisa ensuite, en 1962, « la Ballade des sans-espoir », en 1963 « A child is waiting », en 1966 la première version de « Faces » — deux ans de tournage et projection de dix-sept heures. Cette durée fut ramenée à trois heures, puis fut réduite, en 1968, à deux heures dix. Après « Husbands » en 1970 et « Minnie and Moscowitz » en 1971, « A woman under the influence » fut achevé en 1973. Petite production autogérée, donc peu favorisée dans sa distribution par rapport au catalogue des « major companies », ce film n'est proposé qu'aujourd'hui au public français, en même temps que sort sur les écrans américains « The Killing of a chinese bookie », dernier long métrage de Cassavetes. Le cinéaste est venu à Paris avec ses interprètes principaux, sa femme, Gena Rowlands, et Peter Falk.

(Lire notre entretien avec JOHN CASSAVETES page 15.)

EUROPE

Portugal

CAMPAGNE ÉLECTORALE AGITÉE EN PROVINCE

Un manifestant est tué au cours d'affrontements avec la police à Beja

Lisbonne (*A.F.P., Reuter*). — De violents incidents ont fait un mort et une dizaine de blessés mardi soir 13 avril, à Beja, dans l'Alentejo, où la police municipale, renforcée par un contingent de la Garde nationale républicaine (G.N.R.), par des soldats du régiment d'artillerie et par soixante agents de la police de choc venus de Lisbonne, est intervenue en ouvrant le feu.

A l'origine des affrontements, l'arrestation de quatre personnes accusées d'avoir participé, le 10 avril, à une contre-manifestation contre le P.P.D. (Parti populaire démocratique). Les incidents de samedi, à l'occasion d'un meeting présidé par M. Sa Carneiro, avaient déjà fait quatre blessés.

Dès l'annonce des arrestations, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées dans le courant de l'après-midi devant le siège de la police pour réclamer la libération des détenus. Des affrontements ont eu lieu. Dans la soirée la foule a grossi, et le régiment d'artillerie de Beja est entré en action.

A minuit, le commandement de la région sud, dirigé par le général Pezarat Correia, annonçait que la situation était redevenue normale. L'agence de presse portugaise ANOP devait confirmer, dans le courant de la nuit, la mort d'un des manifestants, M. Manuel Palminha (trente-huit ans), atteint par une balle.

A Lisbonne, un détachement de la police est intervenu, le 13 avril, pour dégager quelques dizaines de militants du Centre démocratique et social réunis dans une école. Les policiers ont tiré plusieurs coups de feu en l'air pour disperser plusieurs centaines de militants d'extrême gauche qui tentaient d'interrompre la réunion.

Aux cris de « *Mort au fascisme !* », d'autres militants de gauche avaient occupé, la veille, les lieux où le Centre démocratique et social se proposait de tenir une autre réunion à Caminha. Dans le nord du pays, des membres du service d'ordre du Centre démocratique et social ont fait usage de grenades lacrymogènes pour frayer un passage à un convoi de voitures bloqué par une foule hostile à la sortie de la ville.

La police est également intervenue lundi soir 12 avril à Bragance, dans le nord-est du Portugal, où une réunion communiste perturbée par des manifestants a dû être interrompue.

D'autre part, l'organisation clandestine d'extrême gauche SUV (Soldats unis vaincront) a décidé de réorganiser sa lutte et d'adapter sa tactique aux nouvelles conditions politiques portugaises. *Soldats en lutte*, journal clandestin du mouvement qui annonce cette décision, ne précise pas ce que seront cette nouvelle organisation et cette nouvelle tactique. Le manifeste des SUV préconise l'unité d'action avec les travailleurs « *pour la préparation des conditions qui permettent la destruction de l'armée bourgeoise et la création de l'armée populaire révolutionnaire bras armé du pouvoir ouvrier* ».

Deux mille « gueules noires » à Lisbonne

De notre correspondant

Lisbonne. — *Deux mille mineurs défilaient, le 13 avril, dans les rues de la capitale. Objectif : le palais de S. Bento, où ils entendaient présenter au premier ministre leurs revendications. Venus des mines du nord et du sud du pays, beaucoup découvraient Lisbonne pour la première fois. Dans leurs villages, ils avaient sûrement entendu parler des grèves, des manifestations sauvages, de séquestrations qui ont eu lieu ici. Cette fois-ci c'était leur tour de manifester. Un mélange d'émerveillement et de détermination semblait animer les « gueules noires », qui, sous des pancartes fabriquées à la hâte, scandaient :* « Les mineurs unis ne seront jamais vaincus ! » *Devant le palais, leur enthousiasme a augmenté :* « Ministre, écoute, les mineurs sont en lutte ! » *Il restait un peu de l'esprit du 25 avril, du 11 mars, ou des « folles journées » de l'automne 1975...*

Une délégation a demandé à voir le ministre, mais celui-ci était retenu par une *réunion très importante. Déçus, les délégués ont expliqué aux manifestants que leur pétition avait été remise à un adjoint du chef du gouvernement et que le problème serait réglé bientôt. Mais personne ne voulait rien entendre. Chacun savait que d'autres manifestants, dans ces mêmes avenues et en d'autres temps, avaient eu gain de cause.* « La réponse tout de suite » *scandait la foule. Les délégués syndicaux semblaient hésiter. Ils avaient mobilisé des centaines d'hommes pour débattre d'un contrat collectif de travail promis depuis un an. Marchant sur Lisbonne, ils pensaient trouver une solution à leurs problèmes.* « J'ai six enfants, et le plus âgé a dix ans ; ils attendent à la maison que je leur apporte plus d'argent », *a expliqué un ouvrier.* « J'ai quarante ans, et je ne sais pas si j'arriverai à cinquante », *disait* un autre.

Alors, la délégation est retournée au palais pour tenter, une nouvelle fois, de se faire entendre par le ministre.

Quelques minutes après, elle revenait, et devant une foule en colère un des mineurs, membre *de la délégation, les bras ouverts, les larmes aux yeux, s'exclamait :* « Ils ne nous ont même pas ouvert la porte ! »

Au fond de la mine, les nouvelles arrivent en retard. Bien des choses ont changé depuis quelques mois à Lisbonne, les mineurs ont dû se rendre à l'évidence.

« *On nous a trompés !* » *ont-ils crié à l'adresse des syndicats. Les délégués ont baissé la tête, humiliés par ces manifestants d'un jour qui réclamaient déjà le remboursement des 16 F* donnés *pour le voyage et le paiement des 25 F qu'ils auraient gagné au fond de la mine s'ils avaient travaillé ce jour-là.*

JOSÉ REBELO.

CORRESPONDANCE

La réforme agraire dans l'Alentejo

Un de nos lecteurs, spécialiste des problèmes de géographie humaine au Portugal et qui souhaite conserver l'anonymat, nous adresse les précisions suivantes sur la réforme agraire dans l'Alentejo.

Le produit agricole brut de l'Alentejo s'élève aux environs de 5 millions de contos (1 conto = 1 000 escudos). Le nombre des salariés agricoles dans les coopératives est estimé à 117 000, selon l'ingénieur Manuel Casqueiro ; le ministre de l'agriculture Lopes Cardoso a avancé le chiffre de 250 000 salariés agricoles. Dans la première hypothèse, la masse salariale se monte à 7 millions de contos, dans la seconde à 15 millions de contos. Comment payer la différence ? L'année dernière, les travailleurs agricoles se sont eux-mêmes payés par la vente des produits dont ils s'étaient emparés ou en bradant une partie du capital d'exploitation (bétail, machines). Pour éviter la destruction totale du capital d'exploitation, l'Etat portugais a pris à sa charge le poids énorme de la masse salariale. Ainsi, pour l'instant, le salaire des travailleurs agricoles n'a plus rien à voir avec les résultats économiques réels des coopératives. L'argent ne manque pas ; mais il risque de manquer à brève échéance, car il est à craindre que l'Etat, quel qu'il soit, ne puisse éternellement combler le gouffre. (...) Dans l'immédiat, les travailleurs agricoles disent qu'ils vont rétablir la situation « *en gagnant la bataille de la production* ». C'est une bonne idée. Déjà, comme l'avance le quotidien régional *Noticias d'Evora* du 10 mars dernier, les perspectives agricoles semblent favorables : 17 % de surfaces emblavées en plus, 6 % de surfaces en avoine en plus, 12 % de surfaces en seigle en moins. On ne dit rien sur l'élevage ; on sait seulement que les surfaces d'une légumineuse (les fèves) ont diminué de 18 % par rapport aux dix dernières années. En fait de « *bataille de la production* », on assiste surtout à une bataille du blé, la deuxième. La première, entamée sous le régime fasciste à partir de 1928-1929, avait tourné court rapidement. Elle s'était traduite par l'extension forcenée de la culture du blé sur des sols manifestement impropres à cette culture (sols trop pauvres ou trop en pente). Elle a laissé de douloureux souvenirs, car nombre de sols ont été détruits. Elle a eu une conséquence favorable cependant : les Portugais ont pris une avance considérable en pédologie, et les services officiels ont établi très tôt des cartes des sols et de « capacité de sol ».

Cette carte montre qu'on n'avait pas une sous-utilisation du sol qui serait le fait de je ne sais quels latifundiaires, mais une inquiétante surutilisation. L'actuelle bataille de la production va aggraver une situation déjà préoccupante, et les conséquences de la deuxième bataille du blé seront les mêmes que celles de la première (à ceci près que les moyens techniques mis en œuvre sont infiniment plus puissants, donc plus destructeurs).

La deuxième raison est bien exprimée par D. Ponchin : « *Pour surmonter toutes ces difficultés, les communistes de Baleizao ne conçoivent d'autre voie qu'une collectivisation aussi poussée que possible.* »

Il n'est pas besoin, ici, de décrire les procédés utilisés pour arriver à cette fin. Insistons seulement sur le fait que cette réforme agraire communiste se heurte à tous ceux qui avaient une parcelle d'autonomie de gestion, une bribe d'indépendance, et non pas seulement aux « seigneurs de la terre ».

Les très récents et très graves incidents de Coruche, dans le Ribatejo, qui ont mis aux prises les « seareiros » (petits fermiers produisant des tomates) et les coopératives, sont très significatifs. On comprend aussi que nombre de travailleurs se rendent compte qu'ils n'ont fait que changer de patron et qu'ils n'ont rien gagné au change ; en conséquence, un courant se dessine pour se dégager de la tutelle de l'administration des nouveaux sovkhozes.

Peut-être est-il commode, évocateur et imagé d'utiliser des termes comme « féodalité », « seigneur », « serf » pour décrire la société rurale alentejane des années 70 ; mais, ces topiques ne correspondent en aucune manière à la réalité. Qu'il est dangereux de vouloir arrêter l'horloge de l'Alentejo aux années 50 !

Espagne

A L'ISSUE DE SON SÉJOUR A ROME

M. de Areilza affirme que des « élections libres auront lieu vraisemblablement avant la fin de l'année »

Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. de Areilza, est rentré mardi soir à Madrid après une visite de deux jours à Rome, qu'il a qualifiée de « *positive, tant du côté italien que* de celui du *Vatican* ».

« *La position du gouvernement italien en ce qui concerne la question de la renégociation de l'accord commercial entre* l'*Espagne et le Marché commun est semblable à celle des autres pays, c'est-à-dire positive* », a affirmé M. de Areilza, ajoutant que l'intégration de l'Espagne dans la C.E.E. était « *un problème à long terme* ».

Le ministre a indiqué par ailleurs que ses entretiens avec le pape Paul VI et avec le cardinal Villot, secrétaire d'Etat, avaient permis de beaucoup avancer vers « *l'entente et la collaboration qui doivent toujours présider aux relations entre l'Espagne et le Saint-Siège* ». M. de Areilza a précisé à ce sujet qu'il attendait des résultats « *dans un proche avenir* ».

A Rome, cependant, le gouvernement italien estime que les conditions pour l'adhésion de l'Espagne à la Communauté économique européenne ne semblent pas encore réunies. Telle est, apprend-on de bonne source, la réponse donnée par le ministre des affaires étrangères, M. Mariano Rumor, à son homologue espagnol. M. Rumor, précise-t-on, tout en exprimant sa « *compréhension* », aurait estimé que l'Espagne ne serait pas encore « *mûre* » pour l'Europe.

Le ministre italien avait reçu avant ses entretiens le vieux leader socialiste Pietro Nenni et une délégation du comité Italie-Espagne (regroupant tous les partis italiens, de la démocratie chrétienne aux communistes), qui avaient de nouveau demandé la légalisation du parti communiste, une amnistie générale pour les détenus politiques espagnols et le retour des exilés dans leur pays.

Avant son départ, M. de Areilza a déclaré à l'agence Ansa que « *d'ici un an l'Espagne sera en condition de demander aux Neuf d'ouvrir des tractations pour son adhésion au Marché commun* ».

Il a une nouvelle fois rappelé que le gouvernement espagnol préparait une série de réformes allant dans le sens d'une démocratisation de la vie politique. Le ministre a notamment indiqué que « *le peuple espagnol sera appelé à modifier par référendum la Constitution actuelle et à participer, vraisemblablement avant la fin de l'année, à des élections libres* ».

« *L'Espagne*, a-t-il dit encore, *sera une monarchie constitutionnelle où les représentants du peuple seront élus au suffrage universel, direct et libre, où seront garanties toutes les libertés civiles et syndicales et où le pluralisme politique sera la règle.* » Il a toutefois souligné que seront écartés des élections et ne pourront donc avoir de représentants au Parlement « *les groupes qui se réclament d'une philosophie totalitaire ou qui utilisent la violence comme instrument politique* ».

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE A PARIS

La Coordination démocratique rappelle que « le peuple espagnol doit choisir librement la forme de l'État et son gouvernement »

Sept partis ou organisations membres de la Coordination démocratique, dont la présentation publique à Madrid a été interdite par le gouvernement espagnol au début de ce mois, ont donné mardi 13 avril à Paris une conférence de presse. Etaient représentés le parti communiste, le parti socialiste ouvrier, le mouvement communiste, le Parti du travail, l'Union générale des travailleurs, les indépendants, le parti carliste.

Pour la princesse Cecilia de Bourbon-Parme, du parti carliste, « *rien n'a changé en Espagne sous le règne de Juan Carlos* », et elle s'est félicitée « *de la grande victoire que représente la formation de la Coordination* » qui implique la dissolution de l'ex-Junte démocratique et de la Plate-forme de convergence démocratique. Le document publié mardi par la Coordination affirme que « *les peuples d'Espagne répudient toute forme d'Etat ou de gouvernement qui ne résulterait pas de la volonté populaire librement exprimée* », et il énumère les objectifs prioritaires : « *Libération des détenus politiques, retour des exilés, restauration des droits des diverses nationalités syndicales, reconnaissance des droits des diverses nationalités et régions.* »

M. Emmanuel Riera Claville, qui représentait M. Maldonado, président du gouvernement républicain en exil, est intervenu avec pertinence pour demander aux délégués de la Coordination de ne pas oublier « *les républicains qui se regroupent* » et pour s'inspirer de l'exemple de l'Assemblée de Catalogne, où les divergences entre forces de gauche et de droite ont été heureusement surmontées afin de défendre la revendication commune : le retour du statut d'autonomie de 1932. M. Riera Clavillo a salué la constitution de la Coordination démocratique à la veille de l'anniversaire de la proclamation de la République en Espagne, le 14 avril 1931.

Pour M. Riera, « *la légitimité abattue par Franco le 18 juillet 1936 est évidemment* d'abord *celle de la République* ». Face à ceux qui, « *en Espagne, se proposent* d'*obtenir une légitimation indirecte*, a-t-il dit, *se dresse le bloc majoritaire de l'opposition réclamant la formation d'un gouvernement provisoire et une consultation libre devant permettre au peuple de décider quelle forme d'Etat il souhaite* ».

● A BARCELONE, les partis démocratiques membres de l'Assemblée de Catalogne et du Conseil des forces politiques ont décidé pour le moment de rester à l'écart de la Coordination. Les délégués catalans se sont réunis en France, à la fin de la semaine dernière, avec M. Josep Taradellas, président en exil de la Généralité. Les dirigeants du parti socialiste unifié de Catalogne (PSUC, communiste) souhaitaient au moins une référence à la Coordination démocratique. Le document adopté à l'issue des entretiens avec M. Taradellas précise que les relations avec les autres groupes d'opposition espagnols ne peuvent être entamés qu'avec l'accord du président de la Généralité.

L'ORGANISATION DU « JOUR DE LA PATRIE » DIVISE LES MOUVEMENTS BASQUES

Au Pays Basque, l'organisation de l'Aberri Eguna, le « jour de la patrie », traditionnellement célébré le dimanche de Pâques, ne fait pas cette année l'unanimité parmi les groupes et mouvements divers qui se réclament du nationalisme. Mardi 13 avril, à Bayonne, le « gouvernement basque » en exil avait, en effet, affirmé son intention de ne pas participer à la grande manifestation qui doit avoir lieu le 18 avril à Pampelune (« le Monde » du 3 avril). L'ETA, le parti carliste basque, le mouvement communiste d'Euskadi (extrême gauche) et différentes autres organisations ont, au contraire, publié une déclaration commune, le même jour, dénonçant « les forces qui abandonnent la lutte dans ce moment historique », et dans laquelle on lit notamment : « La répression déclenchée par le gouvernement de la monarchie contre des centaines de combattants d'Euskadi (...), les manœuvres que le gouvernement prépare afin d'empêcher la célébration de l'Aberri Eguna, rendent plus nécessaire que jamais que tout le peuple basque se rende massivement à Pampelune pour manifester sa souveraineté et sa liberté. »

Inquiétude grandissante en Italie

De notre correspondant

Rome. — Plus personne ne parle en Italie du référendum sur l'avortement dont la campagne aurait dû légalement s'ouvrir ces jours-ci. L'intérêt s'est déplacé en raison de l'aggravation de la situation monétaire, mais aussi de la perspective d'élections anticipées qui auraient pour effet immédiat de renvoyer à plus tard cette consultation populaire. Les partis politiques se sont donné quelque répit en faisant adopter par la Chambre la réduction de la durée de la campagne électorale (quarante-cinq jours au lieu de soixante-huit). Cette modification constitutionnelle, qui doit être confirmée, jeudi 15 avril, au plus tard, par le Sénat, n'a cependant été adoptée à la Chambre que par 312 voix contre 148. En exprimant leur opposition, nombre de députés ont voulu en fait empêcher la fin de la législature.

La dissolution du Parlement reste au centre du débat. Elle n'a jamais fait l'unanimité, mais tous les dirigeants des partis s'y étaient pratiquement résignés la semaine dernière. Or, la forte baisse de la lire, enregistrée lundi, et accompagnée d'un écroulement des valeurs boursières, avait de nouveau fait réfléchir les hommes politiques. Une légère amélioration mardi, en raison des interventions de la Banque d'Italie, n'a pas changé les données du problème.

La parole est maintenant à la démocratie chrétienne. Son conseil national devait se réunir ce mercredi 14 avril à Rome pour désigner les membres de la nouvelle direction, lesquels, aussitôt élus, seront appelés à trancher. Ils ont le choix entre trois possibilités : la démission immédiate du gouvernement, comme le proposent MM. Andreotti et Forlani ; un débat à la Chambre, comme le réclament MM. Zaccagnini et Moro, ou un renvoi des élections. Mais la direction démocrate-chrétienne se trouve affrontée à une quatrième proposition, celle qu'a faite de manière assez inattendue M. Giovanni Marcora, membre d'un des courants de gauche du parti. Le ministre de l'agriculture est contre les élections anticipées. Il suggère de mettre en place un nouveau gouvernement qui aurait l'appui des différents partis. Ce ne serait pas le « pacte de législature » proposé par le P.C., ni le cabinet d'union nationale voulu par les socialistes. La formule est assez bâtarde pour séduire les uns et les autres, mais aussi pour être rejetée par tout le monde.

En fait, les jeux politiques sont à la merci des marchés financiers. Cette panique « *est absurde* », a déclaré M. Giovanni Agnelli, président du patronat. Selon lui « *la crise est très grave, mais rien n'est irrémédiablement perdu. On peut encore tout sauver. Il suffit d'en avoir la volonté* ». De son côté, le ministre de l'industrie, M. Carlo Donat-Cattin, vient d'évoquer le rétablissement d'un dépôt obligatoire de 50 % sur certains produits importés. On pourrait, estime-t-il, compter sur « *la compréhension* » de la C.E.E. pour obtenir cette dérogation aux règles communautaires.

Perturbés par la chute de la lire, paralysés par leur propre inertie, les hommes politiques sont obligés de tenir compte de trois autres facteurs : l'attitude de l'Eglise, la position de Washington et une nouvelle « *stratégie de la tension* ». Chacun d'entre eux en a eu une illustration dans la journée de mardi. Alors que Radio-Vatican s'en est pris une nouvelle fois aux partisans de l'interruption de grossesse, *l'Osservatore Romano* a démenti que le Saint-Siège ait eu des contacts secrets avec le parti communiste italien sur l'avortement, comme sur toute autre question.

On a noté, d'autre part, la nouvelle mise en garde de M. Kissinger sur les conséquences que pourrait avoir une participation des communistes au pouvoir dans un pays membre de l'OTAN. Enfin, un autre attentat a été commis dans un établissement de Fiat à Turin : les dégâts sont évalués à 2 milliards de lires. Personne n'a encore revendiqué cet incendie criminel, mais on soupçonne les « brigades rouges » qui se sont distinguées dans des faits semblables, d'en avoir pris l'initiative.

ROBERT SOLÉ.

Shell et B.P. reconnaissent avoir versé plus de 3 millions de livres à des partis politiques italiens

British Petroleum (B.P.) et Shell ont reconnu mardi 13 avril avoir versé plus de 3 millions de livres sterling (28 millions de francs) à des partis politiques italiens entre 1969 et 1973.

B.P., qui est contrôlée à 70 % par l'Etat britannique, a reconnu dans un communiqué que sa filiale italienne a versé un total de 800 000 livres (7 millions de francs) aux partis membres du gouvernement italien de coalition pendant ces cinq ans. Les contributions, qui figurent dans les comptes de la société, ont été faites dans sept seulement des soixante-dix pays où opère B.P. Les compagnies peuvent légalement verser des contributions aux partis politiques dans les pays où c'est une pratique reconnue, ajoute la société.

B.P. précise qu'entre 1972 et 1975 ses versements aux partis dans ces sept pays n'ont jamais excédé 10 000 livres (850 000 francs) par an et par pays et qu'elle n'a accordé aucune subvention de ce genre en Grande-Bretagne.

La société anglo-néerlandaise Shell a admis, dans un communiqué publié simultanément à Londres et à La Haye, que sa filiale italienne Shell Italiana avait versé annuellement 500 000 livres aux partis politiques italiens n'appartenant ni à l'extrême droite ni à l'extrême gauche.

N'EN REVEZ PLUS...PARTEZ!

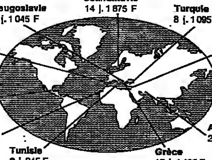

et Indonésie, Kenya, Sénégal, Egypte, Pérou - Bolivie, U.S.A., Thaïlande, etc.
Prix comprenant : voyage par avion de ligne régulière, séjour en hôtel ou centre de vacances, ou circuits découvertes. (*) voyage et une semaine de location voiture
Vols à tarifs réduits pour étudiants et jeunes

payscope international
6, rue de la Paix - 75002 Paris - 261.50.02
veuillez m'envoyer gracieusement votre brochure " Vacances 76 "
nom
adresse
ville ... code postal
des prix pour aller plus loin plus longtemps
Lic. A 528
M

هكذا في الاصل

EUROPE

Autriche

UNE « AFFAIRE DE FUITE » RELANCE LE DÉBAT SUR LA DÉFENSE NATIONALE

(De notre correspondante.)

Vienne. — Un officier sous les verrous accusé de trahison du secret militaire, un journaliste soupçonné d'activités pouvant nuire à la sûreté de l'État, et cité à comparaître devant le tribunal chargé de l'instruction : l'Autriche est confrontée à un grave scandale politico-militaire. C'est en tout cas la première fois, depuis le Traité d'État en 1955, qu'un officier supérieur est arrêté.

Le 1er mars dernier, le quotidien conservateur viennois *Die Presse* publie, sous le titre « *Chair à canon jusqu'au dernier* », un article de M. Possanner mettant en cause les moyens actuels de défense militaire de l'Autriche. Se référant à un rapport secret sur l'état de l'armée, le journaliste a une phrase malheureuse : « Die Presse, écrit-il, *a connaissance de certains détails dont la publication serait assimilée à un acte de trahison.* » Ces quelques mots intriguent le haut commandement de l'armée. Une enquête est discrètement ouverte.

Un mois plus tard la bombe éclate avec l'arrestation, le 2 avril, d'un officier, le commandant Hans Aehrenthal, puis la perquisition, quelques heures plus tard, mais sans résultat, des deux domiciles de M. Possanner. Longuement interrogé (cinq heures) dans les locaux de la police, celui-ci refuse, au nom de la déontologie professionnelle, de divulguer ses sources d'information.

Comment a-t-on établi un lien entre les deux hommes ? Le commandant Aehrenthal travaille au ministère de la défense. Les enquêteurs ont constaté qu'il manquait cent cinquante-deux feuilles de photocopie dans ses fournitures. Or ce chiffre correspond exactement au nombre de pages que compte le rapport auquel fait allusion *Die Presse*. La vieille amitié qui lie les deux intéressés aggrave encore les soupçons qui pèsent sur eux.

Mardi 13 avril, l'affaire rebondit. Le rédacteur de *Die Presse*, convoqué devant le juge d'instruction pour « *espionnage* », est interrogé durant trois heures. Entre-temps, on apprend que le commandant Aehrenthal aurait reconnu avoir photocopié le rapport en question.

Jusqu'où compte aller le gouvernement autrichien ? *L'article de* M. Possanner, reconnaît-on dans les milieux militaires autorisés, ne dévoile pas de secret d'État. D'autres journaux de province avaient, eux aussi, publié auparavant des informations du même genre sans que soit ouverte une enquête. Mais il semble que cette fois le chancelier Kreisky ait saisi l'occasion de mettre un terme aux fuites qui, depuis un certain temps, se produisent au ministère de la défense et profitent à l'opposition.

Les populistes critiquent, en effet, sévèrement la politique de défense que mène le gouvernement socialiste, lui reprochant notamment de mettre des moyens de défense « *périmés et insuffisants* » à la disposition du pays. Ces derniers jours, ils sont même été jusqu'à accuser les socialistes de « *manipuler* » les dossiers à leur avantage

Le scandale n'en est pas terminé pour autant. Dans les milieux de la noblesse autrichienne, à laquelle appartiennent le commandant Aehrenthal — descendant d'un ministre des affaires étrangères de François-Joseph — et le rédacteur incriminé, l'arrestation de l'officier est ressentie comme un drame. Pour les journalistes, la mise en cause par voie de justice d'un de leurs confrères pose la question de la liberté de la presse et du secret des sources d'information.

ANITA RIND.

Tchécoslovaquie

LE XVe CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE

M. Kirilenko décerne un brevet d'« internationalisme » à M. Husak

De notre correspondant

Vienne. — Le quinzième congrès du parti communiste tchécoslovaque a vécu, mardi 13 avril, une journée placée sous le signe de l'« *internationalisme prolétarien* ». M. Kirilenko, le représentant soviétique, et les premiers secrétaires polonais, allemand de l'Est, hongrois et bulgare en ont célébré les vertus avec un bel ensemble. Seule l'intervention de M. Kirilenko a été retransmise par la télévision tchécoslovaque. Aucune information n'avait été donnée mardi soir par l'agence officielle C.T.K. sur le discours du chef de la délégation roumaine. On a d'autre part, appris que certains représentants étrangers — le Français, par exemple — prononceraient leur allocution hors de l'enceinte du congrès, dans une usine.

Avec force, mais sans emphase inutile, M. Kirilenko a souligné « *l'importante contribution apportée par la Tchécoslovaquie au renforcement de l'unité et de la cohésion des pays socialistes* ». Il a rappelé « *la concordance de vues absolue, le respect mutuel et la confiance qui existent entre les partis soviétique et tchécoslovaque* », et mis en valeur le caractère fructueux des « *contacts permanents et étroits* » entre les comités centraux des deux partis, les deux bureaux politiques, et entre MM. Brejnev et Husak.

M. Kirilenko a décerné un brevet d'« *internationalisme* » à M. Husak, qualifié de « *personnalité éminente du mouvement communiste et ouvrier international* », « *marxiste résolu et grand ami de l'Union soviétique* ». Cet éloge a été repris par les autres dirigeants de l'Est. Toutefois, la sobriété de M. Honecker, chef du parti est-allemand, qui s'est contenté d'attribuer à M. Husak la qualité de « *marxiste-léniniste éminent* » a été remarquée. Ces derniers mois, des rumeurs avaient fait état de divergences entre Prague et Berlin-Est en matière économique. On notait la présence, dans la délégation allemande, de M. Gerhard Weiss, vice-président du gouvernement de la R.D.A., et président en exercice du conseil du Comecon. Technicien de l'économie beaucoup plus qu'homme de l'appareil du parti, M. Weiss — qu'il est plutôt étonnant de voir dans cette assemblée — devrait profiter de son séjour pour mener avec ses collègues tchécoslovaques, et peut-être aussi avec d'autres, des conventions sur l'intégration économique des pays de l'Est.

Le thème a, du reste, été abordé par M. Kirilenko, qui a mis l'accent sur l'établissement de « *programmes spéciaux à long terme dans les branches les plus importantes de l'économie des pays frères* ».

Le représentant soviétique n'a pu toutefois garder sa sérénité jusqu'au bout. Après s'en être pris au « *cercle agressif de l'OTAN* », qui incite fiévreusement à l'armement, M. Kirilenko a lancé une vive attaque contre les « *divers renégats et les émigrés contre-révolutionnaires qui se réfugient dans les centres subversifs de l'impérialisme, comme, par exemple, Radio Free Europe et Radio Liberty* ». Il a ainsi repris à son compte les allégations formulées la veille de l'ouverture du quinzième congrès par un agent tchécoslovaque rentré à Prague après avoir « pénétré » la station de radio américaine basée à Munich. Cet agent avait prétendu que M. Dubcek collaborait à Radio Free Europe et qu'il s'était fait ouvrir un compte en banque à l'Ouest pour y déposer les fonds de sa « trahison ». Cette information avait été vivement démentie par les amis de M. Dubcek.

M. L.

Union soviétique

L'HISTORIEN ANDREI AMALRIK A DEMANDÉ UN VISA POUR ISRAËL

Moscou (*Reuter*). — Cédant aux pressions administratives, l'historien dissident Andrei Amalrik a présenté, jeudi 8 avril, une demande de visa de sortie d'Union soviétique pour aller en Israël, indiquent ses amis. Mais Amalrik, qui n'est pas juif, et dont l'épouse est musulmane, n'a nullement l'intention de s'installer en Israël. Il compte se rendre d'abord aux Pays-Bas, où la possibilité de poursuivre des études lui a été offerte, et ensuite aux États-Unis, où des postes universitaires lui ont été proposés.

Condamné à trois ans de travail forcé en 1970, après la publication de deux ouvrages à l'étranger, Andrei Amalrik a été contraint ensuite à vivre deux ans en exil en Sibérie. Depuis son retour d'exil, en mai 1975, il lui a été interdit d'habiter à Moscou, où sa femme dispose d'un appartement. Il a été harcelé par la police à l'occasion de ses visites dans la capitale et menacé de poursuites parce qu'il n'avait pas d'emploi régulier.

Ses demandes de visa temporaire pour aller aux Pays-Bas et aux États-Unis ont toutes été repoussées. Les autorités soviétiques poussent habituellement les émigrants à demander à partir pour Israël. L'U.R.S.S. n'ayant pas de relations diplomatiques avec cet État, les émigrants perdent automatiquement leur citoyenneté soviétique.

DEUX DISSIDENTS SONT JUGÉS

Moscou (*A.F.P.*). — Deux procès de dissidents s'ouvrent ce mercredi 14 avril en U.R.S.S. A Moscou est jugé M. André Tverdokhlebov, secrétaire de la section d'Amnesty International. Il est accusé d'avoir participé à l'action du Comité pour la défense des droits de l'homme en U.R.S.S., qu'il avait fondé en 1930 avec M. Sakharov. Il a été arrêté il y a un an, alors que la loi limite à neuf mois la détention préventive. Il risque une peine de trois ans de privation de liberté.

A Omsk, en Sibérie, M. Mustapha Djemilev, militant de la lutte des minorités nationales, est jugé. Il revendique pour les Tatares déportés pendant la guerre de revenir en Crimée. Il a été arrêté — pour la troisième fois — en 1974. Il avait déjà été condamné en 1966, puis en 1970. Il poursuit une grève de la faim depuis juillet 1975.

ASIE

Inde

QUAND LES DIRIGEANTS « SERVENT LE PEUPLE »

(De notre correspondant.)

New-Delhi. — *Portant un sari blanc, Mme Gandhi a parcouru sous un soleil ardent, lundi 12 avril, un kilomètre et demi à pied à Halaur, un village reculé de l'Uttar-Pradesh, qui fait partie de sa circonscription électorale. Elle est entrée dans des huttes habitées par des pauvres. Certains lui ont baisé les pieds. D'autres, plus hardis, lui ont demandé de l'argent ou ont dénoncé en sa présence les abus de quelques fonctionnaires locaux.*

Plus tard, Mme Gandhi a dit que cette rencontre avec le peuple n'avait pas été aussi profitable qu'elle l'aurait voulu, à cause de la présence de photographes et de cameramen de la télévision arrivés, comme elle, en hélicoptère dans ce village de 2 000 habitants qui n'en avaient jamais tant vu.

Il y a quelque hypocrisie dans les « regrets » du premier ministre. Sa promenade de quarante-cinq minutes dans des rues, soigneusement balayées avant son arrivée, était, en fait, le début d'une vaste opération politique lancée par le parti gouvernemental.

Officiellement, il s'agit de commémorer le début du mouvement pour le don de terres lancé, en 1951, par Vinoba Bhave, un disciple de Gandhi. Il est dans la tradition indienne qu'un mystique ou un penseur, quand il veut répandre ses idées, se mette à parcourir le pays en s'imposant des privations et des peines qui doivent prendre valeur de témoignage. Cette marche s'appelle la Padayatra. Vinoba Bhave avait ainsi parcouru plus de 50 000 kilomètres à pied, au cours de Padayatra destinés à convaincre les riches de partager leurs terres avec les pauvres.

Le but de Mme Gandhi est, dit-elle, de persuader les Indiens de réaliser le « programme économique et social » qu'elle a élaboré après la proclamation de l'état d'urgence. Ainsi, les vingt portiques — un pour chaque point du programme — édifiés à Halaur par les militants du parti du Congrès étaient-ils dédiés à « la production », à « la discipline », à « la suppression du marché noir », etc. Des Padayatra vont avoir lieu dans tout le pays pendant la semaine en cours. Les ministres congressistes des gouvernements régionaux sont invités à suivre l'exemple des plus hautes autorités de l'État. M. Ali Ahmed, président de la République, a fait, lui aussi, une balade de 2 kilomètres dans l'État du Karnataka. « Je suis venu ici pour montrer que je suis le serviteur du peuple », a-t-il déclaré avec le plus grand sérieux. De son côté, M. Jatti, vice-président de la République, a parcouru 5 kilomètres en partant du centre de New-Delhi.

Avant d'entamer ses 5 kilomètres, entouré des dirigeants locaux du parti gouvernemental, le premier ministre du Madhya-Pradesh a déclaré : « Ce Padyatra prouve que le Congrès a épousé la pensée du Mahatma Gandhi. »

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Cambodge

L'Assemblée a élu les nouveaux dirigeants

Trois jours avant la fête nationale, qui commémorera l'entrée, le 17 avril 1975, des révolutionnaires dans Phnom-Penh, la radio cambodgienne a diffusé mercredi 14 avril la liste des nouveaux dirigeants élus par l'Assemblée élue le 20 mars. M. Khieu Samphan a été, comme prévu, élu président du présidium du Cambodge démocratique. Il remplace donc à la tête de l'État le prince Sihanouk, qui a donné sa démission la semaine dernière.

En attendant la publication d'un document officiel de la représentation en France du gouvernement de Phnom-Penh, nous donnons, sous toutes réserves, une liste des principaux dirigeants. Si certains sont connus, d'autres apparaissent pour la première fois officiellement sur la scène politique et les agences de presse, qui ont capté Radio-Phnom-Penh à Bangkok, ont diffusé des orthographes, *voire des noms différents* de titulaires de fonctions importantes.

Les deux vice-présidents seraient MM. Sor Thon et Ngean Ros. Le chef du gouvernement, qui remplace M. Penn Nouth, démissionnaire depuis la semaine dernière, est, selon l'A.F.P., M. Pol Pos, ou bien, selon les agences de presse anglo-saxonnes, M. Toi Sat. L'agence A.P. indique qu'il représente à l'Assemblée les ouvriers des plantations d'hévéas. Le premier vice-premier ministre, chargé des affaires étrangères, est M. Ieng Sary (qui prit le maquis dès 1963 et, pendant longtemps représentant de l'« intérieur » auprès des dirigeants exilés à Pékin, vint à Paris en octobre 1975 après avoir représenté son pays à la conférence de Lima, puis à l'ONU). Le second vice-premier ministre est M. Vorn Veth, indique l'A.F.P. Il est chargé de l'économie.

A la tête du ministère de la défense demeure M. Son Sen, lui aussi parti dans les maquis en 1963. M. Hu Nim conserve ses fonctions de ministre de l'information et de la propagande, de même que Mme Ieng Thirith (femme de M. Ieng Sary) reste ministre de l'action sociale. M. Thiounn Thioeunn est toujours ministre de la santé (deux de ses frères ont de hautes responsabilités administratives et politiques, mais demeurent apparemment hors du cabinet). On trouve, d'*autre part, aux communications* et aux travaux publics, M. Toch Phoeun et, à l'éducation, Mme Yun Yat. L'Assemblée a désigné son président (M. Nuon Chea) et le président de la Cour populaire suprême. Il apparaît aussi, à la lecture de la liste des députés, qu'aucun chef historique de la révolution, pas plus, contrairement à ce que l'on avait cru, que le prince Sihanouk et que M. Penn Nouth n'ont été élus députés le 20 mars. L'Assemblée comprend 50 ouvriers, 50 paysans et 50 représentants de l'armée.

PORTRAIT

M. Khieu Samphan

Un révolutionnaire de toujours

L'homme qui va faire ériger à Phnom-Penh une statue du prince Sihanouk, auquel il succède à la tête de l'État, est aussi celui qui, plus que tout autre, n'a cessé, depuis près de deux décennies, d'œuvrer en faveur d'une révolution de la société cambodgienne.

Agé de quarante-six ans, M. Khieu Samphan a fait ses études en France où, en 1959, il rédigea une thèse de droit consacrée à « l'économie du Cambodge et ses problèmes d'industrialisation ». L'orientation progressiste de l'étude était évidente. De retour dans son pays, en 1960, il fonde un journal l'Observateur, très lu dans les milieux intellectuels. Il milite au sein du parti Precheachon (parti du peuple, mouvement marxiste). Son action lui vaut d'être rapidement pris à partie par Norodom Sihanouk, qui n'apprécie pas ce trublion dont le mode de vie tranche avec celui des mandarins du régime. Il tente cependant de l'intégrer au « système », et parvient à lui faire accepter, pour un temps, le portefeuille du commerce dans un cabinet dont le ministre de la défense est... un certain général Lon Nol.

M. Khieu Samphan n'est sans doute pas alors sans relations avec la poignée d'intellectuels qui ont quitté Phnom-Penh pour les maquis dès 1963. Élu député en 1966, il dénonce la corruption ; aussitôt inquiété par le pouvoir, il préfère disparaître, en 1967, cependant que les forces de l'ordre « pacifient » le nord-ouest, où des paysans se sont soulevés. Sosthène Fernandez, chef de la police et futur général républicain, fait courir le bruit que M. Khieu Samphan a été tué peu après sa fuite dans les maquis. Celui qui deviendra le président du Cambodge démocratique retrouve dans la « forêt » deux de ses collègues de l'Assemblée : MM. Hu Nim, actuellement chargé de l'information, et Hou Yuon (qui aurait été tué en 1975 aux alentours de Phnom-Penh).

18 mars 1970 : Lon Nol réussit son putsch. Le 26 mars, alors que Sihanouk se trouve à Pékin, où il a choisi le camp de la résistance, un document venu de l'« intérieur » scelle l'alliance entre l'ancien roi et le mouvement communiste. M. Khieu Samphan l'a signé. A Phnom-Penh, on continue d'affirmer publiquement que l'ancien député étant mort, il ne faut pas trop accorder d'importance à ce « fantôme », mais « lutter contre l'agression nord-vietnamienne-vietcong ».

En fait, le « fantôme » se porte bien et se révèle rapidement comme le chef suprême de la résistance. Vice-premier ministre du gouvernement royal uni, ministre de la défense, membre du bureau politique du Front national uni, commandant en chef des forces armées, il sort des maquis en 1974 et est reçu en véritable chef d'État à Pékin. Il visite plusieurs capitales « amies » (Bucarest, Alger, Nouakchott, etc.), puis rentre dans son pays. La victoire est désormais certaine. Après neuf années de combat, M. Khieu Samphan regagne Phnom-Penh, mais c'est pour vider la capitale de ses habitants. — J. D.

Laos

● *Plus de six cents jeunes* ont été arrêtés ces derniers jours à Vientiane. Il s'agit de « *réfractaires au nouveau régime* » qui sont dirigés vers des centres de rééducation. Une source diplomatique indique qu'un certain nombre de ces jeunes sont d'origine vietnamienne et thaïlandaise. Quelques-uns sont des Eurasiens de nationalité française. — (*A.F.P.*)

COTTERET - EMERI - GERSTLE - MOREAU

GISCARD MITTERRAND

54774 MOTS POUR CONVAINCRE

giscard d'estaing a-t-il un programme ? mitterrand est-il gaulliste ?

352 pages 58 F

puf

AFRIQUE

Tchad

LE FROLINAT REVENDIQUE L'ATTENTAT CONTRE LE GÉNÉRAL MALLOUM

Aucun des membres du conseil supérieur militaire du Tchad n'a été blessé dans l'attentat à la grenade commis mardi 13 avril, lors de la cérémonie marquant le premier anniversaire du coup d'État qui avait renversé le président Tombalbaye (*le Monde* du 14 avril). Six personnes ont été tuées et une soixantaine d'autres blessées parmi les spectateurs et les journalistes qui s'apprêtaient à assister à la parade militaire. Le président Malloum, qui était visé par l'attentat, avait rappelé peu auparavant dans un discours radiodiffusé que « *la réconciliation nationale* » demeurait « *la priorité des priorités* ».

L'attentat a été revendiqué par le Front de libération national du Tchad (Frolinat), « *Ce n'est qu'une simple semonce,* précise le Frolinat, *des actions d'envergure suivront ultérieurement. La nouvelle dictature à casquette, ayant fait preuve de son incapacité et de son impuissance, tombera elle aussi.* »

Le général Malloum a maintenu toutes les festivités prévues pour le mardi 13 avril, et, dans un communiqué, le conseil supérieur militaire a dénoncé les « *éternels mécontents cyniques et assoiffés de sang* », auteurs de l'attentat. « *Le but recherché par ces irresponsables* n'a *pas été atteint, car le défilé s'est déroulé normalement*, ajoute le communiqué, qui affirme que, *dans sa détermination, le conseil supérieur militaire ne démordra pas et ne reculera devant rien.* » — (*A.F.P., Reuter.*)

[Le Front de libération national du Tchad (Frolinat) dont le principal dirigeant M. Abba Siddick réside à Alger opère principalement à partir de la province de l'Ennedi au nord-est du Tchad. La révolte des Toubous du Tibesti, dirigée par M. Hissène Habré, est une dissidence de ce mouvement. Soutenu principalement par la Libye, le Frolinat affirmait, au printemps 1975, contrôler près de la moitié du territoire du Tchad et 40 % de la population.]

République Sud-Africaine

PRETORIA SE FÉLICITE DES RÉSULTATS DU VOYAGE DE M. VORSTER EN ISRAËL

Correspondance

Le Cap. — L'annonce de la signature d'un accord économique, scientifique et technique avec Israël au terme de la visite que vient d'y faire le premier ministre, M. Vorster, (*le Monde* du 14 avril) a été accueillie avec une vive *satisfaction* en Afrique du Sud. L'accord est considéré comme un succès personnel pour le chef du gouvernement. La communauté juive, forte de cent vingt mille âmes, est particulièrement enthousiaste et l'un de ses dirigeants du Cap, M. John Simon, voit dans l'accord « *une initiative capitale des hommes d'État des deux pays* ». On s'attend ici à tirer un gain considérable de la coopération économique et technique, de l'accroissement des échanges commerciaux et de l'association entre main-d'œuvre israélienne et matière première sud-africaine.

Pretoria, au moment où la politique de détente avec les pays d'Afrique est compromise par l'affaire d'Angola, se félicite d'un « *succès diplomatique majeur* » où les autorités voient l'amorce de « *nouvelles percées* ». Le fait que les deux pays fassent l'objet de critiques également vives à l'ONU, dans le camp communiste et dans le tiers-monde, accroît leur sentiment de solidarité.

Les ventes d'Israël à l'Afrique du Sud qui portaient, il y a huit ans, sur 3,45 millions de dollars seulement, dépassent actuellement 45 millions de dollars. Pretoria exporte en direction de Jérusalem pour plus de 70 millions de dollars de matières premières, sucre, cuir, acier, etc. Les nouveaux accords portent notamment sur des fournitures importantes de charbon. Bien que, selon M. Vorster, il ne soit pas question de livraison d'armes, on juge très probable ici qu'Israël fournira, à l'avenir, l'équipement militaire complexe et même les appareils de l'armée sud-africaine.

DIPLOMATIE

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. SONNENFELDT

Quand les Américains veulent organiser l'immobilisme

(Suite de la première page.)

Plus précisément, M. Sonnenfeldt veut bien appâter son partenaire par la promesse de crédits et l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée, mais à seule fin d'amener l'U.R.S.S. « *à nouer un réseau de liens avec l'Occident* », voire à « *devenir compétitive sur les marchés américains* »... Pourtant, des années 30 à nos jours, on n'a jamais eu le sentiment que la dépendance parfois importante dans laquelle le Kremlin s'est trouvé à l'égard de l'aide ou de la technologie occidentale ait sérieusement influé sur sa politique étrangère. Contrairement au dogme marxiste, l'économie soviétique est une superstructure mise au service, comme tout le reste, de la seule réelle infrastructure réelle qu'est le pouvoir politique et la puissance de l'Etat. Et M. Sonnenfeldt exclut l'idée de jouer, sinon à terme, sur le principal point faible du Kremlin : son impuissance à couvrir les besoins du pays en céréales.

Ceux qui connaissent le conseiller du secrétaire d'Etat savent que certains mots malheureux sur la nécessité d'une « *institutionnalisation* » des relations entre l'U.R.S.S. et ses alliés de l'Est européen, sur la « *forte influence géopolitique* » que Moscou exerce, apparemment légitimement, dans cette zone, ont dépassé sa pensée. M. Sonnenfeldt s'est d'ailleurs répandu depuis lors en protestations sur sa fidélité à la cause de la liberté et de l'indépendance des pays de cette région.

Il reste que l'idée d'une insuffisance des liens organiques entre les pays du pacte de Varsovie est à la fois vraie (la position dominante de l'U.R.S.S. est assurée presque exclusivement par des moyens militaires) et incomplète : le Comecon est un peu plus qu'un simple appendice du pacte de Varsovie, et même si les pays d'Europe de l'Est recouvraient une totale indépendance, ils garderaient en commun une structure sociale sinon politique identique, des habitudes de vie ensemble, très probablement aussi un souci partagé de défendre leurs intérêts essentiels contre l'emprise d'une Europe occidentale plus forte sur tous les plans.

Sans doute certains font-ils valoir que les Européens de l'Est, une fois rendus à eux-mêmes, retomberaient vite dans les querelles nationalistes héritées du passé, entre Roumains et Hongrois sur la Transylvanie, entre Yougoslaves et Bulgares sur la Macédoine, etc., sans parler bien sûr de l'éternel « *problème allemand* » qui renaîtrait quasiment intact de ses cendres.

C'est à tout cela, sans doute, que pense M. Sonnenfeldt lorsqu'il voit dans la situation en Europe de l'Est un « *bien plus grand danger pour la paix mondiale que le conflit entre l'Est et l'Ouest* ». En même temps, si les partis communistes, ayant conquis leur autonomie, se maintiennent au pouvoir ; si, comme il est encore plus probable, les moyens de production restent socialisés (et à qui donc les rendrait-on ?), cette situation pourrait faire naître une solidarité cette fois plus authentique entre les pays de l'ex-« *communauté socialiste* » et même les amener à garder, au moins dans un premier temps, pour ne pas être absorbés par le camp d'en face, le contrepoids d'une présence soviétique.

Si le gouvernement hongrois d'Imre Nagy est sorti du pacte de Varsovie, les Tchèques de 1968 ont tenu à y rester, et même les Albanais ont attendu le nouveau coup de Prague, huit ans après le début de leur sécession, pour dénoncer formellement leur alliance avec le « social-impérialisme ». Les discours de M. Enver Hodja récemment publiés à Tirana montrent que *le* dirigeant albanais, tout en insultant copieusement les Russes en 1960, s'inquiétait réellement de les voir liquider leur base navale de Valona.

Aussi bien, la solution idéale — et bien entendu parfaitement théorique pour le moment — reviendrait-elle non pas à consolider organiquement ce qui existe déjà entre l'Europe de l'Est et Moscou (un tel système ne peut être qu'artificiel, parce que trop déséquilibré, compte tenu de la disproportion des forces entre l'U.R.S.S. et ses alliés), mais bien plutôt à constituer une sorte de communauté des petits pays socialistes, suffisamment forte pour défendre son identité face à l'autre communauté à l'Ouest et à l'Union soviétique à l'Est, mais liée à cette dernière par des liens d'alliance prenant en compte les intérêts de sécurité authentique de Moscou.

M. Sonnenfeldt ne va pas jusque-là, et se borne à donner en exemple les politiques plus libérales qu'essaient de pratiquer dans le système actuel les dirigeants de Pologne et de Hongrie. Le professeur américain Adam Ulam prêche au fond la même chose, mais plus explicitement, lorsqu'il appelle de ses vœux la « *finlandisation* » de l'Europe de l'Est. Tout est relatif, et il est vrai que ce mot, par lequel on désigne souvent une éventuelle soumission progressive de l'Europe de l'Ouest devant la puissance fascinante de Moscou, marquerait au contraire un progrès appréciable pour les Européens de l'Est s'il leur apportait les libertés équivalentes à celles dont jouissent les Finlandais. *Le* même raisonnement joue en sens inverse : le secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, demande si, au cas où l'Europe de l'Ouest serait « finlandisée », la Finlande, elle, ne serait pas soviétisée.

« Statu quo » à l'Ouest

Dans tous les cas, la querelle qui agitait les milieux spécialisés à la fin des années 60 sur l'évolution des pays de l'Est — faut-il encourager la libéralisation interne, du type hongrois, ou l'autonomie diplomatique, du type roumain ? — est tranchée par M. Sonnenfeldt en faveur de la première école, mais à un moment où le débat est largement dépassé : dans la mesure même où les dirigeants soviétiques insistent au moins autant sur l'orthodoxie interne chez leurs alliés que sur l'alignement face à l'extérieur, l'une et l'autre « déviation » affaiblissent leurs positions. Simplement, et comme le montre l'exemple de M. Dubcek, la variante libérale est plus dangereuse pour celui qui s'y livre.

Beaucoup plus décevant, mais tout aussi révélateur, est l'exposé de M. Kissinger sur la situation en Europe de l'Ouest. Passons sur le problème de la participation des communistes au pouvoir, sur lequel la position du secrétaire d'Etat est bien connue et qu'il *réaffirme* en la débarrassant de ses dernières nuances. Staliniens ou pas, pro-soviétiques ou non, les communistes sont tous les mêmes ; leur arrivée au pouvoir serait un mal absolu, essentiellement parce qu'ils ne respecteraient pas l'alternance au pouvoir et enterreraient, par conséquent, la démocratie. Sans doute ne peut-on reprocher au secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'être plus méfiant que quiconque vis-à-vis des « conversions » proclamées des P.C., puisque sa tâche du moment est de tenter de prévenir par une politique de dissuasion essentiellement orale tout changement du *statu quo* politique en Europe. Mais on a du mal à croire que l'éminent analyste de Harvard n'a rien à dire sur un phénomène aussi important que les distances prises par le P.C. français à l'égard de Moscou. Ce même parti, il est vrai, ne lui facilite pas la tâche, puisque ses critiques à l'adresse de la politique étrangère soviétique ne vont pas précisément dans le sens souhaité par Washington ; si l'on comprend bien M. Marchais en effet, il reproche à M. Brejnev de n'être pas assez anti-américain et de ce fait de ne pas s'inquiéter d'un rapprochement entre Paris et Washington, qui va à l'encontre du processus révolutionnaire en Europe.

La déception provient surtout du regard que M. Kissinger pose sur ses alliés d'Europe de l'Ouest puisque, presque dans le même souffle, il estime que sa diplomatie « *réussit à merveille* » dans ce secteur, et que ladite Europe a renoncé « *au moins provisoirement* » à « *se définir elle-même* ». Que la première proposition découle de la seconde ne fait guère de doute ; c'est après avoir constaté l'impuissance *organique* de l'Europe que M. Kissinger ajoute : « *Nous sommes maintenant plus près du* partnership *atlantique que nous avions projeté durant « l'année de l'Europe » en 1973.* » De fait, les difficultés transatlantiques de 1973 provenaient de ce que la Communauté essayait encore, alors, de parler par elle-même, alors qu'aujourd'hui, c'est presque lui faire trop d'honneur que de constater, avec M. Sonnenfeldt, que les Européens de l'Ouest « *n'ont rien qui ressemble* » à la C.E.E. Qu'un ou deux « *conseils européens* » se terminent aussi piteusement que celui de Luxembourg au début de ce mois, et l'on commencera à en douter...

C'est donc une Europe sans véritable perspective d'évolution, ni à l'intérieur ni à l'extérieur, qu'envisagent les responsables actuels de la diplomatie américaine : à l'Est, aucun autre progrès qu'une timide libéralisation à la hongroise, à l'Ouest, aussi peu d'unité européenne que possible, en tout cas, aucune mutation dans les rapports transatlantiques. Même si ce n'est pas le vœu exprès de MM. Sonnenfeldt et Kissinger, aucune de leur proposition ne va au-delà de la constatation d'un morose *statu quo*. Il est vrai que les Européens de l'Est ne peuvent rien faire d'autre, même s'ils le veulent. Quant à ceux de l'Ouest, s'ils le peuvent, ils ne le veulent pas. *Le* seul choc qui pourrait les réveiller serait précisément une décision américaine de laisser la *bride sur le* coup à la Communauté des Neuf en la chargeant, pour commencer, d'organiser sa défense. Le moins qu'on puisse en dire est qu'on n'en prend pas le chemin...

MICHEL TATU.

DE « FUITE » EN « FUITE »

Pourquoi a-t-il fallu attendre près de quatre mois pour connaître la teneur, sinon « verbatim », du moins la plus complète possible, des propos tenus en décembre par MM. Kissinger et Sonnenfeldt ? Ces interventions, qui n'étaient pas destinées à la publication — et doivent d'ailleurs ressembler de *fort* près aux innombrables conversations privées que tiennent entre eux les responsables de la diplomatie américaine, — ont été en fait diffusées, au départ, de manière partielle et plus ou moins unilatérale, probablement par des adversaires de la *politique* Kissinger au *sein* de l'administration. Dès le début d'avril, les chroniqueurs américains Evans et Novak en publiaient quelques extraits, suivis par le « Washington Post », qui en donnait d'autres aperçus.

Le département d'Etat avait, pour sa part, établi une version condensée, officielle mais secrète, des propos tenus lors de la conférence de décembre et l'avait fait parvenir, au début de l'année, à ses postes à l'étranger. C'est un de ces textes qui est parvenu entre les mains du « New York Times », qui l'a reproduit intégralement le 6 avril — suivi notamment par l'« International Herald Tribune » du 12. Les services américains d'information l'ont porté à leur tour à la connaissance de leurs abonnés, mais sans authentifier officiellement le document, qui reste attribué au seul « New York Times ».

M. Sonnenfeldt s'est borné à déclarer pour sa part, notamment le lundi 12 avril, devant une commission du Congrès, que cette version contenait « aussi clairement que possible la substance » de ses déclarations et qu'il était prêt à « accepter ce document ».

● ERRATUM. — Plusieurs « coquilles » et un « mastic » ont altéré la compréhension du document consacré dans certaines de nos éditions du 14 avril aux objectifs de la politique étrangère des Etats-Unis. Dans le « chapeau » de présentation au deuxième paragraphe, nous avons écrit : « *Ces révélations provoquèrent l'émoi dans la population européenne originaire d'Europe de l'Est...* » C'est de « la population américaine originaire d'Europe de l'Est... » qu'il s'agissait.

Dans le texte de M. Sonnenfeldt, en quatrième colonne, une mauvaise frappe a rendu incompréhensible la première phrase du deuxième paragraphe. Il fallait lire : « *Nos amis européens ont ouvert des crédits considérables aux Soviétiques et aux pays de l'Est de l'Europe.* »

Enfin, dans la cinquième colonne du même texte, dans la phrase : « *Avec l'Europe orientale, il est de notre intérêt à long terme d'influencer les événements — en raison des religions artificielles que cette région du monde a nouées avec l'Union soviétique —...* » C'est des « relations artificielles » qu'il s'agissait, bien entendu.

La Roumanie et la Yougoslavie sont à la pointe des critiques

De notre correspondant

Vienne. — Les diverses tentatives faites ces derniers jours pour adoucir les propos tenus en décembre à Londres par M. Sonnenfeld sur l'avenir de l'Europe de l'Est (*le Monde* du 16 avril) n'ont pas rassuré les capitales de la région.

Lors d'un court séjour à Belgrade, au début de ce mois, nous avions pu mesurer à quel point les considérations du conseiller de M. Kissinger préoccupaient les milieux politiques et journalistiques. C'est, du reste, de la capitale yougoslave que sont venues les premières réactions aux propos de M. Sonnenfeldt : le 9 avril, le quotidien *Politika* critiquait les vues du diplomate américain dans un article intitulé *Le nouveau visage d'une vieille doctrine*. Ce mercredi 14 avril, l'attaque est reprise par *Borba*, journal de l'alliance socialiste, qui cite une récente prise de position du président Tito sur le sujet. Le maréchal avait affirmé : « *En ce qui concerne la Yougoslavie, aucune déclaration, y compris celles de M. Sonnenfeld, ne peut nous intimider ou nous faire dévier de la voie que nous continuerons à suivre.* »

Le temps de la « guerre froide »

La réplique qui est venue mardi de Bucarest est beaucoup plus indignée. Elle émane — fait extrêmement rare — de l'une des principales personnalités du régime, M. Cornel Burtica, membre du comité politique exécutif et secrétaire du comité central, qui passe pour être l'un des plus proches collaborateurs de M. Ceausescu, le chef du parti. L'article, qui a été publié dans *Scinteia*, l'organe du parti, s'intitule : « *Conceptions anachroniques, en contradiction avec les principes nouveaux des relations inter-étatiques.* » Il reprend, en les développant sur un ton polémique, les principes qui, depuis douze ans, guident les communistes européens sur leur « *voie nationale* ».

M. Burtica ne mâche pas ses mots. La « *doctrine Sonnenfeldt* », écrit-il, est la réédition de positions bien connues « *du temps néfaste de la guerre froide* », des conceptions de John Foster Dulles ; elle contient « *des affirmations tout à fait absurdes* » ; elle nie le droit des peuples à l'indépendance. Souhaitons, conclut-il, qu'elle ne reste qu'« *un épisode de triste mémoire* ». Le langage est donc fort peu diplomatique.

Ce sont évidemment les propos de M. Sonnenfeldt sur les relations institutionnalisées entre Moscou et ses alliés qui provoquent principalement la colère de M. Burtica. Après avoir critiqué les avertissements adressés aux pays ouest-européens par les Etats-Unis sur les « *graves menaces* » que ferait peser sur leur destin l'entrée de communistes dans leur gouvernement, le dirigeant roumain remarque : « *M. Sonnenfeldt ne se limite pas seulement au rôle de conseiller des peuples ouest-européens, adeptes d'une stratégie « globale ». Mettant en circulation la prétendue formule de l' « unité institutionnelle », il essaie de prescrire des normes de conduite pour divers pays socialistes, et leur conseille de renoncer, dans une mesure ou une autre, à l'indépendance, de limiter leur souveraineté nationale, d'organiser leurs relations d'après le modèle des rapports internationaux instaurés par l'impérialisme et, caractérisés, comme on le sait, par l'hégémonie, la domination et l'exploitation des faibles par les forts.* » Or, affirme le dirigeant roumain, « *les relations entre les pays socialistes se fondent sur une nouvelle conception révolutionnaire, sur une unité de type nouveau, qui suppose la parfaite égalité en droits et l'observation rigoureuse des principes de l'indépendance et de la souveraineté nationale* ».

M. Burtica devine assurément l'une des motivations de la « *doctrine Sonnenfeldt* » lorsqu'il juge qu'elle a pour but de « *diminuer la force d'attraction exercée par les rapports internationaux de type nouveau* » et d'empêcher « *leur extension vers des zones toujours plus larges du globe* ».

Avec violence, il rejette la thèse selon laquelle il y aurait une division du monde entre les grandes puissances, une « *délimitation naturelle* » en « *sphères d'influence* », en « *zones géopolitiques* ». De telles théories, qui rappellent l'époque de Metternich, ont été « *anéanties par le cours de l'histoire* », écrit-il. Elles n'en sont pas moins dangereuses pour la paix, car, en transgressant les droits fondamentaux de chaque peuple, elles peuvent « *engendrer et engendrent inévitablement des conflits graves qui pourraient évoluer vers des conflagrations* ».

Voilà pourquoi, conclut M. Burtica, il faut lutter avec plus d'énergie pour le respect rigoureux de la liberté et de l'indépendance de chaque peuple. C'est l'observation de ces principes qui a permis « *le développement remarquable* » des relations entre les Etats-Unis et la Roumanie.

La théorie des « *sphères d'influence* » ne déplaît pas à tout le monde en Europe de l'Est, comme l'atteste un commentaire publié vendredi dernier dans *Magyar Hirlap*, journal officieux du gouvernement hongrois. Curieusement, ce n'est pas à M. Sonnenfeldt que s'en prend le quotidien de Budapest, mais à son supérieur, M. Kissinger. Ce dernier, pour rectifier les propos de son collègue, avait fait savoir que les Etats-Unis ne pouvaient se désintéresser de l'évolution de l'Europe de l'Est. Cette déclaration, affirme le journal, démontre que « *les milieux dirigeants américains n'ont pas encore abandonné l'intention de changer par la force l'ordre social des pays socialistes* ». Après une analyse aussi courte, l'accusation qui suit paraît plutôt abrupte : neuf mois après Helsinki, estime *Magyar Hirlap*, M. Kissinger a, par son attitude, que ne sauraient excuser les circonstances électorales, « *mis en cause la crédibilité des Etats-Unis* ».

MANUEL LUCBERT.

CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES AMÉRICAINES

Le général Brown dénonce le déséquilibre des forces en Europe centrale

« *En Europe centrale, il existe aujourd'hui un déséquilibre des forces en présence au profit de celles du pacte de Varsovie, pour ce qui concerne le nombre des chars, des avions et des pièces d'artillerie.* » C'est ce que vient d'affirmer le général George S. Brown, président du comité des chefs d'état-major aux Etats-Unis, à l'occasion d'un séminaire annuel sur les questions de sécurité qui a eu lieu récemment à Pensacola (Floride). L'état-major de l'aviation américaine en Europe, dont le siège est à Ramstein, en République fédérale d'Allemagne, vient de rendre publique la communication du général Brown.

« *Au plus fort de l'engagement américain au Vietnam, en 1968,* a indiqué le président du comité des chefs d'état-major, *les forces américaines ont compté trois millions cinq cent mille hommes, et ces effectifs sont tombés à deux millions cent mille hommes aujourd'hui. (...) Dans le même temps, le nombre des navires en service dans la marine de guerre américaine a diminué de plus de moitié, passant de neuf cent soixante-seize à quatre cent quatre-vingt-deux bâtiments entre 1968 et aujourd'hui.* » Le général Brown a alors dressé une comparaison des forces armées américaines et soviétiques.

« *Depuis 1962, date à laquelle a commencé l'expansion navale soviétique, les Soviétiques ont construit plus de 1 300 bâtiments alors que les Etats-Unis, dans le même temps, en ont construit 300. Durant les cinq dernières années, les Soviétiques ont produit environ 15 000 chars, à comparer avec la production américaine de 2 100. Ils ont produit environ 20 000 transports blindés de personnel, au lieu de 7 900 aux Etats-Unis. Les Soviétiques ont encore produit, durant ces cinq dernières années,* a ajouté le général Brown, *6 750 pièces d'artillerie et 4 600 avions tactiques, tandis que les Etats-Unis en ont construit respectivement 1 350 et 3 000.* »

Le président du comité des chefs d'état-major relève que « *les Soviétiques ont accru, depuis 1965, de 224 à environ 1 600 le nombre de leurs missiles intercontinentaux, et de 29 à environ 730 le nombre de missiles balistiques tirés de sous-marins. Dans le même temps, les Etats-Unis ont maintenu à 1 054 le nombre de leurs missiles intercontinentaux et à 656 celui de leurs engins lancés depuis des sous-marins* ». En fin de compte, observe le général Brown, « *les Soviétiques ont porté, depuis 1965, leurs effectifs militaires de 3 400 000 à 4 400 000 hommes alors que les effectifs américains sont passés à 2 100 000 hommes, soit une réduction de moitié* ».

● Magasin principal : 74 boulevard de Sébastopol 75003-Paris, 272.25.09
● Capel sélection : centre com. Maine-Montparnasse 75015-Paris, 538.73.51

● Magasin principal : 74 boulevard de Sébastopol 75003-Paris, 272.25.09
● Capel sélection : centre com. Maine-Montparnasse 75015-Paris, 538.73.51

canapé 3 places + 2 fauteuils en cuir à partir de
6040 F
20 modèles - 16 coloris - crédit possible
La Boutique du Brésil
PARIS - 43 av. Friedland (métro Etoile) - Tél. 359.22.10
NICE - 5 promenade des Anglais - Tél. 87.16.07

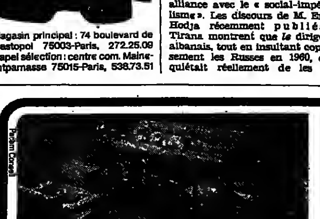
l'ensemble 5 places : 6040 F ttc

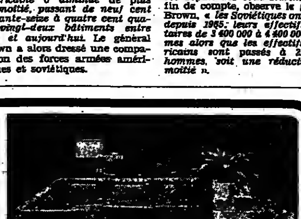
la chauffeuse : 1.550 F ttc

AMÉRIQUES

Argentine

L'intervention de l'armée n'a pas mis fin aux violences

Quatre bombes de très forte puissance ont explosé mardi 13 avril, dans la soirée, à Buenos-Aires, dans des bâtiments militaires. Les Montoneros ont revendiqué ces attentats, alors qua le général Videla, chef da l'Etat, déclarait que « la subversion devait être combattue sur tous les terrains ». Il a ajouté que « l'armée resterait an pouvoir aussi longtemps qu'il le faudrait ».

D'eutre part, la junte militaire a désigné mardi cinq nouveaux gouverneurs de province, tous des militaires. On apprend aussi que Mme Peron, destituée le 24 mars dernier et en résidence surveillée à Neuquen, au sud de la capitala, a été interrogéa par una commission d'enquête chargée d'étudier les affaires de corruptinon. Mme Peron, dit-on, pourrait comparaitre devant un tribunal militaire.

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Guérilleros tués dans des affrontements armés, policiers exécutés au coin d'une rue, ouvriers et étudiants retrouvés criblés de balles : on a déjà dénombré plus de cent morts depuis le coup d'Etat du 24 mars. Timidement, la presse, qui reste étroitement surveillée par les nouvelles autorités, s'efforce d'attirer l'attention des chefs militaires sur cette violence : l'armée n'est-elle pas intervenue pour rétablir l'ordre ?

Le général Jorge Videla, président de la République, est, dit-on, préoccupé. En revendiquant *« le monopole des armes »* contre la guérilla, qui le leur conteste, les forces armées ont pris sur elles toute la responsabilité de la lutte contre la *« subversion »*. Certes, on n'attendait pas que les partisans de l'action directe y renoncent : si les guévaristes de l'ERP (Armée révolutionnaire du peuple) observent, semble-t-il, une pause, les péronistes, eux, sont restés sur la brèche. C'est, en effet, aux Montoneros qu'est attribué l'exécution d'une dizaine de policiers. D'antres groupes sont actifs.

Des cadavres continuent d'apparaître comme avant, criblés de balles. L'identification des victimes désigne leurs meurtriers : l'extrême droite. Cette constatation gêne le chef de l'Etat et ses collègues modérés au sein des forces armées. Ils n'ont pas publiquement incriminé l'« Alliance anticommuniste argentine » et les autres organisations protégées par le gouvernement déchu. Ils ont tout lieu de craindre que des éléments parmi les plus durs dans les trois armes se soient substitués à elles. Mais ils feignent de l'ignorer. *« Organisés, comme la guérilla, en cellules, ils échappent à notre contrôle »*, nous a dit un ministre.

Les forces armées ont mené la répression en ordre dispersé après le 24 mars. Chacune des trois armes a lancé son propre « coup de filet » dans des directions différentes, provoquant l'inquiétude même parmi les secteurs politiques qui ne se croyaient pas directement visés. La marine, qui en matière de chasse aux sorcières n'a de leçon à recevoir de personne, a sans doute entraîné l'armée plus loin que son commandant ne l'eût souhaité. Celui-ci a lui-même du mal à modérer ses « faucons », les généraux Ramon Diaz Bessone et Luciano Menendez, qui, à la tête de la II[e] et de la III[e] région militaire (Cordoba et Santa-Fé), en font souvent à leur guise.

Trois semaines après le coup d'Etat, la liste des prisonniers politiques n'a pas encore été rendue publique. On admet, au ministère de l'intérieur, qu'il n'existe pas une liste unique, les états-majors des trois armes ne s'étant pas encore réunis pour l'établir. Ils se disputent même certains détenus, comme M. Lorenzo Miguel, le leader des métallos et des « soixante-deux organisations péronistes », que la marine a « subtilisé » à l'armée.

Cependant, les conseils de guerre ont commencé à fonctionner. La peine de mort n'a pas encore été requise conformément au code de justice militaire. Mais les peines sont sévères. Ainsi à Mendoza : huit ans de prison pour désobéissance et résistance aux autorités policières. En revanche, d'anciens hiérarques du régime déchu ont trouvé des accommodements avec les militaires : par exemple, M. Jorge Vasquez, médecin de Mme Peron, qui fut au ministère du bien-être social l'un des plus proches collaborateurs de M. José Lopez Rega, a été relâché peu après avoir été arrêté.

Les « modérés » sur la défensive

L'armée de terre conserve une position dominante. Mais la marine, qui s'était préparée de longue date au coup d'Etat, la lui dispute. Son influence conservatrice tend à s'étendre. Du coup, les aviateurs, qui s'étaient soulevés an mois de décembre, retrouvent leur audace. Le général Jesus Capellini, chef des mutins, a été nommé à la tête de la garnison aérienne de Cordoba et de l'Ecole de l'air. On peut gager qu'il fera bon ménage avec le général Benjamin Menendez.

Cela n'augure rien de bon pour le président Videla et son principal conseiller, le général Roberto Viola, chef d'état-major de l'armée. La tendance modérée qu'ils incarnent devra se battre pour imposer ses vues. Il apparaît en effet de plus en plus clairement que, si les chefs militaires se sont mis d'accord pour prendre le pouvoir, ils n'ont pas abordé les questions qui les divisent : la durée de leur intervention, le rôle des partis, des syndicats, voire la politique économique.

Le programme de M. José Martinez de Hoz n'a pas été favorablement accueilli dans tous les secteurs des forces armées. Certes, on partage généralement les objectifs conjoncturels du ministre de l'économie, qui souhaite avant tout assainir les finances. Mais, d'entrée de jeu, le général Tomas Liendo, ministre du travail, a revendiqué en sa faveur et avec l'appui de l'armée, la responsabilité de la politique salariale. C'est un obstacle pour M. Martinez de Hoz qui, pour combattre l'inflation, n'aura pas les mains libres.

Ses plans à plus long terme sont également mis en question. Le projet de vendre au secteur privé des entreprises d'Etat déficitaires opposera le ministre aux ingénieurs militaires, très puissants en Argentine. La libéralisation de la loi des investissements étrangers se heurte aux nationalistes, au sein des forces armées et au dehors. Déjà la question pétrolière provoque des remous, en raison, notamment, de la personnalité de certains collaborateurs du ministre, liés aux compagnies multinationales. La signature de contrats de service en vue de l'exploitation de la plateforme sous-marine au large de la Patagonie provoquera sans doute une vive polémique.

PHILIPPE LABREVEUX.

Canada

POUR PROTESTER CONTRE LA LOI D'URGENCE

Les syndicats d'enseignants ont lancé un mouvement de grève illégal

De notre correspondante

Québec. — Plus de soixante mille enseignants québécois ont débrayé le 12 avril dans toutes les régions de la province, dans un geste de défi à la loi d'urgence adoptée le 8 avril au Parlement et qui supprimait le droit de grève jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les employés des établissements hospitaliers, dont les syndicats sont unis en « un front commun » avec les enseignants, ont cessé également le travail en signe de solidarité.

Le ministère de la justice a fait savoir aussitôt qu'il intentait des poursuites contre une centaine de syndicats. Aux termes de la loi d'urgence, ces derniers encourent des amendes de 5 000 à 50 000 dollars pour chaque journée d'infraction. Le ministère se réserve la possibilité de poursuivre également les syndiqués, passibles d'amendes de 50 à 250 dollars par jour de grève.

Les assemblées générales de syndiqués se sont succédé dimanche et lundi, donnant mandat aux responsabbles pour déclencher à volonté des *« journées de débrayage et autres moyens d'action, à l'exclusion de la grève générale illimitée »*.

Si les vacances scolaires de Pâques entraînent une trêve de fait, l'action reprendra dès la rentrée, ont annoncé les dirigeants syndicaux. *« Malgré la loi d'exception,* a ajouté le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau, *nous venons de faire la preuve que nous avons reconquis nos droits les plus fondamentaux. »*

La Centrale de l'enseignement du Québec, avec ses quelque 85 000 adhérents représentant les écoles primaires, secondaires et les collèges, est l'association syndicale enseignante la plus importante au Québec. Elle négocie depuis près de neuf mois pour obtenir un contrat de travail qui remplacerait *« le décret tenant lieu de convention collective »*, promulgué par loi spéciale en 1972, et échu depuis juin 1975.

Les pourparlers ont achoppé sur presque tous les points jusqu'à ce jour : salaires, sécurité d'emploi et durée du travail. Les représentants syndicaux ont rompu les négociations le 3 avril, dès l'annonce du dépôt de la loi spéciale supprimant temporairement le droit de grève, pour *« sauver l'année scolaire »*, que le ministère de l'éducation croyait en péril. Les discussions n'ont pas repris depuis.

Le premier ministre du Québec se dit toujours prêt à reprendre les pourparlers, avec l'aide d'une commission de trois « observateurs » instituée par la loi. Mais il n'entend pas retirer les poursuites intentées, même si elles devaient ruiner complètement les associations syndicales concernées. *« Le respect de la loi,* devait-il déclarer à la presse, *n'est pas négociable »*.

La Centrale de l'enseignement du Québec se déclare également prête à reprendre le dialogue, mais elle exige notamment le dépôt rapide de contre-propositions nouvelles de la part du gouvernement.

LISE BISSONNETTE.

GS CX
Finition exportation.
Faible kilométrage.
Garantie usine.
Tous coloris disponibles.
Exposition permanente (8 h - 20 h) de 200 CITROEN de la 2 CV à la SM.
Assurance gratuite (48 h) à tout acheteur.
Toutes possibilités de crédit.
Demander Monsieur Lemaire.

3 bis rue Scheffer 75016 Paris 553.28.51

ALLIANCE EUROPÉENNE DE L'AIR
CHARTERS A.R.
KABUL 2.100F
BANGKOK 2.100F
BOMBAY 2.200F
DELHI 2.400F
4 rue de l'Echelle, Paris 1er
3 bis rue de Vaugirard, Paris 6e
Tél. 325.76.25 - 260.74.93

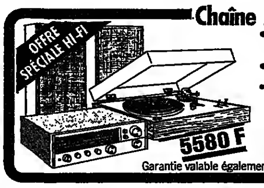

Chaîne Akai • Sansui • JB Lansing
• Ampli-tuner Sansui 551 - 2 x 20 watts RMS - Contrôle de tonalité - Loudness - Filtres - AM-FM stéréo.
• Platine Akai AP 003 - Cellule magnétique. Entraînement par courroie
• 2 enceintes JB Lansing Décade 26 - 35 W -
5580 F
TELEPARIS
24, rue des Petits-Champs, Paris 2e
206, rue de la Convention, Paris 15e
Garantie valable également dans nos succursales de Cannes, Nice et Nantes

Lire
LE MAGAZINE DES LIVRES
VIENT DE PARAITRE

10 EXTRAITS :

•LETTRE OUVERTE AUX HOMMES POLITIQUES	P. Viansson-Ponté	Albin-Michel
•CONSOMMATEUR DÉFENDS-TOI	L. Bihl	Denoël
•MADAME STEINHEIL ANGE OU DÉMON	R. Tavernier	Presses de la Cité
•DU BON USAGE DE LA RELIGION	J.-C. Barreau	Stock
•LE SOLEIL ET LES OMBRES	J.-P. Aumont	Laffont
•MÉDECIN D'H.L.M.	Dr. J.-L. Happert S. Grafteaux	J.-P. Delarge
•LE MAQUIS DU VERCORS	P. Dreyfus	Arthaud
•OUI PATRON...	P. Boegner	Julliard
•MOURIR ÉTONNÉ	G. Cesbron	Laffont
•CRITIQUES LITTÉRAIRES	J.-P. Sartre	Gallimard

2 INTERVIEWS : GOSCINNY/SIMONE SIGNORET

*

EN VENTE CHEZ
TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX

ROBERT LAFFONT
"Ce livre, c'est l'histoire d'un demi-siècle de luttes du Parti communiste français. C'est une histoire vivante, car elle se dessine dans la trame de l'histoire d'un homme qui a mis toute sa vie au service d'une noble cause, d'un fier combat".
GEORGES MARCHAIS
ETIENNE FAJON
Ma vie s'appelle liberté

A QUEL SAINT SE VOUER
POUR ALLER EN IRLANDE AU PRINTEMPS ?

St-Patrick:
emmenez votre voiture gratuitement.
Mettez-la sur le St-Patrick : si vous êtes quatre, elle voyagera gratuitement. Et si vous êtes deux ou trois, elle ne paiera que 1/2 tarif.
Le St-Patrick part du Havre vers Rosslare au moins 3 fois par semaine.

St-Patrick:
louez une voiture et voyagez pour 450F
Profitez du forfait St-Patrick : aller-retour en cabine + 6 jours en Irlande avec une voiture à kilométrage illimité, 450 F sur la base de 4 personnes*.
De toutes façons, le printemps est la meilleure saison pour l'Irlande. Il fait doux. Les jours sont longs. Les rhododendrons rosissent. Et le St-Patrick est le meilleur moyen d'y aller.

Le St PATRICK
Le car-ferry France Irlande

* 306 F jusqu'au 1er Mai.

Irish Continental Line - Transports et Voyages
8 rue Auber 75441 Paris Cedex 09 - Tél. 742.31.49
Nom
Adresse

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION AU LIBAN

La Syrie réduirait sa pression militaire

Un an, jour pour jour, après le début de la guerre civile, la journée du mardi 13 avril au Liban a été marquée par de nombreux accrochages, dans la montagne et dans la capitale où vingt-trois personnes ont été tuées et où, en outre, sept cadavres ont été découverts.

Le chef de la gauche libanaise, M. Kamal Joumblatt, a passé une partie de la journée de mardi dans la montagne. Il avait, la veille, lancé un appel à la Ligue arabe afin qu'elle mette fin à l'entrée des troupes syriennes au Liban. Aucune nouvelle progression de ces forces n'a été signalée mardi. Selon les milieux politiques de Beyrouth, les efforts déployés, aussi bien par des personnalités politiques libanaises que par des responsables palestiniens, auraient convaincu les dirigeants de Damas de réduire leur pression militaire.

Il semble que l'importance de la progression des forces syriennes ait été fortement exagérée. Le gros des formations régulières de Damas n'aurait pas, en effet, dépassé le poste-frontière de Masnaa. Les unités signalées dans d'autres régions, notamment au carrefour routier stratégique de Mdeirej à une trentaine de kilomètres à l'est de la capitale libanaise, ne seraient que des groupes de reconnaissance. On confirme, en revanche, que les troupes de la Saïka, venues de Syrie, ont levé le blocus de la ville chrétienne de Zahlé, dans la vallée de la Bekaa, et rouvert à la circulation les routes de ce secteur.

Le discours du président Assad dans lequel ce dernier affirmait que les forces syriennes étaient « *prêtes à faire mouvement vers le Liban pour y défendre tous les opprimés* » a été accueilli avec une vive satisfaction par les dirigeants chrétiens. Le président Soleiman Frangié — dont on attend toujours la démission — a qualifié de « *courageuse* » l'attitude du président Assad qu'il a félicité pour ses efforts « *visant à mettre un terme aux combats et à la destruction* ». M. Pierre Gemayel, chef des Phalangistes, a, de son côté, qualifié d'« *historique, franche et sincère* » la prise de position du chef de l'État syrien.

Pour sa part, M. Dean Brown, émissaire du président Ford, poursuit ses entretiens avec les dirigeants libanais. Mardi, pour la troisième fois depuis son arrivée au Liban, il a été reçu par le président Soleiman Frangié, à Zouk-Mikhael, à proximité de Jounieh, petite localité au nord de Beyrouth, au cœur du réduit chrétien.

● A DAMAS, M. Georges Gorse, émissaire du président Giscard d'Estaing, a eu, mardi en début d'après-midi, un entretien de plus d'une heure avec M. Abdel Halim Khaddam, vice-président du conseil syrien et ministre des affaires étrangères. A l'issue de la conversation, M. Gorse a déclaré qu'il avait procédé avec son interlocuteur à « *un large échange de vues* » et examiné « *les moyens de faciliter le retour à la paix* ».

● A WASHINGTON, le porte-parole du département de la défense a annoncé, mardi, que le porte-avions américain *Saratoga* avait rejoint le porte-hélicoptères *Guadalcanal* en Méditerranée orientale. Le *Saratoga* se trouvait, ces dernières semaines, au mouillage dans le port de Split, en Yougoslavie. Sa présence auprès du *Guadalcanal* porte à dix le nombre de navires américains dans cette partie de la Méditerranée. Le porte-parole a précisé que cette flotte n'avait toujours pas été mise en état d'alerte et que le Pentagone ne prévoyait toujours pas, dans l'immédiat, l'évacuation des ressortissants américains au Liban.

● A JERUSALEM, le chef du gouvernement, M. Itzhak Rabin, a affirmé, mardi, que son pays n'interviendrait pas au Liban, à moins que les forces syriennes ne menacent directement Israël.

(Dessin de PLANTU.)

POINT DE VUE

LE CÈDRE PARMI LES OLIVIERS

par GILBERT CESBRON

NOTRE destin sera-t-il donc, d'année en année, de répéter tout bas, ce qui est la prière des lâches, le nom de toutes ces communautés égorgées sous nos yeux sans que nous fassions un seul vrai geste pour les sauver : Biafra, Vietnam, Liban chrétien ?

« Une grande puissance comme la France... » m'écrit-on. La France, une grande puissance ? — Allons donc, si le miracle puis le mirage du général de Gaulle avaient réussi à le faire croire au monde, il nous faut en rabattre. Si nous étions vraiment une grande puissance, il suffirait que nous jetions dans l'un des plateaux notre force, notre caution, notre arbitrage, et la balance oscillerait. Mais pas d'une once, elle ne bouge pas d'une once ! Quoi d'étonnant ? Que sommes-nous devenus ? Oui, qu'est devenu le pays du grand rêve universel Liberté - Egalité - Fraternité ? — Un acheteur de pétrole et un marchand d'armes.

Je ne sais pas s'il est vrai, comme l'affirment les fabricants de slogans nationaux, industrie fort prospère, qu'« *en France nous avons des idées* ». Mais, de toute évidence, nous avons perdu une certaine idée de la Justice, et du Courage, et de la Solidarité — bref, une certaine idée de la France qui en valait bien une autre. La main y a passé tout entière, celle qui priait ; puis le bras, celui qui protégeait ; à présent, le cœur s'y broie. « Enrichissez-vous ! » C'est la maxime de l'Occident, c'est la nôtre : Enrichissez-vous, par tous les moyens !

Hormis les évêques, assemblée de sages que le pouvoir ménage pour des raisons électorales et de vieilles alliances clairement dénoncées cependant, hormis celle des évêques, quelle voix officielle s'est élevée dans ce pays pour protester contre le commerce des armes ? — « Ce n'est pas sérieux, leur répondit alors le chef du gouvernement, vous êtes des irresponsables : le commerce des armes est indispensable à leur fabrication, laquelle l'est à notre indépendance nationale... » Voilà prononcée la formule magique : indépendance nationale. Mais que signifie-t-elle au juste à l'époque du nucléaire, des armements atomiques stratégiques et des multinationales ? Est-ce vraiment par des défilés du 14 juillet qu'en peut la garantir ? — « Et puis, poursuivait Matignon, qui oserait mettre au chômage trois cent mille ouvriers ? » — Qui l'oserait ? Mais la Crise qui en met trois fois plus au chômage malgré les marchés mirifiques que nos commis-voyageurs ministériels vont en personne traiter au bout du monde avec, en contrepartie, en soulte ou en prime, encore et toujours des armements. Oui, la Crise, qui en met trois fois plus au « irresponsable et peu sérieux » de croire qu'elle n'était qu'un spectre qui va se dissiper à l'aube de la reprise.

Car elle est au cœur du monde, la Crise, comme elle est au cœur de chacun. Au cœur d'un monde où, depuis 1936, toutes les guerres sont des guerres de religion puisque, bien plus que des puissances, ce sont des idéologies qui s'y affrontent et que celles-ci ont remplacé les religions. D'un monde où, depuis 1945, toutes les guerres sont des guerres civiles, même plus « fratricides » puisque, par la grâce de ces idéologies, les hommes d'un même pays s'y détestent. La Crise est au cœur d'un monde où le contraste entre ceux qui sont trop riches et ceux qui sont trop pauvres, individus ou nations, est devenu insupportable ; où les exclus demeurent sans voix ; où le « niveau d'envie » s'élève toujours un peu plus que le niveau de vie. Au cœur d'un monde où la torture est institutionnalisée dans plus de soixante-dix pays ; d'un Occident, d'une France où la violence, le chantage et toutes les formes du terrorisme l'emportent, sous l'œil bienveillant des intellectuels ; où les problèmes ne se traitent plus qu'à coups de banderoles, de « manif », de « casse », de routes barrées, de gens séquestrés — procédés proprement enfantins jusqu'au moment où ils deviennent proprement tragiques.

**

Face à ce naufrage, qui n'est pas celui du capitalisme mais bien celui du matérialisme, qu'il soit libéral ou marxiste, comment ne pas comprendre que notre seule chance serait de changer de cap, de virer bord sur bord ? Et, au lieu de nous ruer docilement dans l'un des deux grands parcs à moutons, celui de gauche ou celui de droite, vers lesquels nous guident si complaisamment les dirigeants, l'opposition, les mass media et l'air du temps, de chercher en nous-mêmes une autre voie ? En nous-mêmes et chacun en soi, pour commencer. Nous asseoir en silence au lieu de défiler en braillant, réfléchir au lieu de toujours calculer. Une « reconversion », la vraie, la seule. « La révolution sera spirituelle ou ne sera pas. » Elle sera individuelle, personnelle, intérieure, coûteuse, où elle ne sera pas.

Combien de Français ont rougi de honte en apprenant que leur gouvernement songeait à vendre des armes à l'Egypte le jour-même où le Liban se mourait ? En entendant la radio leur parler d'abord du temps qu'il ferait ce dimanche et de l'encombrement des routes, avant de leur donner des nouvelles du Liban qui se meurt ? Mais rougir de honte, pleurer de compassion, souffrir de remords, qui le fait, qui le sait encore ?

Le jour où les Français comprendront que ce qui ne va pas, ce qui est en danger, ce n'est pas tant l'indice des prix ou celui du commerce extérieur que leur âme-même ! Et qu'aucun « Programme », de gauche ou de droite, ne pourra nous donner la justice si nous ne changeons pas de cœur, vous, moi, lui, tous ! Et qu'avant d'instaurer un « socialisme à visage humain », il faudrait d'abord retrouver, sous la crasse de l'argent, du confort, de l'égoïsme, de l'envie, ce qu'est qu'un visage humain — et alors le socialisme viendra de soi, le vrai ! Le jour où les Français refuseront de n'être plus guère que des spectateurs qu'on flatte, qu'on berne, qu'on sonde comme des malades, qu'on persuade qu'ils sont « opprimés » ou « réprimés », qu'on divise en « méchants » et en « gentils » comme dans les westerns ; quand ils accepteront cette évidence que leur fameux « malaise » est d'abord fait de peur, de regrets, de lâchetés, et qu'ils en sont responsables, chacun à son niveau et chacun pour sa part, qui n'est certes pas la même. Mais aussi qu'ils sont pareillement responsables, tous et chacun, de leur propre réveil, de leur salut, de la résurrection d'une France qu'on puisse enfin aimer, d'une France au visage humain, précisément : capable de donner à nouveau des exemples aux autres peuples, mais incapable de leur vendre des armes pour s'entretuer. Le jour où...

Mais quand et comment arriverait-il, ce jour, tant qu'on flagornera, innocentera, aveuglera ce peuple ? tant que l'élevage national sera celui des boucs émissaires ? tant que le pouvoir maniera alternativement l'anesthésie et l'apocalypse ? tant que le personnel politique et les mass media, à coups de grands discours ou de « *petites phrases* », entretiendront l'exaspération, l'envie, l'utopie paresseuse ?

Patience ! Encore quelques années et l'argent changera de mains, les banderoles changeront d'inscriptions, la revanche changera de camp. Les Français continueront de s'entre-craindre et de s'entre-détester. On continuera de brandir ces mots sacrés Liberté - Egalité - Fraternité, mais en refusant encore d'en payer le prix, en cherchant à en refiler l'ardoise au voisin. Et l'on vendra toujours des armes, croyez-moi ; à d'autres belligérants, voilà tout ! Ne me dites pas que c'est cela, la « révolution »...

Après tant d'autres qui demeurent notre remords et notre honte, l'agonie prophétique du Liban ne nous aura-t-elle rien enseigné ? Mais ouvre donc les yeux, vieux pays autrefois chrétien ! Il agonise, le Liban, ton ami, ton frère. Il agonise seul, dans l'angoisse et la sueur de sang, tandis que nous dormons. Regarde, regarde ce grand cèdre qui meurt dans le Jardin des oliviers !

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT
D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplôme exigé
Aucune limite d'âge
Demandez le nouveau guide gratuit numéro 895
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
4, rue des Petits-Champs 75080 PARIS - CEDEX 02

(Publicité)
Cette annonce concerne :
— Les Grands Magasins ;
— Les Centrales d'Achat ;
— Les Grandes Surfaces
— Les boutiques de prêt-à-porter et de vêtements exotiques.
LE PALAIS EXOTIQUE
ARTISANAT MAROCAIN
Un grand choix de dernière mode en Robes d'hôtesses,
Robes de plage et tuniques.
LE PALAIS EXOTIQUE
2, rue Chorras, 75009 PARIS
Situé entre Bouchara et le Printemps
Tél. : 280-00-27

A travers le monde

Algérie

● LE CARDINAL LEON-ETIENNE DUVAL, ARCHEVEQUE D'ALGER, a visité lundi 12 avril, en compagnie du président de l'Eglise protestante d'Algérie et des évêques d'Oran et de Laghouat, les camps où sont installés, dans la région de Tindouf, dans le Sud-Ouest algérien, près de cinquante mille réfugiés sahraouis. L'archevêque d'Alger a rencontré notamment, au cours de cette visite, le secrétaire général du Front Polisario, M. Sayed El Ouali.

États-Unis

● PATRICIA HEARST A ETE HOSPITALISEE ET OPEREE mardi soir 13 avril pour une affection pulmonaire, a annonce son avocat, Mᵉ Albert Johnson. Son état après l'intervention est satisfaisant. En raison de cette opération, la comparution de Patricia Hearst devant un tribunal de Los Angeles, qui devait l'inculper le 14 avril d'enlèvement et de coups et blessures, a été reportée à une date ultérieure. — (U.P.I.)

Rhodésie

● DOUZE RHODESIENS sont arrivés mardi 13 avril à Bulawayo (Rhodésie) après avoir été libérés par le Mozambique. Neuf membres de ce groupe faisaient partie des dix-huit employés de chemin de fer placés en résidence surveillée, le 3 mars dernier, après la fermeture de la frontière entre la Rhodésie et le Mozambique. — (Reuter.)

Vietnam du Nord

● LE VIETNAM DU NORD A REPONDU PAR UNE NOTE AU MESSAGE ADRESSE PAR LES ETATS-UNIS à Hanoï le mois dernier, et qui proposait l'ouverture de discussions sur certains problèmes, dont celui des Américains disparus en Indochine. Selon le département d'Etat, la note, considérée comme « froide », ne ferme pas la porte à de futures discussions. — (A.F.P.)

CORRESPONDANCE

La mort du père de Jerphanion

M. Jean Chami, directeur du quotidien libanais Lissan-Ul-Hal *nous adresse son témoignage sur le Père jésuite Alban de Jerphanion, dont il fut l'élève puis l'ami. Orientaliste connu, âgé de soixante-quinze ans, le Père de Jerphanion a été tué par des miliciens, que les jésuites croient palestiniens, le 14 mars* (le Monde *du 16 mars* :

Le dimanche 14 mars, vers midi, le Père Alban de Jerphanion, s.j., était abattu à un barrage dressé par des éléments armés à Chiah, dans la banlieue de Beyrouth, alors qu'il conduisait à l'aéroport un autre Père de la Compagnie de Jésus, malade et impotent.

Jamais action criminelle, dans cette affreuse guerre civile libanaise, n'aura été plus gratuite ni plus affligeante. Est-ce là la récompense de cinquante ans d'une vie passée au service de la jeunesse du Liban, chrétienne et musulmane ?

Les réalisations spectaculaires du Père de Jerphanion, tout le monde, ici, les connaît. Il n'y a qu'à rappeler, à cet égard, l'une d'elles : l'Ecole supérieure d'ingénieurs de Beyrouth. L'ESIB est, sans conteste, l'institution la plus moderne et la mieux équipée dans cette partie du monde ; sa construction tient du prodige puisqu'il devrait s'agir normalement d'une entreprise au niveau des Etats, et non d'un seul homme.

C'est pourtant sur l'action silencieuse du Père de Jerphanion au service de tous que je me permettrai d'insister. En effet, les responsabilités les plus grisantes auxquelles son dynamisme et son efficacité l'ont porté au sein de l'université Saint-Joseph ne lui ont jamais fait perdre de vue qu'il était prêtre avant tout. Prêtre au service d'une modeste troupe de scouts ou de guides ; prêtre au service de ce dispensaire monté par la Mère Simone de Laplanche dans l'une des banlieues les plus miséreuses de Beyrouth ; prêtre sollicité à longuer de journée par des jeunes et de moins jeunes de tous les milieux et de toutes les confessions religieuses, en raison de son étonnante ouverture d'esprit et malgré un tempérament d'apparence bourru. Devrais-je révéler aussi que nombre d'étudiants n'ont pu poursuivre leurs études à l'université Saint-Joseph que grâce à des bourses fournies par l'intermédiaire du Père de Jerphanion ?

Les exemples de générosité du Père de Jerphanion pourraient être multipliés à l'infini ; mais mon propos n'est pas de faire, ici, un panégyrique. Il fallait uniquement rendre témoignage.

Donner, encore donner, en silence, simplement parce qu'on est chrétien et sans jamais rien demander en retour, pas même un mot de reconnaissance, tel était peut-être le trait le plus attachant d'un homme dont le type devient de plus en plus rare.

N'est-on pas, alors, en droit de s'interroger : pourquoi l'inqualifiable meurtre du Père Alban de Jerphanion ?

PROCHE-ORIENT

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES EN CISJORDANIE

Le gouvernement israélien ne modifiera pas sa politique

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Les élections en Cisjordanie se sont déroulées conformément au code jordanien et à la philosophie israélienne, selon laquelle une consultation populaire démocratique doit être à l'abri de toute pression et de toute intervention extérieure. »* Ce commentaire de M. Shimon Peres, ministre de la défense chargé de l'administration des territoires occupés, n'a été contesté par personne en Israël.

M. Peres a ajouté que le résultat du scrutin n'avait pas provoqué de surprise et qu'il serait pour le moins exagéré de croire que les municipalités cisjordaniennes soient désormais *« dans la poche de M. Arafat, de M. Habbache ou de M. Hawatmeh »*.

Les réactions suscitées par les élections dans les milieux politiques israéliens reflètent les options des diverses tendances. Pour l'extrême gauche, la victoire des nationalistes et de la gauche est la preuve de l'échec de la politique des dirigeants israéliens qui ne veulent pas renoncer à l'occupation de la Cisjordanie. L'extrême droite en donne évidemment une interprétation diamétralement opposée : Israël a eu tort de ne pas annexer la Cisjordanie comme l'avait fait la Transjordanie en 1950.

Entre ces deux opinions extrêmes, les avis sont plus nuancés. Le secrétaire général du parti national religieux, qui est membre de la coalition gouvernementale, estime que ces élections étaient inopportunes. Les ministres qui ont commenté la consultation du 12 avril, M. Shimon Peres et M. Haïm Tsadok, ministre de la justice, ont déclaré tout deux qu'elle a été *« une victoire de la démocratie »* et qu'Israël pouvait *« être fier d'avoir permis une telle manifestation de démocratie »*. Pour M. Ben Aharon, ancien secrétaire général des syndicats, *« les Cisjordaniens seront un jour reconnaissants à Israël de leur avoir permis d'assurer, dans de si bonnes conditions, la transition entre la génération des notables et celle des jeunes cadres »*.

Il est certain que le gouvernement israélien n'apportera aucune modification à sa politique en Cisjordanie. Elle continuera à avoir des communications ouvertes tant avec la Jordanie, donc avec le reste du monde arabe, qu'avec Israël. Cette liberté de communication est vitale pour la rive ouest du Jourdain, et son maintien constituera, sans aucun doute, l'une des premières préoccupations des nouveaux élus, qui devront très rapidement décider de la nature des rapports qu'ils désirent avoir avec les autorités d'Amman et celles de Jérusalem. Si les nouveaux dirigeants choisissent — comme il y a lieu de le penser — de composer avec des interlocuteurs détestés mais inévitables, il n'est pas inconcevable que le dialogue débouche un jour sur le domaine plus large d'un règlement politique.

D'un point de vue israélien, les hommes que la population cisjordanienne a mis à sa tête sont munis d'un mandat dont peu de dirigeants palestiniens de l'extérieur peuvent se prévaloir. C'est une chance qui s'offre à eux, nous confiait un parlementaire chevronné, de faire sortir le problème palestinien du cycle de la violence et de la répression et de faire aux Israéliens des suggestions politiques utiles.

ANDRÉ SCEMAMA.

L'O.L.P. SE FÉLICITE DE LA VICTOIRE DES NATIONALISTES DE GAUCHE

Les élections municipales en Cisjordanie ont montré *« l'attachement de la population à l'organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) et à la révolution palestinienne »*, a déclaré, mardi 13 avril, M. Yasser Abed Rabbo, membre du comité exécutif de l'O.L.P. et chef du département de l'information de l'Organisation.

M. Abed Rabbo a souligné que les résultats de ces élections marquent la fin *« des projets d'administration autonome dans les territoires occupés »*.

« Les pressions exercées par les autorités d'occupation sionistes, et les pots-de-vin distribués par le régime jordanien n'ont pu étouffer l'attachement réel de la grande majorité de la population à l'O.L.P. et à la révolution palestinienne », a-t-il ajouté.

L'un des éléments saillants de cette consultation aura été l'émergence spectaculaire des communistes, proches du P.C. israélien Rakah. Le succès des nationalistes et des sympathisants de l'O.L.P. était attendu, celui des communistes a surpris par son ampleur.

CORRESPONDANCE

Une mise au point de l'Organisation de libération de la Palestine

M. Ezzedine Kalak, directeur du bureau d'information et de liaison de l'O.L.P. à Paris, nous a adressé le texte suivant :

Dans l'article publié dans *le Monde* du 23 mars et intitulé « Les Palestiniens et la résistance intérieure », M. Duverger développe l'idée que l'O.L.P. a délibérément choisi la carte de la résistance extérieure, allant pour cela jusqu'à encourager l'exode des Palestiniens hors des territoires occupés. Il s'efforce d'expliquer ce choix par la volonté de mobiliser le monde arabe alentour plutôt que le peuple palestinien lui-même, et il laisse entendre qu'un tel calcul constitue une grave erreur, car le mythe de l'arabisme résiste mal à l'égoïsme des divers Etats arabes.

Il y a là de la part de M. Duverger une affirmation qui nous étonne. L'O.L.P. n'a jamais encouragé l'exode des Palestiniens hors des territoires occupés en 1967. Elle a même tout fait pour encourager les Palestiniens à résister aux pressions de l'occupant et à rester enracinés dans le sol de leur patrie. C'est par contre Israël qui s'est efforcé, par une politique systématique, de chasser de chez eux le plus grand nombre possible de Palestiniens par la confiscation ou l'expropriation de leurs terres, par l'éloignement et l'expulsion de personnes, par des mesures répressives allant du dynamitage des maisons jusqu'à la torture. M. Duverger a parfaitement raison de déplorer cet exode. Il s'est simplement trompé en désignant devant l'Histoire ceux qui en portent la responsabilité.

En dépit de toutes les épreuves traversées, notre objectif fondamental est cependant resté celui de la mobilisation intérieure. C'est pourquoi l'exceptionnel déploiement des mouvements de révolte populaires qui s'est affirmé au cours de ces dernières semaines ne nous apparaît pas comme l'effet d'un heureux hasard mais comme le couronnement de tous les efforts entrepris depuis des années pour mobiliser et unir notre peuple sous l'occupation.

Quant à l'égoïsme de certains Etats arabes, je voudrais rassurer M. Duverger : après le sanglant septembre jordanien avec le harcèlement constant dont nos forces sont l'objet au Liban sous les pressions conjuguées de plusieurs autres forces arabes, notre vigilance à cet égard n'a même pas l'occasion de s'assoupir. Nous garderons, quoi qu'il nous en coûte, notre sort entre nos propres mains.

L'exécution d'un ressortissant néerlandais en Irak

A la suite de l'exécution en Irak d'un ressortissant néerlandais accusé d' « espionnage au profit d'Israël » (le Monde du *18 mars 1976*), *M. Patrice Riemens nous écrit d'Amsterdam* :

Le meurtre légal que les autorités irakiennes ont cru devoir commettre sur la personne du Hollandais Lex Aronson a profondément choqué notre peuple. Au moment où l'opinion publique sort lentement d'un engagement quasi inconditionnel en faveur de l'Etat sioniste, cet acte gratuit de barbarie gouvernementale dessert particulièrement la cause arabe.

Qu'est-ce qui a poussé les autorités irakiennes à cet acharnement dans l'horreur (1), à ce mépris total et avoué de la personne humaine et des usages diplomatiques, à cette vindicte contre un pauvre hère que la naïveté avec laquelle il s'était mis dans le pétrin disqualifie d'emblée comme espion, professionnel ou amateur ? On peut se demander si la vie d'Aronson eût été sauve s'il avait été américain, français, voire... réellement israélien ; encore un mauvais calcul du gouvernement irakien : la Hollande n'est pas une grande puissance, mais à l'heure de l'unification européenne, sa voix au Conseil compte, et ce n'est pas après cet « incident » qu'elle cessera de freiner le rapprochement euro-arabe. Le *Volkskrant*, un des rares journaux objectifs dans son information sur le Proche-Orient, craint, dans son éditorial *« un meurtre... au lourd relent d'antisémitisme »*. On a peur de ne pouvoir infirmer ce sentiment. Au moment où l'Irak rouvre ses frontières à ses citoyens israélites émigrés, une attitude moins cassante de son gouvernement aurait ménagé sa crédibilité extérieure, elle en a pourtant besoin, même si c'est à tort. Mais il a préféré se montrer sous un jour que d'autres pays arabes et les spécialistes lui connaissaient déjà : lourd, fruste, simpliste et cruel. L'opinion publique, elle, ne s'encombre guère de ces différences : la faute rejaillit sur le monde arabe tout entier.

Cette affaire pénible compromet temporairement, mais gravement, les efforts de ceux qui, dans ce pays, contre un courant très fort, ont lentement réussi à présenter et à défendre les thèses arabes, pour chaque jour davantage en faire admettre la légitimité. C'est le gouvernement irakien qui en porte la responsabilité, mais c'est la nation arabe tout entière, et surtout sa partie la plus vulnérable, la nation palestinienne, qui va en supporter les conséquences. Quelle bêtise !

(1) Pour des raisons humanitaires (sic), le gouvernement irakien a tenu à prévenir la famille de Lex Aronson... trois mois après son exécution, par le secrétaire de l'ambassade, par téléphone.

Egypte

Malgré l'annulation du traité avec Moscou

La coopération civile se poursuit normalement avec l'U.R.S.S.

La commission des relations internationales de la Chambre des représentants a décidé, mardi 13 avril, de rejeter sept projets de résolution condamnant la vente de six avions militaires de transport C-130 à l'Egypte. Le dernier obstacle à la vente des appareils est ainsi levé. D'autre part, selon l'agence américaine UPI, Washington envisage d'entrainer une vingtaine de pilotes égyptiens aux Etats-Unis au cours de l'année.

En Egypte, vingt membres d'une « organisation communiste » ont été arrêtés à Alexandrie, selon le quotidien cairote « Al Akhbar », sous l'accusation d'avoir provoqué des troubles.

De notre correspondant

Le Caire. — Chaque soir, les spectateurs du théâtre Sayed-Darwiche, au Caire, peuvent voir dans leur programme que le maître du ballet classique égyptien, qui présente une version honorable du *Lac des cygnes* et de *Shéhérazade*, est un Soviétique. Le spectacle offre l'un des aspects de la poursuite de la coopération technique égypto-soviétique dans le seul secteur, avec les échanges commerciaux, qui n'ait pas encore pâti de la détérioration des relations entre le Caire et Moscou.

On rencontre toujours des Soviétiques dans presque tous les secteurs qu'ils ont contribué à mettre en valeur : la cité industrielle d'Hélouan, près du Caire, où ils participent à l'extension de l'aciérie et où ils ont ouvert dernièrement un institut de formation des métallurgistes ; Nag-Hamadi, où, depuis l'an passé, trois cents techniciens russes sont employés auprès de dix mille Egyptiens dans le complexe d'aluminium ; les installations du haut barrage d'Assouan ; Suez, où ils remettent en état une centrale électrique ; dans les campagnes, où ils étendent le réseau d'électricité ; enfin l'armée, où, quoique en nombre très réduit depuis 1972, ils n'ont jamais cessé d'être présents.

« *Et pour cause*, ajoutent à ce propos certains Soviétiques, *puisque, contrairement aux affirmations égyptiennes, nous avons tenu nos engagements et livré encore soixante-quinze avions l'an passé à l'Egypte, ainsi que toutes les pièces détachées que nous avions promises. Quant à nos engagements civils, pour le moment nous y sommes tout aussi fidèles. Actuellement nous les remplissons tout en observant l'attitude du Caire à l'égard de nos techniciens.* »

L'annonce par la presse cairote de l'expulsion de cinq cadres russes d'Hélouan qui auraient refusé de travailler depuis l'annulation du traité égypto-soviétique le mois dernier n'a toujours suscité pour l'instant aucun commentaire de l'ambassade soviétique au Caire.

Les coopérants russes civils et militaires seraient, selon les sources, de mille à trois mille. Les Soviétiques, pour leur part, parlent de *« plusieurs milliers de techniciens russes »*. La France, qui vient au second rang pour le nombre de coopérants présents en Egypte, n'en a guère plus de deux cents.

Les Russes du Caire sont amers, non seulement en raison de la politique suivie à l'égard de leur pays par le président Sadate, mais encore parce que, dans l'ensemble, l'opinion publique égyptienne n'a pas manifesté son hostilité à la récente abrogation du traité égypto-soviétique de coopération (seuls deux députés marxistes, et le dirigeant, également marxiste, M. Khaled Mohieddine, de la tribune de gauche au sein du parti unique, ont critiqué cette décision). Pourtant les Soviétiques ne désespèrent pas de parvenir à un arrêt de l'escalade vers la rupture totale entre les deux capitales.

Leurs espoirs s'appuient sur plusieurs arguments : absence d'intérêts nationaux contradictoires entre l'Egypte et l'Union soviétique, existence de cent mille Egyptiens formés par des Russes et de cent cinquante projets réalisés ici par la coopération égypto-soviétique. Le succès du pavillon de l'U.R.S.S. à la foire du Caire et l'annonce de la prochaine visite à Moscou du ministre égyptien du commerce paraissent également avoir atténué le pessimisme des milieux soviétiques du Caire.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

ALLIANCE EUROPEENNE DE L'AIR
CHARTERS A.R.
NEW YORK 1.190F
MONTREAL 1.350F
LOS ANGELES 1.900F
SAN FRANCISCO 2.150F
4 rue de l'Echelle, Paris 1er
3 bis rue de Vaugirard, Paris 6e
Tél. : 325.76.25 - 260.74.93

le numéro d'avril du
Sauvage
vient de paraître
SPECIAL
LA CONDITION MASCULINE
Pour la première fois, des hommes célèbres racontent leur difficulté d'être "homme" :
CE NUMERO DU SAUVAGE EST EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
BULLETIN D'ABONNEMENT à recopier et à envoyer, accompagné de votre règlement à : Le SAUVAGE 12, rue du Mail, PARIS 75002
Je désire m'abonner au SAUVAGE et recevoir les 4 prochains dossiers trimestriels et les 8 guides mensuels pour 54 F seulement au lieu de 104 F.
Nom ____ Prénom ____
N° ____ Rue ____
Code Postal ____ Ville ____
Ci-joint mon règlement par (cochez la case de votre choix)
☐ chèque bancaire ☐ mandat-lettre ☐ chèque postal 3 volets
exclusivement libellé à l'ordre de S.A. L'OBS. ccp 31 43 54 paris
rc seine 71 b 656

AU DEPART DE ROISSY →
ETATS-UNIS : 1750 F.
CANADA : 1700 F.
Des prix charter sur vols réguliers Air France.
Jusqu'à 50 % d'économie.
Ce sont les nouveaux tarifs Apex* de printemps aller-retour sur vols réguliers 707 et 747. Voici quelques exemples de prix pour les Etats-Unis : Boston 1750 F, New York 1775 F, Washington 1955 F, Chicago 2050 F ; ou bien pour le Canada : Montréal 1700 F. Léger supplément pour les traversées effectuées du 1er Juillet au 30 Septembre et légère majoration (77 F par sens) pour les vols du week-end.
Les avantages.
Vous partez à la date de votre choix. Vous voyagez sur vols réguliers.
Vous bénéficiez ainsi du service complet Air France. Si vous voulez avancer la date de votre retour, vous pouvez reporter la valeur de votre billet sur un tarif régulier, ce qui est impossible avec une compagnie charter.
Les conditions.
Les tarifs Apex sont valables pour des séjours de 22 à 45 jours.
Pour en bénéficier, vous devez acheter votre billet deux mois avant la date du départ.
En cas d'annulation, il vous sera retenu environ 10 % (maximum) du prix du voyage.
Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre Agent de voyages agréé ou à Air France (tél. 535.61.61).
AIR FRANCE
Sentir le monde plus proche.
* Ces tarifs sont publiés sous réserve d'homologation gouvernementale.

nouvelles frontières
propose de nombreuses formules de voyages

DECOUVERTE INDIVIDUELLE
PARIS/ ATHENES ar 580 f
PARIS/ NAIROBI ar 1700 f
BRUXELLES/ LOS ANGELES ar 2050 f
LUXEMBOURG/ DELHI ar 2060 f

CIRCUITS AVENTURE
du 02/7 au 23/7 - du 02/8 au 23/8
du 06/7 au 27/7 - du 05/8 au 26/8
du 18/7 au 08/8 - du 07/8 au 28/8
découverte de L'ISLANDE
« à travers laves et glaces »
2650 f
tout compris avec transport Paris/Reykjavik A-R en jet

NOUVELLES FRONTIERES
66 boulevard Saint-Michel
75006 PARIS
Tél. 325.57.51 et 633.28.91
Nom ....
Adresse ....
Je désire recevoir la documentation sur ....
Lic. 793 A

MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBLES
SIMMONS
présente toutes ses literies chez
CAPELOU
DISTRIBUTEUR
LIVRAISON TRES RAPIDE
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
Seule adresse de vente :
37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
PARIS XI° • Métro Parmentier
Tél. 357.46.35

(Publicité)
LIQUIDATION
d'un lot de tapis marocains au prix du Maroc
PURE LAINE - NOUÉS MAIN
GROS - DEMI-GROS - DÉTAIL
Exposition
du 1er au 17 avril 1976
AU PALAIS EXOTIQUE
ARTISANAT MAROCAIN
2, r. Charras, 75009 Paris
Tél. : 280-00-27
Métro : HAVRE-CAUMARTIN
(situé entre Bouchara et le Printemps)

Quelle ligne prendre ?
Où est l'arrêt ?
Comment changer ?
guide Paris bus
le bus sans rébus
chez votre marchand de journaux 10 F

POLITIQUE

LA RÉFORME DE L'URBANISME A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le libre accès au littoral est inscrit dans le projet de loi

On connaissait l'amendement rédactionnel, l'amendement de coordination, l'amendement de synthèse. Mardi soir, à l'Assemblée nationale, on a découvert l'amendement de zizanie capable de semer, dans le camp adverse, une certaine confusion.

M. Dudebout (P.S.) ayant proposé d'inscrire dans la loi sur l'urbanisme le libre accès au littoral, l'orchestre majoritaire laissa échapper quelques fausses notes sur ce que M. Galley, ministre de l'équipement, qualifia de « question très controversée ».

En refusant une proposition « qui aboutirait à spolier la propriété privée », M. Rolland (U.D.R.) déclara : « Ne mettons pas le doigt dans l'engrenage, sinon tout le monde aura bientôt le droit de passer chez tout le monde. » Propos aussitôt relevés par M. Claudius-Petit (réf.), qui tint à préciser que « M. Rolland parlait en son nom propre, non en celui des députés de la majorité ». Présent, M. Chirac aurait diagnostiqué une certaine cacophonie... L'amendement socialiste n'en fut pas moins voté, avec l'appui de quelques députés réformateurs.

A noter que l'on vit également, mardi soir, les députés communistes refuser de voter un amendement des socialistes ; les premiers faisant passer le souci de ne pas léser les propriétaires avant le désir, exprimé par les seconds, de ne pas accroître les difficultés financières des collectivités locales.

PATRICK FRANCÈS.

Dans la suite de l'examen des articles du projet de loi portant réforme de l'urbanisme, les députés reprennent mardi 13 avril l'examen de l'article 15 relatif aux secteurs sauvegardés (*le Monde* du 10 avril).

Le gouvernement ayant proposé un texte de synthèse, MM. DEBRÉ (U.D.R., la Réunion), FRÉDÉRIC-DUPONT (R.I., Paris) et MESMIN (réf., Paris) retirent leurs amendements de suppression, estimant la nouvelle rédaction « *satisfaisante* ».

Ce texte, adopté par l'Assemblée, prévoit notamment que les plans de sauvegarde ne pourront être « révisés » qu'en suivant la procédure de leur élaboration ; les modifications mineures devront faire l'objet d'un arrêté interministériel, après avis de la commission nationale des secteurs sauvegardés.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de M. FRÉDÉRIC-DUPONT qui fixe à trois ans le délai prévu pour l'élaboration du plan de sauvegarde.

En ce qui concerne le régime applicable après la délimitation du secteur sauvegardé, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui substitue à la notion d'« *interdiction provisoire* » des travaux celle de « *sursis à statuer* ».

Au cours de la discussion, M. GALLEY précise que les décrets d'application interviendront dans les six mois suivant la publication de la loi au *Journal officiel*.

L'Assemblée aborde ensuite le troisième chapitre (articles 18 à 25) du texte qui contient des dispositions renforçant la protection de la nature. Elle repousse notamment un amendement de M. ICART, qui obligeait les constructeurs, lorsqu'ils coupent des arbres, à en replanter le double. M. Galley l'avait trouvé « *sympathique* » mais difficilement réalisable.

A l'article 19, qui aménage l'exercice du droit de préemption dans les périmètres sensibles, elle adopte un amendement de M. FANTON (U.D.R., Paris) prévoyant la consultation des conseils municipaux des communes intéressées avant la délimitation du périmètre sensible. Elle fait de même avec un amendement du gouvernement qui précise que la commune riveraine de lacs ou plans d'eau ne pourra exercer le droit de préemption à la place du département que si le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres n'est pas compétent territorialement pour le faire.

Elle adopte également un amendement de M. Fanton qui prévoit la possibilité pour le propriétaire dont le bien a été préempté dans un périmètre sensible, de demander sa rétrocession s'il n'a pas été utilisé comme espace vert dans un délai de dix ans.

A l'article 20 qui institue une taxe départementale d'espaces verts, elle adopte un amendement du rapporteur permettant au département de passer des contrats avec des particuliers, afin d'ouvrir au public des zones agricoles ou forestières, et d'en favoriser l'entretien. Par 278 voix contre 190, l'Assemblée rejette un amendement de MM. MASSON (R.I.), BARBET et CANACOS (P.C.) qui exonérait de la taxe les habitations familiales bénéficiant de prêts du secteur H.L.M. L'Assemblée repousse finalement l'article 20, l'opposition ayant émis un vote négatif.

A l'article 21, qui donne aux préfets la possibilité, sur simple consultation du conseil municipal, de placer les zones vertes sous le régime des espaces boisés classés et d'interdire de construire ou d'exécuter certains travaux en attendant l'élaboration du plan d'occupation des sols, l'Assemblée repousse, par 265 voix contre 195, un amendement du rapporteur qui prévoyait l'avis conforme du conseil municipal. Sur l'initiative de M. CLAUDIUS-PETIT, elle étend les mesures de protection à la surveillance des démolitions.

De son côté, le gouvernement fait préciser que les interdictions prononcées dans le périmètre sensible ne concerneront pas les travaux visant à améliorer les exploitations agricoles et que les mesures prises dans un tel secteur cessent d'être applicables dès la création d'un plan d'occupation des sols ou d'une zone de protection du paysage.

A l'article 22 qui accélère la délimitation des périmètres sensibles, l'Assemblée décide que le préfet pourra y procéder à titre provisoire si le conseil général ne l'a pas fait dans le délai d'un an.

A l'article 25 qui prévoit l'institution de zones de protection des paysages, l'Assemblée adopte, contre l'avis du gouvernement, une nouvelle rédaction de M. BRIANE (Réf., Aveyron), qui fixe les conditions de création de « *zones de protection de l'espace rural, des activités agricoles et des paysages* » et en précise les modalités d'application. M. GALLEY devait annoncer dans la soirée que le gouvernement demanderait une seconde délibération.

L'Assemblée aborde le chapitre 4 (articles 26 à 38) relatif aux sanctions et servitudes.

A l'article 27 elle précise, à l'initiative de M. FANTON, que toute personne chargée par une collectivité publique d'effectuer les études nécessaires à la préparation des documents d'urbanisme est tenue au secret professionnel.

A l'article 29 relatif aux servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol (ces dernières devront être mentionnées en annexe au POS), M. Fanton propose une nouvelle rédaction, acceptée par l'Assemblée, puis relève que le système proposé ne s'appliquera que dans les communes ayant un POS. Il plaide donc en faveur de la création d'un livre foncier recensant, pour toutes les communes, les droits réels.

M. CLAUDIUS-PETIT (réf.) : ne plus vendre les immeubles publics

En séance de nuit, les rapporteurs estiment inopportun, à l'article 32, de porter de deux à trois ans le délai pendant lequel l'administration peut exercer le droit de visite après l'achèvement des travaux afin de constater d'éventuelles infractions. L'Assemblée décide finalement de conserver le délai actuel.

A la demande du rapporteur, l'examen de l'article 34 (possibilité pour les tiers de se porter partie civile en cas d'infraction à la législation sur l'urbanisme) est reporté.

Un amendement socialiste instituant une servitude de passage public sur les parcelles situées sur le littoral (un décret en Conseil d'Etat en fixant les modalités), est jugé imprécis par le rapporteur, qui souhaite toutefois connaître la position du gouvernement.

M. GALLEY précise que cette question, « *extrêmement controversée* », est étudiée actuellement par son ministère et qu'elle viendra prochainement devant le Parlement. M. CANACOS (P.C., Val-d'Oise) estime « *anormal que les nantis puissent s'approprier le bord de mer* ». M. GALLEY déclare être en mesure de présenter des textes devant le Sénat dans moins d'un mois.

Pour M. ROLLAND (U.D.R., Allier), voter l'amendement socialiste « *reviendrait à spolier la propriété privée* ». « *Je ne suis pas pressé de voir le gouvernement déposer un projet de loi à ce sujet* », ajoute-t-il. M. DUBEDOUT estime que cette intervention « *clarifie politiquement le débat* ». Pour M. CLAUDIUS-PETIT (réf., Paris), M. Rolland parle en son nom et non pour la majorité. « *Vous faites erreur, Claudius* », s'exclame alors M. ROLLAND.

L'amendement socialiste est finalement adopté par l'Assemblée, quelques députés réformateurs ayant joint leurs voix à celles de l'opposition.

Au chapitre V (articles 39 à 44), qui regroupe les dispositions relatives aux zones d'aménagement, aux zones d'intervention foncière et aux réserves foncières, l'Assemblée adopte, contre l'avis du gouvernement, un amendement de M. Claudius-Petit précisant que les offices publics d'aménagement et de construction et les offices publics d'H.L.M. à compétence étendue pourront bénéficier du droit de préemption dans les zones d'aménagement différé (ZAD).

L'article 41 étend aux établissements publics d'aménagement la possibilité de recourir à la procédure d'expropriation pour la constitution de réserves foncières. M. GALLEY accepte d'étendre cette possibilité aux syndicats mixtes mais s'oppose à un amendement socialiste qui l'étend aux offices publics d'aménagement et de construction et aux offices H.L.M. à compétence étendue. Au scrutin public demandé par le gouvernement, l'amendement socialiste est repoussé par 290 voix contre 188. L'Assemblée ajoute toutefois à la liste du projet les syndicats mixtes.

Sur l'initiative du gouvernement, l'Assemblée accroît ensuite les garanties offertes aux agriculteurs auxquels est concédé l'usage de terres acquises par une collectivité pour constituer une réserve foncière ; le délai de préavis est porté de un an à dix-huit mois.

Sur proposition de M. CLAUDIUS-PETIT, l'Assemblée décide, contre l'avis du gouvernement, que tous les immeubles appartenant à l'État et aux collectivités locales ne pourront plus faire l'objet de cessions en pleine propriété, mais seulement de concessions temporaires d'une durée maximale de soixante-dix ans.

A propos de l'article 43, qui donne aux propriétaires de terrains situés dans une zone d'aménagement concerté (ZAC) la possibilité d'obliger l'aménageur à acheter leur propriété dans un délai de deux ans après la création de la ZAC, M. DUBEDOUT propose de supprimer cette disposition qui entraînera, dit-il, des difficultés financières pour les collectivités locales. Il n'est pas suivi par les communistes, et son amendement est repoussé. L'article 43 est adopté. La séance est levée à minuit.

● *M. Albert Voilquin*, ancien président de la commission de la défense nationale, député des Vosges, a été désigné par le groupe républicain indépendant au poste de questeur de l'Assemblée nationale. Il y remplacera M. Michel Jacquet, député R.I. de la Loire, décédé la semaine dernière. Les deux autres questeurs sont MM. Roger Corrèze (U.D.R.) et Raoul Bayou (P.S.)

● *M. Giscard d'Estaing* a reçu lundi 12 avril M. Pierre Loygue, président-directeur général des Chantiers de l'Atlantique.

A LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

M. Jacques Chirac : que l'opposition censure le gouvernement !

M. Jacques Chirac a participé mardi 13 avril à la conférence des présidents de l'Assemblée nationale qui fixe l'ordre du jour de cette dernière. En réponse à la demande d'organisation d'un débat de politique générale présentée par le groupe réformateur et par les groupes de l'opposition, le premier ministre a indiqué que, « *à un tel débat fait dans l'improvisation et dans la polémique, il avait préféré l'organisation de six débats, qui seront consacrés successivement à l'agriculture, aux affaires étrangères, à la réforme de l'entreprise, à la défense, à la Sécurité sociale et au VIIe Plan* ». Il a rappelé que tous ces débats seraient ouverts par une déclaration du gouvernement et que ceux consacrés à la réforme de l'entreprise et au VIIe Plan se termineraient par un vote.

A M. Ballanger, président du groupe communiste, qui demandait un débat de politique générale, M. Chirac a répondu qu'il ne « *devait pas être déçu, puisqu'il lui avait répondu six fois « oui »* ».

En réponse à M. André Boulloche, socialiste, le premier ministre a déclaré que « *le gouvernement n'avait pas à s'assurer de la solidité de sa majorité parlementaire après le résultat des élections cantonales, mais que l'opposition pouvait toujours prendre l'initiative du dépôt d'une motion de censure contre la politique du gouvernement* ».

L'ordre du jour

L'ordre du jour des séances a été établi comme suit :

— *Mercredi 14 avril* : questions au gouvernement et réforme de l'urbanisme ;

— *Jeudi 15* : jardin familiaux et établissements dangereux ;

— *Mardi 20* : région Ile-de-France (deuxième lecture), modalités de l'élection présidentielle et modification de l'article 7 de la Constitution ;

— *Mercredi 21* : questions au gouvernement, suite de l'ordre du jour et pollution marine ;

— *Jeudi 22* : suite de la discussion et texte sur la protection de la nature ;

— *Vendredi 23* : questions orales sans débat et projet relatif à la transmission des créances.

UNE MISE AU POINT DE M. OSÈTE MAIRE ADJOINT DE TOULOUSE

Le Monde du 17 mars 1976 avait publié un tract distribué pendant la campagne pour les élections cantonales à Toulouse et signé de M. Antoine Osète, maire adjoint, qui se présentait comme conseiller général U.D.R. Ce tract dénonçait notamment l'insécurité qui régnait dans certains quartiers de Toulouse et demandait des mesures radicales contre les étrangers indésirables.

M. Antoine Osète, qui avait été élu au second tour, nous a écrit pour déclarer que ce tract était un faux fabriqué de toutes pièces dans le but évident de lui porter préjudice. Il nous a fait parvenir en même temps le texte qu'il avait fait distribuer, dont seuls le premier et le dernier alinéas étaient repris dans le faux. En même temps, M. Osète écrivait au président du comité local du M.R.A.P., 19, rue de Bougainville, à Toulouse, qui avait protesté contre les termes racistes utilisés dans le faux tract. Sa lettre lui est revenue avec la mention « inconnu à l'adresse ».

M. Osète nous demande de préciser qu'il a déposé entre les mains du procureur de la République auprès du tribunal de grande instance de Toulouse une plainte contre X pour faux et usage de faux.

Le 17 mars, la librairie de M. Osète, rue Gambetta, à Toulouse, avait été saccagée par un groupe de jeunes gens.

MSL

DIRECTION AFFAIRES SOCIALES
180.000 F. +
PARIS

Une des premières sociétés françaises d'entreprise générale (1.500 personnes, plus de 400 cadres) spécialisée dans la conception, les études et la réalisation d'ensembles industriels en France et à l'étranger, recherche le responsable de sa direction des affaires sociales. Dépendant du directeur général et assisté de plusieurs collaborateurs, il sera responsable de l'élaboration et du contrôle des procédures concernant le personnel, de sa gestion, de la formation, de l'information, du recrutement, des relations avec les syndicats, des problèmes de rémunérations et de l'évolution de la politique du personnel dans l'entreprise. Ce poste ne peut être confié qu'à une personnalité d'au moins 40/45 ans, de formation supérieure, ayant une expérience similaire de plusieurs années acquise dans un milieu industriel de haute technicité. La connaissance des milieux cadres à l'échelon le plus élevé est nécessaire ainsi que celle des problèmes posés par les expatriés. Ecrire à B. Mangou, réf. B.2.248 (Paris).

CHEF DES FABRICATIONS
135.000 F.F.
+ avantages
Côte d'Ivoire

Une société d'économie mixte au capital de 13 millions de francs, exploite à Bouaké, 2ème ville de Côte d'Ivoire, une unité de trituration de graines de coton et de raffinage d'huile végétale. Elle recherche un chef des fabrications qui, sous l'autorité du directeur de l'usine, dirigera 4 chefs de quart et 3 chefs d'entretien (énergie, mécanique, électricité). Il sera responsable des services suivants : déchargement, manutention graines, nettoyage-délintage, décorticage, séparation coques, première extraction d'huile par prépression, deuxième extraction sous solvant hexane, pelletisation des tourteaux, raffinage, stockage, enfûtage, et embouteillage des huiles. Ce poste sera confié à un ingénieur ou assimilé (mécanique - chimie) d'au moins 35 ans, ayant une expérience des fabrications, de préférence en huilerie, et connaissant les procédés d'extraction sous solvant. Une grande mobilité, tant intellectuelle que physique, est nécessaire ainsi que l'habitude du commandement. Tous les avantages habituels aux expatriés sont assurés (logement, eau, électricité, frais médicaux, congés annuels de 2 mois, etc...). Poste à pourvoir rapidement. Ecrire à B. Mangou, réf. B.2.245 (Paris).

CHEF DU PERSONNEL
100.000 F. +
Electronique
NORMANDIE

Filiale d'un groupe multinational largement diversifié, une société française (720 personnes, chiffre d'affaires 100 millions de francs) spécialisée dans la conception, la production et la commercialisation de postes de radio dont elle exporte une forte proportion, recherche son Chef du Personnel. Rattaché à la direction générale et participant à l'élaboration de la politique salariale et sociale, il sera responsable de son application. Il dirigera le service du personnel, gèrera les programmes de formation, et assumera les relations permanentes avec les représentants du personnel. Le candidat retenu, âgé de 38 ans au moins et de formation supérieure aura assumé pendant plusieurs années des responsabilités comparables dans une entreprise industrielle employant de préférence une majorité de personnel féminin. Ecrire à P. Vinet, réf. B.3.764 (Paris).

CHEF DU SERVICE ENERGIE
90.000 F.
Région Lyon

Une société d'études et de réalisations de grands travaux de la région lyonnaise, en évolution (chiffre d'affaires 200 à 300 millions de F.) recherche un ingénieur : X, ESE, Mines..., de 35 ans minimum et ayant au moins 5 années d'expérience ingenierie. Il lui sera confié la responsabilité de l'ensemble du service énergie et électromécanique, réseau de distribution et transformation HT et BT, production et distribution de courant continu. Responsable de la gestion automatisée par informatique, de process de gros équipements électromécaniques (ventilation, pompage, manutention). Il sera placé directement sous les ordres du directeur technique. En contact avec des équipes jeunes et dynamiques, il aura en outre la responsabilité des études, la direction des travaux et la préparation de l'exploitation (réglementation, formation personnel, méthode de maintenance). Il disposera pour cela d'une très large autonomie dans le cadre d'une direction par objectif. Ecrire à Y.R. Vincendon, réf. B.76.099 (Lyon).

Pour chacun de ces postes, adresser un bref curriculum vitae à Paris ou à Lyon en spécifiant bien la référence. Aucune information ne sera transmise à quiconque sans autorisation expresse des candidats donnée au cours d'un entretien personnel avec le consultant.

AUSTRALIE - IRLANDE - AMERIQUE DU SUD - GRANDE-BRETAGNE - ALLEMAGNE - FRANCE - ITALIE - SUISSE - BELGIQUE - AFRIQUE DU SUD - CANADA

73, Bd HAUSSMANN 75008 PARIS. Tél. 265-37-00
11, Pl. A. BRIAND 69003 LYON. Tél. (78) 62-08-33

Libres opinions

LES MOTS ET LES CHOSES

par GABRIEL PÉRONNET (*)

EN France, c'est bien connu, les batailles politiques se livrent le plus souvent autour de symboles. La résonance des mots paralyse l'examen des choses. Les controverses nées de la mission de coordination des formations de la majorité présidentielle confiée au premier ministre viennent illustrer cette constante. On dépassionnerait singulièrement le débat en précisant le contenu concret de la coordination.

C'est, il est vrai, à la suite d'un changement d'atmosphère que s'est imposée la nécessité d'assurer cette coordination. Qu'on le veuille ou non, un climat d'affrontement a progressivement remplacé le sentiment de détente qui dominait au lendemain de l'élection présidentielle et que, comme tous les radicaux, le chef de l'Etat souhaitait approfondir. Face à une opposition durcie et à qui revient la responsabilité du refus de dialoguer, la majorité doit se mobiliser pour faire confirmer, à chaque échéance électorale par le suffrage universel, la politique de réformes engagée à l'initiative du président de la République et dont les lignes de force correspondent à l'essentiel du programme radical. La coordination de la majorité n'entraîne, le chef de l'Etat l'a rappelé, aucun déplacement du centre de gravité de la politique française. Elle ne constitue pas une mutation structurelle, elle est un simple changement de point de vue et représente d'abord le visage électoral de la majorité. Une organisation plus rationnelle des forces qui composent cette majorité n'implique nulle altération du choix fondamental en faveur d'une politique de réformes effectuée voilà bientôt deux ans.

Les perspectives électorales rendent la coordination non seulement opportune mais nécessaire. Elles aident aussi à en préciser le contenu et la portée. La mission définie dans l'allocution présidentielle exclut toute idée d'hégémonie d'une formation sur les autres composantes de la majorité. Pour le grammairien, comme pour le politique, la coordination est le contraire de la subordination. Discipline électorale, harmonisation des stratégies, concertation de l'élaboration de campagnes d'information et dans le choix des investitures figureront parmi les responsabilités concrètes du coordonnateur. Mais il appartiendra à chaque parti d'organiser à son gré sa vie interne, de désigner sans contraintes ses dirigeants, de choisir librement les priorités qu'il souhaite voir développées, de demeurer fidèle à ses traditions, voire à ses clientèles. Bref, la coordination sera faite non de pressions, mais d'incitations.

Le choix du coordonnateur procède d'un respect analogue de la logique des institutions. Aux prochaines échéances électorales, la majorité sera jugée sur sa politique. C'est donc à celui qui a la charge d'exécuter cette politique qu'il incombe d'en coordonner les expressions. *A contrario*, on imagine mal la mission de coordination confiée à une autre personnalité sans que se multiplient des risques de distorsions difficilement admissibles. En tout état de cause, le coordonnateur devra faire preuve d'un singulier doigté pour réaliser sans heurts et dans l'harmonie cette synthèse de l'unité et de la multiplicité qui, il est vrai, définit la réussite politique autant que l'œuvre d'art.

(*) Président du parti radical, secrétaire d'Etat à la fonction publique.

● *M. Dominique Bussereau et Jean-Pierre Raffarin*, respectivement président et secrétaire général du mouvement de jeunes giscardiens Génération sociale et libérale, ont été reçus mardi 13 avril par M. Jacques Chirac. Au terme de l'entretien, M. Bussereau a indiqué que le premier ministre avait souhaité qu'existe un mouvement de jeunes ouvert à l'ensemble de la majorité et qu'il fournisse à tous les partis de cette majorité un contingent de jeunes candidats aux élections municipales.

LE MONDE diplomatique

PUBLICATION MENSUELLE du Monde

Au sommaire du numéro d'avril

ORDRE ET DÉMOCRATIE EN ALLEMAGNE DE L'OUEST
(Daniel VERNET)

ÉTAT-PROVIDENCE ET CAPITALISME AVANCÉ
(Joachim ISRAEL)

DES LIBERTÉS MENACÉES ?
enquête de Maurice T. Maschino

LE DOSSIER LOCKHEED
ARMEMENTS, POTS-DE-VIN ET DÉFENSE DE L'OCCIDENT, par Anthony SAMPSON
LES FIRMES AERONAUTIQUES AMERICAINES EN DIFFICULTE, par Armand MATTELART

●

Luttes de classes et pouvoir aux Etats-Unis : « le Rêve et l'Histoire » de Claude Julien, par Robert MERLE

« Global Reach » : l'emprise mondiale des multinationales et sa contestation aux Etats-Unis, par Frédéric LANGER

●

LA COOPÉRATION FRANCO-SUD-AFRICAINE
(Claude BOURDET)

UNE NOUVELLE DOCTRINE DE L'OTAN
(Janet FINKELSTEIN)

●

Argentine : le glas du péronisme, par Bernard CASSEN
Uruguay : Dictature et crise économique, par Jean-Claude BUHRER
La prochaine réunion de la CNUCED, par Gamani COREA
La propriété industrielle dans le tiers-monde, par Thandika OBRAKU
En Guinée-Bissau et au Cap-Vert : le P.A.I.G.C. à l'œuvre, par Basil DAVIDSON

Le numéro : 5 F
(en vente dans les kiosques)
Abonnement et vente au numéro
5, rue des Italiens, 75427 PARIS - CEDEX 09.

Sommes-nous en 1934 ?

(Suite de la première page.)

Etudiants et lycéens, viticulteurs et agriculteurs, agents de l'Etat et travailleurs des secteurs public et privé, chômeurs et grévistes, régionalistes en révolte contre Paris et commerçants en guerre contre le fisc, Corses et Basques, médecins en rupture de conseil de l'ordre et de Sécurité sociale, magistrats et avocats qui veulent une autre justice... On n'en finirait pas, de Montpellier à Amiens et de Lip au *Parisien libéré*, d'allonger la liste. Même les dentistes ont, l'autre jour, défilé en cortège à travers la capitale !

Certes, il n'y a rien de commun entre les revendications, les protestations des uns et des autres ; elles sont souvent opposées et parfois même contradictoires. Mais le risque existe toujours en France d'une conjonction soudaine et imprévue de mouvements apparemment inconciliables dans un refus aveugle, véhément ou las, dans un « ras-le-bol » vague et général. Cela s'est produit déjà, cela peut se répéter à tout moment comme ce fut le cas, par exemple, en mai 68 au moment où la grève ouvrière a relayé la révolte étudiante sans qu'on sache très bien par quelle alchimie mystérieuse le point critique avait tout à coup été atteint, provoquant l'explosion. Il ne s'agirait donc que d'une péripétie, un peu exceptionnelle peut-être, mais malgré tout classique, répertoriée, éprouvée de la vie publique, si les difficultés économiques et la tension sociale au sens le plus large ne constituaient la toile de fond d'un affrontement politique, ne marquaient le début d'une campagne électorale qui va durer deux ans.

Tenir deux ans

Deux ans, deux années certainement mouvementées et difficiles dans un monde troublé, deux années de rudes et incessants combats entre les deux camps, deux années de fièvre, d'agitation et d'incertitude. En 1934, le succès du *Frente Popular*, en Espagne, pesait bientôt en faveur de l'union des gauches françaises. En 1976, c'est vers l'Italie plutôt que se tournent les regards, avec espoir pour les uns, avec crainte pour les autres. Cette fois la gauche a depuis des années éprouvé son entente, élaboré son programme, alors qu'il y a quarante ans elle ne s'était coalisée qu'à quelques mois de l'échéance. Mais à quoi bon recenser les coïncidences, au risque de devoir dénombrer davantage encore de différences ? Nous sommes en 1976 et ce qui compte maintenant, pour le pouvoir comme pour l'opposition, c'est de tenir deux ans.

Tenir, pour la majorité, cela signifie d'abord réussir à consolider et développer les premiers signes de reprise dans l'emploi, la production, l'exportation ; ensuite montrer qu'elle peut concilier plus de justice avec le respect des libertés, les réformes avec le conservatisme de son électorat, la diversité des tendances qui la composent avec une certaine communauté d'action et d'adhésion ; enfin et surtout, retrouver un crédit moral qui paraît pour l'heure singulièrement entamé. Tenir, pour l'opposition, cela veut dire présenter un visage serein et déterminé, mettre un terme aux querelles qui peuvent ternir son image et surtout convaincre qu'elle est apte à gouverner et à gouverner mieux, sans que la liberté fasse les frais des progrès vers l'équité.

Deux ans, c'est à la fois court et long. Court pour s'imposer, long pour résister. Sommes-nous en 1934 ?

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

Le choix «unitaire» du P.S.U. pour les «municipales» crée un certain malaise à l'extrême gauche

En souhaitant figurer sur des listes uniques de la gauche dès le premier tour des prochaines élections municipales (le *Monde* du 13 avril), le P.S.U. a créé, au sein de l'extrême gauche, un certain malaise. M. Victor Leduc, membre du secrétariat, a précisé, le lendemain de la réunion de la direction politique nationale, que, malgré les divergences qui subsistent entre les socialistes unifiés et les partis signataires du programme commun, ce dernier « *symbolise aux yeux des masses populaires quelque chose qui va beaucoup plus loin que son contenu* ».

Mais nombre de formations révolutionnaires sont tentées d'ironiser, comme M. Alain Krivine le fait dans le quotidien trotskiste *Rouge* ce mercredi, sur « *les charmes discrets du programme commun* » que le P.S.U. découvre aujourd'hui, c'est-à-dire au moment même où le rapport de forces entre l'union de la gauche et lui est plus défavorable que jamais.

Sans doute la Ligue communiste révolutionnaire est-elle particulièrement pressée de prendre ses distances avec l'orientation nouvelle du P.S.U., compte tenu des rumeurs persistantes à l'extrême gauche qui prêtaient à M. Krivine et à ses amis l'intention d'entamer un processus de fusion avec les socialistes unifiés; voie dans laquelle les avait précédés, en 1974-1975, l'Alliance maoïste révolutionnaire, dont un certain nombre de militants s'interrogent sur les conclusions à tirer aujourd'hui de la stratégie adoptée par la direction politique nationale à une très forte majorité.

D'autres formations, cependant, notamment Révolution, estiment qu'il s'agit d'un important glissement à droite. Glissement auquel le courant révolutionnaire est d'autant plus sensible que le P.S.U. y apparaissait jusqu'alors comme « le » parti, même aux yeux d'organisations éloignées de ses thèses ou qui, comme les trotskistes, le situent un peu à la lisière de l'extrême gauche proprement dite et en font le « centre » de la gauche.

En fait, le trouble jeté par la décision du P.S.U. dans le courant révolutionnaire illustre les divergences d'analyses stratégiques de ce dernier. Traditionnellement, l'extrême gauche fait peu de cas des compétitions électorales, même quand elle y prend part. Mais les échéances prochaines ne semblent pas, à certains de ses militants, pouvoir être attendues dans la même relative indifférence que d'habitude.

Si grande que soit leur méfiance à l'égard de la gauche « réformiste », la victoire de celle-ci leur semblerait ouvrir des perspectives révolutionnaires qu'une reconduction de la majorité sortante n'offrirait pas. Il s'agit donc, pour cette partie de la famille d'extrême gauche, de réunir les conditions qui lui permettront, si les partis signataires du programme commun l'emportent, de parler haut et clair : ne pas se couper de la gauche classique, mais répandre en même temps l'idée que la véritable lutte commencera au lendemain de sa victoire.

Un autre courant, dont les semaines qui viennent permettront sans doute de mieux mesurer l'importance, estime au contraire que c'est avant 1978 qu'il faut rassembler l'extrême gauche autour de positions doctrinales claires, si faibles que soient, selon lui, les perspectives révolutionnaires immédiates malgré le regain d'agitation étudiante, l'affaire Lip ou celle des comités de soldats. Il prépare un premier mai « de combat » et envisage la constitution de listes uniques de l'extrême gauche aux élections municipales, où voisineraient marxistes-léninistes, trotskistes, « inorganisés » divers...

Ce courant considère que l'arrivée au pouvoir de l'union de la gauche est sans doute souhaitable, toutes réserves faites sur son programme, mais qu'elle ne saurait constituer le point de passage obligé de la révolution.

BERNARD BRIGOULEIX.

Au parti radical

M. COLLI JUGE NORMALE LA NOMINATION D'UN COORDONNATEUR

Avant la réunion du comité directeur du parti radical, qui doit débattre, jeudi 15 avril, de l'attitude à adopter vis-à-vis de M. Jacques Chirac, M. Jean-Claude Colli, vice-président de la formation et délégué aux énergies nouvelles, a adressé une lettre aux membres du comité. Dans cette lettre, M. Colli annonce qu'il ne pourra participer aux débats en raison d'un voyage en province, et souligne :

« *Si une coordination extérieure* [de la majorité] *paraît aujourd'hui, à certains d'entre nous, grosse de dangers, c'est aussi à cause de notre propre effacement depuis le congrès de Lyon. A nous, donc, de rendre d'abord nos convictions plus manifestes.* »

Il ajoute : « *Au plan de l'efficacité, il me paraît, pour ma part, normal qu'un responsable soit chargé de la coordination d'ensemble de ce combat politique, puis électoral, sous l'autorité du président de la République. Cette coordination ne pourra être une subordination, et elle tirera sa légitimité du respect qu'elle portera à notre identité radicale. Les engagements pris le laissent prévoir. Et l'intérêt même de la majorité, d'ailleurs, l'exige. Parti responsable, nous avons à adopter cette nécessaire discipline collective. A condition — et nous y veillerons — qu'elle aide à faire progresser les réformes du manifeste.* »

MM. CAILLAVET ET PELLETIER VEULENT ÉVITER QUE LA FRANCE NE SOIT COUPÉE EN DEUX

M. Jacques Pelletier, sénateur de l'Aisne, fondateur, avec M. Caillavet, du Comité d'action pour une démocratie sociale, a été reçu durant cinquante-cinq minutes, mardi 13 avril, par M. Valéry Giscard d'Estaing. Après cette entrevue, M. Pelletier, qui se réclame du centrisme d'opposition, a déclaré que son entretien avec le chef de l'Etat entrait « *dans le cadre normal des consultations constructives qui doivent avoir lieu entre le président de la République et les groupes d'opposition* ». Il a ajouté qu'il regrettait « *que la France soit coupée en deux* » et que toute l'opposition ne dialogue pas avec le président.

De son côté, M. Henri Caillavet, sénateur du Tarn-et-Garonne, a déclaré le même jour devant le club féminin *Présence et Promotion* (1) : « *Le Comité d'action pour une démocratie sociale restera dans une opposition responsable, c'est-à-dire qu'il pourra interpeller aussi bien la majorité que l'opposition. Tout en affirmant notre volonté de demeurer dans l'opposition, nous voulons lancer une passerelle et parcourir un chemin de crête, certes difficile, mais qui évitera à la France de rester coupée en deux.* »

(1) 63, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

Le Marais Bondeville.

Regardez bien ce 5 pièces, il le mérite.

Regardez ce plan d'un 5 pièces. Le plan d'un appartement qui se termine actuellement au Marais Bondeville. D'un appartement unique. Comme tous les autres appartements du Marais Bondeville. Exceptionnel prend ici son véritable sens : qualité, prestations, équipements, architecture, construction, tout est à même de satisfaire l'acquéreur le plus difficile. Au Marais Bondeville vous retrouverez le seul vrai luxe de l'habitat : l'espace.
Fiers de construire au cœur de Paris l'un des plus prestigieux immeubles de la capitale, les créateurs du Marais Bondeville vous attendent sur place. Venez examiner avec eux les autres plans.

Deuxième salle de bains, elle aussi carrelée avec un miroir lumineux.

Chambre des parents formant petit appartement avec entrée, dressing-room, salle de bains.

Deux chambres de très belles proportions avec moquette au sol comme dans tout le reste de l'appartement.

A noter la hauteur sous plafond de 3,36 m donnant plus d'espace et de classe à l'ensemble des pièces.

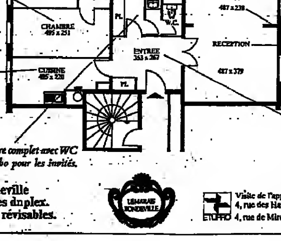

Double réception. Très vaste. Avec salle à manger et salon-bureau.

Cuisine grande et lumineuse. Sol et murs recouverts de grès émaillés aux formes et coloris recherchés.

Vaste entrée avec porte à double battant prolongeant le séjour pour les jours de réception.

Vestiaire complet avec WC et lavabo pour les invités.

Le Marais Bondeville
du studio au 7 pièces duplex.
Prix définitifs et non révisables.

LE MARAIS BONDEVILLE

Visite de l'appartement modèle tous les jours sauf mardi.
4, rue des Haudriettes 75003 Paris - 272.94.91 (92)
ETUPRO 4, rue de Miromesnil 75008 Paris - 265.53.84

ÉDUCATION

LE MOUVEMENT DE PROTESTATION CONTRE LA RÉFORME UNIVERSITAIRE

De nouvelles universités ont été touchées par la grève

Vifs incidents à Toulouse

Les propositions de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'État aux universités, ont provoqué un certain trouble, notamment en raison de leur ambiguïté, mais n'ont pas interrompu la campagne contre la réforme du deuxième cycle. Celle-ci paraît se dérouler sur plusieurs plans. D'un côté, les étudiants poursuivent leur mobilisation en vue des manifestations du jeudi 15 avril, et les grèves continuent à s'étendre dans les universités. Des heurts sérieux avec la police se sont produits à Toulouse. L'agitation gagne certaines unités d'enseignement et de recherche médicales et de nouveaux établissements d'enseignement secondaire.

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (affilié à la FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.) maintiennent aussi leur pression : le SNE-Sup. a appelé à la grève pour le jeudi 15 avril certaines de ses sections en ont déjà entamé une dès le début de cette semaine, comme les adhérents du SGEN, qui doivent poursuivre leur mouvement jusqu'à samedi. Les deux syndicats participeront aux manifestations prévues pour jeudi dans les villes universitaires.

Enfin, les organisations politiques de gauche et les centrales syndicales C.G.T. et C.F.D.T. ont réaffirmé leur opposition à la réforme du deuxième cycle et leur soutien au mouvement étudiant. Mais, pour l'instant, elles ne s'engagent pas davantage : en particulier elles ne prendront pas part aux manifestations de jeudi.

L'agitation étudiante s'est poursuivie le 13 avril, et a gagné de nouveaux secteurs, notamment en sciences et en droit.

● A TOULOUSE, la dispersion de la manifestation organisée mardi 13 par les étudiants de l'université du Mirail (Toulouse-II) a donné lieu à de violents affrontements avec des jeunes gens casqués et brandissant des gourdins, qui s'étaient introduits en cours de route dans le cortège, nous signale notre correspondant régional. Lançant des cocktails Molotov et des pierres, les manifestants ont affronté pendant plus d'une heure les forces de police, qui ont riposté avec des grenades lacrymogènes. Cinq voitures ont été incendiées par les manifestants, qui ont tenté, place d'Occitanie, d'édifier une barricade avec les matériaux d'un chantier voisin. Il y a eu plusieurs personnes légèrement blessées, dont deux policiers. Une vingtaine de jeunes gens ont été interpellés. Dans la journée, la grève avait gagné l'université des sciences sociales (Toulouse-I), et repris dans certains secteurs, dont l'I.U.T. de l'université Paul-Sabatier (Toulouse-III).

● A L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE BORDEAUX, deux votes ont eu lieu, l'un à la demande des étudiants non-grévistes, l'autre sur l'invitation du comité de grève. Après ces deux scrutins, la situation est des plus confuses, certains étudiants ayant en outre voté deux fois. Dans l'urne des grévistes on a compté 239 bulletins pour la grève et 49 contre ; dans celle des non-grévistes, 220 contre la grève et 89 pour. — *(Corresp.)*

● A BREST, où l'université de Bretagne-Occidentale (droit, lettres et sciences) est en grève, une manifestation a réuni cinq cents personnes.

● A MULHOUSE, les étudiants de l'I.U.T. ont voté la grève.

● A NANCY, les étudiants en droit se sont mis à leur tour en grève.

● A POITIERS, la grève est effective dans la plupart des unités d'enseignement et de recherche, sauf en médecine et en pharmacie. En droit et sciences, quelques cours du troisième cycle ont eu lieu mardi. Quatre cents étudiants ont manifesté devant les locaux où le conseil de l'université était réuni.

● A RENNES, les étudiants en sciences, droit et sciences économiques ont repris la grève, qui dure en lettres depuis le 4 février.

● A TOULON, le centre universitaire, occupé mardi pendant une partie de la journée par les étudiants, a été fermé.

● DANS LA REGION PARISIENNE, la plupart des universités sont maintenant touchées par la grève. Les étudiants de l'U.E.R. d'éducation physique et sportive de Paris-V ont décidé, mardi, en assemblée générale, une grève reconductible.

A l'université de Vincennes (Paris-VIII), une assemblée générale des enseignants a décidé, lundi 12 avril, de se mettre en grève jusqu'au 16 avril.

Des étudiants des U.E.R. de sciences et de lettres de Paris-XII (Créteil) se sont mis en grève mardi. Une assemblée générale a réuni le même jour les étudiants de l'U.E.R. de droit de Paris-XI (Sceaux). Ceux-ci ont voté la grève à bulletin secret.

Dans l'enseignement secondaire

Dans les lycées et collèges, des « mouvements » divers, qui vont des convocations d'assemblées générales, aux « débrayages » momentanés et à des grèves plus ou moins suivies, agitent un nombre croissant, mais encore faible, d'établissements. L'académie de Paris n'échappe pas à cette agitation, qui est plus nette en province, où les mouvements signalés dans *le Monde* du 14 avril continuent pour la plupart.

Dans l'académie de Versailles, le recteur a ordonné, mardi 13 avril, dans la soirée, la fermeture pour une durée indéterminée du lycée de Gonesse (Val-d'Oise). Une certaine agitation avait régné pendant la journée dans ce lycée, et une soixantaine d'élèves avaient pénétré dans les locaux administratifs. Mais le proviseur n'a pas été séquestré. Il avait fait appel à la police pour surveiller les abords de l'établissement.

La fermeture du lycée Pré-de-Cordy, à Sarlat (Dordogne), a, d'autre part, été décidée mardi par le recteur de l'académie de Bordeaux. Le lycée de Digne (Alpes-de-Haute-Provence), fermé dès avant les congés de Pâques, le demeure à ce jour.

A Paris, des élèves des classes préparatoires du lycée Honoré-de-Balzac, après une assemblée générale qui a eu lieu mardi 13 avril dans la soirée, ont décidé de participer à la manifestation étudiante du jeudi 15.

Des antigrévistes sous la tour Eiffel

Ils n'étaient pas très nombreux, cent cinquante peut-être, mardi 13 avril, sous la tour Eiffel, à réclamer la reprise des cours. « Nous n'avons pas d'organisation nationale, nous ne sommes que des individus isolés et, comme tous les *modérés*, nous n'avons guère l'habitude de manifester », *expliquait un étudiant en droit de Nanterre, vêtu d'un costume de flanelle, la pipe à la bouche et l'allure paisible.* « Nous n'avons jamais pu nous exprimer librement à Nanterre. Dès que nous tentons de prendre la parole, on nous expulse. Lundi, à la fin de l'assemblée générale en droit, quand je me suis approché du micro, j'ai été accueilli à coup de pots de yaourt ! », *lançait-il.*

La plupart des manifestants étaient animés d'une sorte d'évidence intérieure selon laquelle il suffirait de laisser les étudiants se déterminer individuellement, hors de la pression des assemblées générales, pour qu'un mouvement se dessinât en faveur de la reprise des cours. Ceux de Nanterre-droit réclamaient un vote avec contrôle des cartes d'étudiants. « Les étudiants en lettres viennent à la rescousse quand le vote s'annonce difficile pour les grévistes », répétaient-ils.

Cette coalition de modérés éveilla cependant bien des convoitises du côté de l'extrême droite. Aux slogans « Alice, on veut des cours » *de ces étudiants sages, succédaient bientôt, sous les poutrelles métalliques d'Eiffel, les cris de* « gauchistes, hors des facs », *ou* « gauchistes assassins », *poussés par quelques militants du GUD (Groupe union et défense). Ces derniers entendaient rappeler l'agression au couteau dont a été victime un des leurs, M. Philippe Morandet, étudiant en économie appliquée à Aix-en-Provence* (le Monde du *10 avril).*

Les « modérés » protestaient, désireux de garder un style « apolitique » à leur action et ne souhaitant que faire respecter « le droit au travail ». Les déchaînements des militants du GUD ne les désarmaient pas vraiment, mais le contraste était manifeste entre les attitudes mesurées, les vestes en tweed des uns, et le ton martial, les blousons de cuir des autres. Les modérés découvraient, sans trop en être surpris apparemment, qu'ils n'avaient guère d'autre soutien dans leur tentative que des groupes très organisés. Une nouvelle manifestation devait avoir lieu ce mercredi 14 avril, à 16 heures, du rond-point des Champs-Élysées aux Invalides.

D. Dh.

Les concessions imprécises de Mme Saunier-Seïté

En annonçant, le mardi 13 avril, après quarante-huit heures d'information soutenue, le début de discussions pour préparer une nouvelle circulaire d'application de la réforme du deuxième cycle universitaire, qui pourrait se substituer à celle du 25 février, Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'État aux universités, a-t-elle renvoyé la balle dans le camp de ses adversaires ? La nouvelle peut-elle faciliter un retour au calme dans les universités ?

La réponse dépend pour une bonne part de ce que Mme Saunier-Seïté est disposée à concéder à ses adversaires d'aujourd'hui. Or, jusqu'à présent, elle s'est refusée à le préciser. « *Tout ce qui ne figure pas dans l'arrêté peut être discuté* », dit-on simplement au secrétariat d'État, après avoir tenté de limiter la portée des propos tenus mardi au secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN). La formule ne veut pas dire grand-chose. La circulaire de février a choqué bon nombre d'universitaires en indiquant crûment que les universités, loin d'attendre des moyens nouveaux pour réaliser la réforme, devaient « redéployer » ceux qu'elles possédaient, supprimer les enseignements peu fréquentés ou sans débouchés et tenir rigoureusement compte des possibilités d'emploi dans la mise au point des formations nouvelles. Mais, hormis ces précisions impératives, une liste provisoire des « groupes d'études techniques » et un calendrier d'application de la réforme, elle apportait peu de chose par rapport à l'arrêté.

Cela veut-il dire que Mme Saunier-Seïté ne concède rien ? Dans le cadre flou défini par l'arrêté du 16 janvier, beaucoup dépendra en fait de l'application : une simple circulaire peut donc « geler » en fait certains points de l'arrêté et permettre de revenir en arrière sans pour autant perdre la face. En n'annonçant rien de précis aujourd'hui, sinon la poursuite — ou la reprise — de discussions, le secrétaire d'État se donne en fait la possibilité de « lâcher » plus ou moins de lest selon l'évolution de la situation.

Ce geste, évidemment, ne saurait ramener le calme comme par magie, faire cesser les grèves, qui semblent plutôt gagner, dans les universités, ni même ralentir la mobilisation des étudiants, notamment pour la journée d'action du jeudi 15 avril, et il est vraisemblable que Mme Saunier-Seïté ne l'espère pas. Ceux à qui elle s'adresse, en fait, ce sont les universitaires : il s'agit d'éviter que ne s'accélère un mouvement lancé par les grèves organisées cette semaine et la suivante par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup., affilié à la FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN, C.F.D.T.), et que ne se multiplient les mesures de blocage de la réforme décidées par les conseils d'université.

Certains faits peuvent venir à l'appui d'une telle tactique. L'attitude de la FEN d'abord qui, en évitant de parler d'un véritable recul du gouvernement, estime que l'« ouverture positive » faite par Mme Saunier-Seïté donne aux organisations syndicales directement concernées la possibilité de « remettre en cause » les points litigieux de la réforme. Mais elle n'est pas seule : le parti socialiste fait preuve, aujourd'hui, d'une extrême prudence à l'égard du mouvement étudiant.

Les socialistes n'entendent pas, a dit mardi 13 avril M. Louis Mexandeau, député du Calvados, porte-parole du P.S. pour l'éducation, « emboîter le pas » à toutes les initiatives. Ils se défient de mots d'ordre qui ne seraient pas suivis par la majorité des étudiants (comme le boycottage des examens), de « provocations » qui donneraient à certains membres de la majorité l'espoir d'un « raz de marée » électoral comparable à celui de 1968. Des heurts comme ceux qui ont eu lieu à Toulouse soulignent ce danger.

Le P.S., qui pense déjà aux élections municipales de 1977, n'est pas prêt à sacrifier le bénéfice de son succès aux cantonales. Et, dans une perspective à plus long terme, il ne veut pas prendre à son compte toutes les revendications des étudiants ou même des enseignants. Pour les socialistes, le problème est moins d'ordre universitaire que d'ordre économique : il faut créer des emplois pour les futurs diplômés.

L'analyse des communistes n'est pas très différente. Dans la mesure où le mouvement étudiant leur échappe presque totalement, ils peuvent être amenés à prendre leurs distances vis-à-vis de lui, tout en condamnant la « *politique du pouvoir* », responsable de la crise, comme ils l'ont fait dans le passé. Du côté des étudiants, le COSEF (Comité pour un syndicat des étudiants de France), animé par les socialistes, pense qu'il faut obtenir des avantages concrets pour les étudiants. Même si les propositions de Mme Saunier-Seïté lui paraissent insuffisantes, il estime qu'il faut, dès à présent, étudier les conditions de futures négociations. Quant à l'UNEF (Renouveau), proche des communistes, elle ne cesse de réclamer des « *négociations sérieuses* ».

Les limites d'une tactique

En offrant des discussions aux interlocuteurs sérieux, le gouvernement peut espérer diviser ses adversaires et dissocier le front du refus formé dans certaines universités entre les étudiants, les enseignants et les responsables. D'un côté, les « extrémistes » que l'on isole, de l'autre les gens raisonnables, les présidents d'université, les enseignants et leurs syndicats, mais aussi les organisations étudiantes ayant pignon sur rue, dont on recueille les avis et auxquels on donne l'espoir de se faire entendre.

Mais cette tactique a ses limites : elle ne touche pas les étudiants grévistes. Leur objectif déclaré est d'obtenir l'abrogation pure et simple de l'arrêté, comme l'ont souligné les délégués réunis à Amiens, le 10 avril, et aucune négociation n'a été envisagée. Les gauchistes et notamment les militants de la Ligue communiste révolutionnaire, qui jouent un rôle non négligeable dans l'extension du mouvement, tiennent ferme sur cette position. Pour eux, l'« ouverture » faite serait une raison de plus de poursuivre leur mobilisation : « *Le pouvoir avance, nous reculons ; le pouvoir recule, nous avançons* », disaient déjà certains de leurs prédécesseurs. Si les lycéens, d'autre part, se joignent au mouvement, le débat dépassera largement la réforme du deuxième cycle.

Dans la mesure même, où aucune concession importante ne leur est faite, il y a beaucoup de chances pour que les dirigeants de l'UNEF (Renouveau) adoptent la même attitude et cherchent à maintenir la pression pour obtenir davantage. Le point de vue des syndicats enseignants est le même : ils ne pourraient « démobiliser » que s'ils obtenaient l'assurance d'un report de la réforme.

L'attitude des syndicats, enseignants et autres, et des organisations de gauche, dépendra, pour une bonne part des résultats des manifestations de jeudi et de l'aptitude des étudiants à poursuivre leur mouvement et à éviter les incidents impopulaires. Deux conflits, en effet, se superposent. Le premier porte sur la réforme du deuxième cycle : les étudiants et une partie des enseignants en veulent la modification : c'est une lutte semblable à celle qui a eu lieu sur le projet de centres de formation des maîtres présenté par M. Olivier Guichard en 1972. L'autre combat est celui que se livrent la majorité et l'opposition. Cette dernière n'utilise pas les étudiants comme une masse de manœuvre pour harceler le gouvernement, comme l'affirme le premier ministre (« *nous n'entendons pas jouer avec l'inquiétude des étudiants* », a déclaré M. Louis Mexandeau), mais pour essayer de démontrer l'incapacité de la majorité à résoudre les problèmes posés par la transformation de l'Université, comme ceux nés de la crise économique.

GUY HERZLICH.

DÉBUTS D'AGITATION EN MÉDECINE

Jusqu'ici à l'écart du mouvement de contestation, les étudiants en médecine commencent à « bouger ». Après la manifestation du vendredi 9 avril au Salon du médecin (« le Monde » daté 11-12 avril), le début de semaine a été marqué, dans diverses U.E.R. médicales parisiennes, par des assemblées générales rassemblant notamment quatre cents étudiants à la faculté de la rue des Saints-Pères, où sont regroupés les étudiants en première année de plusieurs U.E.R., et à Necker. A Saint-Antoine et à Broussais, notamment, les étudiants de deuxième année ont décidé de faire grève jeudi. Dans plusieurs U.E.R., des délégations d'étudiants ont été reçues par les doyens. Le mouvement ne touche en général que les trois premières années.

A Toulouse, des assemblées générales ont également eu lieu et des grèves sont envisagées.

Peu concernés par la réforme du second cycle, les étudiants en médecine n'en sont pas moins inquiets des divers projets de réforme spécifiques aux études médicales, en particulier du « projet Rapin » de réforme de l'internat, qui réserverait l'accès aux spécialités aux seuls internes, et des souhaits formulés par les doyens de médecine, récemment réunis à Nancy, demandant une pré-sélection au niveau du baccalauréat (« le Monde » du 17 mars).

Une coordination s'est réunie, mardi 13 avril, au centre universitaire de la Pitié-Salpêtrière. Les étudiants présents se sont prononcés pour la participation à la journée de grève du 15 avril. Des assemblées générales sont prévues dans d'autres U.E.R.

(PUBLICITÉ)

L'AUTONOMIE EN HAILLONS

Appel à l'opinion publique lancé par l'Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris-III)

L'article 3 de la loi d'orientation précise que « les Universités sont des établissements publics à caractère scientifique et culturel, jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière ».

Voilà donc l'autonomie garantie par la loi.

Mais qui va en faire les frais ?

L'Université, « établissement public », ne peut vivre pour l'essentiel que par l'apport des fonds publics. C'est donc l'État, garant de l'autonomie, qui doit en fournir les moyens.

En tout cas, il est exclu que l'autonomie serve de prétexte à l'État pour augmenter les charges de l'Université et pour s'en remettre à autrui des conséquences de la hausse des prix.

Or qu'arrive-t-il ?

Au nom de « l'autonomie », l'Université de Paris-III est invitée en 1976 à mettre un budget en équilibre avec une subvention de fonctionnement en augmentation de 4 % par rapport à celle de 1975. En raison de la hausse prévisible, c'est donc avec une perte en pouvoir d'achat au moins égale à 12 % que Paris-III devra assurer son autonomie financière.

Au nom de « l'autonomie », Paris-III, *comme les autres* Universités, a consacré en 1975 des centaines d'heures à mettre au point, sur l'invitation du Secrétariat d'État aux Universités, un « plan quinquennal de développement et de redéploiement ». Le résultat se solde par une « allocation spécifique et sur programme », qui se monte à 400 000 F. *Sacrifier cette allocation spécifique ne* permettrait même pas de combler le déficit du budget qui, dans le plus favorable des estimations, s'élèvera à 900 000 F.

Au nom de l'« autonomie », l'Université de Paris-III, comme toutes les autres, est obligée, en raison de la pénurie en postes payés sur budget d'État, de gérer une partie importante de son personnel administratif sur budget de l'Université : 104 personnes, soit 31 % du personnel, absorbaient 53,65 % de la subvention de fonctionnement en 1975. En 1976, la gestion du personnel s'élèvera à 3 800 000 F sur une recette globale de 6 000 000 de francs. Reste un peu plus de 2 000 000 de francs pour la totalité des charges de fonctionnement. Ce reliquat est voué à une érosion rapide, puisque c'est à l'Université qu'incombe chaque année la charge des augmentations de salaires et de frais sociaux.

Un message récent de Mme la Ministre, Secrétaire d'État aux Universités, annonce la mise en place d'un plan visant à opérer progressivement, à partir de 1977, le passage du personnel administratif du budget de l'Université au budget de l'État. Mais le transfert sera long, la paupérisation ne fera que s'aggraver, et la charge immédiate reste disproportionnée à nos faibles moyens.

On ne nous ménage pas les bonnes paroles. Mais au moment de passer aux actes, les interlocuteurs se récusent. C'est le silence.

Faute de pouvoir nous faire entendre, nous sommes contraints d'en informer l'opinion.

LE PRÉSIDENT
ET LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.

Cette publicité a été payée par la contribution personnelle des enseignants de Paris-III.

VIVRE UNE LANGUE

Séjours linguistiques - ÉTÉ 1976

EF VACANCES met son expérience à la disposition de vos enfants pour des vacances utiles et enrichissantes.

— *Accueil dans des familles anglaises - allemandes - autrichiennes sélectionnées.*
— *Trois heures de cours quotidiens par petits groupes.*
— *Programme de loisirs sportifs et culturels.*

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE COMPLÈTE

ef VACANCES

9, rue Pasquier - 75008
Tél. : 266-28-13.
Agréé par le Secrétariat d'État au Tourisme - Lic. n° 855 A.

BON A DÉCOUPER

M. ....
N° ....
Rue ....
....
....
Code postal ...... Ville ....

Souhaite recevoir la brochure de présentation de vos séjours linguistiques.

(PUBLICITÉ)

FORMATION PERMANENTE
UNIVERSITÉ PARIS-III

Prochains stages :

1) INITIATION A LA PRATIQUE THÉÂTRALE (pour comités d'entreprise, animateurs culturels, etc.), à partir du 20 avril : 2 séances de 3 heures par semaine.
2) EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE. Une semaine à temps complet du 26 au 30 avril.
3) EXPRESSIONS ORALE ET ÉCRITE. Une demi-journée par semaine, du 3 mai à fin juin.
4) STAGES INTENSIFS DE LANGUES (anglais, allemand, arabe, espagnol, portugais, italien), 4 heures par jour pendant 4 semaines, en juin 1976.

Renseignements et inscriptions au :

CENTRE DE FORMATION PERMANENTE DE PARIS-III, 13, rue de Santeuil (bureau 218), 75005 Paris, tél. 535-93-39 ou 707-93-19 (poste 406).

Pour suivre à la radio les cours d'Anglais
de la BBC
A L'ÉCOUTE DE LONDRES
Textes et explications en Français
Abonnement 12 Nos par an, F 40.
Spécimen gratuit sur demande
à ÉDITIONS-DISQUES BBCFM
8, rue de Berri - 75008 PARIS

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

ÉDUCATION

N'A PAS ÉTÉ DÉSAMORCÉ PAR LES PROPOSITIONS DE Mme SAUNIER-SEITÉ

Après la rencontre du secrétaire d'État avec les dirigeants de la FEN

La journée du mardi 13 avril a été marquée par une certaine confusion et un grand nombre de prises de position et de déclarations, à la suite de l'audience d'une délégation de la Fédération de l'éducation nationale conduite par M. André Henry, secrétaire général, chez Mme Alice Saunier-Seïté. Après l'entrevue, la FEN a publié un communiqué, selon lequel le secrétaire d'Etat aux universités *« admettait qu'il convenait de réexaminer le contenu de la circulaire* [sur l'application de la réforme du second cycle] *dans le cadre d'une nouvelle concertation »*.

La FEN précisait que le secrétaire d'Etat *« s'était engagé à n'appliquer la réforme que lorsque cette nouvelle concertation sur l'ensemble des problèmes qui font difficulté aurait permis de rapprocher les points de vue »*. Une nouvelle consultation du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) et des *« discussions sur la composition, le nombre et les intitulés »* des *« groupes techniques »* chargés d'examiner les projets des universités étaient, selon la FEN, la conséquence logique de cette nouvelle orientation. Celle-ci impliquait également, aux yeux de la Fédération, que *« le calendrier prévu par l'actuelle circulaire d'application soit suspendu et revu après la réunion du CNESER »*, en attendant *« la rédaction d'une circulaire définitive sur la base des différentes concertations »*.

De son côté, le secrétariat d'Etat aux universités publiait un communiqué affirmant : *« L'arrêté du 16 janvier sera mis en œuvre après une large concertation du CNESER, de la conférence des présidents d'université, de la conférence des associations étudiantes et des instances syndicales, concertation qui aboutira à une circulaire d'application du directeur des enseignements supérieurs et de la recherche. »*

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, affilié à la FEN) a protesté *« contre l'attitude de la FEN »*, qui a rencontré *« inopinément le secrétaire d'Etat sans son aval et sans l'en avoir même informé »*.

Dans un communiqué commun avec le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN, C.F.D.T.), le SNE-Sup *« prend note des reculs de Mme Saunier-Seïté »* et les enregistrent *« comme un premier effet de la lutte »*.

La C.G.T. et la C.F.D.T. dans un communiqué commun considèrent *« comme un fait significatif le premier recul du gouvernement. S'il se confirme, ce recul est le résultat de l'action des étudiants. »* Les deux centrales syndicales *« expriment leur soutien »* aux manifestations du jeudi 15 avril.

La Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur *« appelle la grande majorité des enseignants et des étudiants qui réprouvent l'agitation politique permanente dans l'université à ne pas s'associer aux mouvements de grève, à exiger le respect de la liberté du travail et à faire connaître à l'opinion publique tous les actes d'intolérance et de violence »*.

L'UNEF (ex-Renouveau) demande des précisions

Les dirigeants de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau, proche des communistes) ont demandé *« à être reçus dans les délais les plus brefs par le secrétaire d'Etat aux universités pour avoir confirmation de ses propos »*. Si ceux-ci ont été correctement rapportés, *« ils traduiraient*, estime l'UNEF, *un premier recul de la part du gouvernement au lendemain d'un débat qui n'a convaincu ni les étudiants, ni les universitaires, ni l'opinion publique »*.

Le Mouvement d'action et de recherches critiques (MARC, proche de la C.F.D.T.) *« refuse les promesses en l'air du gouvernement »* et *« exige l'abrogation immédiate d'une réforme caractérisée par l'arbitraire, la sélection et la privatisation de l'Université »*.

Le parti socialiste veut rester « vigilant »

M. Louis Mexandeau, député du Calvados, délégué national à l'éducation du parti socialiste, et Mme Edith Cresson, déléguée de ce parti à la jeunesse et aux étudiants, ont estimé, mardi 13 avril, au cours d'une conférence de presse, qu'ils devaient rester « vigilants », même si le recul de Mme Saunier-Seïté sur l'application de la réforme du second cycle universitaire se confirmait.

Les responsables du P.S. ont révélé le déroulement de la campagne d'information auprès des étudiants et des universitaires, qui avait été annoncée à l'issue de la réunion du comité directeur des 3 et 4 avril (*le Monde* du 6 avril). Trente-cinq meetings étaient d'ores et déjà prévus en avril et en mai dans les universités. M. Michel Rocard s'adresse, ce mercredi 14 avril à 12 heures, aux étudiants du centre Tolbiac (Paris-I). M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti, parlera le 4 mai à 12 heures au centre universitaire Jussieu (commun aux universités de Paris-VI et VII). En province, Mme Cresson sera le 22 avril à l'université de Dijon, et le 4 mai à Toulouse.

« La secrétaire d'Etat aux universités fait un procès injuste à la gauche en l'accusant de manipuler le mouvement étudiant. Les étudiants sont désorientés, et on ne peut que comprendre les manifestations actuelles », a déclaré Mme Edith Cresson.

Les responsables du P.S. tiennent néanmoins à garder leurs distances vis-à-vis des formes extrêmes de protestations étudiantes, telles qu'un éventuel mot d'ordre de boycott des examens. Le député du Calvados a affirmé la solidarité du P.S., *« premier parti de France »*, avec *« les formes responsables du mouvement étudiant »*.

A propos de la réforme du second cycle elle-même, les responsables du P.S. ont estimé qu'il s'agissait moins d'un problème universitaire d'amélioration des formations que d'un problème économique plus large de création d'emplois. Faisant allusion à la présence de représentants du patronat dans les « groupes d'étude technique », chargés d'examiner les projets des futures licences et maîtrises, M. Mexandeau s'est également interrogé sur la capacité du patronat à *« définir les nouvelles formations »*.

M. André Boulloche, député du Doubs, a demandé mardi 13 avril au nom du groupe des socialistes et des radicaux de gauche, à la conférence des présidents de groupe, l'ouverture d'un débat parlementaire sur les universités. M. Jacques Chirac, premier ministre, qui était présent, a refusé, ce qui a entraîné un échange de propos assez vifs.

● *Le bureau politique du parti communiste français* a publié, mardi 13 avril, un communiqué exprimant son *« soutien aux luttes des étudiants »*, qui *« rejoignent celles des enseignants et des travailleurs pour vivre mieux et défendre le potentiel économique, universitaire et scientifique du pays »*. Il demande *« que s'engagent de véritables discussions qui prennent en considération les revendications légitimes des étudiants et des enseignants »*. Le parti communiste *« apporte également son soutien aux luttes des lycéens engagés dans la semaine d'action organisée par l'UNCAL »*.

CORRESPONDANCE

Le rôle des enseignants et la réfôrme du deuxième cycle

Que pensent les enseignants de la réforme du deuxième cycle universitaire ? Jusqu'ici, ce sont surtout les étudiants qui se sont exprimés — comme s'ils avaient voulu répondre par avance à la lettre de M. Jean-Louis Quermonne, directeur des enseignements supérieurs et de la recherche, aux présidents d'université, où celui-ci annonçait que la réforme devait être faite pour les étudiants. Pour les grévistes, ou ceux qui les approuvent, la réforme aboutira à spécialiser l'enseignement, à éliminer les filières non rentables, voire même, comme nous l'écrit un étudiant de sciences économiques, à faire du patronat « le vrai directeur des études universitaires ».

Mais la réforme met aussi en question le rôle des enseignants. Doivent-ils se limiter à un domaine particulier de la science, sûrs que les étudiants en tireront profit, accepter d'élargir ce domaine, ou ne doivent-ils pas reconsidérer leur travail, et les formations dans lesquelles il s'exerce. Et, en ce cas, quelles sont les conditions nécessaires à cette transformation ? Ce sont des positions différentes qu'illustrent les lettres dont nous donnons ci-dessous les principaux extraits.

Un contrat précis

Le ministère dit que, pour réaliser la réforme envisagée, *« il s'agit de redéployer les moyens existants, afin de les utiliser plus rationnellement et plus efficacement »*. Les *« moyens existants »*, ce sont d'abord les professeurs de l'enseignement supérieur qui n'ont pas été engagés comme bonne à tout faire. Ils ont un contrat précis avec la nation, qui ne comporte pas les tâches auxquelles on veut les contraindre. Ils ont été nommés sur des critères précis : une œuvre personnelle importante faisant progresser notablement un domaine particulier de la science. Ils ont été nommés dans un but précis : perpétuer et développer la science dans notre pays, par un enseignement général approfondi et à jour de cette science dans la discipline qui est la leur (physique, chimie, etc.) et par la formation de chercheurs dans leur laboratoire, qui rendront d'autant plus de services dans l'économie que cette formation aura été plus approfondie et dont les plus doués sont appelés à constituer les professeurs de l'Université de demain. Voilà leur compétence et voilà leur responsabilité. Voilà ce que leur contrat avec l'Etat leur garantit. Les obliger à « professionnaliser » l'Université n'est non seulement ni rationnel ni efficace, c'est une rupture unilatérale de contrat.

Faut-il voir là une paresse à s'adapter au monde moderne, comme le prétendent les détracteurs ? Non ! Les professeurs sont essentiellement mandatés, ils ont pour mission historique, sinon de tout enseigner de la partie de la science de 1976 à laquelle ils se consacrent (c'est un monument trop immense), mais du moins d'amener les étudiants à une intelligence approfondie de cette science de 1976 (et l'année prochaine de 1977 !) Les étudiants auront compris, appris et appliqué de très nombreux faits de cette science, mais ils auront en même temps et surtout appris à l'apprendre. Après cette formation scientifique générale de haut niveau, il leur est aisé d'appréhender n'importe qu'elle spécialisation de la science fondamentale (on le voit bien en troisième cycle) ou de ses applications industrielles (ce qui est moins difficile). Ils sont également aptes à devenir d'excellents maîtres communiquant aux jeunes des enseignements secondaire ou technique l'enthousiasmante aventure de la science à laquelle l'Université les aura initiés.

Devant ces générations de diplômés puissamment et intelligemment instruits, bien des « débouchés », souvent aujourd'hui imprévisibles, s'ouvriront. Ils pourront faire face, même bien plus tard, aux assimilations nouvelles exigées par le perfectionnement des technologies.

EDMOND GRILLOT,
professeur titulaire à la faculté des sciences de l'université de Reims.

L'Université s'est ouverte

Les universités ont assuré jusqu'ici une formation générale, suffisamment souple pour préparer à différentes formations, les licences, et particulièrement les licences de lettres, ouvraient naguère à tout un éventail de métiers. On admettra facilement que le contenu de cette formation puisse tenir compte des besoins nouveaux de la société ; mais pourquoi renier la valeur d'une formation générale ? Les études littéraires, non plus d'ailleurs que les études sociales, économiques ou scientifiques, ne peuvent s'estimer en termes d'efficacité ou de rentabilité à court terme ; et elles ne concernent pas non plus le loisir ou la délectation de quelques privilégiés, comme le suggère la classification *« culture, arts et loisirs »* de la circulaire Quermonne. Le sens d'une formation littéraire est lié à la maîtrise du langage parlé ou écrit, à l'exercice des facultés critiques, au contrôle des médias (de l'édition à la publicité, du texte illustré à la télévision), au processus de transmission des connaissances.

A cette mission, l'université n'a cessé de s'adapter depuis 1968, au prix d'efforts considérables. Une université provinciale comme celle des langues et des lettres de Grenoble s'est ouverte à la communication, à la didactique, aux langues appliquées, à la formation des enseignants étrangers, à l'alphabétisation des travailleurs immigrés, à la préparation des carrières administratives, à l'animation culturelle, etc. L'aurait-elle fait si elle se désintéressait de l'avenir professionnel de ses étudiants ?

Mais elle ne se sent pas responsable d'une politique de l'action culturelle, des bibliothèques ou des filières administratives qui réduit le nombre des postes ou élimine les étudiants licenciés, parce qu'ils sont « surqualifiés ». Et surtout, elle s'efforce de maintenir ce qu'elle considère comme sa mission fondamentale : la transmission du savoir, la recherche, la formation pédagogique de base, initiale ou continue.

JEAN SGARD,
professeur à l'université des langues et lettres de Grenoble, directeur de l'Institut de littérature française.

Transformer une partie des activités

Pour un département de lettres modernes, au sein d'une unité d'étude et de recherche (U.E.R.) de la périphérie parisienne, la situation est celle-ci : nombre d'inscrits en première année (stable ou en légère augmentation depuis trois ans), 120 ou 130 ; nombre de diplômés, certifiés ou agrégés à la sortie, 6 à 10 les années fastes. La licence n'est plus à prendre en compte comme *« diplôme universitaire, donnant accès à l'enseignement secondaire »*, puisque la fonction de maître-auxiliaire est en voie de disparition et que les cas limites de licenciés ès lettres devenant serruriers, brocanteurs ou moniteurs d'auto-école ne seront bientôt plus l'exception.

Que sont devenus, que deviennent, que deviendront les 80 à 90 % restant ? La prise de conscience de cet état de fait est souvent interprétée par une partie du corps enseignant de ces mêmes facultés comme une attitude suspecte. Tout effort de modification du cursus, du contenu et des méthodes est accueilli soit comme une atteinte à l'humanisme traditionnel, soit comme une source de bouleversements inutiles destinés à compliquer la tâche des secrétaires et le tableau des examens. Mais, à refuser ce constat, on n'échappe pas pour autant aux menaces contenues dans cette inextricable situation...

Ministres et secrétaires d'Etat proposent à tour de rôle deux types de mesures : d'une part, une planification autoritaire de la filière « enseignement » ; d'autre part, une incitation pour les universités à diversifier leurs activités.

En somme, ne demande-t-on pas aux facultés de transformer une partie de leurs activités de façon à devenir des sortes d'instituts universitaires de technologie (I.U.T.) au niveau de la licence ? Les enseignants de lettres sont-ils qualifiés pour former des « techniciens », des cadres administratifs, des journalistes, de bonnes secrétaires ? Oui, si l'on entend par là qu'ils peuvent enseigner à penser, à raisonner, à construire des développements, à apprécier et à décrire les comportements littéraires, à comprendre l'histoire des idées et des événements. Non, s'il s'agit de donner des cours de gestion, de sténo ou d'informatique. En ce cas, il faudra bien faire appel à des spécialistes de ces divers domaines.

Ou bien le secrétariat aux universités pense davantage, dans cette réforme, aux U.E.R. de droit ou de sciences qu'à celles de lettres et condamne ces dernières à l'asphyxie. Ou bien il souhaite réellement la création de ces filières nouvelles et il ne peut continuer à réduire le budget des établissements universitaires. Le leitmotiv de toutes les organisations syndicales s'impose : pas de réformes sans moyens appropriés, c'est-à-dire nécessaires au recrutement de nouveaux enseignants ou au recyclage de ceux qui accepteraient une reconversion éventuelle...

GENEVIÈVE CLERICO,
maître-assistante de linguistique à l'université de Reims.

Le Syndicat national des lycées et collèges voit dans le « libéralisme avancé » « une forme subtile de totalitarisme »

« Sous couvert de libéralisme on met en place une forme subtile de totalitarisme qui n'ose pas dire son nom. » Face à cette crainte, exprimée le 13 avril au cours d'une conférence de presse par son président, M. Gérard Simon, le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, C.G.C.) a récemment réuni son congrès sur le thème de la *« liberté dans l'enseignement »*.

Le SNALC, a-t-il précisé, est favorable à la notion de *« libéralisme, mais récuse la notion « d'avancé » et son sous-produit le libéralisme avarié tel que nous le vivons dans nos établissements. Nous croyons déceler dans cette notion une nouvelle forme de totalitarisme inspiré du modèle suédois »*.

Pour les responsables du SNALC, le totalitarisme *« politico-syndical »* s'exerce à tous les niveaux d'enseignement, jusque dans la pédagogie, notamment à travers les dossiers préparés par les services de documentation dont *« beaucoup sont très politisés »*.

Les professeurs, a affirmé M. Simon, doivent *« avoir la liberté de travailler ou de faire grève, ainsi que la liberté syndicale et pédagogique »*. Les parents *« doivent pouvoir choisir l'école de leurs enfants »* et le SNALC *« combat avec acharnement la carte scolaire »*. Enfin, les élèves doivent avoir la liberté de *« ne pas avoir le crâne bourré par des propagandes insidieuses »*.

A propos des avant-projets de décrets d'application de la *« réforme Haby »*, le SNALC relève surtout qu'ils sont essentiellement faits de *« silences »*. *« Nous pensons que les technocrates collectivistes du ministère se chargeront de combler le vide »*, a déclaré M. Simon, qui attend du ministre qu'*« il s'explique devant les parlementaires »*.

Durant tout le mois d'avril, le SNALC va s'employer à sensibiliser ses adhérents sur ces questions. Conformément aux décisions du congrès, ses responsables sont prêts à une *« action dure pouvant aller jusqu'à la grève des examens »*.

A Marseille

LES ENSEIGNANTS SE JOIGNENT AU MOUVEMENT DE GRÈVE DES ÉTUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE

(De notre correspondant.)

Marseille. — La situation s'est brusquement tendue à l'U.E.R. d'odontologie de Marseille, dont les étudiants sont en grève depuis une semaine (*le Monde* du 9 avril). A la suite d'une assemblée générale extraordinaire des enseignants réunie le 12 avril, les professeurs, assistants et attachés se déclarent solidaires des étudiants en grève depuis le 7 avril et ont décidé de s'associer à leur mouvement revendicatif. Ils veulent ainsi attirer l'attention des pouvoirs publics sur les *« conditions inacceptables »* qui leur sont faites sur les plans universitaire et hospitalier, soulignant que la suppression des crédits universitaires entraîne celle des crédits hospitaliers accordés par le ministère de la santé. En conséquence, ils ont décidé de ne recevoir que 40 % du contingent de deuxième année à la rentrée prochaine.

D'autre part, ils ont voté à l'unanimité une grève totale et illimitée, aussi bien administrative qu'universitaire et hospitalière. Seuls les services d'urgence seront assurés. — J. C.

● *Les étudiants de l'école Louis-Lumière* (Vaugirard, école de photo, son et cinéma), en grève depuis le 10 mars, occupent les locaux de l'administration et ont séquestré le directeur de l'établissement, afin que celui-ci demande une entrevue au rectorat de Paris. Ils entendent par cette action faire aboutir leurs revendications concernant une augmentation des crédits alloués à l'école et l'aménagement de ses nouveaux locaux. Ils avaient déjà, le 10 avril, alerté les membres de la profession cinématographique au cours d'un forum d'information.

SOCIÉTÉ

En Allemagne

UNE NOUVELLE LÉGISLATION LIBÉRALISE LE DIVORCE

Bonn (A.F.P.). — Le Bundesrat a adopté définitivement le 9 avril une nouvelle législation sur le mariage et le divorce. Elle résulte d'un compromis entre la majorité et l'opposition.

La nouvelle législation, qui entrera en vigueur au milieu de l'année 1977, prévoit que les divorces seront possibles lorsque les époux n'ont plus de vie commune et que sa reprise paraît impossible. Après trois ans de séparation, le divorce pourra être prononcé automatiquement, sans que d'autres raisons soient produites.

Le texte prévoit de plus qu'après un an de séparation le divorce peut être prononcé en cas de consentement mutuel des conjoints. Si la séparation n'a pas duré un an, le conjoint qui veut le divorce doit faire la preuve que la reprise de la vie commune le mettrait dans l'état d'affronter une situation insupportable.

La législation prévoit par ailleurs que les nouveaux époux peuvent choisir indifféremment comme nom de famille celui de l'un des deux conjoints, ou même combiner leurs deux noms.

En cas de divorce, la nouvelle législation prévoit de plus une répartition égale du montant des droits à la retraite acquis pendant le mariage.

SCIENCES

LA CHINE S'INTÉRESSE AUX TECHNIQUES FRANÇAISES D'EXPLOITATION DES MINERAIS

A l'occasion de l'exposition de matériel scientifique et technique « Géoexpo » qui a eu lieu récemment à Toulouse, une délégation chinoise de huit ingénieurs, appartenant au Bureau national de géologie, est venue en France pour se documenter sur le matériel et les méthodes de recherche, d'exploitation et de traitement des minerais.

La délégation chinoise a exprimé le souhait de voir se renforcer les relations scientifiques et techniques entre la Chine et la France.

SC. PO.
Plusieurs cycles de préparation. Entrée en année préparatoire.
Admission en 2e année. Profs de Fac. et Enseignants I.E.P.
Résultats performants. Groupes de 15 étudiants maximum.
Nombre limité de places. Préparation par correspondance.
Possibilité d'inscription conditionnelle.
I.P.E.C. 46 Bd St-Michel 633.81.23 / 033.45.87

(PUBLICITÉ)
FORMATION CONTINUE
à l'I.U.T. de PARIS
1. — PRÉPARATION au D.U.T. INFORMATIQUE
2. — STAGES PONCTUELS SPÉCIALISÉS
(1 semaine) — Initiation COBOL, FORTRAN
Statistique, Programmation structurée, etc.
Département Informatique - I.U.T.,
143, av. de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 224-61-50, poste 23

Le Monde de l'éducation
NUMÉRO D'AVRIL
Mme SAUNIER-SEITÉ :
« Les universités ne refuseront pas la réforme car elles savent que leur image de marque est de plus en plus mauvaise. »

BBC English for Management
■ cours d'anglais supérieur pour hommes d'affaires, directeurs commerciaux et échelons élevés. Nous faisons usage de matériaux et techniques modernes conçus et développés par la British Broadcasting Corporation.
■ hébergement en pension complète dans un Centre d'entraînement moderne, agréablement situé en campagne. Un service attentif et cuisine soignée.
■ des cours sont donnés durant toute l'année
■ Cours d'anglais en Angleterre pour secrétaires de direction.
■ des cours peuvent être donnés sur place pour groupes partout en Europe.
■ Pour une documentation complète écrire à:
Recruitment Officer
English for Management
HTS Management Centre
Lane End, near High Wycombe
Buckinghamshire, England
Tél.: High Wycombe (0494) 881685
Telex: 919518 (Airtrain London)

JUSTICE

DANS LE BAS-RHIN

Le maire d'Obernai est accusé d'abus de confiance et de faux par quatre habitants de la commune

De notre correspondant

Strasbourg. — Abus de confiance, trafic d'influence, faux et usage de faux en écritures publiques, création de lotissements non autorisée et fraude fiscale, telles sont les graves accusations portées par quatre habitants d'Obernai (Bas-Rhin) contre le maire de leur commune, le docteur Marcel Gillmann (U.D.R.). C'est du moins en ces termes que l'arrêt rendu par la chambre criminelle de la cour de cassation, le 23 décembre dernier, traduit la plainte déposée le 25 novembre 1975 auprès du procureur de la République de Saverne, par MM. François Zaegel, Jean-Pierre Held, François Thiébaut et Gérard Winterstein.

Initialement, leur plainte visait, pour l'essentiel, des infractions à propos d'opérations immobilières. Agissant en leur nom personnel mais aussi en tant qu'actionnaires de la société anonyme Zaegel-Held, et d'associés de la société immobilière «la Haute Ehn», les quatre requérants s'étaient en outre portés partie civile. C'est ce qu'on avait déjà coutume d'appeler dans la métropole alsacienne «l'affaire Gillmann» qui vient maintenant d'être portée sur la place publique par la presse régionale.

En fait, les rumeurs les plus contradictoires circulaient depuis quelque temps déjà à Obernai même. On reprochait au maire le « *style dictatorial* » avec lequel il menait les affaires de la commune, mais peu à peu les accusations se précisaient. Le 18 janvier 1975, le conseil de fabrique de l'église catholique d'Obernai — l'institution légale en Alsace chargée de défendre et de gérer les biens de la paroisse — était sorti de sa réserve habituelle pour demander dans une déclaration « *une harmonieuse collaboration entre le conseil municipal et le conseil de fabrique* ». Le différend qui l'opposait alors au docteur Gillmann portait sur la teneur d'un contrat conclu en 1955 entre la paroisse et la ville d'Obernai pour un échange de terrains et de bâtiments.

Le contentieux ne pouvant se régler à l'amiable, le conseil de fabrique déposait plainte le 26 mars dernier auprès du procureur de la République de Saverne. Entre-temps, les associés de la société civile immobilière, la Haute Ehn, avaient, eux, déjà porté plainte. Ils accusent le maire d'Obernai d'avoir « *acheté à son compte des terrains, de les avoir fait viabiliser par la commune, puis de les avoir revendus au prix fort* ». On lui reproche, en outre, d'avoir fait délivrer, entre le 24 octobre 1974 et le 10 avril 1975, « *des copies conformes de procès-verbal de réunion du conseil municipal, alors que ces procès-verbaux n'étaient ni approuvés ni signés* ». Déposée le 25 novembre 1975, la plainte était transmise à la chambre criminelle de la Cour de cassation, juridiction dont relève le docteur Gillmann en tant que magistrat municipal. Statuant en audience publique le 23 décembre 1975, la chambre criminelle chargeait la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy de l'instruction. Le 23 mars, cette dernière confiait l'instruction à M. Jean-Marie Pabst, président de la chambre d'accusation.

De son côté, le conseil du docteur Gillmann, Me Apprill, avocat au barreau de Strasbourg, estimant « *cette divulgation prématurée dans la presse locale très gênante* », a déposé, lundi 12 avril, au parquet de Strasbourg, plainte pour violation de dossier, en vertu de la loi du 2 juillet 1931 qui interdit la divulgation des éléments d'un dossier.

Mais, dans une déclaration publiée le lendemain dans les *Dernières nouvelles d'Alsace*, où il confirme qu'un dossier « *est depuis quelques semaines soumis à l'appréciation de la justice* », le docteur Gillmann lui-même apporte quelques précisions sur les origines de l'affaire. Elle remonte, selon lui, « *sans doute à deux ans et concorde à peu de chose près avec une demande d'expropriation décidée par le conseil municipal d'Obernai qui frappera 13 hectares de terrains acquis, au cours des années florissantes, par la Société Zaegel-Held, à l'ouest de la ville* ». La première intervention officielle, le docteur Gillmann la situe au mois de février 1975, lorsque M. François Zaegel « *adresse un document de six pages dactylographiées au ministre de l'industrie et de la recherche* ». Rappelant qu'il n'est pour l'instant seulement que l' « objet l'instant seulement l' « objet d'une information », le docteur Gillmann ajoute : « *Je connais trop les servitudes attachées à la mission de maire, sa solitude dans les moments difficiles — qui donc oublierait Saint-Laurent-du-Pont — et la puissante ténacité des haines et jalousies qui naissent d'ambitions frustrées et d'égoïsme contrarié pour la prendre à la légère, mais j'en ai pris mon parti et il me répugne aujourd'hui comme naguère de choisir les voies de la facilité.* »

Précisons qu'une partie des terrains que le docteur Gillmann reproche à la société immobilière La Haute Ehn de « *collectionner* » sur le ban (1) d'Obernai provient d'un échange avec la ville d'Obernai. Cet échange auquel il a d'ailleurs été procédé à la demande de la commune d'Obernai a été concrétisé le 16 juin 1969 par acte administratif dressé par M. Gillmann en sa qualité de maire de la commune ; ce sont précisément ces terrains qui sont frappés aujourd'hui d'une demande d'expropriation.

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

(1) Dans le système cadastral en vigueur en Alsace-Lorraine, le ban regroupe tous les terrains appartenant à une même commune.

LA RÉPRESSION EST A L'ORDRE DU JOUR déclare le syndicat C.F.D.T. du ministère

Après l'adoption par le conseil des ministres du 7 avril de quatre des cinq projets de loi constituant le plan de sécurité présenté par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, le syndicat C.F.D.T. de l'administration centrale du ministère de la justice a publié le communiqué suivant :

« *La possibilité pour la police de perquisitionner les véhicules à tout moment, la dangereuse extension de la notion d'association de malfaiteurs, l'abandon progressif de la politique d'humanisation de la condition pénitentiaire, sans parler d'autres projets inquiétants à l'étude, décidément la répression est à l'ordre du jour. A quelle fin? Répression d'une criminalité croissante, affirme-t-on. En fait, ce renforcement des moyens policiers correspond bien plus à la multiplication des luttes sociales et à la montée de la gauche qu'à cet objectif proclamé.*

» *On ne compte plus, en effet, le nombre de déclarations ou de documents relatifs à la sécurité, où se retrouvent côte à côte et amalgamées les notions de criminalité et de luttes sociales. Le gouvernement compte-t-il sur cette confusion pour mettre en place les rouages d'un appareil policier qui le garderait de tous risques de disparition?*

● *Les suites judiciaires de l'accident de Laffrey.* — Une peine de prison avec sursis a été requise contre M. Gérard Simon, demeurant à Sully-sur-Loire (Loiret), propriétaire du car qui s'était écrasé, le 2 avril 1975, au pied de la côte de Laffrey, près de Grenoble. Vingt-neuf personnes étaient mortes dans l'accident.

M. Simon comparaissait mardi 13 avril devant le tribunal correctionnel de Grenoble pour homicides et blessures involontaires.

● *Inculpés dans une affaire de trafic de stupéfiants portant sur mille kilogrammes d'héroïne* passés de 1971 à 1973 entre la France et les Etats-Unis, ainsi que pour l'exportation frauduleuse d'antiquités, MM. Joseph Patrizzi, soixante ans, gérant de bar à Marseille et Urbain Giaume, restaurateur à Nice, ont été mis en liberté sous caution, lundi 12 avril, par M. Jean Trocherie, juge d'instruction à Paris. Le montant de la caution a été fixé à 300 000 F pour chacun des deux inculpés.

Incarcérés depuis le mois de mars 1975, (*le Monde* du 11 mars 1975), les deux inculpés avaient été arrêtés après les révélations faites à la police américaine par deux trafiquants français, les frères Schoch, détenus aux Etats-Unis.

la TUNISIE "à la carte"

à des prix sans concurrence et ... sans surprise

Quel que soit votre budget "vacances", quel que soit le temps dont vous disposez, REPUBLIQUE TOURS vous permet de partir librement à la découverte de la Tunisie en choisissant le moment de votre départ, la durée de votre séjour et la catégorie de votre hôtel.

3 formules au choix

ainsi qu'une grande gamme de séjours.

WEEK-END (baie de Tunis ou Hammamet) à partir de 695 F

MINI-SEMAINE (4 ou 5 jours) à partir de 795 F

SEMAINE hôtel Ezzahra **** à partir de 1110 F

Prix comprenant : Voyage Paris/Tunis/Paris Logement, petit déjeuner, 1/2 pension, assistance.

En collaboration avec l'Office National du Tourisme Tunisien

REPUBLIQUE TOURS

Appelez votre Agent de voyages ou REPUBLIQUE TOURS Tél. 355.39.30

LIC. A 504

DEMANDE DE DOCUMENTATION

NOM

Adresse

REPUBLIQUE TOURS - 61, rue de Malte 75541 PARIS Cedex 11

MO

POUR DIFFAMATION ENVERS LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

M. Jean Foyer est condamné à 1000 francs d'amende

Le Syndicat recevra 6 000 francs de dommages et intérêts

M. Jean Foyer, député de Maine-et-Loire (U.D.R.), ancien garde des sceaux et président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, a été condamné, mardi 13 avril, par la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, à une peine de 1 000 F d'amende pour diffamation envers le Syndicat de la magistrature (nos dernières éditions). L'ancien ministre devra verser 6 000 F à la partie civile à titre de dommages et intérêts. Le tribunal a, en outre, ordonné la publication de son jugement à la première page du « Figaro » et l'insertion d'extraits dans trois autres journaux.

Le syndicat de la magistrature, assisté par Mes Kiejman et Bouchet, avait porté plainte et s'était constitué partie civile après la publication à la « une » du « Figaro », le 3 octobre 1975, d'un article de M. Jean Foyer qui l'accusait notamment d'être une « organisation subversive gauchiste ». Le procès avait eu lieu les 16 et 17 mars 1976 (« le Monde » des 17 et 18 mars).

Dans son jugement, dont la rédaction s'étend sur quatorze pages, le tribunal, que présidait M. Jacques Hennion, estime tout d'abord que l'action engagée par le Syndicat de la magistrature est recevable, rejetant ainsi les conclusions déposées par la défense, selon laquelle le Syndicat n'était pas directement mis en cause dans les attaques de l'ancien garde des sceaux.

Le tribunal s'attache ensuite à démontrer le caractère diffamatoire des accusations portées par M. Foyer. Il indique notamment : « Les premières imputations visant la partie civile présentent un caractère général : constitué sous la forme d'un syndicat, il est en réalité « une organisation subversive gauchiste », imputation tendant à établir que les statuts dont s'est doté cet organisme sont de pure façade, et qui, par cela même — et sans que le tribunal ait à disserter sur les acceptions diverses du mot subversion, — atteint la partie civile dans sa réputation. »

Après avoir admis qu'il était bien diffamatoire d'affirmer — comme l'avait fait M. Foyer — que le Syndicat de la magistrature avait pour objectif « la conquête du pouvoir au sein du corps judiciaire », et qu'il avait organisé un « noyautage systématique » à partir de l'Ecole nationale de la magistrature, le tribunal ajoute : « *Dans le reste de l'article, plutôt* que l'activité syndicale, c'est l'activité judiciaire du Syndicat dont Jean Foyer fait la critique. Or, écrire des magistrats : « Il s'agit » pour les conjurés de disloquer » la société », ou « on habitue peu » à peu l'opinion à l'idée que les » notaires assassinent les filles » d'ouvriers » ; « la fonction (de » la justice) n'est plus de punir » les coupables, mais de rendre la » société odieuse aux yeux des » masses » ; « il ne s'agit plus de » faire justice mais d'utiliser la » justice comme instrument de » lutte des classes » et « faire de » la justice la meule qui écrasera » les droits individuels », sont autant d'affirmations qui atteignent dans sa réputation le Syndicat de la magistrature. »

L'acte de juger

Si l'on tient compte, d'une part, de la personnalité du prévenu, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, ancien ministre de la justice, d'autre part, de l'échelle des peines généralement appliquées en matière de diffamation, le jugement rendu par la dix-septième chambre du tribunal de Paris marque une date. Il est sévère dans une argumentation dont les contours subtils permettent, au détour d'une phrase, d'adresser une « monition » (1) à M. Patrice de Charette et de repousser l'intégralité des réquisitions du ministère public dont chacun avait remarqué l'étrange tonalité.

La dix-septième chambre n'a pas, comme on le laisse entendre ici ou là, rendu un « jugement politique ». elle n'a pas « jugé en politique ». Elle a jugé, fait application d'une loi d'ailleurs rigoureuse au journaliste dès qu'elle est invoquée contre lui.

Mais l'événement, que devait constituer en tout état de cause sa décision, ne pouvait qu'être discuté, faire l'objet d'un débat. C'est en ce sens que nier le bien-fondé de l'expression « juger est un acte politique », c'est un peu jouer sur les mots ou ne pas vouloir tenir compte des réalités.

La réalité, c'est plutôt que le tribunal de Paris a voulu rééquilibrer un débat, précisément, qui devenait de plus en plus inégal. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter aux attaques convergentes dont est l'objet le Syndicat de la magistrature, au point que l'on parle, en ce moment même, de listes noires, où ses membres figureraient au premier rang.

Mais c'est, à l'inverse, trop dire, comme le font certains, que de voir dans la condamnation de l'ancien garde des sceaux une approbation a contrario de l'action du Syndicat. Le soutenir revient à lire dans le jugement ce qui n'y figure pas. Si le jugement avait donné raison à M. Foyer, ces mêmes commentateurs l'auraient-ils déclaré politique? — Ph. B.

(1) Selon le dictionnaire Robert, « dans l'Eglise catholique, avertissement que l'autorité ecclésiastique adresse avant d'infliger une censure ». Le mot — employé à un autre propos — figure dans le jugement de la 17e chambre, dû à la plume de son président, M. Jacques Hennion.

« Hargneux » mais pas « subversif »

Le tribunal considère que M. Jean Foyer n'a pu fournir les preuves nécessaires pour justifier ses accusations. A l'ancien garde des sceaux qui parlait d' « organisation subversive gauchiste », le jugement répond, à propos du Syndicat de la magistrature : « C'est un vrai syndicat sans doute hargneux... dans ses rapports avec le gouvernement, mais ceci n'est pas, force est bien de le constater, l'attitude de ce seul syndicat et ne peut donc suffire à le qualifier d'organisation subversive « sous la forme d'un syndicat. »

Le jugement observe encore que M. Foyer n'a pu faire la preuve que le Syndicat de la magistrature a entrepris « la conquête du pouvoir au sein du corps judiciaire » : « Quant à l'établissement du « contre-pouvoir », indique le tribunal, le propos de Jean Foyer est net : les instructions des responsables syndicaux viendraient en quelque sorte se superposer aux directives émanant des détenteurs de l'action publique ; or, les réponses faites à la question : avez-vous eu connaissance que des consignes officielles aient été méconnues à la suite de contre-ordres émanant des cadres syndicaux? M. le président Pleven et M. le procureur général Robert ont respectivement répondu : « Je n'ai pas eu connaissance de cela » et « Je n'en ai jamais entendu parler » ; sur ce point donc, la preuve n'est pas rapportée de la vérité du fait articulé. »

Enfin, le jugement ne reconnaît pas à M. Foyer le droit de fonder ses conclusions de relaxe sur la bonne foi. « Le prévenu, estime-t-il, ne se trouvait pas engagé dans une polémique avec le syndicat. Or, les critiques véhémentes qui lui sont aujourd'hui reprochées, loin d'être objectives, présentent les plaignants comme des « fanatiques », leur dénient cette qualité d'impartialité sans laquelle il n'est plus de justice, et tout cela, pour que le lecteur presse ne s'y trompe pas, sous le titre éloquent « Des juges contre la justice ». Cette formulation des critiques ne peut, au vu des rappels faits ci-dessus de la jurisprudence établie en matière de presse, qu'être exclusive de la bonne foi. »

« LE FIGARO » : mieux vaut se réjouir que de se laisser aller à l'amertume.

Sous le titre « Justice et politique », M. Jean d'Ormesson écrit notamment dans le *Figaro* :

« *La preuve est faite que, dans notre régime libéral accusé de tant de maux et de crimes, des syndicats contestataires peuvent l'emporter sur un ancien garde des sceaux qui s'était exprimé librement dans un des organes les plus représentatifs de l'establishment honni.*

» *En ce sens, nous nous réjouissons de notre propre défaite. Et mieux vaut s'en réjouir que de nous laisser aller à l'amertume. Que de s'étonner, par exemple, de voir la liberté d'opinion mise en cause par ceux-là mêmes qui la voient, à tout bout de champ, menacée par la censure. Que de dire, par exemple, que la justice impartiale prend le parti de ceux qui voudraient la voir glisser vers la partialité. Que de clamer, par exemple, qu'il s'est trouvé des juges pour absoudre les fanatiques et pour condamner l'indépendance.*

» *Le tribunal — et sa décision est notre loi — a estimé que M. Foyer avait le droit d'émettre une opinion critique. Ah! bravo! Il a estimé aussi que cette opinion « devait rester modérée et » loyale ». Encore bravo. Tout ce que nous souhaitons est que ces hautes vertus qui nous sont ainsi imposées soient aussi recommandées à nos adversaires triomphants. Ils s'étonneront sans doute eux-mêmes de recevoir ainsi, offert avec éclat par nos vieilles institutions libérales, un brevet de loyauté et de modération.* »

La mort de M. Mohamed Diab

Le sous-brigadier de police Robert Marquet ne s'est pas présenté à la cour d'appel de Paris

Le sous-brigadier de police Robert Marquet prévenu d'homicide involontaire, n'a pas comparu, mardi 13 avril, devant la onzième chambre de la cour d'appel de Paris, où il devait répondre de la mort d'un ouvrier algérien, M. Mohamed Diab, tué le 29 novembre 1972 au commissariat de Noailles, à Versailles. Les circonstances troublantes de la mort de M. Diab, victime d'une rafale de pistolet mitrailleur alors qu'il se trouvait pieds et mains nus face à trois policiers en armes, avaient conduit le tribunal correctionnel de Versailles à se déclarer incompétent le 16 octobre 1975, afin de permettre le renvoi de M. Marquet devant la cour d'assises.

M. Marquet a interjeté appel de cette décision, mais il ne s'est pas présenté devant la cour, ayant fait parvenir quelques heures avant l'audience un certificat médical le déclarant atteint de « *troubles fonctionnels graves hépato-cardiaques* ». Apparemment étonné de l'absence du policier, le président de la cour, M. Georges Courtois, a indiqué qu'il « *avait reçu, lundi 12 avril, le certificat médical, sans même une lettre d'accompagnement* ». Le magistrat a désigné un médecin-expert, le docteur Raymond Martin, pour examiner M. Marquet à son domicile de Versailles. Le rapport du médecin devra être remis à la cour d'appel avant le 27 avril prochain : c'est ce jour-là que la date d'une nouvelle audience sera fixée.

De leur côté, les avocats de la veuve de M. Mohamed Diab, Mes Gisèle Halimi et Benabdallah, ont publié un communiqué, dans lequel ils déclarent notamment :

« *A l'audience de ce jour de la cour d'appel, M. Marquet ne s'est pas présenté. Il s'est contenté d'adresser ou de faire adresser anonymement un certificat médical daté du 9 avril et constatant son indisponibilité pour dix jours, sauf complication. Le nouvel avatar que subit cette triste affaire met en lumière certaines « anomalies » : 1°) Le 9 avril dernier, le président de la cour d'appel chargé de ce dossier informa l'un de nos confrères adversaires que cette affaire serait renvoyée « à cause d'un empêchement probable » de Me Benabdallah, avocat à Alger. Or nous avons tous deux, depuis quelques jours, fait savoir que nous plaiderions cette affaire à la date fixée ; 2°) Le 12 avril, lors de la démarche que nous faisions auprès du président pour nous informer sur une rumeur de renvoi, il nous fut donné connaissance d'un certificat médical de M. Marquet. Le président nous assura qu'aucune lettre d'excuse de l'inculpé ne lui avait été adressée, mais « qu'il avait reconnu son écriture » sur l'enveloppe dans laquelle se trouvait le certificat. Or aucun spécimen de l'écriture de M. Marquet ne figure au dossier...*

» *A l'audience de ce jour, le président en a convenu et a précisé simplement que ce certificat lui avait été adressé sous enveloppe recommandée et qu'il ne pouvait en identifier l'écriture. L'enveloppe a aujourd'hui disparu du dossier ; 3°) le conseil de M. Marquet a affirmé n'avoir eu connaissance de l' « indisposition » de son client que par la seule communication du certificat médical par le président, la veille de l'audience.*

» *Il devient clair que M. Marquet refuse d'être jugé. La vérité demeure. La famille Diab s'essouffle à demander que justice soit faite ; contre elle et contre la justice se trouvent ligués aujourd'hui des éléments hétérogènes qui ont, en commun le même but : couvrir M. Marquet et, au-delà, lui assurer l'impunité d'un crime raciste commis par un policier.* »

SPORTS

ATHLÉTISME

Cinquante mille coureurs à travers Milan

De notre envoyé spécial

Milan. — *Des foules aussi énormes, on en rencontre devant Saint-Pierre-de-Rome le jour de Pâques. Mais peut-on les imaginer, s'agissant de sport, autrement que rangées sur des gradins, buvant des yeux les faits et gestes de quelques bougres acharnés à se disputer un ballon ? C'est si peu vraisemblable qu'un confrère helvétique, transporté d'avoir assisté à une course à pied réunissant trente mille personnes, eut l'an dernier la déception de retrouver son texte imprimé avec un zéro en moins : de la sténo qui avait décroché le téléphone au chef de rubrique, tout le monde avait trouvé la chose impossible.*

Le nombre des participants à la Stramilano (la traversée de Milan) avait encore grandi cette année. Ils étaient cinquante mille, dimanche 11 avril, au départ d'un parcours long de 22 kilomètres, et les organisateurs n'avaient certes pas envisagé une progression aussi fulgurante lorsqu'ils mirent timidement l'affaire sur pied voici quatre ans : trois mille cinq cents inscriptions en 1972, déjà dix mille en 1973, vingt-cinq mille en 1974... De fait, les prévisions les plus folles n'ont jamais cessé d'être dépassées.

Un nouveau marché local s'est ainsi ouvert en ces temps de disette. Mis en vente un mois à l'avance, au prix de 2 000 lires l'unité, tous les dossards avaient été enlevés en un peu plus d'une semaine, cette fois-ci. Les journaux publièrent ensuite des petites annonces qui, obéissant à la loi de la demande, suscitèrent un commerce florissant. Les impécunieux et les derniers imprévoyants pourraient toujours se mêler à l'immense peloton. Ils ne recevraient pas le prix de leur effort : une médaille et un diplôme.

Douze quintaux de fruits

Autant de trophées et de parchemins, ajoutés au matériel de propagande, cela représente des sommes considérables. Faudrait-il payer les vingt mille heures de travail nécessaires à la préparation de l'entreprise, rémunérer les dix médecins, les cent quatre-vingts infirmiers et les trois cents gendarmes municipaux mobilisés le jour de l'épreuve, que des gouffres financiers se creuseraient rapidement. Et les fonds de la Banque populaire de Milan, qui a accepté de couvrir le déficit de l'opération, ne sont tout de même pas inépuisables ! Quant aux frais occasionnés par le ravitaillement de cette multitude, ils pèseraient très lourd sans l'apport de la publicité.

Douze quintaux de fruits frais, 200 kilos de sandwiches, 15 000 litres de boisson et deux citernes de lait sont, en effet, prévus pour faire taire les crampes d'estomac. De quoi décourager l'appétit du Grandgousier de Rabelais ! Avec leurs guirlandes, leurs oriflammes et leurs tréteaux, les stands où tout cela est servi fiévreusement par des centaines de personnes tiennent à la fois de la fête foraine et de la commedia dell'arte. Quelques groupes en costumes folkloriques permettent de s'y tromper.

Bien que le sérieux de la compétition demeure, tout semble se prêter au jeu. Dès 6 heures du matin, la marée avait commencé à battre sourdement sur la place du Dôme. La digue formée par trois rangs de gendarmes, qui devait être maintenue jusqu'à 9 heures et demie, céda beaucoup plus tôt. Dans le flot qui s'écoula par le corso Victor-Emmanuel, on vit alors défiler, pêle-mêle, des chiens recouverts d'un précieux dossard attachés aux pas de leurs maîtres, un concurrent déguisé en Écossais, une cage renfermant un serin en papier portée à bout de bras, un homme poussant une brouette sur laquelle s'agitait... une poule également recouverte d'un dossard. Celui-là semblait promis au divan du psychanalyste, mais qui fouillera l'inconscient collectif de cette foule chaleureuse et fantaisiste ?

Devant l'archevêque

Trente-cinq minutes plus tard, le dernier partant passait devant l'archevêque de Milan, qu'un tel rassemblement avait appelé à venir donner la bénédiction. Il disposait de cinq heures, dernier délai, pour toucher au but. Agés de huit à soixante-seize ans, ceux qui le précédaient absorbèrent au passage les quelques rares tricheurs trouvant plus commode d'aller de contrôle en contrôle en métro et les malins surgis des portes cochères où leur désir de s'assurer un avantage les avait fait se dissimuler.

Peine perdue, puisque cette épreuve populaire ne prévoit d'autre classement, depuis cette année seulement, que celui réservé à une trentaine de vedettes étrangères et italiennes. Bon premier, le Colombien Mora arriva sur le stade de l'Arena salué par un orchestre baroque que dirigeait un chef en frac et portant perruque. Parmi les instrumentistes traditionnels, des musiciens en uniforme actionnaient des... pots de chambre, des sabots et autres bizarreries.

Mais qu'importe Mora ! L'essentiel tenait dans l'anonymat des autres, de tous ceux qui, dans un pays où la passion de la mécanique a été élevée à la hauteur d'un art dévorant, sont sans cesse plus nombreux à redécouvrir le moteur de leur corps.

RAYMOND POINTU.

FOOTBALL. — *Au cours de la première journée du vingt-cinquième Festival international juniors de Cannes, la France a battu l'Iran par 3 à 0, tandis que les Pays-Bas et le Mexique faisaient match nul, 2 à 2.*

TENNIS DE TABLE. — *L'équipe de France de tennis de table a gagné, par cinq victoires à deux, le match qui l'opposait, mardi 13 avril à Caen, à l'équipe soviétique. Cette rencontre, comptant pour le championnat d'Europe des nations (première division), a notamment permis à Jacques Secretin, vainqueur de ses quatre matches, de confirmer son nouveau titre de champion d'Europe.*

ici
nouvelle formule mensuelle
informations catholiques internationales
dossier spécial
LE RETOUR DE LA MORT
• les images de la mort
• l'euthanasie
• accompagner la mort
• un commerce fructueux ?
le numéro : 7 f. envoi franco sur demande
abonnement d'essai = 6 mois : 30 f.
I.C.I. 163 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS
C.C.P. PARIS 82.10.20

MÉDECINE

A Paris

LES ÉLÈVES SAGES-FEMMES DE L'HOPITAL SAINT-ANTOINE FONT LA GRÈVE DES STAGES HOSPITALIERS

La plupart des cinquante élèves de l'école de sages-femmes de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris, font depuis jeudi 8 avril la grève des stages et des gardes à la maternité. Elles entendent protester ainsi contre leurs conditions de travail, qu'elles jugent excessives. Elles doivent en effet assurer, en troisième année, une moyenne hebdomadaire de cinquante heures de travail : quinze heures de cours, qu'elles continuent de suivre, et environ trente-six heures de stages hospitaliers et de garde de nuit, cela sans percevoir aucune rémunération.

Le mouvement a été provoqué, au retour des vacances de printemps, par l'accélération du rythme des gardes nocturnes, qui est passé d'une tous les cinq jours à une tous les quatre jours, et par la situation difficile de plusieurs élèves, enceintes : « On nous prêche quotidiennement », expliquent les élèves, « le respect de la vie, la protection de la femme enceinte et la prévention de l'accouchement prématuré. Mais cela ne saurait s'appliquer en aucun cas à l'élève sage-femme enceinte, qui ne bénéficie pas d'aménagements d'horaires et, plus tard, ne pourra pas placer son enfant à la crèche de l'hôpital. »

Les élèves ont, en effet, un minimum de trente mois de stages à accomplir. Si elles s'absentent, du fait d'une grossesse par exemple, elles doivent, soit « rattraper » pendant les vacances d'été et se présenter à la session de septembre de l'examen, soit attendre l'année suivante.

LE SYNDICAT DES KINÉSITHÉRAPEUTES-ENSEIGNANTS RÉCLAME LA GRATUITÉ DES ÉTUDES

« *L'enseignement de la kinésithérapie reste un des rares encore dispensés presque exclusivement par des écoles privées, dont certaines à but lucratif. Il n'existe qu'une dizaine d'écoles « publiques » sur un total de plus de quarante* », a déclaré M. Jack Valette, secrétaire général du Syndicat national des kinésithérapeutes-enseignants, au cours de l'assemblée générale de ce syndicat, qui s'est récemment tenue à Lyon. Les cinquante délégués présents ont notamment souhaité qu' « *un concours national soit organisé à partir de la rentrée 1976-1977 pour tous les candidats dans les écoles de kinésithérapie, titulaires ou non du baccalauréat* », et que « *le gouvernement autorise d'urgence la discussion par l'Assemblée nationale de la proposition de loi « 880 » tendant à organiser un enseignement public et gratuit de la kinésithérapie* ».

● *Une centaine des deux cent quarante élèves infirmiers de l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne*, à Paris, sont en grève depuis le vendredi 9 avril. Ils entendent réclamer ainsi la réintégration d'un de leurs camarades à qui on aurait refusé la possibilité de continuer la formation en raison d'un « *épisode psychiatrique* » antérieur.

● *Le conseil départemental de l'ordre des médecins des Bouches-du-Rhône* vient de décider de se constituer partie civile dans l'affaire d'un jeune travesti mineur à qui un médecin marseillais avait prescrit des injections d'hormones femelles (*le Monde* daté 29 février-1er mars).

RELIGION

A Marseille

L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DE NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE « EXIGE » LA DÉMISSION DE PLUSIEURS COLLABORATEURS DE L'ARCHEVÊQUE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Près d'un millier de catholiques marseillais ont assisté à la première réunion publique organisée par l'Association de défense de Notre-Dame-de-la-Garde qui s'est créée à Marseille, présidée par Me Daniel Tarasconi, avocat, vingt-quatre ans, à la suite de la remise à Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, d'un « rapport de recherche » par une commission épiscopale présidée par le Père Roger de la Pomeraye, qui a étudié la possibilité d'une « *meilleure pastorale* » tendant, si l'on en croit l'Association de défense, à transformer une partie du sanctuaire en un lieu de culte ouvert à d'autres religions.

« *Nous ne sommes pas opposés à la création de centres œcuméniques dans les quartiers,* nous a précisé le président de l'Association de défense, *mais nous nous opposerons toujours à ce que ce haut lieu marial soit dévié de sa destination.*

» *Lorsque nous parlons de « politique des démolisseurs » menaçant la basilique, il s'agit bien entendu, dans notre esprit, des démolisseurs de la foi. (...) Nous réclamons une vaste réforme administrative du diocèse, et notamment le départ de plusieurs collaborateurs directs de l'archevêque. Nous exigeons la démission du vicaire général, de cinq vicaires épiscopaux, ainsi que du responsable de la prétendue « recherche pastorale »*. — J. C.

L'ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE DES HOMMES RÉAFFIRME SON OPTION PLURALISTE

Lors d'une conférence de presse donnée à Paris le 12 avril, le bureau national de l'Action catholique générale des hommes (A.C.G.H.) a fait le point sur les activités et les orientations de ce mouvement à la suite de son congrès national, qui s'est tenu à Lourdes en novembre 1975 (*le Monde* du 14 novembre 1975), et des réunions, à Poissy, début avril, de son comité national (trente personnes), de son conseil national (cent cinquante personnes) et de son équipe nationale.

Un document intitulé « L'A.C.G.H aujourd'hui, vers quel avenir ? » a été soumis, après le congrès de Lourdes, aux quatre-vingt-trois associations diocésaines de ce mouvement de structure fédéraliste, qui réunit de douze à quinze mille militants, dans quatre-vingt-trois des quatre-vingt-dix diocèses français. Les mots-clés du document sont « *pluralisme* » et « *communion* » pour « *mieux vivre l'Évangile ensemble* ».

Tout en reconnaissant que « *la neutralité est impossible* » dans le domaine politique et qu'on ne peut, « *au nom du pluralisme, accepter certaines conditions de vie ni des situations inhumaines d'injustice, de mépris, d'avilissement, de violence* », le mouvement réaffirme son « *option fondamentale pluraliste, qui ne peut être lié à un choix politique unique. Un tel choix impliquerait une même idéologie, une même analyse, une même définition du programme et des moyens, alors qu'une large diversité reste légitime* ».

ign

L'I.G.N. A MIS LE SOLEIL DANS SON ORDINATEUR

Le soleil et l'ordinateur, cela pourrait être le titre d'une fable des temps modernes. Mais pour l'Institut Géographique National, c'est tout simplement l'illustration de ses recherches pour réaliser automatiquement des cartes.
Connaissant la trajectoire du soleil et possédant une description du relief, on peut calculer l'ensoleillement en un point quelconque du territoire pour un jour donné.
Le résultat c'est une carte d'ensoleillement de la région étudiée, une carte des «gisements solaires».
Pour en arriver là, l'I.G.N. s'est engagé délibérément dans la voie de l'automatisation. Une nouvelle technique est née : la géomatique ou géographie automatique, c'est-à-dire le recueil et le traitement automatiques des données géographiques, sous forme numérique, en ordinateur. Selon les instructions transmises aux tables traçantes on peut, à partir d'une même série d'informations dessiner des cartes très différentes selon le programme. Des cartes « à la carte ».
Mais c'est dans le domaine du relief que les études d'automatisation sont les plus avancées. Le principe consiste à constituer un «fichier des altitudes», et à le stocker en ordinateur. Ce qui permet d'effectuer automatiquement différentes opérations telles que les calculs de pente d'un terrain, d'un volume de terrassement pour implanter une autoroute, de dresser des croquis panoramiques, des cartes de pente ou des cartes d'ensoleillement, etc.
Sans aucun doute, la géomatique constitue l'une des directions les plus prometteuses pour perfectionner les techniques géographiques. Le jour n'est peut-être pas si loin où, en appuyant sur un simple bouton, vous obtiendrez à votre gré aussi bien la carte des châteaux de France, la carte des vitesses moyennes sur un réseau routier, la carte de l'air pur...

L'Institut Géographique National rend service aux Français

Mondis-France Conseil

AUJOURD'HUI

Les offices religieux de la Semaine sainte

● **Notre-Dame de Paris.**

— Jeudi 15 avril : la Cène du Seigneur : 18 h. 30, messe concélébrée autour du cardinal Marty : lavement des pieds : procession jusqu'au reposoir ; chants : hymne « La nuit qu'il fut livré », « Kyrie XVI », « Gloria VIII », « Christus factus est... », « Ubi caritas et amor » (grégoriens), « Ego sum panis » (Palestrina), « Honneur, louange et gloire » (Deiss), « Choral final de la Passion selon saint Jean » (J.-S. Bach).

— Vendredi 16 : la Passion du Seigneur. De 14 h. 30 à 17 h. 30, vénération des reliques de la Passion : 15 heures, méditation de la Croix du Christ ; 16 h. 30, célébration de la Passion : vénération de la Croix, lecture de la Passion, prière universelle, communion ; chants : « Christus factus est » (grégorien), « Popule meus » (grégorien et Tl. Victoria), « Bois tout en feu » (J. Gélineau), « O Jesus Christe » (Van Berchem), « Ils ont percé tes mains » (J. Frié, J. Gélineau), « Le Fils de l'homme donne sa vie » (J. Frié, J. Gélineau), « Litanies à la Croix » (J. Dalmas), « Crux fidelis » (grégorien), « O vos omnes » (Tl. Victoria), « O Croix très sainte » (A. Lesbordes).

— Samedi 17, 21 heures : la veillée pascale dans la nuit sainte ; acclamation du Christ-Lumière, renouvellement de la profession de foi du baptême, messe de la Résurrection : chants : « Psaume 41 » (C. Mawby), « Sicut cervus » (Palestrina), « Alleluia, loué soit Dieu » (Haendel).

— Dimanche de Pâques : messes à 8 heures, 8 h. 45, 12 h. 30. A 8 h. 40, office de louange du matin : 10 heures, grand-messe célébrée par le cardinal Marty ; 11 h. 30, messe avec chants (prédication de ces deux messes assurée par le cardinal Marty) ; 16 heures, chant des vêpres et procession aux fonts baptismaux : 17 h. 45, audition d'orgue, par Pierre Cochereau ; 18 h. 30, messe du soir ; chaute des messes de 10 heures, 11 h. 30 et 18 h. 30 : « Regina coeli » (G. Aichinger), « Alleluia, chrétiens chantons », « Messe » (Vierne), « Haec dies, alleluia » (grégorien), « Victimae Paschali » (grégorien), « Cantate de Pâques » n° 4 de J.-S. Bach), « Alleluia du Messie » (G.F. Haendel) ; maîtrise de Notre-Dame et chœurs de la cathédrale.

● **Basilique de Montmartre.**

Jeudi 15 avril : 8 h. 30 : office des ténèbres : psaume en français, motets polyphoniques anciens et modernes ; 19 h., messe solennelle concélébrée, allocution par Mgr le recteur : lavement des pieds ; communion ; procession au reposoir ; 21 h. 45, complies et veillée au reposoir.

Vendredi 16 : 8 h. 30 : office des ténèbres : 12 h. 30, chemin de croix ; 15 h., les sept dernières paroles du Christ, méditations, motets polyphoniques, chorals anciens et modernes ; 19 h., célébration de la mort du Seigneur, « Chant de la Passion selon saint Jean », répons polyphoniques, grandes oraisons, vénération de la croix, communion.

Samedi 17 : 8 h. 30 : office des ténèbres ; 16 h., vêpres ; 21 h., veillée pascale ; bénédiction du feu, illumination de l'assemblée, chant de la joie pascale, liturgie de la parole avec motets polyphoniques, bénédiction de l'eau, baptêmes, rénovation du baptême, eucharistie concélébrée, réexposition solennelle du Saint-Sacrement.

Dimanche 18 : 11 h. : messe solennelle : accueil aux étrangers, grégorien et polyphoniques (D. Roth, L. Deiss, G. Looren, R. Jeff, M. Prophette) ; allocution de M. le recteur ; Reine du ciel ; 16 h., vêpres solennelles ; psaumes harmonisés en français, adoration eucharistique, alleluia ; 18 h., messe chantée.

● **La Madeleine.**

— Jeudi 15 avril : 12 h. 15, messe ; 18 h. 30, messe de la Cène du Seigneur : « Ubi caritas », messe des anges avec polyphonie, de J. Havard de La Montagne, « Sanctus » (Litaize), « Locus iste » (Bruckner), « Pange lingua » (Charpentier).

— Vendredi 16 : chemin de croix à 12 h. 15 et 15 h. ; 18 h. 30, célébration de la Passion du Seigneur, communion ; répons en chant grégorien, répons de la Passion selon saint Jean (H. de La Montagne), « Tenebrae factae sunt » (Livron), « Vere languores » (Vittoria), « Adoramus te » (Dubois).

— Samedi 17 : 21 h., vigile pascale ; chant grégorien, litanies des Saints, « Exsultet », renouvellement des promesses du baptême. Gloria des anges, « Sanctus », « Agnus Dei » (Campra), « O filii » (Dubois).

— Dimanche 18 : messes à 8 h., 9 h., 10 h., 11 h., 12 h. 30 et 18 h. : 10 h., messe chantée, chœurs et orgues ; 11 h., grand-messe concélébrée : « Jubilate » (Mozart), « Messe en ré » (Pachelbel), « Sanctus » BWV 239 (J.-S. Bach), Psaume 150 (Franck) ; grand orgue : audition « Trumpet tune » (Purcell), « Christ lag » (J.-S. Bach), « Résurrection » (M. Dupré) ; messes : « Aujourd'hui, le Fils de Dieu » (J.-S. Bach), « Adagio », « Cinquième Symphonie » (Ch. M. Widor), « Toccata » (Ch. M. Widor).

● **Saint-Roch.**

— Jeudi 15 avril : 19 h., office de la Cène du Seigneur ; messe, prédication, procession au reposoir ; chants grégoriens par la manécanterie des Petits Chanteurs de la Vierge Noire.

— Vendredi 16 : chemin de croix à 12 h. 45 et 15 h. ; 19 h., célébration de la Passion du Seigneur, lecture de la Passion, adoration de la croix, communion.

— Samedi 17 : veillée pascale à 21 h., célébration du Christ lumière, célébration de la Parole, célébration baptismale, célébration de l'Eucharistie.

— Dimanche 18 : messe solennelle en latin à 10 h. 45 ; chants : Chœur grégorien de Paris.

● **Saint-Séverin.**

— Jeudi 15 avril : 18 h. 30, le repas du Seigneur.

— Vendredi 16 : 18 h. 30, liturgie solennelle de la Passion et mort du Seigneur.

— Samedi 17 : vigile pascale à 21 h.

— Dimanche 18 : messes à 10 h., 12 h. et 18 h.

● **Saint-Nicolas.**

— Jeudi 15 avril : 17 h., pour les malades et les personnes âgées.

— Vendredi 16 : méditation sur le chemin de la croix à 15 h.

— Dimanche 18 : messes à 8 h. et 11 h.

● **Saint-Vincent-de-Paul.**

— Jeudi 15 avril : messe concélébrée à 19 h. ; propre et ordinaire grégoriens, « O Bone Jesu » (Palestrina).

— Vendredi 16 : 15 h., chemin de croix ; chant de méditation (M. Aubert), vénération des reliques de la Vraie Croix, « Vexilla Regis » ; office à 19 h.

— Samedi 17 : office à 21 h.

— Dimanche 18 : grand-messe solennelle à 10 h. ; propre grégorien « Victimae paschali laudes », messe royale de Du Mout, choral (J.-S. Bach) ; chorale de Saint-Vincent-de-Paul, direction M. Simonnot ; orgue de chœur, M. Camus ; grand orgue, J. Costa.

● **Saint-François-Xavier.**

— Jeudi 15 avril : messe concélébrée à 19 h. ; prédication par le Père Nourisset ; grand orgue, G. Litaize ; procession jusqu'au reposoir.

— Vendredi 16 : méditation de la croix de Jésus-Christ à 12 h. 30 et 15 h. ; célébration de la Passion à 19 heures.

— Samedi 17 : veillée pascale ; 21 h., bénédiction du Feu nouveau ; baptême ; première messe de la Résurrection.

— Dimanche 18 : messe en latin-grégorien à 8 h. ; messe solennelle à 11 heures.

● **Saint-Gervais.**

— Jeudi 15 avril : 18 h., célébration de la Cène du Seigneur.

— Vendredi 16 : 16 h., célébration de la Passion du Seigneur.

— Dimanche 18 : 11 h., messe solennelle de la Résurrection.

● **Saint-Germain-des-Prés.**

— Jeudi 15 avril : office à 19 h. 30.

— Vendredi 16 : office à 18 h. 30.

— Samedi 17 : office et messe de la nuit de la Résurrection à 21 h.

● **La Trinité.**

— Jeudi 15 avril : messes à 12 h. 10, 17 h. (pour les enfants des catéchismes), 16 h. 30.

— Vendredi 16 : chemin de croix à 12 h. 10 et 15 h. ; office solennel avec communion à 18 h. 30.

— Samedi 17 : vigile pascale et messe à 21 h. ; au grand orgue : O. Messiaen.

— Dimanche 18 : messes à 8 h., 9 h. 55, 11 h., 12 h. 10, 19 h., au grand orgue : O. Messiaen.

● **Saint-Germain-l'Auxerrois.**

— Jeudi 15 avril : 18 h., célébration de la Cène, avec le concours de la chorale grégorienne et l'ensemble polyphonique de St-Germain-l'Auxerrois, sous la direction de R. Miravet.

— Vendredi 16 : liturgie de la Passion à 19 h. ; 21 h. 15, office des Ténèbres, avec le concours de la chorale grégorienne d'étudiants d'Utrecht, sous la direction de J. Boogaarts.

— Samedi 17 : 22 h., veillée et messe pascales, avec le concours de la chorale grégorienne d'étudiants d'Utrecht.

— Dimanche 18 : 11 h. 15, messe solennelle ; 17 h., concert spirituel ; 17 h. 30, messe solennelle, avec le concours de la chorale grégorienne d'Utrecht.

● **Saint-Julien-le-Pauvre.**

— Jeudi 15 avril : 12 h., bénédiction de l'huile sainte des pénitents et onction des fidèles ; 18 h., liturgie concélébrée de saint Basile.

— Vendredi 16 : 17 h., office solennel de l'Epitaphios (Eloge funèbre de Notre Seigneur) sous la présidence du cardinal F. Marty, archevêque de Paris, ordinaire des Orientaux, qui prononcera l'homélie.

— Samedi 17 : 12 h., bénédiction du Feu sacré suivie de la liturgie de saint Basile ; onction avec l'huile des pénitents ; 23 h., entrée triomphale du Christ. Hymne de Saint-Jean de Damas. Liturgie solennelle de la Résurrection.

— Dimanche 18 : 10 h. 30, liturgie solennelle. Lecture de l'Evangile en douze langues ; 18 h., liturgie dialoguée en français.

● **Exarcat apostolique arménien, 13, rue de Perche, Paris (3e).**

Vendredi 16 avril : 10 h., office divin et adoration de la Sainte-Croix.

Samedi 17 : 17 h., office divin et messe solennelle.

Dimanche 18 : 11 h., grande messe solennelle.

Dimanche 25 : 16 h., à Notre-Dame de Paris, messe chantée en rite arménien à la mémoire des martyrs arméniens de 1915.

● **Saint-Ephrem-des-Syriens, 17, rue des Carmes, Paris (5e).**

Samedi 17 avril : 18 h., cérémonie pascale et messe solennelle de la Résurrection de Notre Seigneur, célébrée selon l'antique liturgie restaurée de Jérusalem-Antioche.

● **Eglise maronite Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, Paris (5e).**

Jendi 15 avril : 18 h. 30, cérémonie du lavement des pieds ; messe et communion pascales.

Vendredi 16 : messe des présanctifiés, à 9 h. ; 18 h. 30, cérémonie de la Passion et de la Sépulture du Christ.

Samedi 17 : messe à 8 h.

Dimanche 18 : 0 h., cérémonie de la Résurrection : messe de minuit ; messe à 11 h.

● **Cathédrale orthodoxe grecque Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Paris (16e).**

— Samedi 17 avril : résurrection de Lazare, divine liturgie à 10 h. 30.

— Dimanche 18 : liturgie pontificale à 10 h. 45 ; le soir, l'office de l'Epoux à 18 h. 30 (Nymphios).

— Lundi 19 : confession de 14 à 17 h. ; le soir, l'office de l'Epoux à 18 h. 30.

— Mardi 20 : confession de 14 à 17 h. ; le soir, l'office de l'Epoux et le Tropaire de Cassienne à 18 h. 30.

— Mercredi 21 : divine liturgie des Présanctifiés à 8 h. 15 (communion des enfants) ; l'après-midi, l'office des Saintes Huiles (Efchéléon) de 15 h. 30 à 16 h. 30 ; le soir, confession jusqu'à 19 h. 30.

— Jeudi 22 : liturgie pontificale de saint Basile à 10 h. 30 ; l'après-midi, confession de 14 à 16 h. ; le soir, les douze Evangiles et l'office de la Passion à 18 h. 30.

— Vendredi 23 : le matin, les heures royales de 9 à 11 heures ; les vêpres et la descente de la croix (Apokathilosis) à 11 h. ; l'après-midi, confession de 14 à 17 h. ; le soir, l'office de l'Epitaphe à 18 h. 30.

— Samedi 24 : liturgie pontificale de saint Basile à 10 h. 30 ; l'après-midi, confession de 13 à 17 h. ; le soir, l'office de la Résurrection débutera à 22 h. 45, la Résurrection (Anastasis) à 23 h. 15 précises ; fin de la divine liturgie et de l'office de Pâques à 0 h. 20.

— Dimanche 25 : l'office de l'Agape à 11 h. ; l'après-midi, à 17 h., le Christos Anesti au foyer des vieillards.

● **Cathédrale américaine (épiscopale), 23, avenue George-V, Paris (8e).**

— Vendredi 16 avril : 12 h., concert spirituel et lecture du Récit de la Passion : « Stabat Mater », de Pergolese, et le « Requiem », de Fauré ; orchestre et chœurs de la cathédrale. Entrée libre et gratuite.

● **Eglise réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris (8e).**

— Jeudi 15 avril : audition d'orgue à 18 h., par J.-D. Pasquet (œuvres de J.S. Bach, Boely, Dupré, Koechlin, Alain, Litaize, Pasquet), chœur sous la direction de D. Fauvarque, célébration de la Sainte-Cène à 18 h. 30.

— Vendredi 16 : célébration de la Sainte-Cène à 12 h. 30 et 18 h. 30.

— Dimanche 18 : culte à 10 h. 30, prédication du pasteur Ph. Bertrand, célébration de la Sainte-Cène.

● **Eglise réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris (16e).**

— Jeudi 15 avril : Sainte-Cène, service du soir à 19 h.

— Vendredi 16 : 10 h. 30, culte ; 18 h., Sainte-Cène et prédication de Carême enregistrée : « Au bout de ce chemin, la nuit ou la lumière ? » (pasteur D. Atger).

— Dimanche 18 : culte de Pâques à 10 h. 30 (pasteur P. Soulier).

● **Cathédrale orthodoxe Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, Paris (8e).**

— Jeudi 22 avril : 12 h., vêpres et liturgie de saint Basile ; 19 h., matines et lecture des douze évangiles de la Passion.

— Vendredi 23 : 12 h. 30, vêpres et procession du Saint-Suaire ; 19 h., matines de l'Ensevelissement.

— *Samedi 24 : 10 h., vêpres et* liturgie de saint Basile ; 22 h. 30, vigiles ; 22 h. 50, procession pascale autour de la cathédrale ; 23 h., matines ; 24 h., liturgie pascale suivie d'agapes.

— Dimanche 25 : 16 h., vêpres pascales.

● **Cathédrale orthodoxe Saint-Irénée, 96, boul. Auguste-Blanqui, Paris (13e).**

— Jeudi 15 avril : 18 h. 30, la Sainte-Cène : lavement des pieds, procession au reposoir, dépouillement de l'autel ; 20 h., dernier discours et Passion de Notre-Seigneur : vêpres, Ténèbres, lamentations de Jérémie, lecture de la Passion.

— Vendredi 16 : 15 h., Passion et mort de Notre-Seigneur ; 19 h. 10, ensevelissement de Notre-Seigneur : chants funèbres sur le Tombeau.

— Samedi 17 : 18 h. 30, prophéties, bénédiction des fonts baptismaux ; 21 h., nuit de la Résurrection : messe, suivie d'agapes.

● **Eglise arménienne orthodoxe, 15, rue Jean-Goujon, Paris (8e).**

— Jeudi 15 avril : 10 h., messe de la Sainte-Cène ; 18 h., lavement des pieds ; 18 h. 30, la Passion.

— Vendredi 16, l'Ensevelissement : 17 h., vêpres et procession.

— Samedi 17 : 16 h., lectures des Prophéties et messe solennelle.

— Dimanche de Pâques : 10 h., grand-messe solennelle célébrée par Mgr Sérobé Manoukian, délégué pour l'Europe du catholicossat de tous les Arméniens, archevêque des Arméniens de Paris.

● **Taizé.**

— Vendredi 16 avril : 20 h., prière de la Croix.

— Samedi 17 : 20 h. 30, annonce de la nouvelle étape du concile des jeunes.

— Dimanche 18 : 10 h. 30, prière de la Résurrection et messe pascale (avec engagement à vie d'un frère de la communauté).

P. T. T.

● *Télex automatique avec l'Iran. — Le service télex avec* l'Iran est entièrement automatique. Pour obtenir leurs correspondants iraniens, les abonnés français doivent composer le préfixe 88, puis le numéro 088000.

Le Monde

Service des Abonnements

5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	218 F	307 F	408 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

LES SERVICES OUVERTS OU FERMÉS POUR LES FÊTES DE PAQUES

PRESSE. — Les quotidiens paraîtront normalement le lundi 19 avril.

BANQUES. — Fermées du vendredi 16 avril à 12 heures, au mardi 20 avril au matin.

GRANDS MAGASINS. — Ouverts normalement le samedi 17 avril, et fermés le lundi 19 avril toute la journée.

R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés le lundi 19 avril.

P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le lundi 19 avril, à l'exception de ceux qui le sont habituellement le dimanche. En outre, un bureau sera ouvert de 9 heures à 11 heures au chef-lieu de chaque canton.

SECURITE SOCIALE. — Les caisses seront fermées du vendredi 16 avril à 12 heures, au mardi 20 avril au matin.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — La caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses guichets et services d'accueil, situés : 10-12 et 18, rue Viala (Paris-15e), 8, rue de Liège (Paris-9e), 64-68, rue du Dessous-des-Berges (Paris-13e), 73, rue du Général-de-Gaulle (Maisons-Alfort), Tour Ouest - Centre Paris-Pleyel (Saint-Denis), seront fermés du vendredi 16 avril à 12 heures, au mardi 20 avril au matin. Resteront cependant ouverts, le vendredi 16 avril dans l'après-midi, les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires.

MUSEES. — Tous les musées nationaux seront ouverts le dimanche 18 avril ainsi que l'exposition Dunoyer de Segonzac, à l'Orangerie des Tuileries. En revanche, ils seront fermés le lundi 19 avril, à l'exception de celui de l'Orangerie, du musée de Cluny, du musée Rodin, de La Malmaison, des châteaux de Bois-Préau, Fontainebleau, Compiègne, Pau.

Les expositions et les salles permanentes du Musée des arts décoratifs seront ouvertes le samedi 17 avril et le dimanche 18 avril, mais seront fermées le lundi 19.

Le Palais de la découverte sera ouvert le samedi 17 avril et le dimanche 18 avril, il sera fermé le lundi 19.

Le musée Marmottan sera fermé les samedi 17, dimanche 18 et lundi 19 avril.

Le musée de l'Armée, celui des Plans-reliefs, l'église Saint-Louis des Invalides et le dôme royal (tombeau de l'empereur), seront ouverts les samedi 17, dimanche 18 et lundi 19 avril.

SPECTACLES. — Voir « Le Monde des Arts et des Spectacles » daté du 15 avril.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1432

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II		■							
III							■		
IV		■							
V					■				■
VI	■								■
VII		■		■	■				
VIII							■		
IX									
X			■			■			■
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Du jour au lendemain ; Est belle avant d'être grande. — II. Très naturelles. — III. Pas faciles ; Forme de pouvoir. — IV. Surmonteras peut-être l'embarras du choix. — V. Balayait parfois des journées entières ; Se gonflent après l'orage. — VI. Fort malmenées. — VII. Privés de toute fraîcheur. — VIII. Se sentent de loin ! ; Grecque. — IX. N'agiras pas à la légère. — X. Abréviation ; Suit un titre ; Prend son temps en toutes circonstances. — XI. Fin de participe ; N'a pas le teint clair.

VERTICALEMENT

1. Coïncide avec léger refroidissement d'ordre sentimental ; Produit recherché. — 2. Hantise de Flamel ; Comme un chaud partisan. — 3. Dans le signalement de certaines tumeurs. — 4. Peignent pour la galerie ; Peuplées de personnes écervelées. — 5. Récipient ; Langue. — 6. Très gênée. — 7. Est inconnu dans la poste aérienne ; Sont baptisées à la ville, se développent au jardin ; Rayon. — 8. Réviserait. — 9. Favorisait le commerce des armes ; Sinistre imploration.

Solution du problème n° 1431

Horizontalement

I. Foie ; Etau. — II. EP ; Câlins. — III. Utiles ; Ne. — IV. Arènes. — V. Cretonne. — VI. Rare ; SA. — VII. Reus. — VIII. Néva ; Rôti. — IX. Elise ; Cas. — X. Os ; Pô. — XI. Roseraies.

Verticalement

1. Feu ; Crâneur. — 2. Optera ; El. — 3. Er ; Vies. — 4. Eclateras. — 5. Aéro ; E.O.R. — 6. Elseneur ; Sa. — 7. Ti ; N.N. ; Soc. — 8. Années ; Tape. — 9. Usés ; Avisos.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 avril 1976 :

UN DECRET :

● Portant prorogation du décret n° 70983 du 27 octobre 1970 relatif à l'industrialisation de l'Ouest atlantique.

DES ARRETES :

● Portant extension d'un avenant à la convention collective de travail concernant les employés de maison de la région parisienne ;

● Portant nominations au comité national de la recherche scientifique.

Météorologie

En raison d'une grève dans les services de la météorologie nationale, nous ne sommes pas en mesure de publier les prévisions pour la période du mercredi 13 avril à 0 heure au jeudi 15 avril à 24 heures.

Visites, conférences

JEUDI 15 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 8, place Paul-Painlevé, Mme Allaz : « La vie quotidienne au Moyen-Age ». — 15 h., entrée du musée, avenue W.-Churchill, Mme Garnier-Ahlberg : « Les collections du Petit-Palais ». — 15 h., 14, place François-Ier, Mme Zujovic : « Exposition Manguin ». Réunion des musées nationaux. — 14 h. 15, musée du Louvre : « Cycle Egypte : le Nouvel Empire ».

14 h. Palais de Chaillot : « Musée des monuments français ». — 14 h., musée du Louvre : « Les paysages de Pierre Henri de Valenciennes » (l'Art pour tous). — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Les plus belles rénovations des hôtels du Marais » (A travers Paris). — 15 h., Parvis de Saint-Julien-le-Pauvre : « Les souterrains de l'église Saint-Julien-le-Pauvre et du collège des Bernardins » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 42, avenue des Gobelins : « Gobelins, Beauvais, Savonnerie » (Histoire et Archéologie). — 15 h. 30, façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. R. G. Dommergue : « Les douze fils de Jacob, les douze signes du Zodiaque, les douze travaux d'Hercule » (L'homme et la connaissance). — 14 h. 45, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Claude Wiegandt : « Les ébénistes à la fin de l'ancien régime ». — 19 h. 30, F.I.A.P., 30, rue Cabanis, Mme Paule Melot : « Initiation à la psychologie de la motivation » (Science et symbole). — 20 h. 45, Maison verte, 127, rue Marcadet : « Dieu dans le métro » (La Maison verte, Mission populaire évangélique). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « La méditation » (Loge unie des théosophes (entrée libre).

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

« Une femme sous influence »

« IL Y A UN PROBLÈME DE L'AMOUR » dit le cinéaste John Cassavetes

John Cassavetes, c'est un peu à la fois deux de ses meilleurs rôles, ce personnage des « Killers » de Don Siegel (1964), celui qui attend la mort parce qu'une femme l'a déjà tué, et puis le mari traître, vendu au diable, du « Rosemary's baby » (1968) de Polanski. Il y a, chez lui, comme dans ses films, quelque chose de tendre et de pervers. Gena Rowlands, douce et féline, assistera à notre entretien sans dire un mot et sans quitter notre interlocuteur des yeux. A la question de savoir s'il lui plairait d'inverser un jour les rôles, et de diriger son mari dans un film réalisé par elle, elle fera en riant le geste de l'étrangler puis dira, mi-sérieuse, mi-amusée : « Ce n'est pas à la mode de ne pas avoir envie de mettre en scène alors que dans tous les Etats-Unis des groupes de femmes réalisent des films, comme Elaine May et Ann Bancroft par exemple. Non, moi j'aimerais quelquefois, après des scènes difficiles, tourner la caméra vers John, surtout pour me venger... »

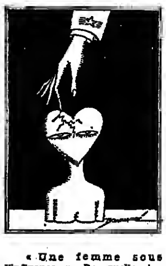

« Une femme sous l'influence... » *De quelle influence s'agit-il ?*

— D'une force, *dit John Cassavetes (il souligne ce mot en se frappant la poitrine du poing).* L'influence de son entourage, de la société, de son mari, de sa famille, de la maternité. Une femme déchirée entre plusieurs pouvoirs, entre plusieurs rôles.

— *Après* Husbands, *les maris,* Minnie and Moskowitz, *l'amant, voici la femme. Laquelle ?*

— J'ai écrit ce scénario pour *ma* femme, Gena Rowlands, actrice magnifique, mais il ne s'agit pas d'une autobiographie. Ce travail est né d'un désespoir, de l'interrogation sur le sens de notre vie. J'en ai exclu la gaieté, la drôlerie, le ridicule, et je me suis plongé dans le sérieux, dans ce désir de dire, dire quelque chose pour Gena, pour ma propre famille. Les hommes ne sont pas assez sensibles, ils reconnaissent les difficultés des femmes, ils ne les *connaissent* pas. L'écriture du sujet est née dans la solitude, plus que cela même : dans un état amoureux. Au fur et à mesure de l'élaboration, et puis pendant le tournage, j'ai pris vivement conscience de problèmes qui m'étaient inconnus, sinon étrangers. Enfin, quand j'ai vu le film achevé, j'ai été choqué par leur réalité.

— *Film-psychodrame, psychothérapie ?*

— Non. C'est la vie qui est un psychodrame. Le film traite de ce qui nous est spécifique, des obsessions générales entre hommes et femmes. Il y a un problème de l'amour. Une femme comme Mabel, le personnage central, s'est peut-être dit avant son mariage : « *Je ne veux pas épouser cet homme* », et pourtant elle l'a fait. Ce couple est différent des autres dans la mesure où il est tellement engagé qu'il ne peut pas divorcer. La question est : « L'amour est-il possible dans des circonstances particulières, peut-il résister quand la famille se divise ? »

— *Se divisera-t-elle ?*

— Je ne le crois pas. Le lien est la connaissance de ce lien. Il est indiscutable. L'homme doit d'abord exclure sa famille pour commencer à briser cette influence et laisser à sa femme le temps de s'exprimer, d'être digne, d'être elle-même. A l'interrogation *« M'aimes-tu ? »,* il ne peut répondre, il se refuse à étiqueter un sentiment qui va au-delà de cette question. Tout reste ouvert. Le nœud ne se trouve pas dans la passion de la sexualité, l'homme et la femme s'en arrangent. Lui aime ce qui la rend différente, son âme originale, mais il croit être le seul à la comprendre. Or il ne parvient pas à surmonter sa propre gêne dans les situations où ils se trouvent en face de plusieurs personnes. Peter (Falk) pensait de son personnage, le mari, que l'amour était l'obstacle à sa compréhension.

— *Comment avez-vous dirigé vos interprètes ?*

— D'abord, pour moi, il ne s'agit pas de comédiens mais d'êtres vivants. Les metteurs en scène sont de petits dictateurs et la presse a exagéré leur importance, y compris la mienne. C'est l'intensité des émotions qui compte. Les rôles sont tenus par des gens que j'aime, ma femme, sa mère, ma mère, d'autres Cassavetes, des amis, et il est impossible de contrôler les émotions de ceux que vous aimez, mais plus vous les connaissez, plus vous pouvez faire passer ce qu'ils ressentent. Je ne les dirige pas détail par détail et ils ne se corrigent pas pendant qu'ils jouent, ils n'essaient pas de donner au public une image sympathique d'eux-mêmes. La chose rare est qu'ils se révèlent en tant que personnes.

» Cela fait partie de mon esprit particulier. Nous devons nous exercer à rester sensibles, ce sont les émotions qui nous font vivre. J'adore ce film parce qu'il n'y a pas de point de vue, il ne peut pas y en avoir : l'histoire et les personnages sont très réels pour moi. Même si la vision de ces déchirements est déplaisante, cela existe : à la première occasion, nous nous éloignons de l'amour, en courant.

— *Quelle part laissez-vous à l'improvisation pendant le tournage ?*

— Pratiquement aucune. Le film est constitué de plusieurs écrits épars, mis ensemble, et tous les dialogues ont été respectés à la lettre. En revanche, la liberté qu'ont les interprètes de s'exprimer physiquement rebute beaucoup de gens, ils pensent que leurs comportements vont trop loin. Je me souviens d'un assistant-opérateur nouveau sur le tournage, tellement surpris par la violence d'une scène qu'il en laissa tomber sa caméra. Effectivement, quand on travaille sur un sol si fragile et si dangereux, l'intensité, l'atmosphère si tendue peuvent frapper quelqu'un. En fait, l'important est la peur qu'ont les gens de s'exprimer et je veux que personne ne se sente coupable d'avoir quelque chose à communiquer. C'est la liberté d'exprimer ses propres profondeurs qui est révolutionnaire. »

Propos recueillis par
YVES BOURDE.

★ Voir « les films nouveaux ».

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

A LA SCALA DE PAOLO GRASSI

BussottiOpéraBallet... en un seul mot

L'UNIVERS tourmenté de *Nottetempo*, créé le 7 avril au Teatro Lirico de Milan, le dernier en date des opéras de Bussotti, ne se laisse pas pénétrer sereinement : cela s'impose tout à coup, avec une puissance vertigineuse, dès les premières mesures. C'est la scène de l'autodafé de *Don Carlo* le jour où on l'a entendue pour la première fois, peut-être aussi le Te Deum de *Tosca* et, pour le moins, un fragment retrouvé de *Turandot* ; d'ailleurs cela s'intitule : Drame lyrique en un fragment...

Au début tout est sombre, sauf la fosse d'orchestre, illuminée, remplie jusqu'à ras bord avec, sur la gauche, les contrebasses qui voudraient déborder. Sur le devant du théâtre, un *lettore mitrato* — basse profonde au vêtement orné de petites lampes — cite Jacopone da Voragine ; Michelangelo Buonarroti (ténor dramatique), Mino, son jeune élève (rôle dansé), et les choristes figurant les saints martyrs, entrent peu à peu, en même temps qu'augmente la lumière découvrant un escalier qui pourrait bien être l'échelle de Jacob ou le décor classique des revues d'Hollywood... Lentement, trébuchant, le corps décapité de saint Fabien, portant sa tête entre ses mains, gravit les marches et s'affaisse plusieurs fois avant d'atteindre le sommet. Divisé à l'extrême, le chœur forme une masse épaisse comme une chape de plomb, créant d'emblée une situation dramatico-musicale du fait que le soliste parvient à peine à émerger au prix d'efforts désespérés...

Comprendre, analyser, ramener ce qu'on voit et ce qu'on entend à des notions précises, fussent-elles complexes, pour cela il faudrait d'abord échapper à la fascination d'un spectacle qui mêle les conventions du grand opéra — le déjà vu — à ces éclairs de faux souvenirs où le présent paraît n'être que la répétition hallucinée d'un passé imaginaire... On s'égare et, faute de pouvoir revenir sur ses pas, il faut renoncer également à s'orienter ; il y a là trop de suggestions, trop d'appels à l'inavoué pour fuir les sortilèges du miroir magique.

Avec pour point de départ le délire de Michel-Ange, tombé pendant qu'il travaillait aux fresques de la chapelle Sixtine et s'identifiant à Philoctète aux prises avec Ulysse (le pape Jules II) qui tente de lui ravir l'épée d'Héraclès, *Nottetempo* s'articule comme un rêve, autour de poèmes, de phrases choisies par le compositeur (et Romano Amidei), de citations diverses. Le livret complet figure dans le programme avec, en plus, des notes de l'auteur et le détail de la mise en scène, mais rien qui permette de suivre ou d'expliquer la logique interne, qu'on pressent confusément, ou de fixer ses sensations à une situation dramatique précise. Sans doute, justement, est-ce voulu comme cela : on sort du spectacle — une heure trois quarts sans entracte — comme d'une forêt fantastique.

Univers onirique en extension, parti de la scène et de la fosse d'orchestre ; chacun croit pouvoir le mettre à sa dimension et, cependant, il échappe. Certains hurlent, ils ont cru reconnaître la silhouette de *Rigoletto*. Un cri fuse d'un coin de la salle : *« Buffone ! »* on tousse, on applaudit d'impatience et puis le calme revient, curieusement, lors des épisodes dansés (soliste : Rocco), musicalement moins intéressants, alors que le grand chœur *a cappella* a eu bien du mal à se faire entendre, tout comme les airs largement développés de Jules II (Gastone Sarti) ou de Michel-Ange (Oslavio di Credico), très vocalisants ; cela, précisément, au pays du bel canto...

Mise en scène, costumes, décors, régie, jusqu'à la séquence cinématographique, tout a été réalisé par Sylvano Bussotti lui-même ; de l'auteur de *la Passion selon Sade*, de celui qui a souvent déclaré attacher la plus grande importance à la frivolité, à la joie, au déguisement, on attendait peut-être un nouveau scandale avec des éphèbes nus, des vociférations incongrues, un érotisme à fleur de peau, ou quelque chose de rassurant comme le ballet *Bergkristall*, créé à Rome en 1974.

Ascèse dans l'hédonisme

En réalité, l'hédonisme sans complexe qu'on a tant reproché à Bussotti se révèle à la longue singulièrement austère. Sans être exactement une ascèse — à moins que la volonté de ne renoncer à rien puisse être considérée comme une forme extrême, — la démarche essentiellement introvertie du compositeur exige de l'auditeur une même qualité d'attention, une même anxiété, qui se nourrit perpétuellement d'elle-même.

Nottetempo ne se raconte pas, du moins au premier abord, ne se critique pas non plus ; il y a trop à faire avec soi-même pour juger une œuvre fondamentalement ambiguë. Parler de la grande cadence de piano (soliste Massimiliano Damerini), de l'air de coloratur confié à Slavka Taskova Paoletti *(la Verità)*, et distinguer la prestation de Liliana Poli *(la Musica)*, placée dans la fosse du travail de l'orchestre dirigé par Gianpiero Taverna, serait faire croire qu'on a réussi à séparer les parties d'un tout, alors que l'ouvrage ressemble singulièrement aux fragments de la partition reproduite dans le programme : débordante, intime, mêlant un classicisme farouche (une fidélité peu commune à l'école de Vienne) à l'indomptable irrationnel, pour reprendre une expression chère au compositeur.

Dessin de Sylvano Bussotti.

La première partie de la soirée est occupée par un ballet, *Oggetto Amato*, dont la musique enregistrée est constituée de fragments de *Pièces de chair*, recomposés avec des passages chantés parlés. Les costumes ont été dessinés également par Bussotti ; l'argument est celui du meurtre d'Osiris par son frère Tiphone, de la réincarnation du dieu en un corps nouveau.

Oggetto Amato et *Nottetempo*, réunis sous un titre magique : « BussottiOperaBallet » (B.O.B.) en lettres rouges de chaque côté de la scène, par lequel l'auteur entend rassembler tout son travail, présent et à venir de compositeur et d'homme de théâtre, sont une commande de la Scala. Malgré une première houleuse, ou précisément à cause de cela, la dernière entreprise de Paolo Grassi, deux jours avant sa démission, ne pouvait être mieux inspirée ni témoigner plus radicalement de l'esprit nouveau qu'il a tenté d'insuffler à une maison prestigieuse, menacée justement par tout le poids de son passé.

GERARD CONDE.

« SCÉDASE » AU T.P.N.

Le Théâtre de Hardy et le code Mesguich

JACQUES SCHERER a publié en 1975 dans un volume de la Bibliothèque de la Pléiade appelé « Théâtre du dix-huitième siècle, tome I », trois pièces d'Alexandre Hardy, né à Paris vers 1572, mort de la peste vers 1632 après avoir écrit plus de six cents pièces. Parmi ces trois pièces, on trouve « *Scédase* », que met aujourd'hui en scène Daniel Mesguich.

Hardy était comédien. Il a joué d'abord en province, sans doute dans le nord, avec les acteurs d'Adrien Talmy, puis ceux de Valleran Le Conte, qui s'installa pour quelque temps en 1599, à Paris, à l'Hôtel de Bourgogne.

La fécondité d'Alexandre Hardy est incroyable. Il prenait ses sujets dans des traductions françaises de Plutarque, d'auteurs grecs, latins, italiens, espagnols. Puis, en quinze jours à trois semaines, après avoir établi un découpage net de l'action, il mettait cela en vers rudes, rauques, ingrats, truffés d'allusions à la mythologie, qu'il aimait beaucoup.

Il semble que les pièces de Hardy jouées par les troupes dont il faisait partie rencontraient peu de succès. Ce n'était pas la mer à boire ; il y a dans les œuvres de Hardy un peu de ce que nous appelons aujourd'hui « le devoir de recherche » ; la « grande poésie » en est absente, mais on y trouve des audaces de toute sorte, par exemple sociales ou sexuelles.

Corneille n'est pas tendre pour Hardy. Il dit que sa « *veine était plus féconde que polie* ». Mais à deux reprises, dans le *Discours de la tragédie* et dans la préface à *Don Sanche d'Aragon*, Corneille laisse nettement apparaître une envie, une nostalgie, du courage de Hardy, qui n'hésite pas, avec *Scédase* justement, à prendre pour personnages d'une vraie tragédie des femmes et des hommes du peuple, et non pas seulement des rois, qui n'hésite pas non plus à placer sur scène, au centre de l'action, deux viols.

***

Scédase est l'histoire d'une famille de paysans habitant le village de Leuctres, qui dépend politiquement de Thèbes (la source de cette histoire est essentiellement Plutarque). Scédase, qui habite une ferme assez pauvre avec ses deux filles, est un ami de Sparte. Or, en son absence, deux voyageurs venus de Sparte, deux bourgeois disons-nous, violent les deux jeunes filles, puis les tuent et les jettent dans un puits. Scédase ira demander justice à Sparte, mais on lui objectera l'absence de témoins immédiats. Désespéré, Scédase se tue.

Nous ne sommes pas d'accord avec Jacques Scherer lorsqu'il dit, dans son introduction à *Scédase* dans le volume de la *Pléiade*, qu'Alexandre Hardy « néglige le contenu politique » du court récit de Plutarque. Les actes IV et V de la tragédie montrent, au contraire, l'oppression à la fois de Thèbes par Sparte et des gens du peuple par les dirigeants et les magistrats. Cela est d'ailleurs annoncé dans l'acte I, par des scènes que Mesguich ne retient pas.

La représentation de *Scédase*, aujourd'hui au Théâtre Paris-Nord, sans doute la première en France depuis sa création vers 1610, est en porte-à-faux.

L'idée de la reprise est de Xavier Pommeret, qui anime maintenant le Théâtre de Nanterre et a produit ce spectacle.

Comme les vers de Hardy sont difficiles, Pommeret les a récrits en partie. Etait-ce utile, puisque à la première audition (et les spectateurs vont rarement voir deux fois une pièce), les propos des personnages, et même souvent leurs actes, restent, même récrits, bien peu saisissables ? Pourquoi alors forcer le sens, par exemple en faisant dire à Hardy :

« ... *Soleil gaspillant tes rayons*
Chez un peuple grossier paysan et souillon »,

quand le texte original porte :

« ... *Soleil qui profane tes rais*
Chez un peuple grossier habitant des forêts » ?

Et lorsque l'une des filles de Scédase, qui vient de se faire violer et qui voit qu'elle va être poignardée, crie : « *Inhumain, que fais-tu ?* », pourquoi Xavier Pommeret lui fait-il dire : « *Ah ! Cruel assassin* », qui n'est pas mieux ? Il y a là pas mal de désinvolture, et inutile.

N'est-ce pas aussi une demi-erreur, de la part de Xavier Pommeret, que d'avoir confié la réalisation de *Scédase* à un metteur en scène aussi « fort » que Daniel Mesguich ?

La question peut sembler paradoxale. Mais Alexandre Hardy est l'une des figures du théâtre de ce pays, il n'est cependant jamais joué, il est pratiquement inconnu, et il eût été intéressant de faire la connaissance de cet auteur, de l'une de ses pièces, par l'entremise d'une mise en scène disons « fidèle ».

Le travail de Mesguich et de ses compagnons de scène (Catherine Berriane, Marianne Epin, Jean-Louis Grinfeld, Serge Valletti, entre autres) est comme d'habitude passionnant, mais pour ne donner qu'un exemple, il est impossible à tout spectateur ne connaissant pas déjà la pièce de deviner que Scédase et ses filles sont des paysans pauvres. On a bien plutôt le sentiment, chez Mesguich, que Scédase est un grand bourgeois, ou un noble, et que ses deux filles sont des demi-mondaines hystériques. Elément par élément, la pièce de Hardy est ainsi prise à contre-sens.

Mesguich estime avec raison que la mise en scène d'une pièce de théâtre n'a pas à répéter, à réitérer, ce qui est déjà exprimé par le texte. Ce principe convient à merveille à des textes déjà connus, de Marivaux ou de Racine, et la perception du public « fonctionne » alors sur deux portées — celle de la mémoire de la pièce, et de tout ce qu'elle draine, et celle du travail de Mesguich, dont les inventions ne prennent corps, malgré qu'il en ait, que par référence constante, dans la conscience du spectateur, au texte d'origine que Mesguich déconstruit, atomise, critique, retourne contre lui-même.

Mais si le texte n'est connu déjà, le spectateur perçoit seulement une suite formelle d'effets brillants, nerveux, un tournoi de paroxysmes, un montage de chocs de lumière, d'une beauté plastique frappante, d'un comique sous-jacent, d'un style soutenu. Pour que tout ce carrousel d'émotions fortes trouve une assise, pour que le public soit admis à entrer dans le jeu de Mesguich, dans ses intentions, il faudrait commencer, le même soir, par « donner » la pièce-prétexte de Hardy, puis, après un entracte, nous verrions l'opération-Mesguich, pièce en mains. C'est un peu ce qu'a fait récemment Vitez à Ivry avec une farce peu jouée de Molière, *la Jalousie du barbouillé*.

***

Avec sa mise en scène du *Prince travesti*, Daniel Mesguich apportait un air nouveau. Il dégageait une dynamique vivante et immédiate du va-et-vient des paroles. Il prenait l'imaginaire au pied de la lettre, communiquant ainsi du ressort à la représentation. Il ouvrait au texte de Marivaux plusieurs perspectives de manœuvre, où les éléments du dialogue s'égaillaient en liberté au-devant d'aventures qu'ils confrontaient ensuite. Plus la pièce battait la campagne, sous l'aiguillon de la jeunesse et d'une grande gaieté d'invention, plus l'action dramatique s'affirmait en des reliefs définis, et irrigués de vie qu'ils paraissaient spontanés.

Avec *Scédase*, le théâtre vit beaucoup moins. On dirait que Mesguich, au lieu d'aller de l'avant et de découvrir des chemins où philosophes et critiques viendraient plus tard quérir des objets de réflexion, on dirait que Mesguich se met à la traîne, s'emploie à modeler des maquettes dramaturgiques tout juste propres à confirmer des théories existantes. Entre le théâtre et Mesguich, entre les acteurs et la pièce, entre Alexandre Hardy et nous, s'interposent une foule de bavards dont les propos laborieux sont métamorphosés par la baguette bien sûr magique de Daniel Mesguich en gestes, en éclairages, en mouvements, en cris. Comme un spectacle de seconde main, un gadget culturel.

Il vaudrait mieux que Mesguich se libère de toutes ces grilles sur-codées et que, avec générosité et présence d'esprit, sans béquilles, il se lance dans un texte. Inconnu ou inédit pourquoi pas. Ainsi s'engagerait-il dans cette « mise en crise » dont il parle, avec les risques tentants que cette expérience implique, alors qu'il penche pour le moment vers l'illustration confortable des maîtres à penser en vogue.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45.

EN BREF

Cinéma-théâtre à Digne

Espérant mettre au jour « les problèmes généralement refoulés par le cinéma commercial », le Ciné-club de Digne organise, du 29 avril au 3 mai, des rencontres auxquelles participeront, en particulier, les réalisateurs Chantal Akerman (dont les films seront projetés le 30 avril), Jean-Louis Comolli et le metteur en scène Daniel Mesguich. Des journées seront consacrées à Jean-Luc Godard (le 29 avril), à Jean-Marie Straub et Danièle Huillet (le 1er mai), à Jacques Robiolles (le 3 mai). Plus de trente films au total.

★ Rens. : Ciné-club dignois ; M.J.E.P., avenue du 8-mai, 04000 Digne.

La Chine à Amiens

Le mois chinois se poursuit à la Maison de la culture d'Amiens. La politique étrangère, sanitaire, et l'émancipation des femmes dans le pays de Mao Tse-toung font l'objet de conférences (les 15, 23 et 29 avril à 20 h. 30), par Paul Delattre, Christian Derouannez et Christine Julien. Le film de fiction *la Montagne aux pins verts* est projeté le 25 avril à 16 heures, et trois dessins animés le 6 mai (séance enfantine gratuite à 17 heures). L'exposition Images du peuple chinois ferme ses portes le 2 mai.

Un cycle Wagner à Marseille

A l'occasion du centenaire de Bayreuth, la délégation aux beaux-arts et à l'Opéra de Marseille organise, du 17 avril au 6 mai, un cycle Richard Wagner en collaboration avec le Centre culturel allemand : projections du film des *Maîtres Chanteurs*, réalisé à Hambourg par Rolf Liebermann (le 17 avril et le 3 mai) ; documentaires sur Bayreuth et Wagner (le 4 avril) ; conférence et exposition de photographies.

Cette série de manifestations se terminera par trois représentations, les 2, 4 et 6 mai, de *la Walkyrie*, dirigée par Diego Masson et interprétée par Berit Lindholm et Guy Chauvet. — *(Corresp.)*

La musique et l'immobilier

L'Orchestre de chambre de Paris ne peut plus répéter. Les professeurs du conservatoire (privé) du 16e arrondissement doivent faire travailler leurs élèves dans trois studios juxtaposés, pris sur le hall d'entrée et sur les parkings du premier sous-sol d'un immeuble de grand standing. Et M. Pierre Duvauchelle, qui dirige à la fois le conservatoire et l'orchestre, lance un appel au secours.

L'affaire remonte à 1971. Compris dans une opération immobilière, un pavillon de la rue de Civry est détruit. C'était un lieu de travail pour les amateurs du quartier et pour l'Orchestre de chambre de Paris. Un bâtiment où avaient habité Massenet, Ravel et Stravinski.

La société promotrice se devait de reloger « à l'identique » et sur place les locataires du pavillon. Elle n'a, semble-t-il, effectué que la moitié de son contrat.

La vérité sur le folklore péruvien

Après la parution d'un article de Marcelle Michel sur le Ballet national du Pérou (*le Monde* du 30 octobre 1975), M. Gouédic, secrétaire général de la Fédération des alliances françaises au Pérou, souligne, dans une lettre, qu'il est faux de croire que ces danses soient choisies en fonction de leur capacité d'exprimer une certaine conscience de classe, et qu'elles évoquent Harlem par leurs rythmes.

M. Gouédic fait remarquer, au contraire, que si la troupe donne « plus d'importance au folklore des montagnes c'est parce que la réalité folklorique du Pérou le veut ainsi », et que le rôle prépondérant du rythme vient de la « pérennité du folklore côtier d'origine africaine qui existe au Pérou depuis le seizième siècle ».

« Lohengrin » par Karajan

Les dixièmes Pâques de Salzbourg

En cette dixième année de son existence, le Festival de Pâques à Salzbourg garde d'abord le premier de ses charmes, qui est d'être la fête du printemps. Tandis que la neige couvre encore les forêts, le soleil tout neuf fait chanter l'air des montagnes, les ménagères emportent des brassées de chatons et des bouquets enrubannés, et les pensées dessinent des arabesques dans les jardins Mirabell, où l'on ne s'entend plus, tandis que piaillent les oiseaux.

Dix ans de triomphes pour Karajan dans une entreprise à laquelle les hommes d'affaires ne croyaient pas, et où il a pris tous les risques financiers ; dix ans qui pèsent lourd dans la vie d'un homme dont l'existence est programmée heure par heure longtemps à l'avance. Arrêté cet hiver pendant plusieurs mois par une douloureuse maladie, il a été obligé de remanier le programme de Salzbourg, renvoyant à plus tard la *6e Symphonie* de Mahler et les œuvres de Berg et de Webern. Et, dans l'almanach du Festival, il pose pour la première fois le problème de sa succession : « *Pourquoi ne pas le dire franchement ? Je voudrais que tout cela continue après ma mort. (...) Maintenant, je cherche parmi les dix jeunes talents actuels quelqu'un qui pourrait reprendre dans quelque temps au moins la moitié de mes obligations, et qui serait ainsi qualifié pour les poursuivre un jour. (...) Nous avons beaucoup travaillé, mais ce qui nous a été donné en échange est si beau que je ne puis dire qu'une chose : j'aimerais pouvoir recommencer au début.* »

Ce qui nous a été donné, à nous auditeurs, est beau également : l'épanouissement total de la conception wagnérienne d'un grand chef sous les espèces du plus admirable des orchestres, la Philharmonique de Berlin. Samedi soir encore, dans *Lohengrin*, ce fut le plus sublime personnage, l'âme palpitante de la musique. Je n'ai jamais entendu le prélude exécuté avec une telle limpidité dans la polyphonie, une telle intensité dans la transparence, une qualité des cordes aussi miraculeuse. Et tout au long, alors que l'action languissait un peu sur la scène, sans cesse cet orchestre de feu et de lumière captivait l'oreille par son frémissement, ses arrachements, ses couleurs inouïes, sa plénitude somptueuse où la personnalité de chacun se fond dans l'unité totale, son expressivité fulgurante.

« Pâques à Salzbourg » restera avant tout comme le sommet d'une direction lyrique, de cet accord d'un chef avec son orchestre, symbolisé par cette battue souveraine, souple, abstraite de Karajan, où tout va sans dire et n'a plus besoin d'être dit à un tel degré de communication.

Scéniquement, *Lohengrin* poursuit l'évolution amorcée par Karajan il y a deux ans avec *les Maîtres Chanteurs*. Sans doute a-t-il voulu rompre brutalement avec l'esthétique du nouveau Bayreuth qui lui a permis de faire ses plus belles réalisations avec la *Tétralogie* et *Tristan*. Mais, à vouloir être davantage lui-même, il tombe dans le plus dangereux « rétro ».

Une copie trop littérale

La conception des décors de Günther Schneider-Siemssen est celle d'un vaste retable polyptique pour quelque cathédrale géante, où la scène et les avant-scènes de côté (occupées par des chœurs de chevaliers derrière leurs grands boucliers dorés) sont délimitées par une arcature assez belle de fines colonnes surmontées d'ogives et d'écussons. Le rideau, orné de délicates enluminures empruntées aux livres du Moyen Age, indique bien cette référence minutieuse d'époque, tout à fait justifiable dans le cas de *Lohengrin* ; mais la copie trop littérale aboutit comme toujours à quelque chose de voisin du style pompier et « national » qui a empoisonné la peinture et la mise en scène au dix-neuvième siècle, et dont l'opéra a mis un siècle à se débarrasser.

On s'amuse au premier acte du décor à deux étages comme dans les vieux manuscrits, encore qu'il crie à côté d'un chêne et d'un paysage lacustre tout à fait naturalistes ; mais, au deuxième acte, les portes romanes sont des copies révoltantes, l'escalier et la loggia du cortège semblent empruntés au Hohen-Salzburg ou au Haut-Kœnigsbourg, tandis que la chambre nuptiale ne dispose que d'un banc de pierre roman devant un balcon en plein soleil... Et les costumes « historiques », si drôles dans les nerveuses esquisses de Georges Wakhevitch, deviennent, réalisés, de la banalité la plus convenue. A côté de ces reconstitutions appliquées, le cygne n'est heureusement qu'un éblouissant soleil blanc ; autre rupture de style.

Il est aussi grave de constater que la direction d'acteurs de Karajan a beaucoup fléchi depuis la Tétralogie ; elle est même presque inexistante, sans doute avec l'excuse de l'immobilité hiératique demandée par le style d'oratorio et la référence aux enluminures. Mais précisément celles-ci sont la vie même stoppée comme par un instantané photographique, et Wieland Wagner comme Bresson nous ont appris que l'immobilité stylisée peut être une extrême tension signifiante. Ici rien n'est fait pour que les acteurs soient portés au-delà d'eux-mêmes comme les héros que furent à Bayreuth, sous la main de Wieland, Windgassen, Thomas, Nilsson ou Silja.

Seule Ursula Shröder-Feinen porte brusquement, chaque fois qu'elle paraît, le drame à l'incandescence, superbe Ortrude à la voix corsée, jaillissante, miroitante comme une épée dans tous les registres. Elle ne fait qu'une bouchée d'Anna Tomowa-Sintow, Elsa à la belle voix bleue un peu serrée, trop sage pour faire croire à sa curiosité dévorante, et domine aussi aisément le Telramund de Siegmund Nimsgern, trop franc et candide pour être un vrai traître.

Une fois de plus, René Kollo déçoit ; ce Lohengrin n'est qu'un bon garçon ennuyé et peu empressé, qui tient son épée comme un guidon de bicyclette, et non le chevalier étincelant du Graal. Qui saura exploiter ses prodigieuses qualités vocales ? Chéreau peut-être, à Bayreuth. Notons la curieuse idée de Karajan qui le fait triompher de Telramund en brandissant son épée comme une croix d'exorciste, ce qui enlève toute ambiguïté à cet épisode (la seconde fois, pour plus de sûreté, il assomme son ennemi avec le bon bout de son épée). Karl Ridderbusch (le roi) et Robert Kerns (le héraut) sont en tout point excellents, comme les formidables chœurs de l'Opéra de Vienne. Mais pourquoi avoir figé les suivantes d'Elsa dans cette attitude niaise, les mains en un pieux triangle sur le ventre, dont même la violente sortie d'Ortrude ne peut les faire démordre ?

Et comment ne pas regretter qu'une aussi sublime qualité musicale ne soit pas associée à la régie d'un Strehler ou d'un Lavelli, n'en déplaise aux contempteurs du *Faust* de ce dernier ? L'opéra n'a rien à gagner en tombant dans cette esthétique réactionnaire.

JACQUES LONCHAMPT.

« Roméo et Juliette » à Nantes

Le domaine de Gounod c'était la mélodie

ALORS que personne ne songe plus à contester au Roméo et Juliette *de Berlioz une pérennité qui lui a longtemps été refusée, l'opéra de Gounod, écrit trente ans après sur le même sujet et, à l'origine, beaucoup plus populaire, fait à présent figure de parent pauvre.*

Gounod le tenait pour le meilleur de ses ouvrages lyriques, devant Faust, *mais, au fond, il préférait* Polyeucte... *parce que ç'avait été un échec. Après s'être donné tant de mal pour se persuader, lui qui désirait se consacrer à la musique religieuse et à la symphonie, d'écrire pour la scène et en avoir retiré une célébrité enviable dont il n'avait que faire, Gounod n'était peut-être pas mécontent de prouver qu'il n'était pas l'homme de théâtre qu'on en avait fait malgré lui. Son domaine, c'était la mélodie et Bach, Mozart, Palestrina, le plain-chant, les seuls modèles qu'il voulait suivre... S'il a sacrifié un peu trop au style de salon, c'est moins par complaisance qu'à cause d'une sorte de générosité naturelle ; celle-là même qui ne l'a pas fait renoncer à donner à l'opéra français un* Roméo *que Berlioz, convaincu de l'insuffisance des interprètes éventuels et des possibilités du genre, s'était refusé à écrire...*

C'est pour ces raisons qu'il est si difficile de représenter convenablement Faust, Mireille, *ou* Roméo et Juliette *; on voudrait tout sauver, mais il y a d'irréparables faiblesses, plus évidentes encore si l'on possède une conscience aiguë des réussites qui les côtoient. Pour rendre justice à la partition, il faut d'abord un chef qui dirige le plus souvent possible comme s'il s'agissait d'un opéra de Mozart, avec le souci d'obtenir, en allégeant les basses et en faisant travailler le phrasé de chaque mélodie, une couleur d'orchestre de chambre ; il faut aussi des musiciens suffisamment souples et sûrs. Le travail que Jésus Etcheverry et l'Orchestre philharmonique des pays de Loire ont fourni pour la création nantaise de l'œuvre est sérieux, mais il y manque cette verve juvénile, cette élégance que réclame si souvent le texte musical : l'air du vieux Capulet, par exemple, n'est-il pas, en fait, un menuet, à peine archaïsant, avec les exigences de style que cela comporte, et l'air de Mercutio une badinerie pleine d'imprévu ?*

Il faut, d'autre part, ne pas trop s'attacher à mettre du réalisme là où les conventions théâtrales deviennent les plus évidents supports du drame. Et, précisément, en accord avec les décors baroques et imaginaires — trois tours dorées, reliées par des galeries — de Diego Etcheverry, René Terrasson a réalisé une mise en scène dans laquelle les mouvements des personnages découlent tantôt de la situation dramatique (la scène des duels est particulièrement réussie à cet égard), tantôt de l'expression musicale, comme s'il s'agissait d'une véritable chorégraphie. Tour à tour teintée de modalisme, néo-classique, italianisante ou « moderne », c'est-à-dire chromatique, la musique de Roméo et Juliette *doit souvent en effet être interprétée symboliquement aussi bien par les spectateurs que par les acteurs, sinon comment se justifieraient, entre autres, la valse de Juliette ou le morceau d'orgue dont Gounod connaissait mieux que quiconque le caractère parfaitement anachronique ?*

Pour cette production digne d'un théâtre qui ne cesse de prouver que le travail et l'imagination peuvent suppléer à la modicité du soutien financier (600 millions de francs par an), René Terrasson avait réuni une distribution plus qu'honorable : Anne-Marie Blanzat faisait ses débuts dans Juliette, dont elle possède le physique et la couleur vocale plus que la tessiture exacte, face à John Stewart, un jeune Anglais au timbre attachant. Peter Gottlieb (Mercutio) et Frantz Petri (Capulet) ne sont pas toujours sans reproche, surtout du point de vue du style : le premier a tendance à appuyer certaines consonnes et la diction du second manque un peu de naturel, mais ils forment, avec Elisabeth Ander (Stefano), Michel Lecoq (Tybalt), et Georges Jollis (Frère Laurent), un plateau homogène et vivant. Quant au public, formé peu à peu par plusieurs saisons de nouvelles productions, il ne semblait pas regretter de voir autre chose qu'une reprise traditionnelle...

G. C.

TPN THEATRE PARIS-NORD
Du 2 au 25 avril 1976
scédase
ou
l'hospitalité violée
d'Alexandre Hardy
anastylose de Xavier Pommeret
mise en scène de
Gervais Robin et Daniel Mesguich
présenté par le
CENTRE DRAMATIQUE DE NANTERRE
THEATRE DES AMANDIERS
228.43.42 ou 204.18.81

PASSION DU GENERAL FRANCO
ARMAND GATTI
présenté par le Centre National de Création Contemporaine, dir. Pierre Laville
du mardi au samedi à 20 h 30 - matinée dimanche à 15 h
aux ENTREPOTS NEY-CALBERSON
3, bd Ney, Paris-18e, métro Porte de la Chapelle, bus n° 65-PC
tél. 770.44.37

THEATRE LA BRUYÈRE
BEN ZIMET
CHANTS ET CONTES YIDDISH
Tous les soirs à 21 h.
Sauf dimanche et lundi
Dimanche matinée à 17 h.
Loc. TEL. 78-99 et agences

seul à Paris
LE STYX
11 rue de la Huchette 5e - 633 08 40
présente
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE
un film d'Andrzej WAJDA
LE POINT : "du grand cinéma social"
LE FIGARO : "du grand art"
Conditions préférentielles aux groupes scolaires

Ve FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION

MERCREDI 14 AVRIL
20 h. — THE LAKE OF DRACULA (Le Lac de Dracula), de Michio Yamamoto, Japon, 1972 (Mori Kishida, Kaku Takashina).
21 h. 30 — SILENT NIGHT, BLOODY NIGHT, de Theodore Gershuny, U.S.A., 1973 (Patrick O'Neal, John Carradine).
JEUDI 15 AVRIL
20 h. — TERROR AT RED WOLF INN, de Bud Townsend, U.S.A. 1973 (Linda Gillin, Arthur Space).
21 h. 30 — THE DEVIL CROWS (Les Corbeaux du Diable), de Wang Sing Loy, Taiwan 1975.
23 h. — IN SEARCH OF DRACULA (A la recherche de Dracula), documentaire de Calvin Floyd, Suède 1971 (Christopher Lee).
VENDREDI 16 AVRIL
20 h. — MILLICENT AND THERESE, court-métrage de Dan Curtis, U.S.A. 1974 (avec Karen Black).
20 h. 20 — BURNT OFFERINGS, de Dan Curtis, U.S.A. 1976 (Bette Davis, Oliver Reed, Karen Black), présenté en avant-première mondiale.
22 h. — BABY CART AT THE RIVER STYX (Baby Cart), de Kenji Misumi, Japon 1972 (Tomisaburo Wakayama, Mimoru Oki).

10 AU 18 AVRIL PALAIS DES CONGRÈS
PORTE MAILLOT 75017 PARIS

Prix des places : 1/2 journée 20F - Journée 40F - Abonnement 30 Films 150F - Renseignements 758 27 78

Le cinéma
La mémoire
L'histoire

Les équivoques de la mode rétro devenues évidentes, de plus en plus nombreux les cinéastes ont pris conscience qu'on ne raconte pas innocemment des histoires situées dans l'histoire. Ceci ne les invite pas forcément au réalisme des apparences. De jeunes réalisateurs pourraient même être réunis dans un courant, qui sera nommé si la critique s'en avise ; ce sont des cinéastes influencés par le théâtre, comme le jeune théâtre (de Chéreau à Bisson), puise abondamment dans le septième art ; la représentation du temps, centrale chez André Téchiné (« Souvenirs d'en-France »), est objectivée dans la structure dramatique qu'utilise Franck Cassenti dans « l'Affiche rouge », qui a reçu le prix Jean-Vigo. Mais aux préoccupations théoriques se joint l'émotion d'un groupe d'artistes conscients d'être partie prenante dans l'histoire, d'avoir une mémoire collective, à trente ans, et d'être porteurs d'événements antérieurs à leur naissance.

Pour Jaime Camino, cinéaste espagnol, né en 1936, auteur des « Grandes Vacances de 1936 », si la problématique du temps peut paraître analogue, celle de l'histoire est différente : il s'agit de représenter enfin la guerre civile.

★ La distribution de ces deux films n'est pas encore déterminée.

« L'Affiche rouge » prix Jean-Vigo

Les traces de la résistance chez les hommes de trente ans

L'INNOVATION au cinéma peut n'être pas futuriste, avant-gardiste au sens commun du mot, comme le béton, le verre et l'acier des tours (à la Défense par exemple) : le prix Jean-Vigo, décerné chaque année à un cinéaste dont le film présente une réelle nouveauté, consacre en 1976 l'Affiche rouge, de Franck Cassenti, qui pourtant parle d'hier, constamment sollicite l'émotion et reconstruit l'histoire non dans sa trajectoire événementielle mais à travers les méandres de la mémoire — en oblique, si l'on peut dire, de Miklos Jancso qu'il filme en cercle.

L'Affiche rouge évoque les faits de résistance accomplis par les immigrés du groupe Manouchian, pourquoi ils combattaient et comment ils sont morts. « Affiche rouge », parce que « rouge pour faire peur » était l'affiche utilisée par la propagande nazie au moment du procès (et ainsi « rouge » et « cosmopolite » était l'image projetée par les murs où les noms des comploteurs regorgeaient de consonnes imprononçables, sinon de « juiverie », effet dramaturgique recherché par l'idéologie de Goebbels, « metteur en scène du III[e] Reich », pour dénoncer la main de « l'étranger », du « juif », derrière l'insurrection), l'Affiche rouge, le film, conçu et interprété dans sa presque totalité par des artistes qui n'étaient pas nés au moment de la guerre, revêt paradoxalement l'aspect d'un témoignage autobiographique, autobiographie d'avant la naissance, d'hommes et de femmes de trente ans aujourd'hui, qui disent et représentent l'histoire, telle que leur conscience — la parole qu'ils ont reçue, l'enseignement des proches, et l'instruction publique, les idées du temps et l'engagement politique, conjugués — leur donne à lire le récit consigné dans des « lettres de fusillés » ou rapporté par les survivants, d'un conflit dont les péripéties se sont conclues, mais dont les antagonismes militent encore dans beaucoup d'arrière-pensées communes (ou adverses), arrière-pensées qui tissent la trame de la société actuelle, et la déchirent en même temps.

Autant dire qu'on assiste à une mise à vif des « traces » de l'histoire dont chacun est porteur, et pas seulement les rescapés ou les monuments historiques. Les objets, les apparences premières des choses, ont d'ailleurs une importance limitée dans l'Affiche rouge : on ne mythifie pas sur des greniers, bien que la majorité de l'action se situe dans un hangar (la Cartoucherie du Théâtre du Soleil) ; il ne s'agit pas de cinéma rétro, mais d'un spectacle qui commence.

C'est le noir sur l'écran. Hors du champ du visible, des voix dialoguent, leur timbre est présent : on va parler de l'histoire, mais en parlant d'hier et d'aujourd'hui, mais en jouant le passé qui n'est pas fini et le présent qui, sitôt que l'image apparaît (comme un rideau se lève), se définit, c'est une fête avec des lampions, des acteurs vont revêtir leurs personnages, conseillés par d'autres personnages qui ont été, non, qui représentent les survivants de la résistance immigrée, car l'histoire ce sera du théâtre même si, au moment où le cadre se resserre, on a le sentiment d'assister à la reconstitution du passé, de ce passé-là, tel que trente années de cinématographe nous l'ont enseigné.

Du théâtre donc, dans toutes ses ressources, de la commedia dell'arte à la structure épique, via Jeanne d'Arc, en procès. De la musique aussi, musiques des peuples, mélopées tziganes, ou pensées tristes qui se dansent, les harmonies blanches (comme des voix qui disent la révolte devant l'oppression) du Cuarteto Cedron. Des visages enfin, visages de comédiens sur le tranchant des âges qui portent la jeunesse, et déjà des marques. Pour beaucoup, et ici, le vécu et l'histoire se rejoignent, ce sont les marques de l'exil. Exil politique souvent : l'exil est une patrie, d'où qu'on vienne. Bien que le réalisateur Franck Cassenti soit un marxiste de France, Laszlo Szabo, Julian Negulesco, qui viennent de pays socialistes, ont souscrit au même projet que Roger Ibanez, le frère de Paco, anarchiste et basque.

Si une description du film peut esquisser, par l'écrit, la dialectique qui s'y produit entre la théorie et le vécu, le va-et-vient constant, qui dans la réalité relie l'une et l'autre ; si on peut essayer de rendre compte du charme — au sens fort — auquel le film engage le spectateur, celui-ci, seul, par la spécificité de ce qu'il faut bien nommer son « fonctionnement » est à même de mener le dialogue au-delà des mots, dont il est question. Ou de le refuser : il y a peut-être là affaire de génération même s'il n'y a pas conflit.

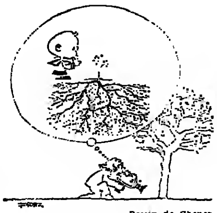

Dessin de Chenez.
Autobiographie d'avant la naissance.

Ce qu'on peut expliciter, c'est la production — une coopérative cinématographique, un budget de court métrage, le concours, volontaire, de vingt-cinq techniciens et de quatre-vingt-dix-huit rôles qui, la plupart, ont accepté d'être coproducteurs du film, et tous d'être présents du premier au dernier jour du tournage, pour former un tout, discutant, comme les journées passaient, des idées mises en jeu, et des manières de jouer, comédiens du Théâtre du Soleil, ou d'autres horizons comme Pierre Clémenti, Anicée Alvina ; des professionnels affirmés : Jacques Rispal, Maïke Ribowska et des inconnus —, ce qu'on peut éclairer enfin, ce sont les intentions.

« Nous avons été guidés par l'émotion »

« D'entrée de jeu, nous affirmons que nous ne nous proposons pas de figurer un problème historique, mais d'entrer dans sa problématique, afin de nous l'approprier, *disent Franck Cassenti, le réalisateur, et René Richon, le scénariste.* Ne pas aborder une époque de manière événementielle, mais la relier à notre temps, évite de donner une lecture figée de l'histoire, celle de certains films rétro : on ne peut pas parler de l'histoire sans parler des idées, ou alors on tombe dans la mythologie de la Belle Epoque, qui fait envisager le passé de manière idyllique.

» Notre propos, d'autre part, n'était pas tant de se servir de l'histoire pour faire un film, il était de trouver dans un domaine historique choisi, comme les prémices d'une histoire d'aujourd'hui. On pourrait en faire autant, avec les guerres de religion, par exemple, l'idée étant de montrer comment l'histoire, relativement, se répète.

» Le groupe Manouchian, ce sont des hommes qui se sont battus à un moment donné pour un idéal — et nous les évoquons parce qu'on veut nous faire croire que des hommes de cette trempe n'existent plus. Ils existent, aujourd'hui. On en connaît, en Espagne, au Chili. Ce n'est pas par hasard que pour incarner Manouchian nous avons choisi Ibanez, qui est Basque.

» Toutefois, tous les personnages du film ne portent pas clairement ce qui les relie au passé. Au groupe des comédiens qui vont interpréter l'histoire se joignent des motards qui, au premier abord, disent ce n'est pas pour nous. Ils figurent le passage de la représentation du phénomène historique au phénomène de la vie. Ils sont d'aujourd'hui par leurs costumes, leur langage, leurs montures, et le lendemain ils retournent au travail. Mais ces gens, que rien ne pousse vers l'histoire, portent en germe ce qu'ils pourraient être : l'un d'eux, même, est le sosie d'un des compagnons de Manouchian.

— Mais pourquoi avoir choisi de traiter le souvenir d'un épisode peu connu ?

— Manouchian, on n'en parle nulle part, sauf chez les poètes. Les motards qui restent avec les comédiens découvrent une autre facette de l'histoire. Celle qui apparaît, par exemple, à travers la lettre d'un fusillé, qui était entré dans la clandestinité pour ne pas partir en Allemagne, loin des copains, de l'équipe de football, et qui ne formule ni grands sentiments ni grandes idées mais parle des joies et des peines de la vie.

» Pour comprendre le présent, il faut comprendre le passé. Aujourd'hui, on, c'est-à-dire l'idéologie dominante, veut faire oublier certaines pages du passé : on ne parle plus guère de ceux qui se sont battus — et encore moins de ceux qui ne se battaient pas seulement pour la France mais pour le socialisme. On falsifie le rôle des juifs et des communistes dans la résistance, la continuité qu'il y a des brigades internationales à la résistance immigrée.

— D'où êtes-vous partis ?

— Nos sources consistaient, entre autres, à retrouver les éléments de la prise de conscience à partir de laquelle sont entrés dans le combat des hommes venant d'horizons politiques et sociaux différents — et tous ne faisaient pas de la résistance de la même manière ; car il n'y avait pas d'uniformité dans leur combat, contrairement au stéréotype qu'en donne le cinéma.

» D'autre part, nous avions un souci presque enfantin vis-à-vis du domaine historique, qui a contraint l'écriture du scénario à abdiquer toute distance, à se mettre à la place de ces hommes-là. Car on ne peut pas les voir, froidement, faire un film comme ça sans passion.

» Donc notre travail portait à la fois sur le matériau historique et sur sa présentation. Relecture de Brecht avant de faire le film : les « cinq manières de dénoncer la vérité... ». Cependant nous n'avons pas voulu plaquer Brecht sur notre propos. Nous utilisons la manière que Brecht emploie pour faire parler les personnages de leur idéologie, nous faisons parler l'idéologie par la bouche des héros. Evidemment, aucun fasciste allemand ne s'exprimerait de façon aussi lucide sur le nazisme.

» Notre approche de Brecht d'ailleurs n'est pas figée ; nous tentons d'utiliser dialectiquement son enseignement en sachant qu'il a écrit dans un contexte historique précis, et que le contexte a changé, ce qui doit entraîner le théâtre. Mais Brecht a indiqué la direction.

— Vous parlez de théâtre plus que de cinéma.

— La présence d'une caméra dans le champ ne permet pas de dire grand-chose, alors que l'analyse des styles de la comédie permet de mettre en lumière les jeux de la représentation. Ainsi, des éléments comme la « passion » de Jeanne d'Arc peuvent s'ajouter, car ils sont objectivés par la mise en représentation, et on peut faire un rapprochement entre la foi chrétienne qui déplaçait les montagnes et la foi entre guillemets qui animait les résistants.

» De même que les comédiens s'approprient l'histoire, ils mettent à son service le plus grand nombre de méthodes de représentation. Au service d'un idéal. Et sous cet angle on peut parler de film idéaliste puisqu'il n'est guère admis de nos jours qu'on puisse faire un film avec de bons sentiments.

— En ceci vous vous distinguez de la mode rétro.

— Le cinéma rétro montre aussi bien les résistants que les nazis sous des aspects qui ont existé — dans *Lacombe Lucien*, par exemple, — mais on ne s'y sert de la toile de fond animée que pour faire jouer les grands sentiments (qui ne sont pas forcément les « bons »). Enfin, si l'anecdote diffère, les ressorts dramatiques sont les mêmes que dans le cinéma catastrophe.

» Dans *l'Affiche rouge*, l'exotisme du temps n'est pas pris en compte. Ce qui nous a guidés, c'est l'émotion, et aussi la réelle compréhension de faits politiques précis. Il n'y a pas d'intrigue, de début, de fin. A l'émotion ne peut succéder que l'émotion, liée à la joie, provoquée par la vie.

» Lorsque nous avons tourné le premier plan, Olga Bancic qui va à la mort, c'était le lendemain de l'exécution des Basques en Espagne. Sur le plateau, tout le monde avait le cœur serré. Difficile d'en sortir. Heureusement, six mois de recherches sur le matériau historique et sur le récit nous protégeaient.

» Au demeurant, comme il n'y avait pas d'histoire mais une seule idée, une seule représentation, un seul lien : l'émotion, il n'y avait aussi qu'un seul problème : vérifier que tout cela se trouvait dans le plan. »

MARTIN EVEN.

« Les grandes vacances de 36 »

Un « Chagrin et la Pitié » espagnol

BARCELONE, juillet 1936. Les milices ouvrières encadrées par les anarchistes de la C.N.T., en foulard rouge, écrasent le soulèvement fasciste. C'est l'été, la longue et sanglante guerre civile qui commence en Espagne. Dans cette petite ville proche de la capitale catalane, la guerre, irréelle, abstraite, puis obsédante, n'est qu'un décor à la fois proche et lointain. Comme dans tant d'autres bourgades et villages du nord au sud de la Péninsule déchirée pendant trois ans. Pour des millions d'Espagnols, les grandes manœuvres de la deuxième guerre mondiale ce fut d'abord cela : les vacances interrompues, les familles séparées, l'attente, l'ennui, puis la faim, le froid, l'inconfort, une vague inquiétude, la course au ravitaillement, les petites lâchetés et les grands élans réfrénés. La vie de l'arrière. La routine. La banalité en somme jusqu'à cette grande rumeur de janvier 1939 : les franquistes arrivent. L'armée rouge de la République reflue en désordre vers les Pyrénées.

Images prémonitoires : la déroute, l'exode, l'occupation et la répression, la collaboration et la résistance. Les Grandes Vacances *de 36 sont une réplique romanesque mais véridique du film* le Chagrin et la Pitié. *La France et l'Europe atteint à leur tour s'installer dans cette longue parenthèse ambiguë et oppressante. Le réalisateur Jaime Camino connaît son sujet et son monde. Il est né en 1936, près de Barcelone. Sa « mémoire », comme celle des Espagnols de sa génération, est faite de confidences, de silences, de lectures et de souvenirs au second degré. Mais elle est fidèle. Son film émouvant, juste, remarquablement interprété, a été tourné sur le terrain en novembre de l'année dernière, pendant la longue agonie de Franco. Le jour où le Caudillo est mort, la moitié des comédiens étaient ultras, les autres soulagés...*

Les petits bourgeois des Grandes Vacances, coincés par une guerre qui les dépasse, hésitent, s'interrogent, attendent les franquistes ou bien rêvent de s'engager dans l'armée républicaine, traversés de brefs frissons d'héroïsme ; ils échangent leurs bijoux contre des poulets, pleurent les parents tués sur le front. Les enfants jouent à la guerre civile, avec des foulards rouges. Le fils aîné couche avec la petite bonne andalouse. La routine. La nuit parfois, au loin, Barcelone tremble sous les bombardements.

Ce sixième long métrage de Jaime Camino devait être présenté au prochain Festival de Cannes, avec un film de Carlos Saura. Mais les autorités espagnoles, semble-t-il, hésitent. La censure a déjà imposé des coupes : plus de chants anarchistes, ni Internationale, plus de drapeaux de la République en premier plan. Mais la cavalcade maure, à la fin, pourtant très belle, indispose Madrid. C'est dommage. Juan Carlos vient de signer un décret accordant des pensions aux mutilés de l'armée républicaine. Quarante ans après les Grandes Vacances, il est grand temps que les deux Espagnes apprennent enfin à se voir telles qu'elles étaient. Banales et humaines malgré l'horreur et la haine...

MARCEL NIEDERGANG.

En raison du succès
PROLONGATION
les 20, 21 et 22 avril à 20 h. 30
T.B.B.
THEATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT : 603.60.44
DIRECTION JEAN-PIERRE GRENIER
RENTRÉE DE
SERGE REGGIANI
DANS SON NOUVEAU RÉCITAL
60, RUE DE LA BELLE FEUILLE (à 100 m du Métro Marcel SEMBAT)
LOCATION au THEATRE et dans TOUTES LES AGENCES

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
Grand Théâtre
La Mama de New York
Andrei Serban
Elizabeth Swados
Les Troyennes · Electre
Médée
DERNIERE 17 Avril
727.81.15

RÉCAMIER
LA TOUR
DE HUGO VON HOFMANNSTHAL
Une des plus grandes choses jouées depuis longtemps à Paris, magnifiquement interprétée et mise en scène avec passion.
Michel Cournot, Le Monde
3, RUE RÉCAMIER, 7e
548.63.81
BOURSEILLER

St-ANDRÉ-DES-ARTS - STUDIO PARNASSE - 14 JUILLET

LE MONDE

Une sélection

« Les Œufs brouillés » vus par Bonnaffé.

Cinéma

LE SOUPÇON
de Franco Maselli

En 1934, un militant communiste italien est envoyé de Paris, où se trouve replié le comité central, pour une mission en Italie fasciste. Epié par la police secrète, il est manœuvré sans le savoir par son parti. Maselli reconstitue magistralement la vérité historique de l'époque des luttes clandestines et met au jour les aberrations de l'« ère du soupçon » par une réflexion sur la vigilance révolutionnaire telle que la dictait alors la ligne de Moscou. La mise en scène lisse un jeu de regards, de présences et de pièges invisibles et nous fait vivre, avec Gian Maria Volonte (dans son meilleur rôle), les contradictions éprouvées par une génération de communistes exceptionnels dans une période dure et rigoriste. Du nouveau dans le cinéma politique italien.

UNE FEMME SOUS INFLUENCE
de John Cassavetes

— *Lire notre article page 15.*

LES ŒUFS BROUILLÉS
de Joël Santoni

Le président de la République va dîner chez un petit-bourgeois qui prend pour l'exercice de la démocratie ce qui n'est qu'une opération démagogique et se croit voué à un rôle politique. Réinventant, avec son scénariste-dialoguiste Jean Curtelin, les schémas idéologiques et la gentillesse des comédies américaines de Frank Capra, Joël Santoni a réussi un film qui démythifie avec le sourire les faux-semblants du style giscardien.

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM
de Volker Schlöndorff et Margarethe von Trotta

Inspirée par un récit de Heinrich Böll, l'histoire d'une jeune femme modeste, rangée et respectable, dont l'existence est brusquement brisée, souillée, par la police et la grande presse, et qui, sous le coup du désespoir, en arrive à commettre un meurtre... Böll s'en prenait plus particulièrement au rôle joué par les journaux dans la perversion des idées et la propagation des psychoses collectives. Schlöndorff (et sa collaboratrice Margarethe von Trotta) élargit le débat et incrimine un système social (la social-démocratie) qui réduit l'individu à l'impuissance face aux institutions et aux médias. Un film passionnant, superbement joué par Angela Winkler, qui provoque la réflexion et... la discussion.

— ET AUSSI : *Histoire d'un péché*, de Walerian Borowczyk (Sade chez Chopin) ; *Lumière*, de Jeanne Moreau (carré de dames) ; *l'Acrobate*, de Jean-Daniel Pollet (pourvu qu'on ait le tango) ; *Comment Yukong déplaça les montagnes*, de Joris Ivens et Marceline Loridan (les Chinois en famille, au travail, dans leurs loisirs) ; *Police Python 357*, d'Alain Corneau (le calibre américain) ; *le Juge et l'Assassin*, de Bertrand Tavernier (le diable et le Bon Dieu).

Théâtre

DANS LES EAUX GLACÉES DU CALCUL ÉGOISTE
au TEP

Une pierre blanche. Une grande fête des yeux, du cœur et de l'esprit. Plus visionnaire encore, plus brillant que dans son Nuage amoureux, *Mehmet Ulusoy s'affirme ici comme le vrai poète et conteur de théâtre d'aujourd'hui. Avec trois beaux contes de Maupassant, de Brecht, de Jack London, des vers de Maïakovski et même quelques phrases claires comme le jour de papa Marx, Mehmet façonne, sous le ciel étoilé du théâtre, une farandole d'apparitions qui matérialisent en sensations fortes, qui rendent visibles, touchables, dans l'immédiat, les « désirs d'urgence » des cœurs droits de tous les pays. Aucune théorie, aucune leçon. Une pluie de surprises, un déluge d'images généreuses, une délicatesse de touche qui bouleverse. A voir absolument, parce que le vrai grand théâtre, c'est ça. Il faut y conduire les enfants, ça leur ouvrira beaucoup de fenêtres et une myriade de soleils.*

PASSION DU GÉNÉRAL FRANCO
aux entrepôts Calberson

Une grande kermesse laïque d'Armand Gatti : plusieurs familles d'émigrés espagnols (à Krasnoïarsk, à Toulouse, à Cuba, à Francfort), auxquelles s'ajoute celle des émigrés de l'intérieur (ceux des prisons franquistes), mènent, chacune sous son climat, luttes et espoirs. Le poète Gatti transfigure l'information politique (objective, précise, et mêlée d'événements humains, familiaux, passionnels) en une fiesta populaire, avec danses, chants, farces de tréteaux. Le jeu des comédiens est admirable d'honnêteté.

LA TOUR
au Récamier

La plus belle pièce du grand poète autrichien Hugo von Hofmannsthal, jouée pour la première fois en France. Inspirée librement de Calderon, c'est l'aventure d'un enfant de roi retenu prisonnier dans une tour depuis sa naissance, parce que son père prévoit (avec raison) que cet « enfant-loup » déclenchera la révolution. Magnifique interprétation de Michel Hermon et Jean-Pierre Jorris dans une mise en scène « mallarméenne » d'Antoine Bourseiller.

PORTRAIT DE DORA
au Petit Orsay

A travers l'échec d'une psychanalyse de Freud, portrait d'une jeune fille qui a refusé la société imposée par les hommes et la comédie bourgeoise par laquelle elle s'exprime. Subtile intelligence, clarté étincelante du spectacle écrit par Hélène Cixous, mis en scène par Simone Benmussa, vécu par Michèle Marquais et Nathalie Nell.

— ET AUSSI : *Jean-Claude Montells* au Petit-Casino (des mots, des maux, des mmm-maus) ; *Monsieur chasse !* à l'Atelier (le burlesque grinçant de Feydeau dans le regard bleu de Déry) ; *le Roi des cons* à la Gaîté-Montparnasse (le comique amer de Wolinski et ses ambiguïtés critiques) ; Trois reprises : *Rosencranz et Guildenstein sont morts* vont du Théâtre de la Plaine à celui des Mathurins. Jules Rosette et le Théâtre Noir redonnent : *Gouverneurs de la Rosée*, au Nouveau Carré. *Jean-Paul Farré* revient sur la Péniche.

Expositions

LA PEINTURE ESPAGNOLE DU SIÈCLE D'OR...
au Petit Palais

Une soixantaine de peintures pour évoquer cette brillante période de l'art espagnol. Des Greco, des Velasquez, des Murillo, des Ribera, mais aussi des tableaux de maîtres moins célèbres comme Ribalta, Cano, Pereda. Cet ensemble, constitué pour la plus grande part d'œuvres des collections du Prado, vient d'être présenté à Londres. On l'attendait à Paris, en octobre dernier, mais l'exposition avait été reportée en raison des événements d'Espagne.

LE MUSÉE DES ANTIQUITÉS NATIONALES
à Saint-Germain-en-Laye

Le Musée des antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye, réaménagé, est à présent ouvert au public. Plus de dix années de travaux ont permis de remettre à neuf la présentation des salles gallo-romaines et mérovingiennes, celles de l'âge du bronze et du fer, celles, enfin, des antiquités préhistoriques.

Il ne faut pas manquer d'aller visiter le musée le plus riche du monde pour l'art quaternaire, qui rend compte de l'évolution technique et artistique de l'humanité depuis l'apparition de l'homme en France.

MALEVITCH
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

L'œuvre gravé de Malevitch, un des pionniers de l'art abstrait de l'école de « Moscou » aux années révolutionnaires d'avant 1914. L'inventeur dogmatique et emporté du suprématisme, art non objectif, dont le simple carré noir sur fond blanc menait à leur terme d'extrême dessication les expériences cubistes et futuristes.

RECALCATI EMPREINTES 1960-1962
au CNAC

Antonio Recalcati est connu pour ses œuvres collectives (avec Gilles Aillaud et Eduardo Arroyo) et sa peinture thématique qui se rattache à ce qu'on a appelé la figuration narrative. On n'avait jamais vu, en France, ses « empreintes ». Empreintes de mains, de bras tendus, et, surtout, de vêtements portés par le corps, qu'il a réalisées à Milan au tout début de sa carrière, à l'époque où Yves Klein, à Paris, prenait des empreintes de corps nus.

MICHAUX
à la fondation Maeght

Une rétrospective Michaux à la fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence. Trois cents œuvres sur papier, qui tiennent bien le mur de sept salles. L'œuvre peint d'un écrivain, soutenu, articulé et cohérent, bien qu'il ne construise pas de système, mais se contente d'« approfondir » les mystères de l'expression du moi.

CHAGALL ET SHAKESPEARE
à Nice

Gravures de Chagall pour la Tempête, de Shakespeare. Les derniers dessins d'un peintre qui, à quatre-vingt-neuf ans, a fait de la poursuite du travail et de la création une condition de sa vie. Il ne saurait être que lui-même. Dans cet ensemble en noir et blanc enrichi de grisaille, il a donné une variation à la fois chagallienne et shakespearienne de la Tempête. L'ensemble « habite » avec distinction la salle carrée du Musée du message biblique de Nice.

EMMA KUNZ
à l'ARC

— *Lire notre article page 19.*

— ET AUSSI : les *Icônes bulgares*, au Petit Palais ; *Dunoyer de Segonzac*, à l'Orangerie et aux Invalides ; *les Perret*, au Musée des arts et métiers ; *Anamorphoses*, au Musée des arts décoratifs ; *Pierre-Henri de Valenciennes* et les *Dessins du musée de Dijon*, au Louvre ; *Edouard Pignon*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris et à la Galerie de France ; *Labrouste*, à l'hôtel de Sully.

Musique

PRINTEMPS MUSICAL

Le Printemps musical *dirigé par Antoine Golea poursuit vaillamment sa route, et il ajoute même, à ses quatre concerts parisiens, cinq concerts dans des villes nouvelles. Les programmes s'en tiennent au vingtième siècle, avec de timides incursions dans la musique « nouvelle » ;* Schoenberg, Fortner, Mahler, Messiaen, Boulez, *lui donnent une forte assise, mais l'ensemble est assez éclectique : on notera, avec le concert de l'Orchestre du Conservatoire dirigé par G. Sebastian (Gaveau, le 14, et Cergy-Pontoise, le 15), la création d'un* Nietzsche *d'Adrienne Clostre (1921), compositeur sériel fort indépendant (le 15), un récital de piano Laurence Allix (Carter, Boulez, Jolivet, Scriabine ; Fac de droit, le 22, et église de Torcy, le 23), l'Ensemble 2e2m (Philippot, Rose, Schoenberg, Messiaen ; Fac de droit, le 24), le Quatuor Parrenin (Evry, le 25), le Trio Debussy (Saint-Quentin-en-Yvelines-Elancourt, le 27) et le Quatuor Via Nova (Ligeti, Levet, Debussy, église de Savigny-le-Temple, le 30 avril).*

MUSIQUE ET ART SACRÉ
à Lourdes

Lourdes est, pour Pâques, la capitale de la musique sacrée, grâce à Kurt Redel qui dirigera cette année la Passion selon saint Jean *(le 16), l'*Oratorio de Pâques *(le 18) de Bach, la* Messe du couronnement *de Mozart (le 19), le* Requiem *de Brahms (le 24) et la* Missa solemnis *de Beethoven (le 25). Michel Chapuis sera également présent à ces journées de musique fervente, dont la devise pourrait être « Prier sur de la beauté ».*

LA VEUVE JOYEUSE
à Toulouse

Non loin de Lourdes, le Capitole de Toulouse se livrera à des divertissements plus légers avec la Veuve joyeuse, *de Franz Lehar, parée comme un opéra plus éblouissant, avec une mise en scène de Jean-Claude Auvray (dont on n'a pas oublié la superbe* Manon*), des décors d'Hubert Monloup et la direction de Michel Plasson. On regrettera la maladie de la merveilleuse Elisabeth Harwood, sans dédaigner sa séduisante remplaçante, Isabel Garcisanz qui fut une exquise comtesse mozartienne (les 15, 17, 18, 19, 22, 24 et 25 avril).*

BERIO ET LE LONDON SINFONIETTA

Un concert délicieux pour tous les mélomanes, même ceux qui sont réticents en général devant la musique contemporaine, avec le London Sinfonietta, prestigieux ensemble de solistes, des œuvres de Berio, subtiles, aiguës, profondes ou simplement ravissantes, sous la direction du compositeur (Théâtre de l'Est parisien, le 14, et Maison de la culture de Rennes, le 15).

— ET AUSSI : Festival Bartok, par l'Orchestre national, dir. E. Inbal, avec O. Kagann (Champs-Elysées, le 14) ; *Judas Maccabée*, de Haendel, dir. G. Jena (maison de Radio-France, le 15) ; *Faust* (Opéra de Paris, les 16 et 19) ; *Requiem*, de Verdi, dir. G. Rivoli (Opéra de Marseille, le 16) ; reprise d'*Ariane et Barbe-Bleue*, de P. Dukas (Opéra de Paris, les 17 et 20) ; Vivaldi, Dohnanyi, Mendelssohn, aux Concerts bleus (Palais des Congrès, le 20, à 18 h. 30) ; *Gemma di Vergy*, de Donizetti, avec M. Caballe (Pleyel, le 20) ; A. Deller et R. Spencer, chant et luth (Saint-Germain-des-Prés, le 21 avril).

Disques

ELVIS
(*A Legendary Performer*)

Au début, le rock avait jailli de partout. Et puis Elvis Presley arriva et imposa un nouvel ordre. Le volume 2 de cette nouvelle série Presley contient des titres enregistrés entre 1954 et 1968 (RCA : CPL 1-1349).

ELLIOTT MURPHY
(*Night Lights*)

Un magnifique album — le troisième d'Elliott Murphy — qui devrait enfin imposer un jeune rocker américain à la voix un peu étrange, à la musique subtile, raffinée (RCA : CPL 1-1318).

THE DOOBIE BROTHERS.

Sixième album des Doobie Brothers découverts à Paris il y a un an dans le cadre du « Warner Brothers Music show », Takin' it to the streets, *livre du rock'n'roll solide, plein d'énergie. (W.E.A., Filipacchi : 56 196.)*

SANTANA (*Amigos*).

Le groupe de Carlos Santana à son apogée, au sommet de son art. Une euphorie rythmique et de superbes solos du guitariste. (C.B.S. : 86 005.)

JOHN CALE (*Helen of Troy*).

John Cale, sauvage et passionné, John Cale et ses angoisses. (Phonogram : 9123002.)

Variétés

COLETTE MAGNY
à la Cartoucherie

Colette Magny mène, avec rigueur et intransigeance, un travail d'auteur et de chanteuse qui est unique en France. Voici sa première apparition à Paris depuis cinq ans, avec des blues, des « chansons-enquêtes », des chroniques, des poèmes de Louise Labbé et de Victor Hugo mis en musique. En deuxième partie, Colette Magny présente un spectacle composé à partir des dessins, peintures et sculptures de Monique Abecassis.

GLENMOR
à la faculté Dauphine

Un poète authentique de la Bretagne, celle de la lande et des bruyères, celle aussi de la révolte après des siècles de blessures. (Le 15 avril à 20 h. 30.)

Danse

FÉLIX BLASKA
au Théâtre de la Ville

Blaska consacre entièrement ce second programme à Luciano Berio, qui lui écrivit sa première musique de ballet : Sept pièces brèves, humoristiques ou tragiques, où la chorégraphie et la musique s'interpénètrent. (A partir du 16 avril, 18 h. 30.)

NOTRE FAUST
au Théâtre des Champs-Élysées

Quand Béjart s'identifie à Faust sur un air de tango. (Du 21 au 28 avril.)

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
du mercredi 21 au mercredi 28 avril
ballet du XXe siècle
REPRISE de NOTRE FAUST de BEJART
Location au théâtre de 11 h à 17 h 30 toutes agences et par tél. 225.44.36
Représentations des 21 et 22 Avril, enregistrées par la télévision

GALATEE GALLERY
132, bd Montparnasse
B. DARMON
Paysage - Du 9 au 24 avril

(Publicité)
FONDATION BESSERAT DE BELLEFON
Jeunes peintres consacrés
Le jury présidé par M. FOUQUERAY vient de remettre les prix aux jeunes lauréats 1976 de la Fondation BESSERAT DE BELLEFON en présence de M. FALALA, député de la Marne, et de M. SIEGEL, adjoint au maire.
1er prix de 1.000 F : Christian LAPIE ;
2e prix : Jacques VAN DAMME ;
3e prix : Christian WEPPE.
M. Paul BERGEOT, président-directeur général des Champagnes BESSERAT DE BELLEFON a ensuite rappelé les buts de la Fondation dont la vocation est de promouvoir le talent des jeunes peintres régionaux ou des jeunes peintres ayant introduit la Champagne dans leurs œuvres.
Les œuvres sélectionnées ont ensuite été exposées pour le public au cours de la Foire à la Brocante dans les celliers BESSERAT DE BELLEFON les 12, 13 et 14 mars.

GALERIE LAMBERT
CATHERINE LANTIER
14, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 4e

HEIM
15 AV. MATIGNON - PARIS 8e
CENT DESSINS FRANÇAIS DU FITZWILLIAM MUSEUM
Cambridge
18 Mars - 30 Avril
ouvert tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30

ORTEMP GALERIE
27, rue de Richelieu, 1er, 266-30-81
Prolongation avril
E. HENRIQUEZ - SAVITRY
En permanence LORIS

galerie attali
olivier BRICE
"les gisants"
6-31 avril
159 bld saint-germain

CERCLE SAINT-LOUIS
24, av. de la Bourdonnais, PARIS-6e
EEKMAN
(1889-1973)
du 13 au 30 avril

Galerie Hérouet
44, rue des Francs Bourgeois
16/30 Avril 1976
ph. Gentil
peintures et dessins

DAHMEN
objets - dessins - gravures
DU 9 AVRIL AU 8 MAI
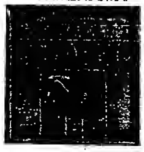
GALERIE VERBEKE
7, pl. Furstenberg. 325.73.92

UN SURSIS POUR VENISE

Les maux dont souffre une ville d'histoire

NOUS avons récemment évoqué les campagnes de sauvegarde menées ou envisagées par l'UNESCO en faveur du patrimoine artistique international. Les plus spectaculaires de ces campagnes (Abou-Simbel, Philae, Borobudur) ont jusqu'à présent porté sur les pays en voie de développement. L'insuffisance des ressources financières et techniques, l'étendue du « parc monumental », la priorité de plein droit accordée à l'économie, y rendent, en effet, particulièrement aigus les problèmes de conservation, la situation étant encore ici et là aggravée par le caractère explosif de l'urbanisation et une longue tradition de négligence à l'égard du passé (1).

Mais l'Afrique et l'Asie n'ont évidemment pas l'exclusivité de telles alarmes : Chartres, Rouen, tous les centres historiques de l'ancien et du nouveau monde requièrent eux aussi protection et soins attentifs. En Europe même, deux chantiers posent de tels problèmes qu'un appel à la solidarité internationale paraît nécessaire pour les résoudre : l'Acropole et Venise (2).

Si le sauvetage des monuments et des sculptures de l'Acropole suppose « des travaux complexes, difficiles et de longue durée », pour citer le dernier rapport des experts de l'UNESCO (20 février 1976), on peut imaginer ce que devient le problème lorsqu'il s'étend à une ville entière où tout n'est que marbres, pierres menacées, fragile architecture d'assise incertaine. Depuis plus d'un siècle, et bien avant Thomas Mann, la mort à Venise attend son heure et les « hautes eaux » de 1966 n'ont fait que révéler le caractère dramatique d'une situation que compliquent encore les données démographiques, le déséquilibre social et les problèmes économiques de la lagune.

On n'entreprendra pas de résumer la question de Venise dans son ensemble, il y faudrait un volume. On essayera seulement d'apporter quelques précisions sur la situation actuelle telle qu'elle a évolué depuis l'appel à la solidarité internationale lancé par l'UNESCO et le vote de la loi spéciale par le Parlement italien le 16 avril 1973, telle que l'a défini, sur le plan de la sauvegarde, le dernier rapport du comité consultatif (6 novembre 1975), telle, enfin, qu'on peut entrevoir son évolution à la suite des élections qui ont amené à la mairie une nouvelle majorité (socialo-communiste), la région demeurant démocrate-chrétienne.

Disons tout d'abord que les maux dont souffre Venise sont ceux qui affectent toutes les villes « d'art et d'histoire » : pollution, dégradation du patrimoine, affaissement et même pourrissement des centres anciens, mauvaise qualité du logement provoquant des transferts de population, conflit entre le respect du passé et la volonté de développement.

Ce qui est particulier à Venise, c'est l'énormité du patrimoine dont la sauvegarde suppose des interventions financières incompatibles avec les ressources de la commune. L'humidité qui, dangereuse en toute saison, devient dramatique lorsque l'*acqua alta* (d'ailleurs moins fréquente ces dernières années) fait entrer la mer dans la ville. Le caractère saisonnier des activités (tourisme) qui donne à l'économie de Venise, surchargée l'été, déserte l'hiver, un caractère profondément malsain.

Et enfin Mestre, l'ennemi, le monstre, le port pétrolier, les usines et l'ensemble du complexe industriel de la haute Adriatique dont les déchets et les rejets risquent d'étouffer Venise. Si Mestre se développe, Venise meurt. Mais si Mestre ne se développe pas, c'est aux dépens de l'emploi, de la santé économique de toute la région, de Venise elle-même. Et comment arrêter l'ébriété de la croissance et de l'investissement ?

Voyons où nous en sommes. L'argent ? Il y en a depuis qu'un décret pris en conseil des ministres le 27 mars 1975 et concernant « *le plan d'ensemble relatif au territoire de Venise et de son arrière pays* » a rendu « opérationnels » les trois cents milliards de lires votés en 1973 pour la sauvegarde de la ville (ils ne pouvaient être dépensés qu'une fois le plan établi). Ajoutons que les sommes considérables réunies par divers comités italiens et étrangers ont permis d'importantes restaurations sur lesquelles nous reviendrons.

L'eau ? La solution du problème semble se rapprocher. Si l'on veut protéger Venise de la fureur des flots, il faut bien évidemment fermer les bouches de la lagune soit de façon définitive soit par un système d'écluses. Le ministère des travaux publics a lancé le 11 septembre 1975 « un appel d'offres international pour les opérations visant à assurer l'équilibre hydrogéologique de la lagune et l'abaissement des « acque alte » dans les centres historiques ». Date limite de la remise des projets : le 31 juillet 1976.

Statue en cours de restauration

Mestre ? A la limite, il n'y a pas de solution. On ne peut pas plus empêcher Mestre de polluer Venise qu'on ne peut empêcher les usines de la Basse-Seine de provoquer l'effritement des sculptures de la cathédrale de Rouen. Il faut cependant signaler que la troisième zone industrielle de Mestre a été bloquée et qu'à Venise même la pollution a diminué depuis que l'on s'y chauffe au gaz naturel et non plus au mazout.

Il reste à installer un réseau d'égouts pour éviter le rejet des eaux usées dans les canaux où elles déterminent d'affreuses puanteurs et morbidités diverses. Et un système d'aqueducs qui, alimentant l'ensemble de la lagune, évitera que celle-ci ne soit la citerne où industries et ménages puisent l'eau à foison, ce qui provoque, par un phénomène dit de « subsidence », le tassement des fonds et l'enfoncement de la ville dans la mer. Bien que l'on ait déjà fermé les puits, tout cela n'est sans doute pas pour demain. Mais, enfin, l'on y pense, activement, et le fait est nouveau. Remarquons toutefois que, lors de notre passage à Venise, l'alarme était grande à la suite de l'autorisation accordée par le ministère des travaux publics au doublement des installations pétro-chimiques de la Montedison à Marghera.

Des soins urgents

Passons au patrimoine. Le problème est différent, selon qu'il s'agit des monuments eux-mêmes ou de l'ensemble de la ville. Pour les monuments (sans parler même du mobilier et des tableaux), il est impossible d'établir un bilan. Nous avons vu de belles restaurations récemment achevées ou en voie d'achèvement : la loggetta de Sansovino, au pied du Campanile, l'église de San-Pietro-in-Castello, qui fut jadis la cathédrale de Venise (c'est tout à l'est de la ville, la promenade est superbe), *la* porte de l'Arsenal, *l'*église de San-Donato, à Murano, dont le merveilleux pavement de mosaïque a été mis hors d'eau grâce à un système de barque d'une ingéniosité exceptionnelle, l'église des Jésuites, sur les Fondamenta Nuove, la porte « della Carta » au palais ducal.

On pourrait citer d'autres exemples, mais la moindre promenade, même dans les quartiers les plus touristiques, montre que la plupart des édifices vénitiens réclament des soins urgents : pierres et marbres sculptés continuent à se détacher des façades et des parties hautes des églises (le décor gothique de *la* partie supérieure de Saint-Marc est très menacé), en dehors du palais Balbi, les palais du Grand-Canal sont exactement dans le même état qu'il y a dix ans ; Venise ne dispose pas encore de cet équipement essentiel que serait un laboratoire d'études des maladies de la pierre (le bâtiment a été acheté, mais on en est resté là) et force est de constater que sur les vingt-sept édifices décrits comme « à restaurer d'urgence » dans une brochure publiée par l'UNESCO en 1973 (*Venise restaurée*), vingt-trois n'ont été l'objet d'aucun travail important.

Il faut s'y résigner : Venise ne sera plus qu'un chantier, et il n'est pas question de sous-estimer le travail remarquable qu'accomplit, avec des moyens, hélas ! limités, la surintendance des bâtiments. Mais, malgré les pancartes « *Chiuso per restauro* » contre lesquelles on se casse un peu partout le nez (comme dans toute l'Italie, à Florence en particulier, où l'on semble avoir pris le parti de tout boucler), on a un peu l'impression que s'est ralenti l'élan des années qui ont suivi l'inondation de 1966, élan auquel on doit des sauvetages aussi spectaculaires que celui de la Salute, par le Comité français pour la sauvegarde de Venise, ou de l'église de la Madonna dell'Orto, avec le sublime ensemble de ses Tintorets, par une association scientifique anglaise. Que cela vienne de l'UNESCO ou d'ailleurs, il est urgent de relancer la campagne pour Venise.

Les problèmes que posent l'état actuel de l'ensemble de la ville et son évolution probable sont si complexes qu'on se limitera à quelques points, renvoyant le lecteur pour une plus ample information au *Rapport sur la planification urbaine à Venise*, dû à plusieurs spécialistes, dont Leonardo Benevolo (UNESCO, juin 1975).

Premier point : le plan régulateur de 1972 divisait la ville en deux zones. La zone A, historique et protégée. La zone B, qui, évidemment non protégée, comprenait la plupart des quartiers populaires (Canareggio, Castello, la Giudecca) et s'insinuait « comme une peau de léopard » jusqu'au cœur de la ville. Division désastreuse et dont nous connaissons trop bien en France les conséquences : on délimite, par exemple au Marais, un secteur sauvegardé, et on abandonne le reste aux bulldozers.

La vérité oblige à dire que les interventions pratiquées dans la zone B ont été relativement prudentes, moins scandaleuses en tout cas que celles qui ont été tolérées au centre même avec la construction du nouveau théâtre Goldoni et de l'immeuble de la caisse d'épargne de Venise sur le Campo-Manin. Prudentes et médiocres : même s'il a été traité avec moins de légèreté, le problème de l'insertion d'une architecture contemporaine dans les quartiers anciens n'a pas été mieux résolu en Italie qu'en France, l'exemple si souvent invoqué de Bologne n'étant guère concluant.

Aussi est-ce avec un extrême soulagement que l'on a entendu le nouveau maire déclarer que la division de la ville en deux zones était « dépassée » (*superata*). On ne le dira jamais trop : Venise est un tout et le superbe ghetto nuovo ou la moindre « calle » des plus lointains quartiers de l'ouest importent autant à sa survie que la place Saint-Marc.

Deuxième point : Venise aujourd'hui paraît, en maints endroits et dans son architecture moyenne, moins délabrée qu'il y a dix ans. C'est que la ville est entrée dans un processus que nous connaissons bien, celui qui affecte le Marais : la restauration spéculative. Plusieurs quartiers (la Giudecca, la Salute) offrent aujourd'hui un aspect fort pimpant : on a restauré, installé non des poutres apparentes mais des salles de bains de marbre à l'usage d'industriels milanais ou de touristes fortunés en mal d'extases ruskiniennes (bien qu'ils ne sachent pas qui est Ruskin). Conséquences de cette évolution : enchérissement des loyers (très élevés à Venise malgré le nombre des appartements vides), et départ, expulsion des anciens locataires.

Dernier point : seule l'action directe des pouvoirs publics peut freiner de tels mécanismes. La mairie de Venise étudie un programme de réhabilitation modeste, d'assainissement de quelques ensembles vétustes qui maintiendrait sur place les anciens habitants et en attirerait de nouveaux, des jeunes ménages surtout (la lagune est pauvre en enfants). Cela non plus ne se fera pas en un jour et la ville paraît en être à l'heure du sursis. Mais si Venise perd ou ne renouvelle pas sa population traditionnelle d'artisans, d'ouvriers d'art et de métiers marins, elle ne sera qu'un vaste salle artistico-psychiatrique à l'usage des vieilles ivrognesses qu'on voit traîner le soir au Harry's bar où nous-même avons été quelquefois, nous l'avouons, afin de compléter notre information.

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) Voir *le Monde* du 27 mars. *D'Assouan à Katmandou*, par André Fermigier.

(2) Voir *le Monde* du 14 mars. *L'Acropole en péril*, par Marc Marceau.

EXPOSÉ A UTRECHT

Un petit Rembrandt de plus

QUELQUES grands peintres, et d'innombrables petits, ont laissé une bible, c'est-à-dire l'illustration personnelle des épisodes majeurs — et autrefois familiers à tous — des Ecritures chrétiennes. Ainsi Raphaël aux « Stanze », Dürer, Rembrandt et, pour faire bonne mesure, Gustave Doré et Chagall. Chacun avec ses prédilections... Rembrandt va d'emblée au dramatique : Samson, la Crucifixion, ou bien, à l'inverse, en accord avec ses collègues du Nord, à l'anecdotique, et, de préférence, dans les épisodes rares, Manué, Jacob... que les bons marchands d'Amsterdam découvrent le soir, en ouvrant le gros livre en famille. Tour à tour une bible de désolation et de terreur ou une bible douce, du coin du feu. Dans sa toute jeunesse, Rembrandt est sensible à l'atmosphère un peu « piétiste » de son maître, Lastman et, si l'on peut dire, de son arrière-maître Elsheimer, scènes de prodige calme : Tobie, Emmaüs... dans des nappes d'ombre où scintillent des parures ou, en plus mouvementé, « l'Anesse de Balaam » (1626, musée Cognacq-Jay).

Un nouveau Rembrandt, à peu près de mêmes dimensions que ce dernier (63 centimètres de hauteur sur 48), est exposé jusqu'au 10 mai au musée d'Utrecht. Le conservateur a récemment rendu publique la découverte du tableau en même temps que son acquisition par la société Rembrandt pour cet établissement. Le thème, rarissime sauf au dix-septième siècle : le « Baptême de l'eunuque », chambellan de la reine d'Ethiopie, par le diacre Philippe (ne pas confondre avec l'apôtre), vieux récit des « Actes des apôtres », où il entre de l'exotisme ; l'eunuque saisi par la grâce est un Noir, du luxe : il retournait, en voiture, avec un certain faste, au pays de la reine de Saba, de l'attendrissement dévot ; il reçoit le sacrement de l'eau, l'un des rares à être accepté dans le monde de la Réforme. Pieter Aertsen avait illustré l'épisode par un de ses tohu-bohus habituels (1555) ; deux siècles après, Maulpertsch l'a repris dans une toile assez forte, où l'on sent le souvenir de Rembrandt et, plus tard encore, Chassériau à Saint-Roch.

Lastman, l'homme d'Amsterdam, l'avait traité à plusieurs reprises, et l'on savait qu'il devait en exister une version par Rembrandt, en raison d'une gravure de Vliet donnant cette référence. Dans une eau-forte de 1641, l'artiste a donné à cette scène touchante du baptême au bord du chemin et devant l'attelage surmonté d'un parasol le charme un peu ironique et léger qui manque décidément au tableau de ses vingt ans, maintenant reparu.

Il y aurait mauvaise grâce à douter de l'attribution et à renoncer pour une fois au scepticisme avec lequel l'expérience nous a enseigné à accueillir la production des inédits. L'œuvre est signée et datée, elle est attestée par ailleurs et c'est, en somme, une case vide qui se remplit. Un cas en or, soit dit sans ironie aucune. Quand on verra, dans deux ans, l'analyse dans un des « dossiers », si utiles, du département des peintures du Louvre, on s'apercevra que cette situation, si elle est la plus favorable, est finalement assez fréquente ; tout dépend ici du bon état de l'histoire de l'art. Le contrôle sévère auquel le professeur Gerson a soumis tous les Rembrandt du monde (1968) invite à penser que les Néerlandais font tout ce qu'il faut.

ANDRÉ CHASTEL.

Rétrospective Emma Kunz à l'Arc

Le dessin et le pendule

QUAND on voulait être débarrassé de ses maux, on venait consulter Emma Kunz. Elle se servait du pendule pour rendre son diagnostic et guérissait — des témoins l'attestent — ordonnant des remèdes qu'elle fabriquait à partir de plantes et de pierres, de terre et d'eau ; par sa force télépathique surtout.

Emma Kunz était suisse. Elle est née à Brittnau en 1892, a vécu à Lungern et Engelberg avant de s'installer définitivement à Waldstatt, dans la région d'Appenzell, où elle est morte en 1963. Elle a vécu en solitaire, presque fuyante, plongée dans son monde, rétrécissant d'année en année le cercle de ses relations extérieures. Elle avait des amis, mais peu : un prêtre, des docteurs en médecine, en pharmacie, en psychologie. Aucun d'eux, semble-t-il, ne s'est intéressé à ses dessins. Ceux-ci, montrés pour la première fois au Kunsthaus d'Aarau en 1973, puis à Milan et à Düsseldorf, avant de venir à Paris, ont de quoi passionner les férus de sciences occultes.

Emma Kunz se servait aussi du pendule pour dessiner. Elle passait, nous dit-on dans le catalogue qui accompagne l'exposition de l'ARC, des nuits entières penchée sur une table où était fixée une feuille de papier millimétré. Avec son poids de plomb et de jade pendu à une chaînette d'argent, elle en explorait la surface, puis s'agitait et se mettait à tracer des points, des lignes, au crayon de couleur. Beaucoup de points, beaucoup de lignes, beaucoup de figures et de belles couleurs douces. Mais à lire comment ? « Tout arrive selon une certaine loi que je ressens en moi-même et qui ne cesse de me tourmenter », disait Emma Kunz. Ces dessins où le plaisir de faire, où la tentation de l'art, sont évidents, mais nullement fin en soi, sont aussi des mandalas personnels où la pendulière interprétait le monde.

Ils obéissent à des lois, mais lesquelles ? Quelle est la signification de ces lignes de couleur qui focalisent des énergies, de cette superposition de trames colorées, organisées en figures géométriques souvent complexes ? Qu'il s'agisse des dessins étoilés à symétrie centrale, remplis de formes triangulaires ou polygonales imbriquées, de formes circulaires — les plus beaux dessins — à rayons d'une densité croissante, et qui laissent pénétrer d'étroits faisceaux de lumière, de ces dessins à effets paraboliques, ou encore de ceux où s'insèrent des figures humaines, la symbolique n'est pas évidente. Entre ces lignes tendues qui partagent ou relient le céleste et le temporel, le bien et le mal, le feu et la terre, l'air et l'eau, la teneur du message est bien obscure.

Nous reste le coup d'œil esthétique. Les dessins d'Emma Kunz sont souvent plus proches des images vues dans un kaléidoscope ou encore d'œuvres programmées par ordinateur que des dessins des constructivistes. Ils sont beaux capables de vous fasciner, voire de vous communiquer on ne sait quel apaisement intérieur.

Une exposition bien curieuse, que deux autres expositions accompagnent, pour nous plonger un peu plus dans les profondeurs du monde occulte. L'une, sous le titre Voyants, *nous propose des photographies de phénomènes extraordinaires, documents véridiques ou truquages de photographes « voyeurs ». L'autre présente les Planètes, d'Eva Aeppli : de grands fantômes de plâtre vêtus de longues robes de velours.*

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ ARC 2, jusqu'au 25 avril.

recalcati
empreintes
1960-1962
7 avril - 10 mai 1976
CNAC 11, rue Berryer
centre national d'art et de culture georges pompidou

AU VILLAGE SUISSE
L'ACROSTICHE
ART POPULAIRE
Meubles - Outils - Objets
SOUS-SOL STANDS 9 ET 10
78, avenue de Suffren - TÉL. 306-64-85

GALERIE GUIOT
18, av. Matignon. 266-65-84
P. COLLOMB
PASTELS
Jusqu'au 8 mai

GALERIE 3 + 2
46, rue de Seine (6e) - 633-44-80
ROLDAN
Jusqu'au 4 mai

COLETTE DUBOIS
352, rue Saint-Honoré (1er) - 260-54-83
LABEGORRE
8 - 30 avril

ARTCURIAL
9 avenue matignon paris 8
256 70 70
CALDER
TAPISSERIES CROISÉES
DU 7 AU 30 AVRIL 1976

Galerie 22
22, rue Bonaparte 75006 - 633-13-77
CORTOT
FUSIONS
JUSQU'AU 1er MAI

GALERIE MEDICIS
17 Place des Vosges
Dan Jacobson
6 avril / 26 avril

Expositions

Tous les musées nationaux seront ouverts le 18 avril et fermés le 19, à l'exception de l'exposition Dunoyer de Segonzac à l'Orangerie. Une liste plus détaillée en est donnée page 36.

ANDRE DUNOYER DE SEGONZAC. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 22 h ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 3 mai. — Œuvre de guerre 1914-1918. — Musée des Deux Guerres mondiales, hôtel des Invalides (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. ; le dimanche, de 14 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 30 mai (fermé les 16 et 16 avril).

ICONES BULGARES IXe-XIXe SIECLE. — Petit Palais (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 14 juin.

LA PEINTURE ESPAGNOLE OU SIECLE D'OR : DE GRECO A VELASQUEZ. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'à la mi-juin.

ANTONIO RECALCATI. Empreintes 1960-1962. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 10 mai.

IMAGES DE L'INDEPENDANCE DES ETATS-UNIS. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (231-61-24). De 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 17 mai.

SALON DES ARTISTES FRANÇAIS : LA LIBERTE. — Grand Palais (551-28-88). Tous les jours (y compris les jours fériés), de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Du 15 avril au 11 mai.

DESSINS DU MUSÉE DE DIJON. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 3 mai.

LES PAYSAGES DE PIERRE-HENRI DE VALENCIENNES (1750-1819). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 3 mai.

EDOUARD PIGNON. Nus rouges et après... — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 25 avril.

CASIMIR MALEVITCH, œuvre gravé 1913-1930. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 mai.

VALENTINE PEAX. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 avril.

EMMA KUNZ (1892-1963). Rétrospective - EVA AEPPLI. Les planètes - VOYANTS, Photographies. — ARC 2, Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 avril.

L'ALGERIE DES ENFANTS. — Exposition-ateliers au Musée des enfants, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York. Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Animations pour les groupes scolaires les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, uniquement sur rendez-vous au 723-61-27 (poste 15 ou 16). Jusqu'au 23 mai.

CHASSE A L'ANAMORPHOSE A TRAVERS LES COLLECTIONS DU MUSÉE. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., dim. de 10 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 mai.

RATILLY, une architecture, une passion commune, un rayonnement. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf ma., de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 10 mai.

LABROUSTE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59 20). Prolongée jusqu'au 25 avril.

NEUF FEMMES CONSTRUCTIVISTES. Tableaux, dessins, sérigraphies, objets. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 30 avril.

ARCHITECTURE SAUVAGE AUX U.S.A. — Théâtre d'Orsay, 7, quai Anatole-France (548-65-90). Jusqu'au 30 avril.

KURT WENDLANDT. Gravures lumineuses. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf dim. et lundi, de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 7 mai.

KARL SCHMIDT - ROTTLUFF. Aquarelles des années cinquante. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Du lundi au vendredi, de 10 h. à 20 h. Soirées libres. Jusqu'au 28 mai.

RIOPELLE. Peintures 1955-1975. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 12 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 avril.

UNO SVENSON. Peintures. Jusqu'au 25 avril. — QUATRE VISAGES DE LA SUEDE : ALENIUS, BAUDI, JENSEN, TERJE. Photographies. Jusqu'au 9 mai. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-30).

DESSINS ET VOLUMES (Blake, Cornélius, Cristelli, etc.). — Centre américain, 261, boulevard Raspail (633-59-18). Sauf dimanche, de 14 h. à 18 h.

MAURICE RAVEL. — Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40). Jusqu'au 30 avril.

HOLLYWOOD AU MARAIS. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Avril.

GALERIES

TRAIT POUR TRAIT. Cinquante autoportraits. — Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 30 avril.

LA FRANCE A TRAVERS L'ESTAMPE. — 31, rue du Colisée (720-70-40).

MASQUES ET VISAGES D'AMERIQUE LATINE (Camacho, Chavez, Cogollo, etc.) — Galerie des Grands-Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (325-35-85). Jusqu'au 8 mai.

ART ET ARCHITECTURE : Blomstedt, Dubuffet, Hundertwasser, Kricke, Lalanne, Malaval, Olson, Marta Pan, Pasotti. — Galerie O.-Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'à fin avril.

SCULPTURES ET MOUVEMENT : Bollinger, Vanarsky, Rehozinski, Demarco, Hemery, Ostoya. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 29 avril.

TAPISSERIES POLONAISES. — Galerie Sin' Paora, 15, rue Etienne-Marcel (236-61-77). Jusqu'au 10 mai.

L'ANATHEME : Briggs, Colin, Canovas-Turpin, di Maccio, Langbringer et Natenio. — Galerie La Mandragore, 13, rue Mayet (566-95-90). Jusqu'au 24 avril.

PAT BRUDER, EMERT, HERVE. — Galerie Forum, 69, quai de la Tournelle (325-71-77). Jusqu'au 24 avril.

ARGENCS. — Galerie de Beaune, 5, rue de Beaune. Jusqu'au 23 avril.

BATBEDAT, sculptures. — Galerie C. Colin, 33, quai Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 28 avril.

BOTERO. Aquarelles et dessins. — Galerie C. Bernard, 5 et 7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 30 avril.

OLIVIER ERICS : Les oiseaux. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain (548-37-80). Jusqu'au 30 avril.

CALOER. Tapisseries choisies. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 30 avril.

KARIN DELAUNAY, tapisseries sauvages. — Past, 31, rue Pergolèse. Jusqu'au 30 avril.

J.-L. FORAIN. Scènes et figures imprévues, peintures. — Galerie la Cave, 29, rue de Miromesnil (265-40-66). Jusqu'au 30 avril.

ANDRE FRANÇOIS. — Galerie Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-11). Jusqu'au 30 avril.

MATHELIN. Détournements 1976. — Galerie La Passerelle Saint-Louis, 3, rue Jean-du-Bellay (633-30-53). Jusqu'au 22 avril.

HENRI MANGUIN (1874-1949). — Galerie de Paris, 14, pl. François-Ier (359-82-20). Jusqu'au 30 avril. — Galerie Jaubert, 73, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-64-70). Jusqu'au 30 avril.

MORISSON. Peintures et gouaches récentes. — Galerie O. René, 186, boulevard Saint-Germain (359-83-17).

A.-E. PETER. Huiles, gouaches. — Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 6 mai.

JACQUES PILON, Cinétisme, sculptures. — Tour Montparnasse. Jusqu'au 10 avril.

EDOUARD PIGNON. Les nus rouges et après. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 24 avril.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Travaux récents. — 80, rue Quincampoix (887-60-81). — Grands formats. — 40, rue de Seine. Jusqu'au 1er mai.

RIOPELLE. Peintures, sculptures, pastels et gravures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 30 avril.

GERARD TITUS-CARMEL. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (548-35-85). Jusqu'au 4 mai.

EN PROVINCE

AIX-EN-PROVENCE. Psychologie et dessins d'enfants. — Palais des congrès (27-67-88). Jusqu'au 22 avril.

ALLONNES (Sarthe). Festival international d'art contemporain : tapisseries, sculptures, art cinétique. — Salons de l'hôtel de ville (28-30-66). Jusqu'au 9 mai.

AVALLON. Samuel Buri. — Galerie, 89, rue de Lyon (34-12-91). Jusqu'au 30 avril.

BEAUVAIS. Saint-Martin-aux-Bois. Images d'une abbaye. — Architecture et paysage entre Gournay et Rouen. — Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 24 mai.

CAVAILLON. Winsberg. — Chapelle du grand couvent (78-10-01). Jusqu'au 16 mai.

CHALON-SUR-SAONE. Tapisseries de notre temps. — Renseignements à la Maison de la culture. Jusqu'au 25 mai.

CHAMBERY. Lartigue 8 × 80. — Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 6 mai.

DIJON. *Antiquités méditerranéennes des musées de Bourgogne.* — Musée archéologique (32-86-22). Jusqu'au 30 avril.

LE HAVRE. Frédérick Lemaître et son temps. — Prieuré de Graville. Jusqu'au 30 mai.

LYON. Paulette et Jo Clesia. — Musée des beaux-arts (28-07-66).

MACON. Drapés : Brice, Eielson, Le Boul, Thill, Christo, Gilliam, Muninor, Debarre. — Galerie des Ursulines (38-32-38). Jusqu'au 6 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. *Raoul Dufy.* — Septentrion (78-28-37). Jusqu'au 30 mai.

NICE. Lithographies de Chagall pour « la Tempête » de Shakespeare. — Musée national Message biblique Chagall (80-11-45). Jusqu'au 23 juin.

REIMS. Autour de la danse. — Maison de la culture. Jusqu'au 12 mai.

SAINT-ETIENNE. Toni Gran et Bernard Pagès. — Musée d'art et d'industrie. Avril.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Henri Michaux, peintures. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 10 juin.

STRASBOURG. Wols. — Musée de l'Ancienne-Douane. Jusqu'au 8 mai. — Le cœur dans l'art populaire français. Musée alsacien. Jusqu'au 3 octobre. — Figuration and Fantasy. Château des Rohan, cabinet des estampes. Jusqu'au 3 mai. — Hedi Nally. Palais du Rhin. Jusqu'au 30 avril.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-15-59), les 14, 21 (abon. M) et 22 à 20 h. 30 : Etudes, Prélude à l'après-midi d'un faune, Petrouchka (ballets) ; les 16, 19 et 24 à 19 h. 30 : Faust ; les 17, 20 (abon. HO) et 23 à 30 h. : Ariane et Barbe-Bleue.

COMEDIE-FRANÇAISE, Théâtre Marigny (742-37-31), les 14 et 18 à 20 h. 30, le 18 à 14 h. 30 : la Commère, le Jeu de l'amour et du hasard.

ODEON (325-70-32), (O. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : l'Eveil du printemps.

PETIT-ODEON (L., ma.), 18 h. 30 : Trafic, et Mo ; 21 h. 30 : le Monte-Plats.

CHAILLOT (727-81-15). Grand Théâtre, 20 h. 30 : les Troyennes et Electre, par la Mama de New-York (jusqu'au 17) ; à partir du 23 : la Bonne Ame de Se-Tchouan ; le 17 à 18 h. 30 : Médée. — Foyer, les 14, 15, 16 et 17 à 17 h. 30 : Facettes de la danse. — Salle Gémier (O., L.), 0 h. 30 : Jocaste. — Téléphèque : du mardi au samedi, de 14 h. à 18 h.

TEP (636-79-09) (Me, D., L.), 20 h. 30 : Dans les eaux glacées du calcul égoïste ; le 14, à 20 h. 30 : London Sinfonietta Orchestra. — Petit TEP, (. . O., L.), 20 h. 30 : Travail à domicile ; le 18 à 20 h. 30 : Dialogue d'auteurs.

OPERA-STUDIO (742-59-89), le 14 à 20 h. 30 : Soif, Eclosion (ballets).

Les salles municipales

CHATELET (231-44-80) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. sam. et dim., 14 h. : le Pays du sourire.

NOUVEAU CARRE (277-88-40), merc., sam. et dim., 15 h. 30 : Cirque Gruss ; (J., O. soir, L.) à 21 h., mat. dim., 16 h. : Gouverneurs de la Rosée (jusqu'au 18) ; à partir du 19 : A la rencontre du petit matin. — *Salle Papin, 20 h. : Angela Marlion* ; 21 h. 30, mer. : débat ; jeu. : jam folk ; ven. : jam hoot ; sam. : *free music* ; mar. : chanson ; le 20 à 14 h. 30 : Feux de brousse.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), (O., L.), 18 h. 30 : Ballets Félix Blaska (jusqu'au 24) ; les 14, 20, 21 et 24 à 20 h. 30, les 14, 24 et 25 à 14 h. 30 ; Biederman et les Incendiaires ; les 15, 16, 17, 22 et 23 à 20 h. 30 : les Crucifixions de Saint-Barthélemy.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (Mar.), 20 h. 30, mat. dim. et le 19 à 15 h. : la Tube.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Monsieur chasse !

BIOTHEATRE - OPERA (261-44-16) (O.), 20 h. 30 : les Berceuses d'orage.

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (L. soir, J.), 20 h. 45, mat. dim. et le 19 à 15 h. : la Grosse.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES. — Théâtre de l'Aquarium (808-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. 30 : Hérozéro.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS (272-87-30) (L., Mar.), 20 h. 30 : la Nuit des tribades.

COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (L. soir, J.), 21 h. 10, mat. dim. et le 16 à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 16 h. 20 : A vos souhaits.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, la Famille.

DAUNOU (261-69-14) (L. soir, J.), 21 h., mat. dim. et le 16 à 15 h. : Monsieur Masure.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE (755-83-64) (Mer.), 20 h. 30, mat. les 18 et 19 à 17 h. : Peer Gynt.

ENTREPOTS NEY-CALBERSON (770-44-37) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Passion du général Franco.

ESPACE CARDIN (265-97-60) (D., le 19), 21 h. : Affabulazione.

ESSAION (278-46-42) (O. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : les Enfants gâtées.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : le Roi des cons.

GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

HENRI - VARNA - MOGADOR (285-28-80), les 16, 17, 18 à 20 h. 30 ; les 17, 18, 19 à 14 h. 30 : l'Aiglon.

HUCHETTE (326-38-99) (O.), 20 h. 45 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.

LA BRUYERE (874-76-99) (O., L.), 20 h. 30 : Ben Zimet.

MADELEINE (265-07-09) (O. soir, Mer.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Peau de vache.

MATHURINS (265-90-00) (O. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Rosencrantz et Guildenstern sont morts.

MICHEL (265-35-02) (L. soir, Mer.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 16 h. : Voyez-vous ce que je vois ?

MODERNE (874-94-28) (O. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Neveu de Rameau.

MONTPARNASSE (326-89-90) (L. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h., mat. le 16 à 15 h. et à 18 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD (336-02-87) (O., L.), 20 h. 30 : Lorsque cinq ans seront passés, 22 h. : Mémoires vénéneuses.

NOUVEAUTES (770-52-76) (L. soir, J.), 21 h., mat. dim. et le 19 à 16 h. : les Deux Vierges.

ŒUVRE (874-42-52) (O. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.

PALAIS - ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS-NORD (228-43-42), les 14, 15, 16 et 20 à 20 h. 45 : Soedase ou l'Hospitalité violée.

RECAMIER (548-83-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : la Tour.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (L. soir, J.), 20 h. 30, mat. dim. et le 19 à 15 h. : N'écoutez pas, mesdames !

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (359-36-88) (L. soir), 20 h. 45, mat. dim. et le 18 à 15 h. : la Frousse.

THEATRE CAMPAGNE - PREMIERE (033-79-27) (D.) 20 h. 30 : *le Rictus de la haine* ; 22 h. 15 : l'Orchestre.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), à la galerie (D., L.) 21 h. : Lucelle. Au grand théâtre, 21 h., mat. le 17 à 18 h. (dernière le 17) : le Théâtre d'images (danse). Maison de l'Allemagne (O., J.), 20 h. 30 : Monsieur Mockinpott.

THEATRE D'EDGAR (326-13-68) (D.), 22 h. 30 : la Chose.

THEATRE D'ORSAY (548-65-90) I, jusqu'au 17, à 18 h. 30 : Théâtre Magénia ; à 20 h. 30 : Arlecchino, l'amore, la fame ; à partir du 20, à 20 h. 30 : C. Carlson. II (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. 30 : le Portrait de Dora ; à partir du 20, à 20 h. 30 : Pedro Soler.

THEATRE DE PARIS (874-20-44) (O. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Des souris et des hommes.

THEATRE DE LA PENICHE (205-40-39) (L.), 20 h. 30 : Un Parré peut en cacher un autre ; 22 h. : Franky et Goa ; 23 h. 30 : l'Eléphant-théâtre.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : le Chasseur français ; Au Ranch (O. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Ni fleurs, ni couronnes.

THEATRE 347 (874-28-34) (O. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Mallle.

TRISTAN - BERNARD (522-08-40), 20 h. 45, mat. dim. et le 19 à 15 h. (dernière) : Crime parfait.

VARIETES (231-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 16 h. 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), le 20, à 20 h. 30 : Serge Reggiani ; les 14, 15, 16, à 14 h. 30 : le Conte d'hiver.

CRETEIL, MAC (899-90 50), le 15, à 20 h. 30 : la Nuit des rois ; le 16, à 20 h. 30 : Les Percussions de Strasbourg ; le 20, à 14 h. 30 : Arlequin, l'amour et la faim.

EVRY, Agora (077-93-50), le 16, à 21 h. : Orchestre et chorale de l'Ile-de-France ; le 17, à 21 h. : Daniel Guichard.

IVRY, Théâtre des Quartiers (272-37-34), les 14, 15, 16, 17, 20, à 21 h. ; le 18, à 16 h. : la Ballade de Mister Punch.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), les 14 et 15, à 21 h. ; le 15, à 14 h. ; le Retour des deux orphelines.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-16-81), le 14, à 21 h. : Soirée cabaret ; le 15, à 14 h. et 21 h. ; le 16, à 14 h. : Steve Waring.

RIS-ORANGIS, salle des fêtes (906-72-72), le 16, à 20 h. 30 : Bernard Lubat Solo.

SUCY-EN-BRIE, C.C. (902-25-12), le 20, à 21 h. : Le Quintette de cuivres.

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (506-57-16), le 15, à 21 h. : les Tibétains en exil.

VESINET, CAL (976-32-75), le 15, à 21 h. : la Reine morte.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (808-73-74), les 14, 15, 16, à 21 h. : Comme il vous plaira.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (742-93-79) (O., le 16), 20 h. 45 : Nadine Mons ; 22 h. : Tchékov ; 23 h. : Le fond de l'air est cru.

AU VRAI CHIC PARISIEN (326-73-34) (L.), 20 h. 30 : P. Pont ; 22 h. 15 : La démocratie est avancée ; vend., sam. et dim. à 17 h. : concert.

LES BLANCS MANTEAUX (277-47-51), 20 h. 30 : le Tambour d'ailleurs ; 21 h. 30 : les Jeanne ; 22 h. 30 : les frères Broussard.

CAFE D'EDGAR (326-13-88) (O.) I : 19 h. : les Mille et Une Nuits (musique personnel) ; 21 h. : Robert, attends-moi ! ; 22 h. 30 : Offen flash-Bach ; II : 19 h. : Œdipe ; 20 h. 30 : Frissons sur le secteur.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON (797-19-50) : jeud., vend. et sam. à 22 h. 18 : Huis clos ; lund. et mer. à 20 h. 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (O., L.), 20 h. : le Cracheur de phrases ; 23 h., dim. à 20 h. : le Graphique de Boscop.

COUPE-CHOU (272-01-73) (O., le 19), 21 h. 30 : Néo-Cid ; 23 h. 30 : Chut ! ça commence.

LE PANAL (231-89-16) (D.), 20 h. 30 : l'Orchestre ; 22 h. 15 : Lady Module.

KARLOV (548-09-79), jeud., vend. et sam., à 22 h. : Une demande en mariage.

PETIT CASINO (747-62-75) (O.), 21 h. : Montéhus et tu verras mon cœur ; 22 h. 30 ; Jean-Claude Montells.

LE SELENITE (033-53-14), 20 h. 15, mat. dim. à 15 h. : la Jacassière ; 22 h. : Si seulement les fleurs n'étaient pas fanées ; II : 20 h. : Fomec ; 21 h. 45 : C'est comme si vous vous promeniez l'été dans un champ de pollen ; 23 h. 30 : Peau d'homme.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L., mar.), 21 h. : La solitude, ça n'existe pas ; 23 h. : les Chants du cœur.

PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS

Pour des raisons d'ordre technique le concert de l'Ensemble ARS NOVA annoncé à la Faculté de Droit le 15 avril aura lieu à la SALLE GAVEAU *ce même Jeudi* 15 AVRIL à 21 heures.

THEATRE DE LA VILLE

20 h 30

7 dernières

14-20-21-24-29-30 avril

dimanche 25 à 14 h 30

biedermann et les incendiaires

Une forte et belle pièce... apologue courageux, ravageur et ambigu fait pour réjouir les seuls esprits libres. LE FIGARO

Fable farceuse remarquablement bien jouée. FRANCE-SOIR

Spectacle excellent et il faut y courir. D'autant plus que les comédiens... du gâteau ! LA CROIX

en alternance

les crucifixions de saint barthélemy

18 h 30

ballets félix blaska

location : 2, place du Châtelet

par téléphone : 887.35.39

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES VO / MAYFAIR VO / GAUMONT-OPÉRA VF

MAXEVILLE VF / CARAVELLE VF / MONTPARNASSE 83 VF

GAUMONT CONVENTION VF / HAUTEFEUILLE VO / QUINTETTE VO / NATION VF

★★★★ LA PLUS HAUTE RECOMPENSE (New York Daily News)

FILMEDIS présente

PETER FALK / GENA ROWLANDS

COLOMBO

une FEMME SOUS INFLUENCE

un film de JOHN CASSAVETES

ENGHIEN FRANÇAIS VF / CHAMPIGNY MULTICINÉ-PATHÉ VF

SARCELLES FLANADES VF / ORSAY ULIS VF / PARLY II VF

ÉLYSÉES - POINT - SHOW (v.o.)

LES 3 LUXEMBOURG (v.o.)

20th Century-Fox présente

Une Production MICHAEL WHITE - LOU ADLER

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW

avec TIM CURRY SUSAN SARANDON BARRY BOSTWICK

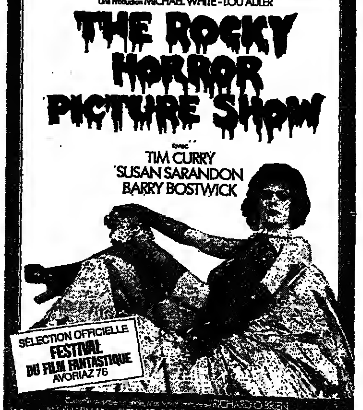

SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE AVORIAZ 76

هكذا من الاصل

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot : 704-24-24).

MERCREDI 14 AVRIL. — 18 h., *Jerry souffre-douleur*, de J. Lewis ; 18 h. 30, *Deux têtes folles*, de R. Quine ; 20 h. 30, *les Cœurs verts*, d'E. Luntz ; 22 h. 30, *Je veux une femme comme la femme qui épousa papa* et *Petit Déjeuner*, d'I. Mendelson (en présence de l'auteur) ; *Paulina 1880*, de J.-L. Bertuccelli.

JEUDI 15. — 18 h., *le Monde d'Apu*, de S. Ray ; 18 h. 30, *le Chevalier sans armure*, de J. Feyder ; 20 h. 30, *le Groupe*, de S. Lumet ; 22 h. 30, *Cris et Chuchotements*, d'I. Bergman ; 0 h. 30, *le Fils de Spartacus*, de S. Corbucci.

VENDREDI 16. — 18 h., *Madame Bovary*, de V. Minnelli ; 18 h. 30, *Madame Bovary*, de J. Renoir ; 20 h. 30, *Alphaville*, de J.-L. Godard ; 22 h. 30, *Scarface* d'H. Hawks ; 0 h. 30, *le Fils d'Ali Baba*, de K. Neumann.

SAMEDI 17. — 15 h., *la Dolce Vita*, de F. Fellini ; 18 h. 30, *le Trône de sang*, d'A. Kurosawa ; 20 h. 30, *l'Année dernière à Marienbad*, d'A. Resnais ; 22 h. 30, *Carnage*, de M. Richtie ; 0 h. 30, *la Bataille de Marathon*, de J. Tourneur.

DIMANCHE 18. — 15 h., *Romance sentimentale*, de S. M. Eisenstein ; *Que viva Mexico*, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30, *Lancelot du lac*, de R. Bresson ; 20 h. 30, *Viridiana*, de L. Bunuel ; 22 h. 30, *Fenêtre sur cour*, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30, *les Exploits d'Ali Baba*, de V. Vogel.

LUNDI 19. — 15 h., *la Maman et la Putain*, de J. Eustache ; 18 h. 30, *Tombe les filles et tais-toi*, d'H. Ross ; 20 h. 30, *l'Avventura*, de M. A. Antonioni ; 22 h. 30, *la Splendeur des Amberson*, d'O. Welles.

Centre culturel du Marais (278-66-65), tous les jours à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Hollywood au Marais.

Les exclusivités

L'ALPAGUEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-87-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montréal-Club, 18e (607-16-21).

L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'ASSASSIN MUSICIEN (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à partir de 18 h. 45.

BONNE CHANCE LA FRANCE (Fr.) : 14-Juillet, 11e (357-90-81).

LA CITE DES DANCERS (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

COMMENT YU KONO DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Quintette, 5e (033-35-40).

LES CONQUISTADORES (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE (Fr.) (*) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Marignan, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LES DENTS DE LA MER (A., v.f.) (*) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16), Ermitage, 8e (359-15-71).

DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

DES FILLES A PAPA (Isr., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (326-38-98), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

FLEURS DE MIEL (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52).

HISTOIRE D'UN PECHE (Pol., v.o.) : (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.F. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86).

HORROR HOSPITAL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

JE SUIS PIERRE RIVIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) (**) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-92-82), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LISZTOMANIA (A., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet, 11e (357-90-81), les Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96).

LUMIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Biarritz, 8e (723-69-23), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02).

LES MAL-PARTIS (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (Fr.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Templiers, 3e (272-94-56), Biarritz, 8e (359-42-33).

LE MESSIE (It., v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

LA MOMIE (Egy., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

MONSIEUR ALBERT (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'OLIVIER (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES ŒUFS BROUILLES (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

L'ORDINATEUR DES POMPES FUNEBRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nord-Cinéma, 10e (878-81-91) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PINK FLAMINGOS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

PINK SPLASH (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE PLEIN DE SUPER (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA PRIME (Sov., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

POLICE PYTHON 357 (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nord-Cinéma, 10e (878-81-91) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA SITUATION EST GRAVE MAIS PAS DESESPEREE (Fr.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LA SOCIETE DU SPECTACLE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

TOP SECRET (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

UN ANIMAL DOUE DE DERAISON (Fr.), Racine, 6e (633-43-71).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Boul-Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. Capri 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

XALA (Sen.) Noctambules, 5e (033-42-34), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

Les films nouveaux

L'ULTIME GARÇONNIERE, film anglais de Richard Lester (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19).

THE ROCKY HORROR PICTURES SHOW, film américain de Jim Sharman (v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES TRANSPLANTES, film français de P. Matas. Le Marais, 4e (278-47-86).

LE SOUPÇON, film italien de F. Maselli (v.o.) : 14-Juillet, 11e (357-90-81), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Studio-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA FEMME DU DIMANCHE, film italien de L. Comencini (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE, film américain de John Cassavetes (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (525-27-06), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Les Nations, 11e (343-04-67), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

TOUT, TOUT DE SUITE, film américain de P. Henzell : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), Action-Christine, 6e (325-85-78), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19).

DEUX IMBECILES HEUREUX, film français d'Edmond Freess : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), Balzac, 8e (359-52-70), Maxéville, 9e (770-72-86), Cambronne, 15e (734-42-96).

LE PETIT MARCEL, film français de Jacques Fansten : Panthéon, 5e (033-15-04), A.B.C., 2e (236-55-54), Marignan, 8e (359-92-82), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

CHINATOWN (A., v.o.) : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15).

COTE 465 (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (306-50-50).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (551-04-55), sauf mardi.

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).

ŒDIPE ROI (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), à 21 h. 30, mar. à 20 h. ; sam., dim., lun. à 18 h. 30 et 21 h. 30.

TURKISH DELICE (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

Les festivals

40 ANS, 40 JOURS, 40 FILMS (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50). mer. : Voyage au pays de la peur ; jeu. : Casablanca ; ven. : Lifeboat ; sam. : le Port de l'angoisse ; dim. : Cape et poignard ; lun. : Pendez-moi haut et court ; mar. : le Secret derrière la porte.

LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (783-67-42), mer. : Easy Rider ; jeu. : Five easy pieces ; ven., mar. : The Shooting ; sam. : Drive he said ; dim. : Ce plaisir qu'on dit charnel ; lun. : The King of Marvin's Garden.

LA NUIT BLANCHE DES MUTANTS (v.o.), Olympic, 14e (783-67-42), sam. 17 et dim. 18.

CINE POP (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 13 h. : Quatre garçons dans le vent ; 14 h. 30 : Ned Kelly (sam. 24 h.).

J. NICHOLSON (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 18 h. 15 : The King of Marvin's Garden ; 18 h. : Five easy pieces ; 20 h. (sam. + 0 h. 30) : Ce plaisir qu'on dit charnel ; 21 h. 45 : Easy Rider.

VISCONTI (v.o.), Boîte à Films, (754-51-50), 13 h. : Sandra ; 14 h. 45 : Rocco et ses frères ; 17 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. : les Damnés.

J. LEWIS (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Un galop du diable ; 14 h. 45 : Cendrillon aux grands pieds ; 16 h. 15 : Un pitre au pensionnat ; 18 h. : le Cinglé au palace ; 19 h. 15 : le Zinzin d'Hollywood ; 20 h. 45 : Ya ! Ya ! mon général ; 22 h. 30 : Artistes et modèles.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

L'AUTRE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h. 40 et 22 h. 30 (sam. + 24 h. 15).

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 13 h. 50 et 17 h. 10.

CE GAMIN, LA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.

LE CONVOI SAUVAGE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

DEHORS, DEDANS (Fr., **) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 30 (sauf dim.).

EASY RIDER (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 et 24 h.

EL CHERGUI (Mar., v.o.) : Le Seine 5e (325-92-46), à 14 h. 30.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

UN ETE 42 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grè., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 30 et 20 h. 30.

UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

Concerts

MERCREDI 14 AVRIL

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, à 20 h. 30 : Tribune des Jeunes Compositeurs (Pierre Bernard).

SALLE CAVEAU (225-29-14), à 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. G. Sébastian (Schönberg, Fortner, Mahler, Strauss).

CENTRE CULTUREL AMERICAIN, à 20 h. 30 : New American Music Ensemble (Harbison, Barkin...).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), à 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. E. Inbal, sol. Oleg Kagan (Bartok).

JEUDI 15 AVRIL

SALLE CAVEAU, à 21 h. : Ars Nova, dir. C. Brürk (Ciostre).

RADIO-FRANCE, grand auditorium, à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Jeus (Haendel).

SALLE WAGRAM, à 20 h. 30 : Les Percussions de Strasbourg (Bayle, Malec).

SAMEDI 17 AVRIL

CONCIERGERIE DU PALAIS, à 17 h. 45 : R. Pidoux et B. Verlet (Bach).

DIMANCHE 18 AVRIL

NOTRE-DAME DE PARIS, à 17 h. 45 : Pierre Cochereau.

CONSERVATOIRE DU IXe (salle Rossini), à 17 h. 30 : G. et B. Pi-cavet (Bach, Mozart, Brahms, Schumann, Lutoslavski).

CONCIERGERIE DU PALAIS, à 17 h. 45 : R. Pidoux et B. Verlet (Bach).

MARDI 20 AVRIL

PALAIS DES CONGRES (salle Bleue), à 18 h. 30 : MM. Amyel, Bourgue, Stilz... (Vivaldi, Mendelssohn).

SALLE PLEYEL (227-06-30), à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Gatto, chœurs de Radio-France, avec M. Caballé (Donizetti).

THÉATRE DE PARIS
des souris et des hommes
25 DERNIÈRES

VOTRE TABLE CE SOIR

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
BOFINGER 272-87-82 5, rue de la Bastille, 4e. F. dim.	Déjeuners, Dîners, Soupers. La plus ancienne et la plus belle Brasserie de Paris. Parking facile sur la place.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
GUY 033-87-61 ● 6, rue Mabillon, 6e.	« L'ambassade gourmande du BRESIL » en plein St-Germain-des-Prés. Jusqu'à 2 h. du matin. Crevettes en mariage, ximxim, feijoada, etc.
NAPOLEON T.l.jrs 227-99-50 38, av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30	G.P. Baumann, créateur de la célèbre choucroute au confit d'oie citée par tous les chroniqueurs, vous présente ses innovations : Choucroute aux poissons, à la queue de bœuf, Merguez-Mouton et même au Homard (sur commande).
LA CLOCHE D'OR 874-47-66 3, rue Mansart, 9e F./dim.	Déj. d'Aff. Dîners Parisiens. Soupers jusqu'à 4 heures du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F./lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Mallard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles, 50 à 90 F.
LA CAVERNE D'ALI BABA 533-61-17 18, r. A.-Chabrières, 15e. F./dim.	Ouv. jusqu'à 24 h. Spéc. algériennes. Le jeune patron aux fourneaux. Brik farcie 8, sardines farcies à l'orientale 8, couscous de 18 à 25 F.
AUX CAPITOULS F. dim. sam midi 10, r. Villebois-Mareuil, 17e. 380-26-44	Spécialités toulousaines : Foie gras 30 F. Cassoulet au confit 25 F. Gésiers d'oie aux morilles 24 F. Filet mignon toulousain 26 F.
SECH 380-38-87/38-89 62, avenue des Ternes, 17e F./dim.	Son célèbre banc d'huîtres. Coquillages, crustacés, poissons. Son camembert. On sert jusqu'à 2 heures du matin.

● Ambiance musicale ■ Orchestre ★ Spectacles en soirée. P.M.R. : Prix moyen du repas.

LE MARAIS 20, r. du Temple. Tél. 278-67-46
Métro Hôtel-de-Ville

LES TRANSPLANTÉS
de PERCY MATAS

MERCURY - GAUMONT MADELEINE
SAINT-GERMAIN STUDIO
MONTPARNASSE 83 - CAMBRONNE
CLICHY PATHE - GAUMONT
GAMBETTA - GAUMONT SUD
CALYPSO
VELIZY 2 - BELLE-EPINE Thiais
MULTICINE Champigny - Aviatic Le Bourget - FRANÇAIS Enghien
GAUMONT Evry - STUDIO Parly 2
ALPHA Argenteuil

U.G.C. NORMANDIE V.O. / CLUNY ECOLES V.O.
CINEMONDE OPERA V.F. / MIRAMAR V.F. / NAPOLEON V.F.
OMNIA V.F. / LIBERTE V.F. / LES 3 SECRETAN V.F.
Périphérie : C2L Versailles / ARTEL Rosny
CARREFOUR Pantin / BOBIGNY 2
DAME BLANCHE Garges-les Gonesse / ARTEL Villeneuve St-Georges
GAMMA Argenteuil / STUDIO Rueil

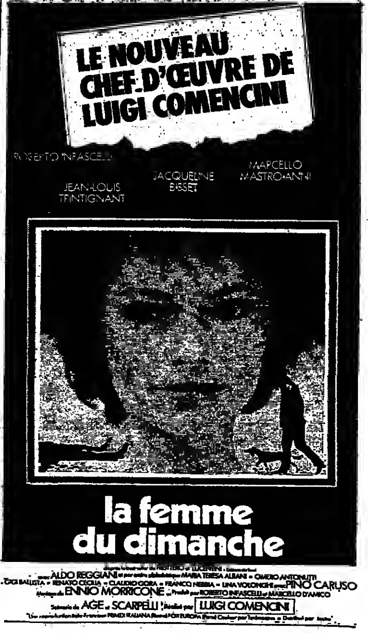

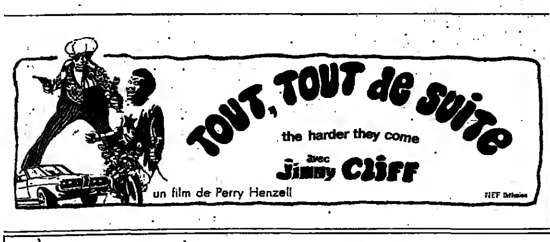

«A VOIR ABSOLUMENT» au LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa (Montparnasse) 326-57-23

L'AURORE BORÉALE
de Pierre BOURGEADE
Mise en scène d'Hervé ALEXANDRE

A travers le monde fermé d'un théâtre, à travers un personnage androgyne, on découvre le mal violent d'une civilisation, qui saigne, sexuellement, politiquement. Le rideau lamé, les sunlights, les longues jambes minces sous les bas-résille, les seins bandés. Une voix crève l'espace. L'instant d'après cette même voix soliloque devant la glace d'une loge. Une lumière étroite, un rocking-chair qui balance, de profil le personnage tangue au bout d'un perpétuel va-et-vient au sein de la nuit new-yorkaise gorgée de strass. C'est le théâtre dans le théâtre, la représentation qui continue après la représentation. Phantasmes, pornographie, faim, sexe, violence. New-York clignote comme une affiche lumineuse, racoleuse, âcre comme une cendre froide. « J'ai peur, je ne sais pas pourquoi », dit Andy Warhol. Une civilisation hurle hébergeant ses paumés, ses désespérément seuls. Mais tout l'art d'Hervé Alexandre est là, elle hurle dans une folle rectitude horizontale. La représentation terminée, le personnage s'éteint comme une bougie, quitte ses chaussures, se démaquille, c'est un autre visage, quelque chose s'est défait. Le texte de Pierre Bourgeade, tiré de son roman publié en 1973 chez Gallimard, « l'Aurore boréale », est subversif, provocateur, érotique et libérateur. Il prend tout son sens et sa force dans la bouche, les gestes, le corps de Monique Couturier, ici fascinante. C'est dépouillé, d'une qualité d'émotion rare, qui n'exclut ni la dérision ni le rire. Hervé Alexandre possède incontestablement le don de « conduire » un comédien. Il faut courir voir ça.

Alain LEBLANC.

★ Critique parue dans les Nouvelles littéraires.

هكذا من الأصل

Cinéma en province

Les exclusivités

BORDEAUX. — L'Alpagueur : Ariel (44-31-17) ; A nous les petites Anglaises : Mariveux (48-43-14) ; L'argent de poche : Gaumont (48-13-38) ; Attention les yeux : Français (52-69-47) ; la Bonne Fortune : Concorde (91-77-88) ; la Femme du dimanche : Ariel (44-31-17) ; les Hauts de Hurlevent : Trianon (08-47-15) ; Homébodies : Ariel (44-31-17) ; Jamais plus toujours : Marivaux (48-43-14) ; Je t'aime, moi non plus : Gaumont (48-13-38) ; le Juge et l'Assassin : Français (52-69-47) ; Lisztomania : Français (52-69-47) ; Lumière : Club (52-24-17) ; la Meilleure Façon de *marcher* : Ariel (44-31-17) ; Merlin l'enchanteur : Ariel (44-31-17) ; l'Ordinateur des pompes funèbres : Gaumont (48-13-38). Fémina (52-45-19) ; *Police Python 357* : Français (52-69-47(; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Gaumont (48-13-38).

GRENOBLE. — L'Acrobate : Club (44-53-24) ; l'Alpagueur : Grand Place (09-67-10) ; A nous les petites Anglaises : Paris (44-05-27) ; l'Argent de poche : Gaumont (44-16-45(; la Cité des dangers : Paris (44-05-27) ; Comment Yukong déplaça les montagnes : Club (44-53-24) ; la Fête sauvage : Stendhal (96-34-14) ; les Galettes de Pont-Aven : Stendhal (96-34-14) ; le Juge et l'Assassin : Eden (44-06-72), Grand Place (09-67-10) ; Merlin l'enchanteur : Grand Place (09-67-10) ; l'Ordinateur des pompes funèbres : Ariel (44-22-16), Stendhal (96-34-14) ; Police Python 357 : Royal (96-33-83), Rit's (87-19-88) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Club (44-53-24(, Paris (44-05-27).

LILLE. — L'Alpagueur : Concorde (57-22-05), Métropole (55-22-58(; A nous les petites Anglaises : Pathé (57-32-71) ; l'Argent de poche : *Pathé* (57-32-71) ; *Calmos* : Capitole (54-78-46) ; les Dents de la mer : Ariel (54-68-35) ; l'Honneur perdu de Katarina Blom : Ariel (54-68-35) ; le Juge et l'Assassin : Cinéac (55-02-01) ; Monsieur Albert : Pathé (57-32-71) ; la Meilleure Façon de marcher : Métropole (55-22-58) ; *Merlin* l'enchanteur : Ariel (54-68-35) ; l'Ordinateur des pompes funèbres : Ariel (54-68-35(; le Plein de super : Ariel (54-68-35) ; Police *Python* 357 : Familia (57-38-55) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Ritz (55-23-57(.

LYON. — L'Alpagueur : U.G.C.-Scala (42-15-41), U.G.C.-Concorde (42-15-41), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; D'amour et d'eau fraîche : Tivoli (37-33-25), Astoria (52-00-93) ; A nous les petites Anglaises : Tivoli (37-33-25), Chanteclair (28-13-65) ; l'Argent de poche : Tivoli (37-33-25(, Comœdia (72-10-59) ; Cousin, cousine : Gémeaux ; la Cité des dangers : Pathé (42-61-03) ; les Dents de la mer : Pathé (42-61-03) ; Docteur Françoise Gailland : U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; Fous à délier : Cinématographe (37-24-84(; la Grande Récré : Pathé (42-61-03) ; Je suis Pierre Rivière : Cinématographe (37-24-84) ; Je t'aime, moi non plus : Bellecour (37-09-05(; Jonathan Livingstone, le goéland : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; le Juge et l'Assassin : Paramount (42-01-53), U.G.C.-Concorde (42-15-41), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; Lumière : Ambiance (28-14-84) ; Mahogany : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Merlin l'enchanteur : U.G.C.-Scala (42-15-41), Zola (84-36-28), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; la Meilleure Façon de marcher : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Nathalie Granger : Ateliers ; les Œufs brouillés : Tivoli (37-33-25), Comœdia (72-10-59(; On a retrouvé la 7ᵉ compagnie : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; l'Ordinateur des pompes funèbres : Paramount (42-01-53(, U.G.C.Concorde (42-15-41), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; Police Python 357 : Pathé (42-61-03), Comœdia (72-19-59) ; Que la fête commence : Duo (37-05-55) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Royal (37-31-49).

MARSEILLE. — *L'Alpagueur* : *Odéon* (48-35-16), Pathé (48-14-45), Ariel (33-11-65) ; A nous les petites Anglaises : Hollywood (33-74-93), K 7 (48-42-79) ; l'Argent de poche : Rex (33-82-57) ; Attention les yeux : K 7 (48-42-79) ; la Cité des dangers : Rex (33-82-57), Pathé (48-14-45) ; Je t'aime, moi non plus : Pagnol (49-34-79) ; le Juge et l'Assassin : Odéon (48-35-16(, Hollywood (33-74-93) ; Lisztomania : Fest. Vieux Port (90-28-77) ; Lumière : Paris (33-15-59) ; les Mal Partis : K 7 (48-42-79) ; Merlin l'enchanteur : K 7 (48-42-79), Ariel (33-11-65) ; la Meilleure Façon de marcher : Paris (33-15-59) ; les Œufs brouillés : Rex (33-82-57), Pathé (48-14-45) ; l'Ordinateur des pompes funèbres : Odéon (48-35-16), K 7 (48-42-79), Hollywood (33-74-93) ; Police Python 357 : Odéon (48-35-16), K 7 (48-42-76), Majestic (33-38-32), Drive in (54-18-00) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Pagnol (49-34-79), Paris (33-15-59).

NANCY. — L'Alpagueur : Rio (52-80-95) ; A nous les petites Anglaises : Gaumont (24-56-83) ; les Aventuriers du « Lucky Lady » : Rio (52-80-95) ; Je t'aime, *moi non* plus : Gaumont (24-56-83) ; le Juge et l'Assassin : Paramount (24-53-37) ; les Œufs brouillés : Pathé (24-54-31) ; Police Python 357 : Gaumont (24-56-83(; La situation est grave mais pas désespérée : Paramount (24-53-37) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Gaumont (24-56-83).

NICE. — L'Alpagueur : Forum (88-55-80) ; A nous les petites Anglaises : Avenue (88-87-79) ; l'Argent de poche : Concorde (88-39-88) ; le Juge et l'Assassin : Paramount (87-71-60) ; l'Ordinateur des pompes funèbres : Monte-Carlo (87-28-95) ; Police Python 357 : Escurial (88-10-12), Concorde (88-39-88) ; La situation est grave mais pas désespérée : Paramount (87-71-60) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Gaumont (88-39-88).

RENNES. — L'Alpagueur : Ariel (79-00-56) : l'Honneur perdu de Katarina Blum : Bretagne (30-56-33) ; Jamais plus toujours : Ariel (79-00-56) ; le Juge et l'Assassin : Paris 30-25-55 ; Merlin l'enchanteur : Zoom (50-45-71) ; Monty-Python : Dauphin (30-64-58) ; Nashville : Français (30-86-52) ; l'Ordinateur des pompes funèbres : Club (30-86-20) ; Phase IV : Boîte à films (30-52-40) ; Police Python 357 : Royal (30-64-55) ; La situation est grave mais pas désespérée : Ariel (79-00-56) ; Sous les pavés, la plage : Boîte à Films (30-52-40) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Zem (30-09-35) (71-37-16) ; A nous les petites An-

ROUEN. — L'Alpagueur : Cinédit glaises : Gaumont (71-84-98) ; l'Argent de poche : Gaumont (71-84-98) ; la Cité des dangers : Cinédit (71-37-16) ; les Insectes de feu : France (71-41-93(; le Juge et l'Assassin : Eden (71-24-00) ; Monty - Python : Cinédit (71-37-16) ; les Œufs brouillés : Cinédit (71-37-16) ; l'Ordinateur des pompes funèbres : *Eden* (71-24-00) ; Police Python 357 : Gaumont (71-84-98) ; La situation est grave mais pas désespérée : Eden (71-24-00) ; Vol au-*dessus* d'*un nid* de *coucou* : *Gaumont* (71-84-98).

STRASBOURG. — L'Alpagueur : Capitole (32-13-32) ; l'Argent de *poche* : *Ariel* ; la *Meilleure façon* de marcher : Capitole (32-13-32) ; Merlin l'enchanteur : Capitole (32-13-32) ; l'Ordinateur des pompes funèbres : Vox (32-15-*11*(; Police Python 357 : Rit's (32-45-81) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Capitole (32-13-32), Arcades (32-45-28).

TOULON. — A nous les petites Anglaises : Raimu (92-21-42) ; l'Alpagueur : Ariel (93-52-22) ; l'Argent de poche : Gaumont (92-00-17) ; les Hauts de Hurlevent : Royal (92-32-55) ; le Juge et l'assassin : Royal (92-32-55) ; Maîtresse : Gaumont (92-00-17) ; les Œufs brouillés : Gaumont (92-00-17) ; l'Ordinateur des pompes funèbres : Raimu (92-21-42) ; La situation est grave mais pas désespérée : Royal (92-32-55) ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : *Gaumont* (92-00-17).

TOULOUSE. — A cheval sur le tigre : ABC (21-20-46) ; l'Alpagueur : Américains (61-21-94), Variétés (31-78-71) ; *l'Argent* de poche : Rio (21-22-11) ; Cousin, cousine : Ariel (08-07-14) ; le Frère le plus futé de Sherlock Holmes : Ariel (08-07-14) ; Guerre et amour : Rex (21-86-45(; le Juge et l'Assassin : (21-83-23) ; la Meilleure Façon de marcher : Gaumont (21-49-58) ; Merlin l'enchanteur : Américains (61-21-94) ; les Œufs brouillés : Gaumont (21-49-58) ; Police Python 357 : Trianon (62-87-84) ; Scènes de la vie conjugale : ABC (21-20-46) ; la Terre de la grande promesse : ABC (21-20-46) ; Vol au-*dessus* d'un nid de coucou : Gaumont (21-49-58).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (326-68-70 (dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. 30 : *Herbert Pagani*.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES. — Théâtre du Soleil (328-85-04) (dim. soir, mer., jeu.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Colette *Magny*.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 45 : Line Renaud (rel. le 14).

ELYSEES - MONTMARTRE (606-38-79), 21 h., mat. sam. à 17 h. : Histoire dosée.

OLYMPIA (742-25-49) (dim. soir), 21 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Michel Fugain ; le 17 à 16 h. : Alex Harvey Band.

PALAIS DES SPORTS (250-78-80) (dim. soir, lun. soir), 21 h., mat. mer. à 15 h., sam. à 14 h. 15 et 17 h. 30, mat. dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30, mat. le 16 à 15 h. : Holiday On Ice.

Les comédies musicales

ATHENEE (073-82-23) (dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. sam. à 17 h., mat. dim. à 15 h. : Godspell.

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 16 h. : Mayflower.

Les cabarets

BELLE EPOQUE (073-69-18), 20 h. 30 : Colette Deréal, Serge Boccara.

CRAZY HORSE SALOON (*225-69-69*), 21 h. 45 et 0 h. 15 : Revue.

FOLIES BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

MOULIN - ROUGE (606-00-19), 22 h. 30 : Follement.

OREE DU BOIS (722-94-92) (D., L.), 20 h. 30 : Betty Mars, Jean Rigaux.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. et le 19 à 15 h. 30 : Et au bout du tunnel ?... y'a *le* tunnel (

DEUX ANES (606-10-26) (Mar.), 21 ., mat. dim. et le 18 à 15 h. 30 : Serre-vis compris.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Valy, François, Georges... et les autres.

La danse

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), 21 h. : le Théâtre d'images, mat. le 17 à 15 h. (dernière) ; le 20 à 21 h. : Los Rupay.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) à partir du 21 : Ballets Maurice Béjart.

THEATRE D'ORSAY (548-65-90) à partir du 20 à 20 h. 30 : Carolyn Carlson avec le GRTOP.

Le jazz

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 15 à 20 h. 30 : Cortex.

COUR DES MIRACLES (548-85-60), le 14 à 18 h. : Centaure.

RADIO-FRANCE, le 16 à 20 h. 30 : G. Arvanitas, S. Cowell, C. Escoudé ; le 20 à 18 h. : Trio Michel Sardaby, J. Jones.

F.I.A.P., 30, rue du Cabanis, 14e, le 17 à 21 h. : C. Evans.

AMERICAN CENTER (033-99-92), le 15 à 21 h. : Tangerine.

Vidéo

VIDEOSTONE, 17, r. des Grands-Augustins, t.l.j., de 13 h. 30 à 1 h. 30 : Festival d'Orange 75.

OLYMPIC - ENTREPOT (783-67-42), t.l.j., 20 h., 21 h., 22 h. : Mazo et Miso vont en bateau.

CONCORDE • GAUMONT LUMIÈRE
ST-GERMAIN HUCHETTE • DRAGON
MONTPARNASSE PATHE
GAUMONT CONVENTION • CLICHY PATHE
GAUMONT GAMBETTA • DIDEROT
PATHÉ Belle Epine
MULTI CINE Champigny • VELIZY • MARLY Enghien
TRICYCLES Asnières • PARLY 2 • ARIEL Rueil

QUINTETTE
OLYMPIC ENTREPOT

un film de Christine LIPINSKA

STUDIO MARIGNY
Carré Marigny · BAL. 20-74
Une grande comédie musicale
CAN-CAN
en 70 mm avec
SHIRLEY MAC LAINE
MAURICE CHEVALIER
FRANK SINATRA

SALLES CLASSÉES
CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

STUDIO BERTRAND 29, rue Bertrand
Tél. : SUF. 64-66
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF
avec Jerry LEWIS
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI
de Woody ALLEN

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
Tél. : 033-15-04
PERMANENT DE 12 H. A 24 H. ;
SAUF DIMANCHE DE 14 H. à 24 H. :
LE PETIT MARCEL

LE STUDIO 2, rue Edouard-Poisson, 93 - AUBERVILLIERS
THEATRE DE LA COMMUNE - 833-16-16
Un autre cinéma catastrophe
Mercr. 18 h. ; Sam. 15 h. ; mar. 21 h. :
CHRONIQUE DES ANNÉES DE BRAISE
de Lakhdar HAMINA
Mercr. 21 h. ; Ven. 18 h. ; Sam. 21 h. :
UN APRÈS-MIDI DE CHIEN
de Sydney LUMET
Vendr. 21 h. ; Sam. 18 h. ; Mar. 16 h. :
LES DAMNÉS
de Luchino VISCONTI

STUD. ST-ANDRÉ-DES-ARTS 1
30, rue St-André-des-Arts - 326-48-18
12 h., 15 h. 10, 18 h. 20 et 21 h. 20 :
COMMENT YU-KONG DÉPLAÇA LES MONTAGNES
ou l'AVENTURE DE LA CHINE
de Joris IVENS et Marceline LORIDAN

STUD. ST-ANDRÉ-DES-ARTS 2
30, rue St-André-des-Arts - 326-48-18
14 h., 16 h., 18 h., 20 h. et 22 h. :
LE SOUPÇON
de MASELLI
12 h. :
de Renaud VICTOR
CE GAMIN, LA
24 h. :
UNE FEMME EST UNE FEMME
de Jean-Luc GODARD

Le Hollywood Boulevard
4, boulevard Montmartre
(Métro Montmartre)
En version originale avec sous-titres français

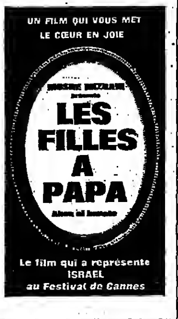

CENTRES CULTURELS ETRANGERS

CENTRE CULTUREL CANADIEN
5 rue de Constantine - 7ᵉ
HOMMAGE A PIERRE MERCURE
compositeur canadien
pendant tout le mois
exposition de partitions
audition de disques
JEUDI 29 AVRIL
JOURNÉE PIERRE MERCURE
diaporama - film
conférence - concert

INSTITUT NÉERLANDAIS
121 rue de Lille - 7ᵉ
Jusqu'au 30 avril
9 FEMMES CONSTRUCTIVISTES
tableaux - dessins
sérigraphies - objets
tous les jours sauf lundi
de 13 h. à 19 h.
tél. 705-85-98

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS
11 rue Payenne - 3ᵉ
jusqu'au 9 mai
4 PHOTOGRAPHES
4 VISAGES DE LA SUÈDE
ALENIUS, BAUM, JENSEN, TERJE
tous les jours de 14 h. à 18 h.
entrée libre

ÉLYSÉES LINCOLN - QUARTIER LATIN
SAINT-LAZARE - PASQUIER
GAUMONT CONVENTION
TRICYCLE Asnières

Les Fleurs du Miel

FRANCE SOIR - Robert CHAZAL :
Claude FARALDO : Un cinéaste de premier plan.
LE POINT - Michel FLACON :
Brigitte FOSSEY, belle comme un Botticelli, illuminé de son talent ce huis-clos triangulaire.
PARISCOP - Delfeil DE TON :
Allez voir le film de FARALDO, lui, au moins il vous secoue.
NOUVEL OBSERVATEUR - Michel GRISOLIA
Grâce à FARALDO, ce sera l'année Brigitte FOSSEY, pudique, angoissée, très belle, habitée... C'est la comédienne idéale.

un Film de Claude Faraldo

BALZAC - MAXÉVILLE - CAMBRONNE
STUDIO CONTRESCARPE
ÉPICENTRE à Épinay - CLUB à Maisons-Alfort

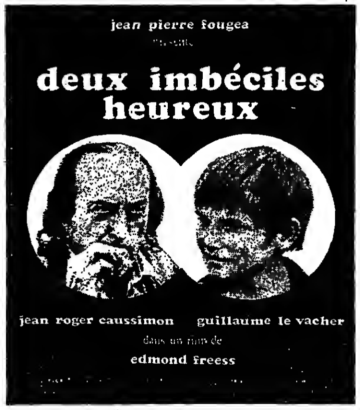

un véritable film populaire
de SERGUEI MIKAELIAN
LA PRIME
avec EVGUENI LEONOV
LA CLEF, 21, rue de la Clef (5ᵉ)
"Enfin un film Russe qui pose des questions au lieu de les résoudre" LE POINT
"Un des scénarios les plus palpitants que l'on ait vus depuis longtemps" ELLE
"Un morceau de bravoure technique sur un thème brûlant, en URSS" LE MONDE

A L'OLYMPIC
10, rue boyer-barret paris 75014
DEUX FILMS DE GUY DEBORD
LA SOCIETE DU SPECTACLE
(long-métrage, 1973)
suivi de
REFUTATION DE TOUS LES JUGEMENTS, TANT ELOGIEUX QU'HOSTILES, QUI ONT ETE JUSQU'ICI PORTES SUR LE FILM "LA SOCIETE DU SPECTACLE"
(court-métrage, 1975)

صكتا من الاجل

هكذا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le masque et le pinceau

Assez effrayants, ces « Dossiers de l'écran » sur le marché de l'art, ventes en tous genres. Et assez rigolos. On s'insultait, on se traitait d'escroc. Aménité lancée par un directeur de galerie à M. Fernand Legros. Son calme, son mystère, habillés, chapeautés, masqués de noir, l'ex-marchand les a envoyé promener dans un hoquet indigné. Oser le traiter d'escroc, lui, avant que les tribunaux n'en aient décidé !

Arrachant ses lunettes de soleil, il a déversé sur l'interlocuteur un flot fétide de répliques et de disculpations où surnageaient, mêlées aux pépiements impatients de son biographe, M. Roger Peyrefitte, des insinuations en forme de Rolls ou de dessous-de-table, et des certificats d'authenticité signés de noms connus, voire célèbres, d'experts ou d'héritiers. Réponse du commerçant (il doit être payé pour le savoir) : ces signatures-là peuvent s'acheter comme les autres. Allons, allons, soupirait M. André Parinaud, cessez d'étaler ces « sales petits trafics nauséabonds », pensez aux téléspectateurs. Ils vont être écœurés.

Ils étaient plutôt inquiets. Ils s'interrogeaient soudain sur la valeur du placement placé au-dessus du buffet. Et ils se bousculaient au téléphone pour savoir comment distinguer le faux du vrai. N'y avait-il pas pour cela des hommes, et compétents, et scrupuleux ? Sans doute. Il y en avait même un au studio. Il avait l'air bien honnête. Cela n'a pas empêché le prince Comnène, faussaire avoué, de l'accuser de complicité dans une sombre affaire de faux Rouault. Il a répondu par le mépris le plus souriant. Bien sûr, il y a des gens qualifiés, sélectionnés, assermentés. Mais quoi, tout le monde peut se tromper.

Bien qu'ignorant tout de la peinture, moi, c'est ce qui m'a paru le plus bizarre : comment peut-on se tromper à la vue d'un Matisse d'Elmyr de Hory, par exemple ? Orson Welles en a fait le héros visiblement mythomane de Vérités et Mensonges, le film présenté en début de soirée. Même pour le profane, la platitude appliquée, l'absence d'âme, de vibrations, la grossièreté de la couleur et du trait, sautent au nez. Il n'est plus facile d'imiter Utrillo, Modigliani ou Picasso, signatures comprises, qu'en apparence. M. de Hory déclare à ce propos n'avoir jamais signé ses « à la manière de », ce qui aurait dû le mettre à l'abri de la loi (1). Il doit y avoir des spécialistes en la matière. Reste que la complicité de certains acheteurs paraît acquise.

Ce doit être le cas — on l'a suggéré — de ce Meadows, ce Texan soucieux de profiter des avantages fiscaux accordés par la loi Kennedy aux collectionneurs. M. Legros lui a fourni une cinquantaine de toiles litigieuses, toiles apparemment dotées de passeports en bonne et due forme, avec fiches d'état civil, historique détaillé et signes particuliers. Là encore, on s'étonne : ou les « chefs-d'œuvre » en question sont proposés à des prix trop bas pour être honnêtes ou ils les ont à des prix trop élevés, vu les cotes, pour n'être pas soigneusement vérifiés.

Je me suis laissé dire, après l'émission, que dans les grands musées, il était tout de même rare de rencontrer des faux. S'agissant de peintures anciennes, de peintures d'atelier, on pouvait discuter de l'attribution de tel « Poussin » du Louvre, finalement accroché sous l'étiquette d'école du dix-huitième siècle ; chez les impressionnistes, cependant, le doute était moins permis. Vrai ? Faux ? Vraisemblablement, en tout cas, et, faut-il l'avouer, assez réconfortant. A défaut d'œil et de cœur, les spéculateurs devraient avoir de la tête. On a les valeurs qu'on mérite.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Lire à ce sujet l'interview de Fernand Legros par Jacques Michel dans le Monde daté 1er-2 février.

MERCREDI 14 AVRIL

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Brigade criminelle ; 20 h. 55, Football : P.S.V. Eindhoven-Saint-Etienne, en demi-finale retour de la Coupe d'Europe des clubs champions (en direct des Pays-Bas).

22 h. 45, La psychologie d'aujourd'hui : Le mariage (le mariage en crise), prod. J. Mousseau, réal. E. Kneuzé.

Des couples témoignent, à partir de la thèse de Louis Roussel, sous-directeur de l'Institut national d'études démographiques : « Le mariage dans la France contemporaine ».

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Police Story ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : C'est à dire, présent. J.-M. Cavada (voir tribunes et débats) ; 23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : Ma nuit chez Maud, d'E. Rohmer (1969), av. J.-L. Trintignant, F. Fabian, M.-C. Barrault, A. Vitez (N.).

A Clermont-Ferrand, un jeune ingénieur catholique décide d'épouser une jeune fille rencontrée à la messe, et esquive les avances d'une femme médecin, divorcée et athée, pendant la nuit de Noël.

Un film d'idées et de conversations extrêmement passionnant.

3000 carrefours pour Giscard.

Pour en savoir plus.
Regardez la tribune libre de
génération sociale et libérale.

Le mouvement des jeunes Giscardiens.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Documentaire : « Du doute à la révélation : la Chine pour le monde occidental » (voir tribunes et débats) ; 21 h. 35, Musique de chambre (Gounod, Schmitt, B. Jolas, Ton That Thiet), 22 h. 35, Entretiens avec C. Simon ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées ... « Concerto no 2 pour violon et orchestre » et « le Mandarin merveilleux » (Bartok), par l'Orchestre national, direction E. Inbal, avec la violoniste O. Kagan ; 22 h. 30, Dossiers musicaux ; 24 h., Non écrites ; 1 h., Masques et grimaces de la Camarde.

JEUDI 15 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme varié.

20 h. 30, Série : L'homme d'Amsterdam (Le timbre rouge), avec P. Vaneck, réal. V. Vicas et J. Van De Rest ; 21 h. 20, Magazine d'actualité : L'événement : prés. J. Besançon (voir tribunes et débats) ; 22 h. 20, Allons au cinéma, d'A. Halimi ; 22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

De 14 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 17 h. 30, Fenêtre sur... mieux vivre.

20 h. 30, Divertissement : Le mariage invisible, de J. Rouland ; avec B. Menez, Ch. Laurent, J. Legras, D. Rocca.

21 h. 30, Documentaire : Regarde (René Crevel, poète du soleil noir), de M. Oswald et J. Vigoureux ; 22 h. 25, Jazz : Festival de Nice, réal. J.-Cl. Averty ; 23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (cycle Hollywood et ses nouveaux auteurs) : « Un château en enfer », de S. Pollack (1969) ; avec B. Lancaster, P. O'Neal, P. Falk, J.-P. Aumont, A. Heeren.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Lorenzaccio », d'A. de Musset, avec J.-G. Nordmann, B. Fresson, A. Ferjak ; 22 h. 35, Entretiens avec C. Simon ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104 : « Judas Machabée » (Haendel), par le nouvel orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, direction G. Jena, avec A. Auger, O. Wenkel, D. Rendall, M. Egel ; 22 h. 30, Dossiers musicaux ; 24 h., Non écrites ; 1 h., La clé.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 14 AVRIL

— *Les républicains indépendants* s'expriment à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Mgr Etchegaray*, archevêque de Marseille et président de la Conférence épiscopale, est le « grand témoin » du magazine « C'est à dire », qui parlera notamment de l'alcoolisme en 1976, sur Antenne 2, à 21 h. 30.

— *Du doute à la révélation : la Chine pour le monde occidental* est le thème d'un dossier qui réunit les témoignages de Mme H. Suyin, M. Loi, M.-A. Macciocchi, K. Kristeva ; les Pères Trivière et Cardonnel ; MM. J. Needham, L. Palchin, P. Sollers, M. Pleynet, notre collaborateur J. Houdart, M. Van der Mersch, T. Mende et G. Delacote, sur France-Culture, à 20 h. 5.

JEUDI 15 AVRIL

— « *Deux heures pour comprendre les nouveaux rapports de forces internationaux* », avec MM. Sean Mac Bride, haut commissaire des Nations unies, Mario Soares, Charles Levinson, le docteur Nicolas Sarkis, le professeur Dan Dicko, sur France-Culture, à 15 heures.

— *M. Henri Caillavet*, sénateur du Lot-et-Garonne (Gauche démocratique), est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie », sur France-Inter, à 17 heures.

— *La C.G.T.* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Mgr Marty* est l'invité du magazine « l'Evénement », sur TF 1, à 21 h. 20.

PRESSE

M. Henri Pigeat devient directeur général adjoint de l'Agence France-Presse

Le conseil d'administration de l'Agence France Presse, réuni le mercredi 13 avril, a décidé de transformer — sur proposition de M. Claude Roussel, P.D.G. de l'agence — le poste de secrétaire général en celui de directeur général adjoint. Comme il était prévu, c'est M. Henri Pigeat qui occupera cette fonction à partir du 1er mai. La résolution annonçant sa nomination a été approuvée par 14 voix contre 2 (celles des deux représentants des personnels de l'agence).

Dans sa communication au conseil, et en raison des remous qu'avait suscités l'annonce du choix de M. Pigeat (*le Monde* du 10 avril), M. Claude Roussel a tenu à déclarer :

« J'affirme ici catégoriquement que cette idée, à laquelle j'ai longuement réfléchi, a été purement personnelle et que, bien entendu, elle ne m'a été inspirée par aucune préoccupation politique. Je n'ai été l'objet d'aucune sollicitation officielle ou officieuse. Mon choix a été guidé par des raisons uniquement professionnelles et techniques et par le profil de l'homme... »

La résolution adoptée par le conseil *« regrette vivement que ce projet* [de nomination d'un directeur général adjoint] *ait fait l'objet d'une exploitation notamment politique »*. Le conseil, *« renouvelant sa confiance en son président, affirme sa détermination de s'opposer à toutes les pressions ou influences d'où qu'elles viennent et de préserver le statut d'indépendance de l'A.F.P. (...) »*

« Le directeur général adjoint assiste dans la gestion de l'entreprise le président-directeur général et connaît de toutes les affaires qu'il lui confie », précise la résolution, qui ajoute : *« En cas d'absence ou d'empêchement du président-directeur général, le directeur général adjoint le remplace en dehors des activités du conseil. Il doit toutefois avoir l'accord du directeur de l'information (1) pour tout problème touchant à l'information proprement dite. »*

[Né le 13 novembre 1939, à Montluçon (Allier), M. Henri Pigeat est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration.

Administrateur civil à la direction générale de l'administration et de la fonction publique de 1965 à 1968, il a été successivement chargé de mission au cabinet de M. Philippe Malaud, secrétaire d'Etat à la fonction publique jusqu'en 1972, conseiller technique au cabinet du ministre de l'information en 1972 et 1973, puis secrétaire général du Comité interministériel pour l'information, délégué adjoint à l'information — dont M. Baudouin était le délégué — et directeur de la délégation générale à l'information, enfin directeur du Service d'information et de diffusion depuis février 1976.

Membre de plusieurs conseils d'administration de la SOFIRAD et de ses filiales, de Télédiffusion de France, de la Société nationale des entreprises de presse et ancienne de la Société française de télédistribution, M. Henri Pigeat a été chargé de diverses missions de coopération technique en Amérique latine, comme expert en fonction publique. Membre de l'International Broadcasting Institute, il est aussi l'auteur de Saint Ecran *(1974), ouvrage sur la télédistribution.]*

(1) M. Jean Lagrange (N.D.L.R.).

Compte sur livret BNP.
La précaution et la prévision.

Christofle
permet au merveilleux d'être quotidien...
... toute votre vie

Le merveilleux, c'est de vivre tous les jours avec ceux que l'on aime, entouré des objets que l'on aime. Parmi les modèles Christofle vous pourrez choisir, grâce aux conseils de spécialistes compétents, la composition qui vous conviendra.

PARIS		
2e arr.	Pavillon Christofle	31, boulevard des Italiens
8e arr.	Pavillon Christofle	12, rue Royale
16e arr.	Pavillon Christofle	95, rue de Passy
20e arr.	Pavillon Christofle	17, cours de Vincennes
3e arr.	Guy Grenier	205, rue Saint-Martin
9e arr.	Galeries Lafayette	Haussmann
10e arr.	[illegible]	31, rue de Paradis
13e arr.	La Reine Blanche	35, avenue des Gobelins
15e arr.	Galaxy	342, rue de Vaugirard
15e arr.	Galeries Lafayette	Montparnasse
16e arr.	[illegible]	109, avenue Victor-Hugo
16e arr.	Janus	39, avenue Victor-Hugo
17e arr.	Orfèvrerie des Ternes	49, avenue des Ternes
RÉGION PARISIENNE		
BOULOGNE,	[illegible]	108, avenue E.-Vaillant
CERGY,	[illegible]	Centre des Trois Fontaines
LE CHESNAY PARLY II	Pavillon Christofle,	Avenue de la Bretèche
COURBEVOIE,	[illegible]	"La boutique des Cadeaux", 77, rue de Bezons
CRÉTEIL,	La Reine Blanche,	Centre Commercial Régional
ENGHIEN,	[illegible]	58, rue du Général de Gaulle
FONTAINEBLEAU,	François Audibert,	114, rue Grande
ISSY-LES-MOULINEAUX,	Arts et Bijoux,	17, rue du Général Leclerc
JUVISY-SUR-ORGE,	[illegible]	15, Grande-Rue
LAGNY,	La Coupe d'Or,	10, rue des Marches
LA VARENNE,	Art et Cadeaux,	76 bis, avenue du Bac
LE VÉSINET,	Dubreuil,	18, rue du Maréchal Foch
MEAUX,	[illegible]	Angle rue du Grand Cerf
MELUN,	[illegible] & Fils,	6, rue du Presbytère
NEUILLY-SUR-SEINE,	[illegible]	15, rue Madeleine-Michelis
ROSNY-SOUS-BOIS,	[illegible]	Centre Commercial Rosny II
RUEIL-MALMAISON,	[illegible]	6, rue Hervet
SARTROUVILLE,	[illegible]	53, avenue Jean-Jaurès
SAINT-DENIS,	André Heck,	42, boulevard Jules-Guesde
ST-GERMAIN-EN-LAYE,	[illegible]	38, rue Au pain
TAVERNY,	[illegible]	6, avenue de Verdun
THIAIS,	Galeries Lafayette,	Belle-Épine
VÉLIZY,	Pavillon Christofle,	Centre Commercial Vélizy II
VERSAILLES,	[illegible]	15, rue Carnot
VINCENNES,	[illegible]	29, rue du Midi

SAP

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA PROTECTION DES QUARTIERS ANCIENS

Une sauvegarde moins rigide

L'Assemblée nationale a adopté le mardi 13 avril diverses modifications de la loi du 4 août sur la sauvegarde du patrimoine architectural. Mais les secteurs sauvegardés conservent, comme l'ont souligné le jeudi 8 avril MM. Robert Galley et Michel Guy, leur spécificité.

MM. Michel Debré, rédacteur de la loi du 4 août, et Jean-Paul Palewski, président de la Commission nationale des secteurs sauvegardés, tous deux députés U.D.R., ont gagné : un texte de compromis a été élaboré pour la rédaction de l'article 15 du projet de réforme de l'urbanisme, qui visait à rapprocher les procédures des plans de sauvegarde et des plans d'occupation des sols. A les rapprocher tellement que la loi du 4 août était complètement « récupérée », selon certains, par la législation ordinaire de l'urbanisme.

Pourquoi une telle bataille ? Antérieure à la loi d'orientation foncière de 1967, qui a « inventé » les POS, la loi du 4 août 1962 était très ambitieuse ; en assimilant les richesses architecturales des quartiers anciens à des monuments d'intérêt national, elle prévoyait pour leur « sauvegarde » et leur « mise en valeur » une procédure lourde de protection. Face à la rénovation (on démolit pour construire à neuf), elle opposait une conservation pointilleuse qui n'a malheureusement jamais bénéficié des mêmes crédits publics.

Dans cinquante-sept villes de France, on a délimité un « carré blanc », une zone privilégiée pour laquelle un architecte prépare un plan très précis, qui s'imposera aux propriétaires désireux d'entreprendre des travaux. La préparation de ces plans est longue, très longue parfois, la procédure prévue pour leur approbation aussi. Enfin, la loi du 4 août, qui empêche de les modifier (ils sont « permanents »), freine, en fait, leur réalisation : on hésite, en effet, à approuver définitivement un plan dont certaines dispositions, par exemple des démolitions ou des constructions nouvelles, peuvent sembler discutables quelques années plus tard. Quatre plans seulement, ceux de Chartres, de Saumur, de Rouen et du Mans, ont ainsi atteint le stade final de la procédure et ont été approuvés par décret en Conseil d'Etat. Celui de Montpellier en est proche. Dans d'autres villes, on prépare un nouveau plan avant d'avoir approuvé le premier.

Désormais, les textes prévoient que les plans pourront être révisés sous certaines conditions très sévères : avis du conseil municipal, de la commission nationale des secteurs sauvegardés, enquête publique... D'autre part, des modifications de détail pourront être apportées au document. Au lieu de donner ce pouvoir à l'autorité administrative, c'est-à-dire au préfet, comme le prévoyait le projet de loi gouvernemental combattu par MM. Debré et Palewski, l'Assemblée a décidé que ces modifications devraient faire l'objet d'un arrêté interministériel, pris après enquête publique et avis de la commission nationale des secteurs sauvegardés et du conseil municipal. Le danger de modifications subreptices est ainsi écarté.

Un autre aspect du « droit commun des POS », qui inquiétait les parlementaires et les associations de sauvegarde, était l'élaboration conjointe du plan par les élus et l'administration. On n'en parle plus. Les élus sont certes associés au travail de l'architecte, sur lequel ils se prononcent d'ailleurs officiellement à deux reprises. Des allers et retours entre l'architecte chargé du plan et un groupe de travail sont possibles. Mais l'architecte garde son pouvoir de spécialiste. Les associations craignaient, en effet, que certaines municipalités très hostiles à la sauvegarde ne prennent trop de poids si l'on suivait au pied de la lettre la procédure des POS.

Les protections juridiques exceptionnelles dont bénéficient les quartiers anciens, en France, demeurent. Reste à leur donner aussi les moyens financiers de survivre.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

QUALITÉ DE LA VIE

APRÈS LA MARÉE NOIRE D'OUESSANT

Les pavillons de complaisance sont mis en accusation au Sénat

Un débat sur la pollution des mers s'est instauré mardi 13 avril, au Sénat, à l'occasion de l'examen de plusieurs questions orales relatives à l'échouement du pétrolier « Olympic-Bravery » à l'île d'Ouessant.

M. ANDRE COLIN (Union centr.), sénateur du Finistère, représentant cette île au sein de l'assemblée départementale, a dénoncé la « scandaleuse pratique des pavillons de complaisance ». « *L'échouement de ce pétrolier*, a-t-il demandé, *n'est-il pas dû à l'incompétence de l'équipage ?* »

M. EDOUARD BONNEFOUS (gauche dém.), a rappelé que la catastrophe du *Torrey-Canyon* avait coûté 4 milliards à la France, et a affirmé que le drame d'Ouessant posait à nouveau le problème de la survie des mers à l'ère des superpétroliers. « *Allons-nous tolérer longtemps*, déclare le président de la commission des finances, *l'utilisation abusive des traités et des conventions par des sociétés qui se moquent du droit international et qui ne cherchent que le profit rapide ? Or, à Ouessant, nous savions à qui nous avions affaire. En tant que président de l'Association nationale pour la défense des eaux, je déclare qu'on a tort d'accorder un brevet de loyauté à ceux qui utilisent le droit maritime international à leur profit mercantile.* »

M. LOMBARD (Union centr.), président de la communauté urbaine de Brest, réclame la création d'une force d'intervention efficace, dans le cadre de l'union européenne, pour lutter contre les risques de pollution que la « *course au gigantisme des tankers* » fait courir aux océans et à nos rivages. « *Si rien n'était fait*, dit-il, *la responsabilité du gouvernement serait écrasante.* »

Mme LAGATU (P.C.), dénonce les méthodes de « l'empire Onassis », l'armateur de l'*Olympic*, et affirme que ce « désastre » pose la question de la qualification des équipages sous pavillon de complaisance, lesquels représentent 25 % de la flotte mondiale.

M. MARCILHACY (non inscrit), rapporteur devant le Sénat de tous les textes de droit maritime et de la plupart des textes de lutte contre la pollution, estime « *qu'il y a une conscience internationale qui fait défaut* », chacun ne s'intéressant qu'à ses eaux territoriales. « *Où sont*, déclare-t-il, *les moyens d'intervention en haute mer ? Il faudrait interdire l'accès des ports à quiconque refuse les règles de sécurité. La survie de l'humanité est au prix d'une telle discipline. Le monde va périr du pétrole, s'il ne périt pas de la bombe atomique.* »

M. PIERRE CHRISTIAN TAITTINGER, secrétaire d'Etat à l'intérieur, indique que les propriétaires privés qui ont subi des dommages à Ouessant seront indemnisés par l'Etat. « *L'Etat*, précise-t-il, *se retournera ensuite contre l'armateur dont la responsabilité ne fait aucun doute, et qui est d'ailleurs garanti dans le cadre du plan Tovalop.* »

Au terme de cet accord « Tovalop », la responsabilité du propriétaire est limitée pour chaque accident à 100 dollars par tonneau, mais est plafonnée à 10 millions de dollars.

« *Quelle mesure prendre*, conclut M. TAITTINGER, *pour éviter le renouvellement de tels incidents ? Les structures d'intervention sont satisfaisantes ; c'est l'arsenal des moyens disponibles qui est insuffisant. Il n'y a pas, hélas ! de remède-miracle. Les produits dispersants comportent trop de contre-indications écologiques pour être employés massivement. Les barrages manquent d'efficacité et le pompage n'est pas toujours réalisable. On envisage l'institution de commandos spécialisés dans les interventions difficiles. Je crois surtout en des mesures internationales de prévention, notamment à l'égard des pavillons de complaisance. Il ne dépend donc pas du seul gouvernement français, quelle que soit sa volonté d'aboutir, d'y parvenir pleinement.* » — A. G.

● UN CANAL POUR TOUS LES PROMENEURS. — La Fédération du parti socialiste du dixième arrondissement s'élève après le vote du Conseil de Paris sur l'aménagement du canal Saint-Martin contre « *le bradage de 5 000 mètres carrés de terrains municipaux à des promoteurs immobiliers pour la construction de logements de luxe* ».

Le parti socialiste appelle à la création d'un comité de défense du canal Saint-Martin et de ses abords pour réaliser une « *véritable politique du logement social* » sur les terrains proches du canal.

● LES VILLES NOUVELLES EN GRÈVE. — Dans le cadre d'une action revendicative engagée depuis le 8 avril, les syndicats des personnels des établissements publics des villes nouvelles appellent ceux-ci à cesser le travail le 14 avril. Les revendiactions concernent notamment les salaires.

POINT DE VUE

L'« Olympic-Bravery » et le centralisme parisien

par MARIE-JACQUELINE DESOUCHES (*)

Au travers du naufrage de l'*Olympic-Bravery* apparaît une conception de l'organisation et du rôle des pouvoirs publics qui ne peut laisser un élu indifférent. La colère des Ouessantins se comprend fort bien et je la partage largement après avoir suivi cet événement dans la presse et avoir séjourné plusieurs jours sur l'île. Il se peut que cette colère se trompe parfois de direction, mais elle exprime bien le sentiment d'impuissance et d'inefficacité, l'impression de n'avoir pas été écouté, mais au contraire délaissé par un pouvoir centralisé à l'excès, qui refuse aux habitants la vérité à laquelle ils ont droit, et manque tragiquement de moyens.

N'est-il pas frappant de constater que le réflexe de l'élu local consiste à « faire les démarches auprès des ministères pour que les Ouessantins n'aient pas à souffrir des conséquences du naufrage ». Faut-il donc parce qu'un pétrolier s'est échoué avec 1 200 tonnes de fuel remonter à Paris ? N'y a-t-il aucune initiative locale possible ? Dès l'échouage de l'*Olympic-Bravery*, les Ouessantins déclarèrent : « Ce bateau ne sortira pas de là, car, à la prochaine tempête, il se cassera en deux », et ils réclamaient le pompage immédiat des 1 200 tonnes de fuel craignant la violence classique de la marée d'équinoxe. De même, le comité local des pêches demandait à la même époque le pompage du fuel, qui pouvait s'effectuer sans difficulté les premiers jours, car le pétrolier était capable de réchauffer son mazout lui-même. Cela ne gênait en rien le déséchouage, mais constituait seulement une précaution.

Déjà étonnée d'apprendre que le plan Polmar ne pouvait être déclenché que par ordre du premier ministre, et après que la pollution fut apparue, je fus tout à fait surprise de constater que cela représentait pour Ouessant « un bulldozer, un tracto-chargeur, trois camions bennes, deux camions transport de troupes, un hélicoptère Alouette, des fûts de dissolvant, des poubelles, pelles, fourches..., maniées par quatre-vingt-quatorze appelés du génie ». Si le premier ministre doit intervenir pour mettre en œuvre de tels moyens ! Le centralisme parisien est un mal que ce naufrage illustre parfaitement. N'est-ce pas encourager l'irresponsabilité que de faire ainsi tout remonter au plus haut niveau ? N'est-ce pas donner aux populations le sentiment de leur peu d'importance, de leur faiblesse vis-à-vis d'un appareil administratif et bureaucratique par définition lent à comprendre et à se mouvoir ?

Ne pas tromper l'opinion, cela signifie aussi lui dire la vérité. Or, depuis le début de ce naufrage, les pouvoirs publics ont essentiellement essayé de rassurer, d'endormir, au prix de contre-vérités évidentes ou d'opérations « poudre aux yeux ». Faut-il rappeler les propos de M. Chapon, secrétaire général de la marine marchande, disant, à la télévision : « *La situation est plus gênante que grave* », ou encore le préfet du Finistère disant : « *Il n'y a aucun danger de marée noire.* » Il nous a également été dit que le risque de pollution était nul étant donné qu'il s'agissait de fuel lourd qui ne flotte pas...

Consciente des problèmes politiques que je viens d'évoquer, la population qui a suivi cette affaire constate que devant 1 200 tonnes de mazout les pouvoirs publics sont désarmés. Elle rapproche les propos lénifiants tenus à propos de la pollution marine de ceux tenus sur les centrales nucléaires. Elle redoute une même impuissance technique et administrative devant un incident nucléaire ; son scepticisme est total devant les déclarations gouvernementales. A travers ce « fait divers », c'est donc toute une conception du pouvoir politique qui apparaît.

(*) Conseiller général de Brest (P.S.), conseiller régional de Bretagne.

Groupe Meunier.
Qualité et sécurité dans l'immobilier.
Venez juger sur place.

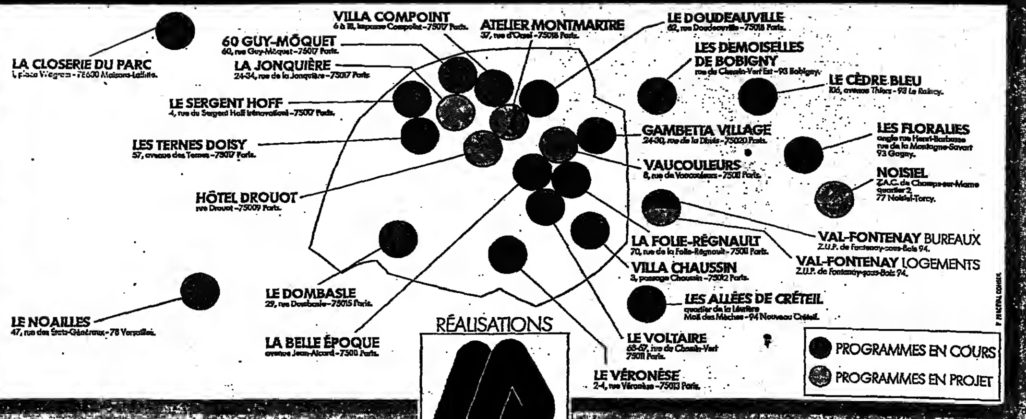

GROUPE MEUNIER
2, RUE DU HELDER 75009 PARIS TEL: 246 92 53
FILIALE BANEXI/BNP

هكذا من الأصل

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

LE GOUVERNEMENT EXAMINE LES PROJETS DE FINANCEMENT DE L'AXE RHIN-RHONE

M. Robert Galley, ministre de l'équipement, devait faire, ce mercredi 14 avril, devant le conseil des ministres, une communication sur l'état du dossier Rhin-Rhône. On sait que le président de la République, en novembre dernier, à Dijon, avait pris position officiellement en faveur de cet axe fluvial à grand gabarit entre le nord et le sud de l'Europe. Le projet technique a été approuvé. Il reste maintenant à trancher les deux points les plus délicats : qui sera maître d'ouvrage et, surtout, *comment financer les travaux ?*

● A QUI CONFIER LA RESPONSABILITE DES TRAVAUX ?

Plusieurs formules sont présentées au gouvernement, qui aura à choisir. On peut décider une extension des compétences de la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.) qui a réalisé les études techniques, géologiques et financières du Rhin-Rhône. La C.N.R. se verrait confier les travaux puis, dans sept ans ou dans dix ans, à leur achèvement, la gestion de la voie. Ou bien, après avoir chargé la C.N.R. de l'ingénierie des travaux, l'exploitation de l'ouvrage serait confiée à un organisme public comparable à un port autonome. Enfin, troisième formule à laquelle serait favorable le ministère des finances : c'est l'État qui ferait les travaux et c'est le ministère de l'équipement (service de la navigation et Office national de la navigation) qui, une fois les travaux réalisés, gérerait l'ouvrage.

● COMMENT FINANCER ?

Le devis de l'ouvrage est établi à 5,6 milliards de francs actuels, dont 600 millions de T.V.A. Certains experts suggèrent, si c'est la la C.N.R. qui a en charge le projet, que E.D.F. continue à rembourser les annuités d'emprunts qu'a dû faire la C.N.R. pour réaliser les barrages hydroélectriques sur le Rhône. Mais de toute manière, les sommes dégagées ne permettront pas d'honorer la facture. Il faudra que l'État, par le budget, intervienne largement. Quant aux contributions des régions, des départements, des villes, des chambres de commerce et éventuellement des ports, elles devront s'établir aux alentours de 15 % du total.

Lors du colloque organisé le 12 avril à Lyon par l'association du Grand Delta, les participants ont fait remarquer que Rhin-Rhône se justifiait au premier chef parce que cet ouvrage permettrait de rentabiliser les investissements (près de 22 milliards) déjà réalisés sur le Rhône ou sur la Saône. En outre, destinée à vivifier l'Europe et non à la diviser, la liaison Rhin-Rhône pourrait être financée par d'autres pays : le principe d'une négociation avec la Suisse et l'Allemagne vient d'ailleurs d'être arrêté par le Parlement européen.

Enfin, comme on pouvait s'y attendre, les partisans de la liaison concurrente Seine-Est-Nord ont choisi ce moment pour demander de réaliser en priorité un nouveau canal entre le bassin parisien et le Nord, ainsi que la liaison Compiègne - Reims (coût : 3,2 milliards).

Selon eux, ce projet pourrait être conduit à bien en sept ans. « *En raison de sa rentabilité, cette liaison pourrait être réalisée avec une part importante d'emprunts qui, associés aux contributions des collectivités locales et régionales, ainsi qu'à celles des transporteurs et des usagers, ramèneraient la part de l'État à environ 50 % seulement de la dépense.* » Ils font remarquer que « *l'hinterland fluvial à grand gabarit de Rotterdam dépasse aujourd'hui Nuremberg et atteindra le Danube dans cinq ans. L'hinterland fluvial de Hambourg s'étend jusqu'à Prague alors que l'hinterland de Dunkerque s'arrête à Valenciennes et celui de Rouen-Le Havre à Compiègne. Il est urgent de donner aux ports français accès à l'Europe fluviale* ».

● POUR DECONGESTIONNER TOULOUSE. — Commencée en 1973, la « pénétrante » sud-ouest de Toulouse a été inaugurée le 12 avril par M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports. Cette voie routière rapide avec ses quatre échangeurs absorbe une part importante du trafic qui transite par la nationale 20 vers la nationale 125 et vice-versa. Elle va également décongestionner les zones industrielles et commerciales près de Muret. Longue de 9,5 kilomètres, elle représente l'amorce de la future autoroute A 64 Toulouse-Bayonne, inscrite au prochain Plan et qui devrait être mise en service entre 1980 et 1985. — *(Corresp.)*

(Publicité)
CONFERENCE DE L'OASIS
194, bd Saint-Germain, Paris (6e)
(Métro : Saint-Germain-des-Prés)
MERCREDI 14 AVRIL 1976, 20 h. 45
« LES PLANTES ONT-ELLES UNE CONSCIENCE ? »
par Michel REMY - Sont-elles traumatisées par l'agriculture industrielle ? - Débat - Causerie d'actualité par M. H.-Ch. GEFFROY, Directeur Fondateur des maisons de « LA VIE CLAIRE ».
(Entrée libre et gratuite.)

CIRCULATION

Importants départs pour les fêtes de Pâques

Les départs pour les fêtes de Pâques vont entraîner à la fin de cette semaine d'importants embouteillages dans les gares et sur les routes.

La S.N.C.F. va durant trois jours mettre en circulation, au départ des gares parisiennes, 770 trains de grande ligne dont 198 supplémentaires.

Les syndicats des personnels de l'autoroute du Sud ont d'autre part, comme ils l'avaient fait les 19 et 20 mars dernier, demandé aux employés de l'entretien et des postes de péage de faire grève vendredi 16 avril de 13 heures à 17 heures.

Enfin, la gendarmerie nationale vient de publier la statistique annuelle des accidents de la circulation pour 1975.

La route en 1975 : 13 170 morts

Treize mille cent soixante-dix Français ont trouvé la mort sur les routes en 1975 et trois cent cinquante-trois mille sept cent cinquante ont été blessés.

Compte tenu d'une augmentation du trafic de 5 % environ, les chiffres de 1975 sont comparables à ceux de 1971 pour les accidents et les blessés, à ceux de 1967 pour les tués. Commentaire de la gendarmerie : « *Il s'agit là d'un résultat encourageant obtenu notamment grâce à l'amélioration du réseau routier et autoroutier ; aux campagnes de prévention et d'information toujours plus nombreuses ; à l'adoption des mesures concernant la vitesse et le port de la ceinture de sécurité et du casque ; aux efforts déployés par les « gens du terrain » chargés de faire respecter la réglementation ; à l'amélioration de la préparation des candidats aux permis de conduire. Toutes ces mesures montrent de façon évidente qu'une amélioration significative de la situation ne peut être obtenue que grâce à une action collective et permanente.* »

Autres constatations : la gravité des accidents de la route est plus grande en hiver : ce sont les jours de fête et les dimanches que les accidents sont les plus nombreux ; c'est de 18 à 21 heures que l'on se tue ou se blesse le plus sur les routes.

La gendarmerie constate encore une amélioration sensible de la sécurité sur les autoroutes et, en revanche, une légère aggravation de celle-ci sur les routes à grande circulation. Le nombre des vélomoteurs impliqués dans des accidents de la circulation est en augmentation sensible. Par contre, celui des poids lourds impliqués dans les accidents corporels continue à diminuer de façon régulière. La vitesse excessive demeure la première cause d'accidents (26,8 % des cas), alors que le nombre des accidents dus à l'alcool a diminué.

Dernière remarque : si 90 % des usagers des deux roues impliqués dans les accidents portaient le casque, la gendarmerie a relevé en 1975 chez les automobilistes plus de cent mille infractions au port obligatoire de la ceinture de sécurité, soit 59 % de plus qu'en 1974.

Pâques au soleil sur la côte d'azur ★★★★L
GRAND-HOTEL DU CAP-FERRAT
en bord de mer, piscine chauffée. Téléphone 93 01.04.54 Télex 470184 F

Au change, on perd du temps. Et de l'argent.

Si vous aviez la Carte American Express, vous éviteriez de perdre votre temps en allant souvent au bureau de change.

Et surtout, en changeant moins d'argent à l'aller et au retour, vous éviteriez les traditionnelles pertes au change.

Avec la Carte American Express vous pouvez aussi : régler une note d'hôtel ou de restaurant quelle que soit la catégorie de ceux-ci, louer une voiture sans caution. Prendre un billet d'avion... en signant c'est tout. Et avec la Carte, vous recevrez chaque mois un relevé détaillé de vos dépenses. Le tout payable en Francs Français.

Pour demander la Carte prenez un formulaire dans un des établissements affichant l'emblème American Express ou téléphonez au 742.75.00 postes 444 ou 445. Ce simple geste peut simplifier vos voyages.

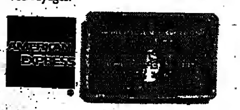

La Carte American Express est acceptée comme de l'argent. En France et à travers le monde.

American Express International Banking Corporation - Card-Division B.P. 142, 92505 Rueil-Malmaison, France.

CARNET

Naissances

— M. Georges-Pierre Souquès et Mme, née Nicole Lamy, sont heureux d'annoncer la naissance de
France.
10, rue Thouin,
75005 Paris.

— M. et Mme Philippe Levillain sont heureux d'annoncer la naissance d'Amédée,
le 8 avril 1976.

Fiançailles

— Mme François Odier, née Yvonne Kreiss,
M. Antoine Seyrig et Mme, née Claude Herrenschmidt,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Clémence
et
Jacques-Arnand.
2, rue du Bel-Air, bât F,
92190 Meudon.
8, rue du Parc,
92190 Meudon.

— *Le* docteur et Mme *André*-Noël Loiseau,
Le docteur et Mme Michel Lanoote,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Marie-Noëlle
et
François.
128, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.
87, rue Lauriston,
75016 Paris.

André Bardot
BOUTIQUE
« Spécialiste de la chemise sur mesures »
• voiles exclusifs
• popelines anglaises
• zéphyrs
19 av. Gde Armée - 75016
parking

Décès

— M. Samuel Abramovitsch,
Mlle Irène Abramovitsch,
Et toute la famille,
font part du décès de leur sœur,
Mlle Isabelle ABRAMOVITSCH,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier.
L'inhumation a eu lieu à Vichy, le 8 avril 1976.
1, rue Darragon, Vichy.
35, rue Lacépède, 75005 Paris.

— Mme Jean Andrivet, son épouse,
Jacques et Juliette Andrivet,
Monique Andrivet,
Michèle Andrivet,
Patrick et Rachel Andrivet,
Jean-Pierre et Renée Courant, ses enfants,
Jacqueline et Michel Surcin,
Philippe et Danielle Andrivet,
Brigitte et René Kherckhove,
Gilles et Christiane Andrivet,
Lionel et Danielle Andrivet,
Eric, Christophe, Laurence, Dominique, Silvia Andrivet,
Philippe et Marie-Laure Girard,
Francine, Gabriel Courant, ses petits-enfants,
Laetitia, Sébastien, Sarah Andrivet,
Sophie Girard, ses arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu, le 12 avril 1976, à l'âge de soixante-seize ans, de
M. Jean ANDRIVET.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le 14 avril 1976, à Sucy-en-Brie, dans l'intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
48, rue de Boissy,
94370 Sucy-en-Brie.
[M. Jean Andrivet a été, pendant plusieurs années, président du Collège des ceintures noires.]

— Mme Paul Arrighi, son épouse,
Mme Nicole Arrighi, sa fille,
Chantal Saulnier,
Martine et Alain Destram,
Marie-Dominique et Philippe Ronin,
Isabelle Saulnier,
Jean-Philippe Saulnier, ses petits-enfants,
Nathalie et Thomas, ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Paul ARRIGHI,
avocat à la cour,
ancien bâtonnier de l'ordre,
membre de l'Institut,
survenu le 11 avril.
Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Augustin, le 14 avril.
92, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

(Lire page 36 la biographie de M. Arrighi.)

— Soissons.
M. Robert Martin, son époux,
M. et Mme Henri Martin,
Mme Colette Martin,
M. et Mme Jean-José Martin, ses enfants,
Philippe, Frédéric, Véronique, Sylvie, Catherine Martin, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Robert MARTIN,
née Eliane Martin,
survenu à Soissons, lundi 12 avril 1976, dans sa soixante-seizième année, munie des sacrements de l'Église.
Les obsèques auront lieu le jeudi 15 avril, à 11 heures.
Réunion à la cathédrale de Soissons. L'inhumation se fera vers 15 h. 15, dans le caveau de famille, au cimetière de Mary-sur-Marne (Seine-et-Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
12, rue du Bel-Air,
02200 Soissons.

— *On nous prie* d'annoncer la tragique disparition, survenue à Beyrouth le 24 mars 1976, de
M. Henri NACCACHE,
ancien élève
de l'École polytechnique,
ancien président d'Air Liban,
ancien membre du conseil exécutif des grands projets du Liban.
De la part de
Mme Marcelle Naccache et ses enfants.
B.P. 3682, Beyrouth (Liban).
2815 Regent Street, Berkeley, California 94704 (U.S.A.).

— Mme Suzanne Uzan, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Emile UZAN,
avocat à la cour d'appel de Paris,
leur époux, père et grand-père,
survenu brutalement le 9 avril.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 13 avril, au cimetière des Batignolles.

— Mme Maurice Velter,
Les familles Velter, Devillers, Royer, Bongiorno, Dubois,
font part du décès de
M. Maurice VELTER,
survenu dans sa cinquante-neuvième année.
Le service religieux aura lieu le jeudi 15 avril 1976, à 8 h. 30, en l'église Saint-Joseph de Clamart.
Cet avis tient lieu de faire-part.
74, rue Condorcet, 92140 Clamart.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui leur ont témoigné leur affection et leur sympathie lors du décès de
Guy MOUNEREAU,
Mme Guy Mounereau, ses enfants et petits-enfants remercient leurs amis de tout cœur.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire du décès de
M. Pierre DAGUERRE,
préfet honoraire,
une pieuse pensée est demandée à tous ses amis.

— En mémoire de
Monique DAVID,
née Sauvegrain,
et de son courage toujours vivant.

Communications diverses

— Robert Febre signera son ouvrage « Quelques baies de genièvre » le jeudi 15 avril, de 17 à 19 heures, à la Librairie des sciences politiques, 1 bis, rue de la Chaise, 75007 Paris. Téléphone : 222-41-12.

— Le Centre régional d'éducation permanente en architecture, urbanisme et construction organise, du 26 avril au 25 juin, deux stages destiné aux ETAM et aux cadres du B.T.P. demandeurs d'emploi ou en situation de préavis de licenciement.
Pour tous renseignements, écrire au CREPAUC, B.P. 165, 69130 Ecully.

— L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture invite les croyants à participer à deux jours de prière et de jeûne avec la communauté de la chapelle Saint-Bernard, à la gare Montparnasse :
Vendredi saint, 16 avril, : 18 h 30, office de la Passion ; 21 heures, méditation : la Passion pour l'homme.
Samedi saint, 17 avril : de 8 heures à la Vigile pascale, silence, prière et texte de l'Écriture ; information sur l'action pour l'abolition de la torture ; 23 heures, Vigile pascale et messe de la Résurrection.
8, villa du Parc-Montsouris,
75014 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Mercredi 14 avril, à 15 h. 30, université de Paris-VIII, bâtiment H, salle 228, M. Edouard Helmann, dit Yves Benot : « Fonctions historiques des idéologies et de la science d'après l'exemple de l'Afrique noire contemporaine ».

— Jeudi 15 avril, à 14 h. 30, université de Paris-I, salle Louis-Liard, Mlle Marcelle Adler-Bresse : « Sieyès et l'Allemagne ».

Le SCHWEPPES Bitter Lemon.
Comment ne pas l'aimer ?

Nouvelle méthode d'exploration des structures humaines par l'astrologie

Cours et séminaires de formation mis au point par une équipe de jeunes chercheurs dirigée par Daniel VERNEY, ancien élève de l'École polytechnique, auteur de « Fondements et avenir de l'astrologie » (Fayard 1974).
26-30 avril, 10-15 et 24-29 mai, 7-12 juin et 21-26 juin, à Paris.
Été 1976 en Provence.
D. VERNEY, Le Séminaire d'Astrologie (Ass. loi 1901), 9, rue des Écoles, 91610 BALLANCOURT
Tél. 498-28-22.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	36,00	42,03
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achet-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

offres d'emploi

Importante Société en forte expansion VENTE PAR CORRESPONDANCE diffusant produits culturels, recherche pour diriger son centre administratif gestion service clients (200 personnes) situé en région parisienne

CHEF DU CENTRE GESTION DES COMMANDES V.P.C. 120.000 +

Rattaché directement au Directeur Général, ce « patron », 35 ans minimum, de formation supérieure, doit:
- optimiser *les circuits administratifs avec bon sens et logique, en fonction* des variations des formules de vente
- avoir pratiqué suffisamment l'outil informatique pour savoir poser, en tant qu'utilisateur, les bonnes questions aux informaticiens
- avoir le goût et les capacités (prouvées) pour le commandement et l'animation d'un groupe important.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 606 M à
DÉPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier, 75009 Paris.
centor

SOCIETE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche
CADRE H. ou F.
Pour assurer marche de son départem. sélection de personnel.
Indispensable avoir références dans ces fonctions.
Traitement fixe 40.000 F + intéressement équivalent.
Envoyer C.V. - CENTI, 128, rue de Rennes, Paris-6e.

Cabinet Brevets d'Inventions offre situation intéressante à
INGÉNIEUR MÉCANIQUE
— Ayant expérience propriété industrielle, rédaction brevets ;
— Connaissance angl., allem. ;
— Capable assumer responsabilités importantes.
Ecr. O.P.G. CONSEIL, n° 3.362, 46, rue de Lille, 75007 PARIS.

Nous avons reçu la mission de rechercher des Cadres de valeur capables de compléter efficacement les équipes d'Ingénieurs et de *Cadres de haut niveau actuellement* en place dans une Entreprise d'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES INDUSTRIELS implantée *dans une ville importante* de l'Est de la France.

DELEGUE COMMERCIAL EXPORT — *Réf. 1.01.01/M*

Cette opportunité doit intéresser une personnalité de premier plan, habituée à négocier des contrats technico-commerciaux à des niveaux élevés (Gouvernements, Grandes Entreprises Internationales ou Nationales, etc...). Une formation supérieure est exigée (Centrale, Sup Elec, A.M., Navale, HEC, Sup. de Co...) de même qu'une expérience similaire dans une grande Entreprise. Langues : anglais, allemand exigés et, si possible, une autre langue. Déplacements fréquents pouvant atteindre plusieurs semaines. Le sens des affaires, l'agressivité commerciale, l'habitude de travailler de façon autonome (savoir décider, savoir rendre compte) seront des critères de choix. L'apport de relations sera pris en considération. L'âge idéal se situe au-dessus de 35 ans. Poste basé dans l'Est de la France. Ecrire à Claix.

INGENIEUR DE VENTES PARIS — *Réf. 1.01.02/M*

Ce poste convient à un Ingénieur technico-commercial ayant de solides connaissances en électricité industrielle, *le « flair » des affaires, l'aptitude à réagir rapidement* devant les opportunités du marché, bon négociateur, possédant une expérience approfondie en milieu industriel de la Région Parisienne. Formation : Sup-Elec, AM, INSA, ENIS, ENSAIS, IEG, ou Commerciale ou Autodidacte ayant prouvé ses capacités. Age minimum : 30 ans. Poste basé à Paris. Ecrire à Claix.

FUTUR CHEF DE REGION — *Réf. 1.01.03/M*
CHEF DE CENTRE — *Réf. 1.01.04/M*

Les postes à pourvoir exigent de très sérieuses compétences : capacité à diriger et coordonner les activités d'un ou plusieurs Centre (s) de travaux qui se différencient par leur clientèle et leur implantation géographique; habitude du commandement, des affaires technico-commerciales et de la gestion; sachant s'imposer une *discipline stricte dans tous les domaines, de manière à promouvoir l'image* de marque de la Société et à réaliser des objectifs précis. Formation : Grande Ecole ou Autodidacte ayant prouvé ses capacités. Postes à pourvoir dans le Nord de la France. Ecrire à Claix.

CHEF D'UNITE REGULATION — *Réf. 1.01.05/M*

Le poste situé dans l'Est de la France est une opportunité intéressante pour un Ingénieur diplômé ou un Technicien Supérieur ayant de très solides connaissances en Régulation et Instrumentation. Le candidat idéal devrait avoir une expérience industrielle de 10 à 15 ans, connaître le milieu de la Régulation, notamment dans les branches de la Chimie, Pétrochimie, Cimenterie, Sidérurgie, être apte à gérer et commander un groupe de 100 personnes environ. Age minimum : 32 ans. Ecrire à Claix.

Toutes les candidatures seront rigoureusement traitées de façon confidentielle.

ifv

Adresser lettre manuscrite + curriculum vitae détaillé + photo + souhaits de rémunération, en rappelant la référence du poste à :
SOCIETE INFORVENTE
• 38640 — CLAIX, rue Lesdiguières - Téléphone : (76) 98.07.02
• 75008 — PARIS, 45 rue Boissy d'Anglas - Téléphone : 265.59.79 et 99.

groupe infora - conseils de direction

emplois régionaux

CENTRE-OUEST
Groupe d'impression et d'édition recherche le

DIRECTEUR

de l'une de ses imprimeries (50 pers.)

Ce cadre de forte personnalité aura la pleine responsabilité d'une unité moderne de production offset dont *il devra assurer au départ la réimplantation* dans la zone industrielle d'une ville d'importance régionale.

En relation directe avec le Président, il aura la responsabilité du bon fonctionnement de l'usine et de ses résultats.

Situation intéressante dans un marché *spécifique pour un candidat* expérimenté ayant des qualités marquées d'organisateur et d'animateur.

Adresser C.V. avec prét. *et photo récente* sous référence 121 M 898
30, rue de Mogador 75009 PARIS
Centre de Psychologie Appliquée
qui est chargé du recrutement
Discrétion de rigueur assurée

Société Electroménager

Tout premier plan
Filiale d'un Groupe international recherche pour son
Important complexe industriel des ARDENNES

UN INGÉNIEUR MÉTHODES

- installations, procédés de fabrication, préparation du travail.

— Diplôme niveau A.-et-M.
— 5 à 10 ans d'expérience.

GRANDE POSSIBILITE D'EVOLUTION *AU SEIN DU GROUPE.*

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 32.224 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

FILIALE D'UN GROUPE NATIONAL
Une entreprise de bâtiment du SUD-EST (300 millions C.A.)
recherche un

DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable de la politique commerciale de la société et du respect de ses objectifs commerciaux.

Il assurera les RELATIONS COMMERCIALES (clients privés, architectes, administrations, etc.)

Il dirigera les services techniques chargés des ETUDES DE PRIX.

Ingénieur de formation, il a acquis une expérience d'une dizaine d'années au moins en entreprise. Il connaît le chantier mais il a déjà eu des responsabilités de même nature que celles qui lui sont proposées.

Il a le goût des contacts humains, de l'« imagination technique » et recherche la performance. Il aspire à une situation de premier plan et à une large responsabilité autonome tout en s'intégrant à « l'équipe ».

Ecrire avec C.V., photo, à n° 52.064, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01, qui tr.

Les candidatures recevront toutes une réponse motivée.

Importante Industrie Fromagère Leader de sa branche recherche

ASSISTANT MARKETING

- HEC - ESSEC - Sup. de Co.
- 30 ans *minimum*
- Expérience 3-5 ans produits grande consommation
- Résidence Aveyron

Pour recevoir inf. compl. écrire s/réf. 8.403 A
ORES-CFF
54 bis rue d'Alsace
31000 TOULOUSE
ORES Groupe BOSSARD

IMPORTANTE BANQUE recherche pour
LA LORRAINE

DIRECTEURS D'AGENCES avec BUREAUX RATTACHÉS

— Expérience et réussite professionnelle d'au moins huit ans :
Clientèle entreprises et particulière ;
— Formation supérieure.

Adresser lettre manusc. avec C.V. sous n° 52.448 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

coop
G.C.V.C.
recherche pour son département Informatique + 50 personnes - IBM 370 - 135 DOS VS TR

RESPONSABLE DE DÉPARTEMENT

Ce poste sera offert à un candidat de formation supérieure ayant exercé pendant au moins 3 ans des fonctions importantes dans le domaine de l'animation et du développement informatique.

RESPONSABLE EXPLOITATION

Ce poste sera offert à un candidat disposant d'une formation informatique de haut niveau et ayant exercé une position d'encadrement pendant au moins 5 ans.

Réponse assurée à toute personne envoyant C.V. + photo + prétentions à G.C.V.C - B.P. 29 - 80110 MOREUIL.

SOCIETE LYONNAISE recherche POUR SES LABORATOIRES

INGÉNIEURS CHIMISTES CHIMISTES

Spécialisés dans :
- traitement des fluents ;
- traitements de surface ;
- mécanique des sols ;
- produits d'entretien.

Env. lettre manuscrite + C.V. + *photo s/réf.* 006 à EREC BRITANNIA, 20, bd E.-Deruelle, LYON (3e).

SOCIETE DE DISTRIBUTION recherche pour la Normandie

DIRECTEURS DE SUPERMARCHÉ

Nous souhaitons des candidats ayant déjà une certaine expérience dans cette branche.

Salaire important + intéressement aux résultats. Larges possibilités d'avenir au sein d'une société en plein développement.

Ecrire en joignant C.V. détaillé + photo à : AGENCE HAVAS, 14000 CAEN, n° 7.863, qui transm.

Cabinet d'architecture et d'urbanisme BORDEAUX recherche
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
H. ou F., expérim., de format. supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C.) pour prendre la charge de :
— La gestion financière ;
— La gestion administrative ;
— La gest. analytiq. des affair.
Ecr. n° 8.565, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROFESSEUR D'ALLEMAND Service hebdo, 12 h. groupées *sur 3 jours,* EN PROVINCE. URGENT. — Téléph. 368-03-20.

Rech. animateur tr. expérim., tit. CAPASE pour direction maison de quartier. Adr. C.V. détaillé M. BARREAU, 234, av. Guiton, La Rochelle. Engagem. juin 76.

MAISON DE LA PRESSE province ch. respons. magasin ayt expérience librairie-papeterie. — Ecr. n° 6.208, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Société Mécanique-Générale de précision *recherche*
PRÉPARATEUR 3e échelon
Formation B.T.E. ou similaire. *Niveau B.T.S.* Ayant très bonnes connaissances dans :
— Usinage, petite série, Proto, machine complète.
— Soudure Argon et Mécano-soudure.
— Fabrication matériel nucléaire.
Libre rapidement.
Ecr. avec C.V. s/réf. 1.425 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Urgent, société de conseil en *recherche opérationnelle* rech. UN (E) ANALYSTE program. Les candidats devront posséder une expérience d'au moins 3 ans en programmation scientifique et de gestion. Une bonne connais. des langages FORTRAN, PL 1 et des *systèmes de gestion de fichier* IBM est requise. Adr. C.V. DIAGMA S.A.R.L., 41, r. de Bourgogne, 75007 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE recherche JEUNE TITULAIRE DIPLOME SUPERIEUR D'INFORMATIQUE
Ecr. avec C.V. et prétentions à n° 4.414 OPERAR, 12, rue *Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.*

NEGOCIATEURS (TRICES) de métier, agent commercial accepté, bonne amb. travail, place stable. Pr r.-vs 345-89-61.

C&A
recherche

FUTURS CADRES COMMERCIAUX

Jeunes Gens, minimum 23 ans, libérés des obligations militaires, ayant quelques années d'expérience commerciale ou cherchant une première *situation, intéressés et motivés par les fonctions que peuvent offrir,* à court ou moyen terme, une Société de distribution internationale et moderne.

Les candidats devront avoir une formation d'études supérieures (commerciale ou économique), une culture générale solide, parler et écrire couramment l'Anglais et l'Allemand, ou du moins l'une de ces deux langues.

La formation des candidats retenus sera assurée par des stages en France ou à l'étranger à l'issue desquels des fonctions à responsabilité *progressive pourront leur être confiées.*

Envoyer C.V. manuscrit et photo à
C. & A. Direction Générale
Cedex 12
92801 Paris-La Défense.

SERI
RENAULT ENGINEERING *recherche*

DEUX INGENIEURS MECANICIENS diplomés

30 ans minimum.
LES POSTES :
— *sont situés au sein d'une équipe technique chargée de la réalisation d'un ensemble complexe d'équipements mécaniques,*
— *comportent la responsabilité d'une partie des équipements (rédaction des spécifications, suivi des études et de la fabrication, relations avec les sous-traitants),*
— *nécessitent :*
- des aptitudes à la rédaction et aux relations d'affaires,
- des connaissances et une expérience acquises de préférence en bureau d'études comme chef de produit ou chef de projet :
  - l'un dans le domaine des matériels de transport et/ou travaux publiques (calcule de vibrations),
  - l'autre dans le domaine des machines spéciales engins de levage (calcule de résistance des matériaux).

Lieu de travail St QUENTIN en YVELINES
Adresser lettre et C.V. manuscrit à :
SERI B.P. N° 19 - 78390 BOIS D'ARCY

La Ville de NANTERRE 100.000 habitants - recrute 1 Programmeur Cobol sur 61/60 Expérience T.P. souhaitée Adresser candidature et C.V. à M. le Maire de NANTERRE.

PROMOPRESSE, 39, *Ch.-Elysées* 75008 Paris, rech. J.H. - J.F. habitant la province, pour distribution de tracts et pose *affichettes dans facultés.* Ecrire ou téléphoner : 720-14-32.

EDITEUR important recherche pour produit nouveau exclusif RESPONSABLE DES VENTES pr la France - 30 ans minim., sérieuses connaiss. techniques d'édition, angl. parlé courant, référ. vente prouvées. Fixe + commission, 13e mois, restaurant d'entreprise, parking sur place. Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, à RADIANCE, 108, av. Ledru-Rollin, Paris-11e, qui tr.

IMPORT. BUREAU ETUDE Paris-13e rech. DESSINATEUR 2e éch. ou PROJETEUR 1er éch. Bâtiment. - Ecr. OPF n° 1892 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, *qui transmettra.*

Pour déplacements Moyen-Orient
INGÉNIEURS mécanique machines tournantes
INGÉNIEURS *maintenance Offshore.*
INGÉNIEURS T.P. responsables B.E. génie civil. Béton armé. Anglais exigé.
GESTION 2000, 102, rue La Fayette, Paris-10e. 878-73-04.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi

PROMO INFORMATIQUE recherche

JEUNES ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Réf. 03.

Il est demandé :
- Formation I.U.T. ou équivalent ;
- Expérience analyse-programmation un à deux ans (Informat. de gestion) ;
- Connaiss. COBOL ;
- Dégagés des obligations militaires ;
- Age 23 ans minimum.

Il est proposé :
- Réalisation de travaux informatiques à l'aide d'outils (logiciels et matériels) automatisant l'analyse et la programmation ;
- Salaire adapté au niveau ;
- Lieu de travail habituel : Paris.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN HAUT NIVEAU
Réf. 05.

Il est demandé :
- Formation Ingénieur ou licence ès sciences ;
- Connaissance et expérience approfondies d'un ou plusieurs moniteurs de télétraitement et gestionnaires de bases de données ;
- Possibilité de déplacements de courte durée.

Il est proposé :
- Participation au développement de logiciels d'analyse et de programmation automatiques ;
- Activités de support auprès des réseaux de vente et d'après-vente ;
- Salaire adapté au niveau ;
- Lieu de travail habituel : Paris.

Pour ces deux postes la formation à la méthode et aux logiciels d'analyse et de programmation PARM est assurée par PROMO-INFORMATIQUE.

Envoyer C.V. en précisant la référence du poste à PROMO-INFORMATIQUE, 9, rue Richepanse, 75008 - PARIS.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER
recherche

chef de service adjoint
pour
VENTE LOCAUX COMMERCIAUX ET BUREAUX

Il devra :
- prendre en main la vente des locaux commerciaux et des bureaux construits par le groupe dans la région parisienne et différentes villes de province ;
- animer l'équipe de techniciens qui collabore à la conception, à la construction et à la vente des locaux commerciaux et bureaux.

Il aura :
- une formation commerciale supérieure ;
- une expérience commerciale concrète de plusieurs années ;
- une bonne connaissance des milieux commerciaux ;
- des relations déjà établies avec un certain nombre des entreprises susceptibles d'acheter des locaux commerciaux et des bureaux ;
- un sens élevé de l'initiative ;
- beaucoup de dynamisme ;
- une honnêteté à toute épreuve.

COMES

Envoyer C.V. détaillé, photo récente et prétentions, au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous réf. 1206).

BANQUE
CONTACTS COMMERCIAUX AVEC GROS INVESTISSEURS ET BANQUES
R.F.A. BENELUX

Le Dépt. OPERATIONS FINANCIERES d'une importante BANQUE d'AFFAIRES élargissant sa clientèle européenne recrute pour siège (PARIS) JEUNE

CADRE SPECIALISTE

Entrée en relation, négociations et collecte des ordres d'investissements (en produits du marché français) de la clientèle institutionnelle de ces pays. Déplacements : moyenne 1 jour / semaine.

ABSOLUMENT INDISPENSABLE
- 3/4 ans minimum d'EXPERIENCE : gestion financière, analyse, Bourse, ...
- EXPERIENCE ou réelle aptitude commerciale
- ANGLAIS TRES COURANT
- ALLEMAND souhaitable
- Expérience MARCHE ALLEMAND très appréciée

S.C. garantit une DISCRETION ABSOLUE
Lettre manuscrite, CV, rémunération et photo ss réf. 3453 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE
recherche

JEUNE ATTACHÉ (ÉE) COMMERCIAL (LE)

pour prospection clientèle Agences et Annonceurs.
Expérience minimum : un an.

Adr. C.V. avec photo et prét. sous réf. O 703 M à REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, Paris (2e).

EUROP ASSISTANCE
cherche de MAI à OCTOBRE

ÉTUDIANTS(ES)
TOUTES DISCIPLINES

Habitant Région Parisienne et disponibles au moins 2 mois consécutifs (préférence JUILLET - AOUT).

Ecrire au Service du Personnel, sous référ. M 04
23/25, rue Chaptal 75009 PARIS.
NE PAS TELEPHONER.

AUCHAN

16 HYPERMARCHÉS Chiffre d'affaires en 1976 : 3,5 milliards. Progression annuelle 40 % depuis 10 ans. Prépare l'ouverture de nouvelles unités en France.
et recherche

10 RESPONSABLES COMMERCIAUX

LA FONCTION :
Assumer la responsabilité d'une partie du magasin ou d'un service du magasin.
Définir et appliquer une politique commerciale.
Action directe sur une gamme de produits, sur le personnel et sur la clientèle.

L'HOMME :
Une intelligence au service du concret.
Une curiosité d'esprit de l'imagination le goût des contacts sociaux et une aptitude à mener un groupe.
Une formation Grande École ou Universitaire est souhaitable mais peut être compensée par l'expérience professionnelle.
La formation au métier est garantie par la société chaque poste est évolutif.
La promotion est liée à l'efficacité individuelle et à la réalisation des objectifs.
Cette proposition vous intéresse?

Ecrivez-moi en joignant C.V., photo et prétentions
M.F. LECLERCQ Hypermarché AUCHAN
Rue de la Mouchetière - 45140 ST-JEAN DE LA RUELLE

bleu

CARLO GAVAZZI
Société Internationale de plus de 44 ans d'expérience dans l'instrumentation
recherche

UN DIRECTEUR DE VENTE
Jeune, ayant de l'initiative et le sens des responsabilités

Son travail sera :
de promouvoir et coordonner la vente d'un programme déjà bien introduit sur le marché Français, d'appareils de mesure et de tableaux.
Il devra :
Etendre et renforcer l'actuel réseau de distribution.
Proposer et coordonner la promotion de vente et tenir la Direction au courant des nouveaux développements du marché.

Il devra également :
Etudier les nouvelles possibilités de distribution et assurer des contacts réguliers avec tous les principaux clients potentiels.

Ce que nous recherchons :
C'est une personnalité de haut niveau, ayant des connaissances techniques ou commerciales, et une connaissance approfondie des conceptions modernes du marketing, qui parle anglais et qui soit capable d'autonomie dans le travail.

Ce poste offre de très bonnes perspectives d'avenir en cas de succès. Le salaire et les conditions d'embauche seront à la hauteur des compétences et qualifications requises.

Envoyer C.V. à CARLO GAVAZZI à l'attention de la Direction, 18, rue Goubet, PARIS-19e.

IMPORTANT LABORATOIRE
PRODUITS DE BEAUTE
en expansion
région parisienne recherche

INGENIEUR CHIMISTE DIPLOME
COSMETOLOGUE
OU PHARMACIEN SPECIALISE

Grande expérience formulation et expérimentation minimum 5 ans.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 20405 à :

Discrétion totale assurée.

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

ADJOINT AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
90.000 F +

Une société industrielle française du secteur métallurgique, siège 17e arrondissement, recherche l'adjoint de son S.G. Ce poste évolutif à moyen terme conviendrait à un H.E.C., ou SUP. de CO. de plus de 32 ans, actuellement en position de D.A.F. ou S.G. d'une moyenne entreprise.

Adressez votre dossier sous n° 738 à

O.M. RECRUTEMENT,
154, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

LA SCOR
PREMIER REASSUREUR FRANÇAIS
recherche

pour son Département chargé des affaires avec le MOYEN-ORIENT et la SCANDINAVIE

UN ASSISTANT
AU RESPONSABLE DU DEPARTEMENT

dont la fonction consistera au suivi administratif des contrats.

Ce poste qui est appelé à comporter des contacts commerciaux, peut convenir à un candidat ayant un bon niveau d'études, parlant anglais, aimant le travail en équipe.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. à EMPLOIS ET ENTREPRISES, n° 4.108, 18, rue Volney, 75002 Paris.

MATRA
secteur civil
recherche pour son service réalisation systèmes civils

INGENIEUR
A et M ou CESTI ayant 2 à 4 ans d'expérience pour participer dans un groupe au concept, à la réalisation, à l'intégration et à l'installation de systèmes mécaniques complexes. Réf. 139

pour ses projets Télésignalisations - Télécommunications

INGENIEUR GRANDE ECOLE
Intéressé par études et réalisations prototypes.
Ayant 5 ans d'expérience dans les techniques commutation, signalisation, transmission et phonie.
Connaissances en microinformatique souhaitées.
Réf. 140

Adresser lettre manuscrite CV et rémunération souhaitée en indiquant la référence.

MATRA Monsieur KORFAN
BP. n°1 78140 VELIZY

Le chef du Personnel d'une Banque Privée
du CENTRE DE PARIS
recherche

son adjoint

L'entreprise emploie aujourd'hui environ 400 personnes, dont un tiers de cadres, en un seul siège.

CET ADJOINT aura d'abord pour tâche essentielle d'assurer la marche courante du service du personnel et de seconder le chef du personnel.
Il sera appelé ultérieurement à prendre en propre certaines responsabilités.
Le candidat engagé devra posséder :
- une première expérience professionnelle acquise dans un service du personnel ;
- une très solide formation générale ;
- de réelles capacités d'organisation ;
- et bien entendu le goût des contacts humains.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 52.371, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIE
Nord Ouest Paris
recherche pour l'une de ses divisions

RESPONSABLE VENTES EXPORT
30 ans minimum

FONCTIONS :
Ventes, administration des ventes, négociations commerciales et prospection à l'étranger. Chargé après confirmation de l'ensemble du service commercial (France et étranger).

QUALITES :
Anglais et allemand courants. Expérience antérieure de la fonction exigée de préférence dans la métallurgie.

Déplacements fréquents. La rémunération ne sera pas inférieure à 90.000 F/an.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous No52267 CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.
Discrétion absolue assurée.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE - 1.200 pers.
PROCHE BANLIEUE OUEST
recherche

UN COMPTABLE 2e Echelon
REFERENCES COMPTABILITE GENERALE EXIGEES.

40 h. en 5 jrs. 13e mois. Restaur. entr. Avant. socx.
Adr. C.V. et prétentions à n° 52.417, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

SOLIDE SOCIETE DE PRESTATION DE SERVICES AUX BUREAUX D'ETUDES ET AUX ADMINISTRATIONS
recherche pour animer son action commerciale

CHEF DES VENTES
80.000 Frs / 90.000 Frs an

30 ans minimum. C'est d'abord un commerçant qui dispose d'une sérieuse expérience d'animation, acquise si possible dans une société de services ou dans la branche REPROGRAPHIE. Siège PARIS.
Ecrire sous référence 435 à :
G.F.C. 103 rue de la Pompe 75116 PARIS

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Solide connaissance de la fonction et anglais bien parlé indispensables. Expérience en multinationale souhaitée. Siège région parisienne.
Ecrire ss. réf. 422 en précisant prétentions à :
G.F.C. 103 rue de la Pompe 75116 PARIS

SOCIETE DE MECANIQUE DE PRECISION
Siège PARIS - 3 Divisions - 170 personnes
C.A. 20.000.000 Frs.
recherche pour assister son P.D.G.

DIRECTEUR du DEVELOPPEMENT TECHNICO – COMMERCIAL
120.000 Frs / 125.000 Frs an

Ingénieur diplômé, c'est un homme de 33 ans min. qui aura la charge de l'ensemble du MARKETING INDUSTRIEL et de l'animation de l'ACTION COMMERCIALE. Anglais et expérience commerciale en P.M.E. très souhaitables.
Ecrire sous référence 434 à :
G.F.C. 103 rue de la Pompe 75116 PARIS
Discrétion assurée.

NOTRE VOCATION EST LE DÉVELOPPEMENT DES HOMMES ET DES ENTREPRISES

Notre activité englobe tous les aspects du management et s'appuie sur des personnalités ayant :
- une formation supérieure, un potentiel intellectuel exceptionnel ;
- une expérience réussie du management ou de la consultation, avec dominante marketing ou finance ;
- une passion pour la formation et l'éducation ;
- un goût pour la recherche appliquée.

Aux candidats, âgés d'au moins 28 ans,
ANGLAIS COURANT
nous offrons des fonctions comportant :
- des responsabilités variées de formation, de recherche et de consultation ;
- un environnement de travail très stimulant, au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- des possibilités continues d'enrichissement et de perfectionnement, notamment aux U.S.A.

COMES

Adresser C.V. et photo à COMES - Réf. 1209
19, rue de la Paix,
75002 PARIS

Jeune division outillage hydraulique de la filiale française d'un groupe international, nous nous installons en région parisienne sud.
Voulez-vous devenir notre

responsable administratif et financier

En liaison avec le siège et l'état-major européen, vous créez les procédures, participez à l'établissement du budget, animez la cellule comptable et, bien sûr, gérez le quotidien.
De formation DECS ou Sup. de Co., vous avez en cinq ans acquis une solide compétence en finances et comptabilité et souhaitez devenir le numéro deux d'une petite affaire prometteuse.
La maîtrise de l'anglais est un atout.
Ecrire à J. THILY ss réf. 3004 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

IMPORTANT GROUPE ALLEMAND DE PRODUCTION
C.A. FF 6 milliards - 25.000 personnes
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour sa filiale française qui s'occupe de la commercialisation de machines pour la transformation de
matières plastiques
et de machines pour la fabrication d'emballages.

Siège : banlieue parisienne.
C.A. : 15 millions F.F.
Effectif : 20 personnes.

Nous cherchons une personne dynamique possédant :
- une expérience de plusieurs années dans la commercialisation :
  - de machines de transformation ou
  - de matières plastiques ;
- une connaissance parfaite de l'allemand ou de l'anglais parlé et écrit.

Adresser votre C.V. en allemand ou en anglais avec photo et prétentions. No 8814 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

offres d'emploi — offres d'emploi

MANPOWER

recherche

pour Paris (9e)

CADRE

niveau secondaire

FONCTION :

- *Contacts avec les responsables des sociétés qui font appel à nos services (téléphone et visites).*
- *Recrutement, détachement et gestion de personnel administratif bilingue.*

La candidate aura une bonne expérience du secrétariat commercial, le goût des contacts humains, une grande souplesse d'adaptation, de l'ordre et de la méthode et surtout elle parlera parfait. l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à J.-F. GUITTON, Direction du personnel 88, rue Lafayette, 75009 PARIS.

Johnson

LEADER sur le marché des PRODUITS D'ENTRETIEN recherche pour son

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

1 RESPONSABLE D'EXPLOITATION

chargé de l'atelier de saisie et d'exploitation des données.

Il sera responsable de la distribution rationnelle du travail et des relations avec les utilisateurs. Il assurera la supervision de 5 personnes et travaillera sur des périphériques reliés à un Honeywell 6060.

Le candidat retenu possédera une bonne formation (niveau universitaire souhaité) et une solide expérience de l'exploitation. Une très bonne connaissance de l'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.
Lieu de travail Cergy-Pontoise.
Env. C.V. et prétentions à O. de Prémare LA JOHNSON FRANÇAISE B.P. 606 95004 CERGY

FILIALE INGÉNIERIE D'UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, NOUS RÉALISONS LES ÉTUDES ET LA MAÎTRISE D'ŒUVRE D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ET D'USINES COMPLÈTES - CHIMIE - EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER. Nous cherchons pour notre direction commerciale à Paris

un cadre technico-commercial

C'est un initiateur, un créateur d'affaires; il intensifie notre action de prospection, maintient les contacts auprès des clients, fait établir les offres, négocie les contrats.
Sa formation : soit technique, AM, génie chimique, soit commerciale, HEC, Sup de Co.
A 32 ans minimum, il a l'expérience de l'ingénierie, possède un bon anglais et si possible l'espagnol. **De fréquents déplacements à l'étranger sont à prévoir.**
Ecrire à G. BAROOU ss réf. 3036 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

LogAbax *informatique*

recherche pour son BUREAU D'ETUDES (Région Parisienne Sud)

UN INGÉNIEUR - MÉCANICIEN

CHEF DE PROJET

Il travaillera en collaboration avec une équipe d'ingénieurs-électroniciens à la CONCEPTION DE PERIPHERIQUES D'ORDINATEURS.

Ce poste conviendrait à un ingénieur position II ayant de bonnes connaissances en mécanique de précision et une expérience de quelques années dans le domaine de l'informatique.

Adr. C.V. photo et prétentions à DIRECTION DU PERSONNEL, 79, av. Aristide-Briand, 94110 Arcueil.

SOCIÉTÉ ÉTUDES DE MARCHÉ

cherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

(secteur automobile)

— *formation comm. ou marketing ;*
— études compl. psychologie ;
— débutant, 1 ou 2 ans d'expérience.

Adresser curric. vitae et photo à B.V.A. (réf. YB), 17, boulevard Levallois, 92 - NEUILLY.

Service Régional de l'Equipement de la Région Parisienne recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Niveau OUT, BTS, CNAM ou équivalent pour participation à des études de plans de circulation sur l'ensemble de la région *parisienne*. *Expérience* appréciée.
Lieu de travail :
MAISONS-ALFORT (94)
Adr. C.V. détaillé au Service Régional de l'Equipement de la Région Parisienne. Division de l'Exploitation, de la Sécurité Routière et des Etudes Techniques, 68, rue de Vincennes, à MAISONS-ALFORT

Société 2 experts comptables 40 ans. Centre Paris recherche

COLLABORATEUR

Niveau certificat supérieur ou diplômé. Expérience Cabinet indispensable. Sens responsab. et conception profession libérale pour véritable association à terme.

Adr. C.V. man. + photo à nº 4.103 Emplois et Entreprises 18, rue Volney, 75002 PARIS.

O.N.E.R.A. recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR-INFORMATICIEN

pour labo traitement du signal. Connaissances en analyse et programmation FORTRAN, applications du calcul sur ordinateur aux problèmes de mécanique.
Adr. C.V., prét. à O.N.E.R.A. 29, av. de la *Division-Leclerc* 92320 CHATILLON.

RECHERCHONS

COMPTABLE

EXPERIMENTE

30 ans minimum, capable seconder direction financière. Libre rapidement. Ecr. à *M. FALASSE, Sté Maillat, 104, bd Arago, 75014 Paris.*

Importante Sté Paris recherche pour service Etudes Industrielles

UN JEUNE INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN

diplômé école Violet ou équival., 5 ans expérience professionnelle chantiers et bureaux d'études. Adress. sous références C.7/1008 lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo, prétentions et date disponible.
C.P.O.T., 13, rue de Monceau, 75008 PARIS.

Importante Société Leader dans la branche produits plastiques grande consommation recherche pour sa

DIVISION EXPORT

CHEF DE MARCHÉ EXPORT

diplômé enseignement supérieur type E.S.C. E.S.S.E.C.

— Connaissance parfaite anglais-allemand.
— 27 ans minimum.
— 3 ans expérience valable dans exportation.
— Sens des responsabilités et de l'initiative.
— Dynamique et organisé.
— Libre rapidement.
— Nombreux déplacements courte durée.

Adres. lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo et prétent. à nº 61.035 BI à BLEU Pub., 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transm.

GENERAL FOODS FRANCE

usine de **MONTREUIL**

dans le cadre de son *département études,* contrôles, gestion, recherche pour son service méthodes.

UN AGENT DE MÉTHODES

Expérience d'analyse et études du travail, manutention et techniques d'emballage.

4 à 5 années d'expérience souhaitées.

Ecrire avec C.V. et prét. à J.-C. LELEU, 283, rue de Rosny, 93106 MONTREUIL.

INDUSTRIE CHIMIQUE NEUILLY-SUR-SEINE recherche pour GESTION DE PERSONNEL

CADRE ADMINISTRATIF

35 ans minimum ayant déjà exercé fonction ADJOINT DIRECTION DU PERSONNEL ou assistant dans important service social.

Expérience professionnelle indispensable dans les domaines de la paye, des retraites, des assurances, conventions *collectives et accords* d'entreprises, ainsi que de grandes qualités rédactionnelles pour établissement documents divers.

Formation droit souhaitée.

Ecrire C.V. avec photo et prétentions nº 52.308 *Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.*

Société productrice de béton manufacturé (*filiale d'un grand groupe européen*) recherche

AGENT COMMERCIAL

RÉGION PARISIENNE
Poste :
— Promotion et vente des produits auprès prescripteurs et entreprises.
— Ultérieurement, encadrement, animation d'une équipe de vente.
Profil :
— Age 30 ans minimum.
— Homme de terrain très bon vendeur.
— Bonne introduction dans le milieu du bâtiment.
— Résidant région parisienne (Est de préférence).
Rémunération fixe + véhicule de fonction + frais.
Adr. C.V., photo et prétentions, nº 52.167 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

URGENT
SOCIETE D'ETUDES recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES EXPÉRIMENTÉ

PR ENQUETES MILIEU BATIMENT. *Actif, imaginatif,* déplacements 50 % du temps. Envoy. C.V. détail., prétent. et photo à CICEM, 229, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

Importante Société 18e arrondis. recherche

COMPTABLE HME

confirmé, 30 ans minim., pour *comptabilité générale et bilan.* Téléph. 202-18-46.

Nous recherchons

CHEF DE PROJET

pr gestion inform. de clinique.

PROGRAMMEURS

COBOL. — Téléph. 387-51-35.

SOCIETE FABRICATION ET DISTRIBUTION PRODUITS ALIMENTAIRES FRAIS recherche

CHEF DE SERVICE DU PERSONNEL

pr gestion et administration des effectifs de son établissement situé banlieue Sud (400 pers.).

Adr. C.V., photo (ret.) et prét. à SPEOIC, 7, r. Euryale-Dehaynin, 75019 PARIS, ss réf. V 327, q. t.

capitaux ou proposit. com.

ASSOCIATION
Société civile immobil. ayt à son actif terrains viabilisés, commercialisation garantie, rech. associé ayant capacités de chef d'entreprise, connaissances générales sur architecture ou technicien hautem. qualifié dans la *construction et la restauration.* Référ. exigées. Ttes conditions.
ECRIRE (ne pas téléphoner) DORDOGNE MANOIRS, 2, rue du Docteur-Simounet, 24100 BERGERAC.

On cherche AGENT EXCLUSIF pr la France pour des produits électriq. suisses, comme rasoirs électr., brosses à dents électr., ciseaux électriq. *Dans notre* programme, il y a aussi un produit très lucratif d'accessoires de voiture. Seules des maisons réputées et expertes sont priées de s'adr. à GEMA *TRADING Co,* 119 P. O Box 8730 UZNACH/Schweiz.

secrétaires

Secrétaires de direction

Importante Société Bâtiment et Engenierie Province (130 km sud de Paris) recherche

SECRÉTAIRE-ASSISTANTE du Directeur

Diplômée H.E.C.-J.F., sciences PO, ou similaire
Bonne rédactrice - Anglais nécessaire
Non débutante - Excellente présentation

Lieu de travail : zone non urbaine, à moins de 30 kilomètres d'une ville importante
Poste à initiatives et responsabilités

Ecr. av. C.V., photo et prét. à PYC Publ. (no 11), 91, rue Lecourbe - 75015 PARIS, qui transmettra.

Secrétaire

Clinique de MANLY recherche

SECRÉTAIRE MÉDICALE

expérim. S'adr. Chemin du Clos-Courché, 78160 MARLY-LE-ROI. Téléph. 958-86-54.

SECRÉTAIRE-STENODACTYLO

B.T.S., 5 ans expérience, connaissance ANGLAIS,

pour entreprise T.P. BANLIEUE SUD.
neufs
Téléph. 687-24-12, poste 261.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son siège social

SECRETAIRE **TRILINGUE** **ANGLAIS - ALLEMAND**

3 à 5 ans d'expérience.

Lieu de travail :
BOULOGNE-BILLANCOURT.

Envoyer C.V. et prétentions nº 52.351, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE **PONT DE NEUILLY** recherche

SECRÉTAIRE

DU CHEF DES VENTES NATIONALES

(100 personnes sur le terrain)
30 ans minimum.

Formation secondaire, niveau du bac ou B.T.S. Très bonne rédactrice et sténodactylo, organisée et méthodique, discrète.
Excellente santé et présentation impeccable.
Expérience d'un poste équivalent de deux années minimum.
Apte à diriger un bureau avec une personne sous sa responsabilité. Bon contact commercial (force de vente + clientèle).

Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.
Mutuelle.
Participation.
Treizième mois.

Env. C.V. + photo + prétent. nº 52.332, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Sténodactylos

Recherchons
STENODACTYLOS QUALIFIEES
Se présenter GECEP, M. Denes, 13, rue d'Enghien, PARIS (10e).

SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
Groupe Multinational

cherche

SECRÉTAIRE

parfaitement trilingue :
français - allemand - anglais
(langue maternelle : français).

Niveau BAC, expérience 3 ans minimum exigée, de préférence dans l'exportation ou le transport.

Veuillez adresser C.V., photo et prétentions à :
KLÖCKNER INA FRANCE S.à.r.l.
31, rue Marbeuf, PARIS (8e)

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

demandes d'emploi — demandes d'emploi

JEUNE HOMME DÉBUTANT

cherche place

INFORMATIQUE

GAP 2 - COBOL

Dégagé oblig. militaires. Libre de suite. Voiture.
Ecrire M. JACQUES, 21, rue Béranger, PARIS (3e).
Tél. : 272-36-72.

EXPERT COOPÉRATION TECHNIQUE INTERNATIONALE

43 ans. Formation universitaire. Espagnol, Anglais. Introduit milieux scientifiques latino-américains. Cherche emploi à caractère scientifique ou culturel dans organisme officiel, désirant promouvoir par la formation de partenaires locaux et la constitution d'équipes pluridisciplinaires étrangères la culture scientifique et la technologie françaises en Amérique Latine.

Ecrire No 1962 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

INGÉNIEUR CHIMISTE, 32 ans

connaissant Production (5 ans) et Recherche
I.C.G. - Participatif

CHERCHE POSTE RESPONSABILITE P.M.E.

Ecrire nº 1.963, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DOCTEUR EN DROIT, 38 ans

SC. PO et I.D.A. Anglais et Allemand courants. 10 ans de responsabilité des problèmes juridiques et aussi administratifs dans sociétés multinationales recherche dans secteur privé ou para-public fonctions haut niveau de ...

JURISTE OU DE SECRETARIAT GENERAL.

Ecrire nº 1.971, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DIRECTEUR GÉNÉRAL

30 ans : Anglais impeccable
+ 2 autres langues

M.B.A. et Ingénieur Électronicien

cherche à faire bénéficier de son potentiel une société type filiale de vente dans un marché et dans une technique qu'il connaît.
Procédés uniques de gestion et de rentabilisation.
Réorganisation des forces de vente.
Affaire existante ou à créer.

Ecrire nº 1.934, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CHEF COMPTABLE - GABON

— Expatrié 26 ans, 1 an expérience.
— Diplômes universitaires et comptables.
— Très bonne connaissance de l'anglais.

Recherche emploi comptabilité ou chef comptable dans tout pays. Se rendra en France en congé en juin, mais pour être disponible avant.

Ecrire sous le numéro 1.935, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Ex-visiteuse médicale demande emploi chez DOCTEUR.
Ecr. Nº 1.970 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune ingénieur chimiste, 23 ans ENSI, lib. obl. mil. août 1976, cherche entreprise intéressée par contrat emploi-formation.
Ecr. Nº 1.949 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre gérance. Longue expér. immobilière, ch. poste administ., entretien dans stés immobilières ou autres. Libre de suite. Tél. : 589-28-75 ou
Ecr. Nº 6.207 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chilien, 29 a., trilingue espagnol, français, anglais, docteur ès sciences de l'information Université Paris II, expér. journalisme, enseignem., études et recherches relat. internation., matières prem. et tiers-monde, cherche emploi tous domaines communication, information, édition, industrie, enseignem., organisat. internat. publiques ou privées. Examine ttes proposit.
Ecr. Nº 6.209 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ing. Chimiste ENSCT, 27 a., lib. O.M., étudie toutes propositions emploi ou stages rég. Toulouse. J.-P. LAFFORGUE 104 bis, r. Pelleport, 75020 Paris

Infirmier D.E., 32 a., Maîtrise de psychologie, expér. psych. en I.M.P., ch. empl., étud. toutes prop. Ecr. M. Geremy, 130, rue de Belleville - 75020 PARIS

J.P. originaire Amérique latine MEDECIN ch. empl. indust. pharmaceutiq. Ecr. nº 1.955, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Juriste libanais, 28 a., bilingue (franç.-arabe), notions d'angl., expér. profess., ch. urg. emploi (si possible dans Sté française travaill. pour Moyent-Orient), poste de traducteur ou conseil juridique.
Ecr. nº 6.211, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ingénieur Grande Ecole, 43 a., grande expér. Gest., Organisat., cherche poste niveau Direction. Ecr. nº 38.459 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F. 21 ans, diplôm. traduct.-correspondance. Angl., allem. + 2 ans Fac., ch. poste collaboratrice ou autre. Ec. LEBLOND, 46, rue de Châtellerault 36000 CHATEAUROUX Téléph. : (54) 34-25-94

J.P. Fr.-esp.-angl. parl., écrits, ch. poste Hôtesse dact. à Paris. Noël, 50, Fg-La-Grappe, Chartres

J.F. 27 a., Lic. Droit privé + 4 a. expér. cab. juré droit Stés, étudierait ttes propos. att. de dir. ou similaire - 285-31-02, h.b.

BIOLOGISTE
27 ans - Libéré O.M.
O.U.T. Biologie
+ DOCTORAT Physio.
3 ans Labo. Physiologie,
2 ans Enseignement Supérieur,
Anglais, Allemand,
recherche
POSTE fabrication, contrôle ou recherche dans industrie pharmaceutique ou cosmétiques. Ecr. nº 1.946 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

TRANSPORTS
Cadre 32 a., tril. allem., angl., spécial. export. prop. ses 8 ans d'expérience à Sté transports ou industrie, France ou étrang. Ecr. nº 6.607, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SPECIAL BRESIL
H.J. 25 ans, bac ccial D.E.S.T. Arts et Métiers, anglais, portugais, 3 années exp. ccial (séjour s/15 jrs au Brésil). Et. ttes prop. Ecr. nº 3.933, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 30 a., dipl. Ens. Com. Sup. Lic. droit DECS, CS TOI, 4 a. expér. organis. administ. PME, 2 a. dans cabinet, ch. poste offrant activités variées, formatrices et évolutives de cabinet. Ecr. nº 1.951, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune ingénieur chimiste, 23 a., ENSI, lib. obl. mil. en août 1976 cherche entreprise intéressée par contrat emploi-formation. Ecr. nº 1.949, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. parl. alle., angl., ital. ch. travail pour juillet (réception d'hôtel ou hôtesse de tourisme). Ecr. nº 1.947, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 24 a. ESC. Expér. de 1 an de chef de produits, recherche poste de responsab. marketing. Ecr. nº 1.943, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Traductrice ESIT anglais-russe étudie toutes propositions. Ecr. No 1.930 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Executive secretary seeks for a job, with responsability and initiative, free to travel, Paris or South of France. — Write to nº 1.917, « le Monde » Publicite, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

représent. offre

CARTONNERIE ONOULEE Seine-et-Marne recherche REPRESENTANTS QUALIFIES très bonne situation assurée si compétents. 75, 77, 94, 92, 93, 91, 95, 78, 45, 28, 10.
Ecr. sous nº 61.407 B à BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

enseignem.

COURS D'ALLEMAND et vacances inoubl. Ecr. Ecole « Moselblick », D-5591 Senheim.

autos-vente

A vendre R 12 TL 1971 blanche. Moteur échange standard, embrayage, freins, 5.000 km, Radio lect. cassette aut. électr. Px 8.500. T. 974-84-74, le soir.

LAND ROVER 109
73, essence, aménag. couchettes et nombr. amén. reid. 293-65-65

transports

Déménagez par M.G. en toute sécurité. Paris. 255-61-61 Pontoise. 464-13-44.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

A vendre tondeuse-débroussailleuse Gaby T 600 campagne 8 cv 2 tps, auto-tractée, coupe 60 cm, Parf. ét., valeur neuve 5.500 F. Prix : 2 500 F justifié. Tél. : 974-84-74, le soir.

Piano Pleyel 1/4 queue palissandre vendu par part. 278-48-28.

Agencements

ENTREPRISE ARTISANALE plomberie, chauffage, carrelage petite maçonnerie. Travail très soigné. *Disponible de suite.* TEL. : LAM. 18-42.

Architecture

CONÇOIT ET REALISE votre construction, suit et coordonne les travaux avec entrep. *Tél. : (37) 46-33-67, après 20 h.*

Artisanat

Stages poterie, tissage, photo, dessin, peinture, sculpture/bois de juin à octobre, en Corrèze 39 F par jour, matériel, matériaux compris, hébergem. grat. Les Chpeuneaux, 19310 Ayen. Tél. : (55) 25-15-69 12 h. à 15 h.

Artisans

Ts corps d'état moquette, peinture, plomb. menuis. 874-38-25.

ARTISAN travail soigné traite décorat., rénoval. appts et magas. Plomb., sanit., électricité, peint., tapiss. Tél. : 236-50-89.

Arts

Part. vend gravures, lithos DALI, L. FINI, TOBIASSE, etc. Tél. : 878-29-46.

Cause départ, prix intéressant particulier vend litho de DALI « Hommage à Dürer », 3 000 F. Ecr. nº 700 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Expert

BOUTEMY. Pierres précieuses, joaillerie-orfèvrerie. 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e. TEL. : 260-34-89.

Voyages

KIT-VOYAGES. Des idées et des prix *sur toutes les destinations.* 35, rue Galande, 75005 PARIS. TEL. 033-06-45 +.

Collectionneurs

COLLECTIONNEUR achète à part. insignes militaires, décorations, fanions, uniformes, casques, vieilles armes, instruments de marine. *Documents.* SAINT-MARTIN, 22, rue Antrechaus, 83100 TOULON.

Cours

CLUB RUSSE DE PARIS

Cours, stages, ciné-club 88 ter, r. Michel-Ange Paris-16e. Tél. : 527-39-42 - 027-47-74.

Anglais, All., Ital., etc. Part. Entrepr. tous niv. T. 633-37-85.

Décoration...

Toile de fin - molleton + galon 35 F le m2 pose comprise. - rideaux, moquette et tous travaux peinture - devis gratuit. Décoration - *Conseil* E.D.P. T. 580-94-97.

Déménagement

DEMENAGEMENTS tous transports, travail soigné. Devis gratuit. MESSAGEOT. T. 366-50-68.

Enseignement

Apprendre l'Américain à l'AMERICAN CENTER 261, bd Raspail, Paris-14e. T. : 633-67-28. Conversation, civilisation, cours du soir. Sessions intensives. Inscriptions immédiate. Début nouv. session : 20 avril.

Hi-Fi

AFFAIRE URGENTE
Vends 2 enceintes 40 W, 3 voies. Boomer 21 cm, Médium 14 cm, Tweeter 7 cm. Bande passante 25. 25.000 Hz + 3db. Filtre répartiteur égaliseur. Dim. : (L × P × N/600 × 290 × 380 mm). 16 kg. S'adresser : 921-62-19.

Meubles

Particulier vend TRES BEAU MEUBLE DU SIAM XVIIIe Prix 33.000 F. — Tél. 525-17-72.

Moquette

Discount de 30 à 70 % sur toutes moquettes, grande largeur, spécialiste de la belle qualité. Téléph. : 757-29-18.

Musique

ACHETONS PIANOS
Daudé, 75 bis, avenue Wagram. WAG. 34-17. Vente-location.

Prototype

A vendre un France le dernier PROTOTYPE rendu célèbre par le film « Orange mécanique ». 23.000 F. — Téléph. 237-33-44.

Psychologie

Gymnastique. Relaxation, maîtrise de soi. Téléph. 797-21-15.

Vélos

LOCATION DE VELOS 2, rue du Fer-à-Moulin. PARIS (5e). — Téléph. 337-59-22.

Yachting

Part. à part. vd MARLIN gdes croisières fin 1974. 91-Diesel 55 CV X 2. Couach air pulsé. T.V., électronique en option 3e catégorie, équipé pêche gros. Prix 150.000 F. Tél. heures de bureau 544-21-71, 548-85-00 ou 15 (93) 63-70-90.

RATEAU DAY-CRUISER Delta; marine, 5,50 m. 3 couchettes, hors-bord 55 CV + auxiliaire 3 CV. Urgent. Prix à débattre. 926-40-22 ou 926-33-30.

Beauté

VOTRE PROBLEME : obésité, cellulite, excédent de poids. LA SOLUTION : notre équipe médicale et notre équipe de soins à votre disposition à

L'INSTITUT 92 : 825-93-67

Vacances

Tourisme

Loisirs

PAQUES EN TUNISIE (Nabeul)
16-19 avril
Avion + transfert + Hôtel en PENSION COMPLETE 5 excurs. + soirée folklorique. PRIX : 885 F.

EN YOUGOSLAVIE
(DUBROVNIK) 16 au 19 avril
Avion + Transfert + Hôtel en PENSION COMPLETE + 4 visites et excursions. PRIX : 895 F.
MONTMARTRE VOYAGES
285-38-32 11 l. group. Lic. A 620

CANNES, grand choix locations meublées, appartements, villas, toutes saisons. AGENCE SOLEIL, (93) 39-17-01, 73, rue Félix-Faure.

Pour découvrir LA COTE TURQUE OU LES GRENADINES nous offrons DEUX VOILIERS récents, 12 et 20 mètres. Forfait possible. Téléph. 380-93-91.

Rég. Savoie, dans village calme, ttes commod., 2 km. gare impte, loue maison 10 pers. vacances, sauf du 20-7 au 8-8, cour fermée, garage, jardin. Ecr. nº 38.488 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui trans.

Résidence club TENDE (06), ski, pêche, chasse, lacs, vend multipropr. STUDIOS gd standg. Prix total 1 semaine à vie 1.750 à 4.980 F. — Téléph. 548-54-83.

A louer CORSE, près CALVI, bungalows tout confort, bord de mer, SOGECIM, Marine de Sant'Ambrogio, 20 LUMIO. Tél. 15 (95) 60-70-22.

DROME, 26100 MONTMIRAIL. Hôtel des Voyageurs *NN. Confort, calme. Superbe panor. sur le Vercors.

BANDOL, dans domaine résid. privé, bord mer, loue quinz. ou mois mai, juin, sept., oct., petit appt nf, 3-4 pers., pisc., tennis. Plage privée. Tél. (74) 77-86-08.

SPECIAL JEUNES, circuits découvertes Europe, Orient, Afrique, Amér., U.S.A. 033-01-73.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 364 et 392.

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	36,00	42,03
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

JULES-JOFFRIR. - TRES ERL IMMRUBLE. 5e ETAGE, 3 F., TOUT CONFORT - 280-02-10.

Dans imm. entièrement rénové, cuis. équipée, bains, v.-o., asc., il reste
1 3 P., grand liv., 2 chbres, jardin privatif.
2 2 P., 40 et 55 m², équipés.
1 GD DUPLEX, 110 m², poutres, cheminée. Sur Pl., 14-18 h.

11e. Imm. neuf, standing, 2 F., 50 m², 8e étg., balc. 240.000 F + 20.000 F box. - ELY. 20-62.

11e. 2 P., Résidence standing 1972. Loggia sur jardin. Exposition Sud. FARKING, 215.000 F - RLY. 20-62.

AUTEUIL - FACE EOIS. Imm. 1970, 100 m² luxe + 30 m² balc. + jard. sur toit 100 m², P. Tél. : 525-02-76.

PROXIMITE FARC MONCEAU 185 m² - ODE. 42-70. HTS FLAFONOS. GO LUXE.

113, RUE SAINT-HONORE, dans immeuble rénové 100 %, appartement grand standing, duplex 130 m², derniers étages, ascenseur privatif à décorer intérieur. Prix 950.000 F. - DIO. 97-23.

ETOILE DUPLEX 180 M2. 45 TER, RUR des ACACIAS. Atelier artiste avec loggia + entrée, 2 P. cuis., 2 bains. Px. 510.000 F. Voir jeudi 14-18 h.

WAGRAM double living, 4 chbres, gde cuis. + s. à manger, 2 s. bains, tél. Balc. 750.000 F, SEG. 36-17.

GAMBETTA. Imm. 1970 stand. beau living + 3 chbres, 5e ét., loggias, jardin, park. 380.000 F C.F. comp. 343-62-14.

BUTTES-CHAUMONT. NEUF. DUPLEX. Récept. + 3 ch. Bur., 2 bs., park., balcon, terras. 69 m², Px just. 208-61-37.

RANELAGH. Plein soleil sans vis-à-vis. 6e ascens., séj. double, 2 ch. Agce s'abstenir. Tél. 527-56-59.

MARAIS. Ref. neuf, 2 p. tt cft, très clair. 172.000 F. Tél. : 272-11-91.

Près RUE ORDENER. Part. à part. vend dans imm. neuf, FETIT STUDIO sur jardin. Soleil. 78.000 F. Agences s'abstenir. 504-02-52, après 19 h.

MUETTE. 2e ét. IMM. 1960. Liv. dble + 3 chbres, 2 bains, 2 w.-c., 122 m² 5.100 F le m². Garage. Cave. P. BANON. 225-46-62.

ETOILE. Imm. standing appt. 300 m² 3 pces 2 s. de bains, 3 chbres de serv. Prix intéressant. 679-52-18.

ST-AMBROISE Bel appt. réc. 3 P. Tt cft. Parking. 824-61-08.

GAMBETTA. Imm. 1970, standg. beau living + 3 chbres, 5e ét., loggia, jardin, park. 380.000 F C.F. comp. 343-62-14.

11e très bel imm. P. de T. ravalé, liv. 40 m² av. sup. boiseries + 3 ch., appt. tt cft. Prix 480.000 F. Tél. 628-79-40.

MARAIS. Rue de Montmorency. Exceptionnel. Imm. récent (1968), 2e ét./rue, luxueux studio, entrée, gde kitchen. aménagée, bs, wc., tél. 30 m², 130.000 F. 766-12-00

16e ETOILE, 2, RUE DU DOME, 2e ét. sur RUE. STUDIO av. alcôve, cuis., bns. 38 m², entièrement rénové. 180.000 F. Vendredi 14 h. 30 à 17 h. ou S.O.T. : 687-64-15.

SEGONDI S.A. 874-08-45. 9e très bel imm., 2e étage, 4 pièces princip. à rénover, 70 m² environ. Visite jeudi 14-17 h. 16, RUE DUPERRE.

GRENIER S/ARBEES DUPLEX 43 M2. Gd volume caract. 544-51-93.

65, AV. PARMENTIER superbe 3-4 P., séj. 35 m² tt cft. Visite jeudi 15-19 h.

PLACE VOLTAIRE (XIe). Imm. P. de T., gd standing. Part. à part. vds gd 2 PIECES 97 m² + balcon tr. ensoleillé. 440.000 F. Tél. 805-80-29. Agences s'abstenir.

AV. MOZART - 70 m2. Terrasse, soleil, séjour dble + ch. Imm. stand. 331-97-66.

IDÉAL PLACEMENT. LA FOURCHE ds imm. rénové, studios à partir de 60.000 F. Tél. : 073-16-89.

EXCEPTIONNEL directement sur AV. FOCH (8e étage). APPT. STANDING 100 m² + balcon 15 m² + cave. Prix total : 1.250.000 F. Ecr. R° 80.242, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

PRÈS TRUDAINE. SUR VOIE PRIVÉE. DERNIER ETAGE. DUPLEX. ATELIER D'ARTISTE. 3 chambres, 2 bains, entièrement remis à neuf. BRUNO ROSTAND, 4, av. Opéra 75001 Paris. OPE. 72-39.

S/PARC MONCEAU (même). Immeuble haut standing, étage élevé, exceptionnel 185 m² env., gd balcon + studio serv., tt cft. Gar. Exclusivité L.C.H., Tél. 742-06-68 et 05-87.

Près PEREIRE. 380-38-94. LUXUEUX DUPLEX 130 M2 séj. + loggia + 3 ch. Impeccable. Prix exceptionnel.

AV. FOCH - V.-HUGO. Plusieurs très beaux apparts de 150 m2 à 600 m2. Catégorie exceptionnelle. 742-06-68 et 05-87.

MONCEAU. Hôtel particulier, 250 m² sur 4 niveaux, tout cft, 1.650.000 F - 278-89-40.

17e - FACE SQUARE. STUDIOS - 2 PIECES. Petit imm. résidentiel. Vente : 34, rue Emile-Level. 627-78-84.

Paris Rive gauche

13e. 45 m², 2 P., calme, tissus murs, avec parking. Tél. 2e Me. 583-79-81, à partir de 20 h. 30.

Porte Versailles. Imm. 1963, plein sud, 6 p., 120 m², 6e étg., ascenseur, balcons - 470.000 F. ORGADIS - 555-01-29.

15e. Vouillé-Plaisance, ds imm. 1972, part. vd uniquem. à part. appt 4 Pces, 82 m², liv., 3 ch., s. de bs, wc, balc., cave, park. Prix : 445.000 F à débattre. Tél. au 842-64-00, P. 469, H. B., ou au 533-72-13, après 18 heures.

IDEAL PLACEMENT rue des Morillons. Vends beau studio, cuisine aménagée, s. d'eau, wc, 1er sur rue. BON RAPPORT ASSURE. Avec 8.000 F - 285-27-19.

7e. BAC. 60 m². Excell. état. CHARME. Calme, soleil, 5e étg., ss asc., tél., 325.000. Vis. vendr., 12 h. à 17 h. Tél. 222-76-25.

PASTEUR. Jnes couples. Stud., 2 pièces, 3 pièces. SAINCLAIR, 150, rue de Vaugirard, même dimanche matin.

PASTEUR. Beau 2 pces, récent, 4e, asc., tél., calme, soleil, URGENT - 567-01-22.

A SAISIR - 14e. Propriétaire vend 3 p. restauré, tout cft, 198.000 F - 567-01-22.

BOUCICAUT. Beau 3 pièces, tt cft, px intéressant vue urgence - 567-01-22.

MONGE - Beau 3 pces, tout cft, 2e, sur rue, prix intéressant vue urgence. 33, rue de la Clef, de 16 h. à 20 h. - 567-01-22.

Rue Mouffetard. Arbres, soleil, poutres, cheminée, 40 m², living, chbre, cuis., bains, téléphone, calme, part. à part. 535-40-96.

29, RUE MAZARINE. Studio, entrée, cuisine, bains, 129.000 F. Vis. mercredi, jeudi, 14-18 h.

Près boulevard Montparnasse, STUDIOS PRESTIGIEUX. Immeuble rénové, luxe. Le propriétaire - DIO. 97-15.

FEUILLANTINES. - Particulier Direct, charmant 2 p., 60 m², calme, verdure - 320.000 F. Tél. : 083-61-33.

VIe. GREGOIRE-DE-TOURS PLEIN CIEL - ODE. 42-70. 55 m², DUPLEX, CARACTERE.

PROX. PL. ST-MICHEL, 165 m² ATELIER ARTISTE et CAVE aménagée - ODE. 42-70.

ASSAS. Charm. studio, en duplex 5e ss asc. 40 m2. 195.000 F. Tél. de 14 à 18 h. : 845-65-64.

XVe. CHARLES-MICHELS. Bel imm. Séj. 1 chbre. Impeccable - 577-90-67.

PASTEUR. Pptaire vend, 315.000, beau 3 p. standing, 85 m2. Profess. libérale possib. Mercredi, jeudi, 13-17 h. : 197, rue de Vaugirard, 1er ét.

PARC MONTSOURIS. Splendide duplex 250 m2 + 2 terrasses. Vue exceptionnelle sur parc. Chbre service. Gar. - 567-22-88.

VANEAU. BEL IMMEUBLE BOURGEOIS. STUDIO Entrée, cuis., w.-c., bains, chauff. TEL. Px 120.000 - VERNEL 526-01-50.

Rue CARDINET. Bel immeuble, 3 pièces, confort, impeccable. Possibilité chambre service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

13e 41, rue Auguste-Lançon. 4 Pces 90 m² tt conft. 350.000 F. Vis. jeudi 15-17 h.

Région parisienne

VERSAILLES - GRAND SIECLE. Appt 120 m², angle 5e étage, parkg, ss-sol, cave. T. 950-84-01.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE. Particulier à particulier, vend appartement F4, 79 m² habitab. + 5 m² de loggia, de résidence calme. Pr. écoles, commerçants et gare. Tél. : 901-25-74.

CLICHY. Résid., quart. place République, ds imm. 69, stdg. Ir. beau 2 Pces, cuis. entièr. aménag. Tél. : 700-02-95, du lundi au vendredi, 10 à 12 h.

POISSY. Part. vend 3-4 pièces 5e étg., 73 m², cave, garage, tt cft. Près forêt. Tél. 965-20-04.

PRES VERSAILLES (5 km); ds résid. 4 p., 105 m², somptueuse décorat., séj. 52 m². 955-06-41.

Saint-Mandé (métro). Dble live + chambre. Loggias, 4e étage, sol., im. nf. 372.500. AMP. 18-83.

BECON (gare). Bon immeuble, 5-6 p., tt cft, calme, verdure, MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

FONTENAY-LE-FLEURY. Parc Montaigne, 4-5 p., 97 m², cave, parkg. 270.000 F - 460-31-22.

NEUILLY/Saint-Pierre. Somptueux 125 m² : séjour double, 2 chambres, 2 bains, imm. neuf - grand standing, jamais habité, box - 567-22-88.

BOULOGNE - Très beau 2 pces sur square, plein soleil, 245.000 F. Sur place mercredi, jeudi, 66, rue de l'Ancienne-Mairie, de 14 h. à 18 h. 30.

NEUILLY/Saint-James. 4-5 p., tt cft + 100 m² terrasse. ALGRAIR - 285-08-59, 09-54.

VAUCRESSON - Magnifique appt dans résidence de grand standing, séj. 31 m² avec loggia, chbre avec balc. Possib. d'une 2e chbre, cuis., s. bs, dégagement av. penderie, wc sépar. Parkg en ss-sol avec accès direct par asc. Cave. Prix justifié 422.000 F. - J.M.B., 970-79-79.

LA CELLE-SAINT-CLOUD. Mieux qu'un appartem., VILLA en co-propriété, terrain et jardin privatif 500 m². Environnement exceptionnel, près GARE et COMMERCES, 5 chbres, 2 bains, séj. dble, garage de 3 voitures. Prix justifié : 900.000 F. J.M.B., 970-79-79.

CELLE-ST-CLOUD. URGENT. Calme, 5' gare, près commerces, école et lycée. Appt de 95 m², dble séj., cuis., office, 2 chbr., cave, gar., Px 286.000 à débat. J.M.B., 970-79-79.

BOULOGNE Me PORTE-ST-CLOUD. BEL IMM. RECENT, CALME. Dble liv. + 3 chbres, tt conft. Impeccable, Tél. (Possib. park.) Px 450.000. - VERNEL 526-01-50.

BOULOGNE NORD. Séj. dble, 2 ch., cuis., entrée, w.-c., s. bains, penderies. Soleil, Box. 825-60-40.

NEUILLY Général-Leclerc. Imm. récent. 5 p. 2 balc. Park. 840.000 F. LLOYD 267-25-68.

SURESNES - 3' gare. Dans petit imm. gd standing. Récept. 4 chbres, 2 bns, 145 m2. Terrasse privat. 100 m2 - VUE MAGNIFIQUE SUR PARIS. 700.000. H. COGE : 602-67-27.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Près forêt. Bel APPARTEMENT 180 m2 de imm. stand., gde réception 60 m2, 4 chbr., 2 bains, cuis. office, tout confort + garage. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90.

VINCENNES - Bois. Sur artère principale. Dans bel imm. rénové à 100 %. STUDIOS à partir de 54.000 F. 2 PCES à partir de 119.800 F. SPECIAL PLACEMENT. Me vr merc., jeudi, vend. 14-19. 31, avenue de Paris, Vincennes.

Province

NICE. Hauteur résidentiel, très luxueux 2 pièces neuf, cuisine entièrement aménagée, garage. Dern. étage, vue panoramique : 320.000 F. Téléph. (93) 87-46-23.

CABOURG. Part. vd lux. 2-3 p. pr. sur mer, entrée, cuis. équip., s. de bains, jdin, gar., 269.000 F. T. 260-65-72 avt 9 h, et apr. 19 h.

Etranger

ORAO-CASTELLOR (Espagne). Part. vd coq. appt, 8e étg., asc., vue mer et mont., tout meublé. Tél. 252-23-84, après 19 heures.

appartem. achat

Part. à part. demande 2 PCES. Ecr. n° 1.969 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 pces, tt conft, 16e, 8e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgent, directement STUDIO, Paris, préfér. rive gauche. - 873-20-67.

Part. de préf. à part. achète 5/6 pces, 16e arrdt. 288-54-73.

locations non meublées Offre

Paris

AV. D'EYLAU. 9 pces, 240 m2, usage mixte, refait neuf, tél. Bail 6 ans. 5.500 F + charges. ANJOU GESTION - 265-41-03.

Me COMMERCE - STUDIO. Imm. nf. Cuis. Tt conft. Tél. Vue. 900 F ch. — 705-90-41.

15e - 100 m Me VOLONTAIRES. Beau STUDIO NEUF, tt conft, tél., park., cave. 1.100 F + ch. Propriétaire : 903-79-04.

XVIIe Wagram. 6 pièces cuis., 2 bs., tél., pos. prof. lib. 4.000 F + ch. 924-92-45.

DAUMESNIL. Gare Lyon, imm. nf, gd stdg., b. stud., cuis., bs. Park. 750 F + ch. 566-50-46.

FARIS-13e. SANS INTERMEDIAIRE. Immeuble neuf tout confort face métro Porte-d'Ivry. Studios 34 m², 620 à 680 F, charges 169 F. Park. 118 F. 2 Pces, 45 m², 750 à 900 F, charges 229 F. Park. 118 F. 3 pces, 65 m², 1.045 à 1.106 F, charges 338 F. Park. 118 F. 4 pces, 77 m², 1.200 à 1.264 F, charges 400 F. Park. 118 F. 5 pces, 88 m², 1.319 à 1.386 F, charges 457 F. Park. 118 F. S'adresser au Régisseur, 82-84, bd Masséna. Tél. 583-62-85.

PARIS-EST 93-BAGNOLET. SANS COMMISSION. 4 pces, 80 m², loy. 900 à 960 F, charges 361 F. Parking en sus : 63 F. S'adresser Bureau de Gérance (sauf dimanche) de 14 h. à 17 h. 30. LES FARCS OR LA NOUE, 1-13, rue de La Noue, BAGNOLET. Tél. 858-02-31. Me GALLIENI. Bus : 76 et 101 N.

STUDIOS SUR RENDEZ-VOUS. 6e arrondissem., RUE RACINE, ascenseur, interphone, 5e étage 980 F + ch. 6e étage 950 F + ch.

IMMEUBLES NEUFS, CAVE ET PARKING INCLUS. 12e, BD PICPUS, 700 F + ch. 18e, RUE DE BOUCRY, 21e ét. 600 F + charges. 20e, ST-FARGEAU, 750 F + ch. TÉL. : 700-97-55

AV. SAXE, 7e étage, terrasse. Gd séj., 3-4 chbres, 4.100 F+ch. Exclusivité - 705-22-60.

Gobelins. Imm. P. de T., 3 P. tt cft. Soleil. Tél. 6 sans ascen. 165.000 F. Part. 331-39-16.

Région parisienne

LA VARENNE. A louer dans immeuble grand standing. Studio tout conft. 600 F + charges. Tél. : 883-42-44.

SUR BOIS DE VINCENNES. 2 p. grand luxe, parking, 2.000 F par mois ch. c. Tél. 672-25-10.

locations non meublées Demande

Paris

Rech. sans Agence Appart. 3-4 pces Paris. 742-38-18.

Pour Médecins et Cadres de studio au 5 pièces. URGENT, 567-01-22.

Région parisienne

Ch. à louer Neuilly, appt. 5 p. minimum 100 m². Ecr. N° 6.212 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté européenne cherche villas pavillons pour ses cadres. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02, poste 1.

hôtels-partic.

REUILLY-SAINT-JAMES HOTEL PARTIC. + jardin + terrasse + garage. 985.000 F, jeudi, de 11 heures à 18 h. 30, 49, Boul. KOENIG, REUILLY. 260-81-20 ou 687-25-94.

Propr. vd MONTPARNASSE-6e, MAISON PARTICULIERE 800 m², architecture originale et mod. Soleil, calme, sur allée privée. Prof. lib. Et. nf. terrasse et atel. T. 548-14-99, 10 h. à 17 h.

bureaux bureaux

Pour 200 francs le m2 où va-t-on ?

à GRENOBLE

Le Trident

2 petits immeubles de bureaux en location de 3 et 7 étages, à partir de 100 m2, plateaux de 1.400 m2 entièrement terminés, moquette et luminaires, place, archives, parkings couverts, téléphone, accès facile, bus.

Tél. : GRENOBLE (16-76) 87-11-05. (16-76) 09-51-36.

7e - RAPP. A LOUER 1.272 M2 bureaux divisibles. FORCIP. ANJ. 90-73.

A LOUER PRES FOCH 5 bureaux 120 m², 4 téléph., 2 parkgs. 3.500 F. 747-45-16, matin.

Sté de Presse recherche 1 000 à 1 200 m² de burx neufs à l'achat dans le centre de Paris ou près bd périphérique, urgent. Ecrire n° 293.870 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur Paris-2e q. tr.

17e FERRIRE, 220 m², 7/8 burx + salle de conférences, à tél., 4 parkings, 10 000 F ch. comp. Tél. : 267-58-65.

1 à 20 BURX tous quartiers LOCATIONS SANS pas-de-porte. AG. MAILLOT SAINT-LAZARE Téléph. : 293-45-55 et 522-19-10.

Paris 19e - Porte des Lilas dans immeuble récent. Accès direct sur rue - Très beaux locaux aménagés, clairs et chauffés. Tél. : 4 lignes, 15 postes Télex - 12 parkings.

ENSEMBLE 600 m2 dont : 15 bureaux sur 300 m2 à vendre. Prix : 2.150.000 F ou location Bail 9 ans, au loyer mensuel : 25.000 F H.T. Chaumeny : 874-22-98 (matin).

A LOUER BUREAUX NEUFS Nord de Paris de 346 m2 à 2.400 m2. 240 F le m2. Charges minimum. Parkings. Lignes téléphoniques. Renseignements : CORI : 260-38-22

8e PROPRIETAIRE LOUE 1 ou plusieurs bureaux. Refait neuf. - Tél. : 723-55-18.

constructions neuves constructions neuves

UNE CLÉ POUR VOUS LOGER OU POUR INVESTIR

525 25-25

Centre Etoile. Centre Nation : 346-11-74 - Centre Maine : 538-22-17 vous proposent :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat,
— une document. précise sur chaque programme,
— un entretien personnalisé avec un spécialiste,
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

Sans aucun engagement de votre part. Service gratuit de la Compagnie Bancaire.

INFORMATION LOGEMENT

12e DAUMESNIL Près Métro. petit imm. habitable suite 1-2 et 4 Pces, calme. S/pl. lundi, jeudi, sam. 14-18 h. 5, RUE DUBRUNFAUT ou Catherine CRAVERO. 588-83-96.

BD RICHARD-LENOIR 68-70 - PARIS (11e). LES JARDINS DE VOLTAIRE. DU STUDIO AU 4 PCES. TRES BEL ET ELEGANT IMMEUBLE DE 10 ETAGES. 74 APPARTS + GARDIEN sur le boulevard et sur jardins. PRIX FERMES. S.A. AZED 25-27 boulevard Richard-Lenoir, FARIS-11e. TEL. : 355-35-84 +.

NATION. 64, rue du Rendez-vous (12e). Beau 6 p., 125 m² + balcon. Calme, ensoleillé. - Sur jardin. Habitable fin 1976. - Sur place mardi, jeudi, vendredi, samedi, 10 à 12 h. 20 et 14 h. 30 à 19 h. ou ANJOU 89-99.

Boutiques

DORDOGNE MANOIRS, place de la République, 24100 BERGERAC, tél. (53) 57-54-11, propose plein centre ville Bergerac TROIS BOUTIQUES pour commerce de luxe. Situat. except. sans concurr. Pas-de-p. + bail 3, 6, 9. Pr ts rens. nous écrire.

locaux commerciaux

Dans complexe ccial en plein centre du MANS à vendre locx neufs pr créat. d'une brasserie importante. Ecrire Catherine LAGRANGE, 38, av. de la Préfecture 72000 LE MANS.

URGENT. Centre commercial 30.000 M2 environ, agglomération nouvelle OUEST Paris, reste à louer AVEC ou SANS-PAS-DE-PORTE quelques boutiques toutes surfaces. Libres de suite. Pour tous renseignements, tél. : 359-53-32. Possibilité autres centres.

immeubles

BOULOGNE Près ROUTE DE LA REINE. Immeuble 4 corps bâtiment. 42 locat. 924-56-71, poste 26.

SEVRES. Petit imm. 5 appts. 2 gar. 35.000 F par an. Prix 350.000 F. 825-90-39.

Vends libre. Immeuble proche limite Paris Ouest, comprenant magasin surface 900 m², grande façade, situation commerciale exceptionnelle. Ecrire à 8.830, Publias, 121, r. Réaumur, Paris.

A vdre bâtiments rénovés, pour colonie, hôtel-restaurant, résid. secondaire, tr. beau site, 650 m. d'altit., avec rivière, ds village et à 60 km. de la mer Méditerranée. Réponse assurée. S'adr. Boudou Yves, Les Sièges, par Le Caylar 34520.

locations meublées Offre

Paris

8e ALMA. 20 m² nf, garçonnière. Dche, wc. Tt cft. 650. KLE. 04-17.

Etranger

Londres. Luxueux appartements dans un entrepôt historique de 19e s., près de la Tour de Londres, disponibles à partir d'une semaine. Vues sur la Tamise et ses berges. Service complet. Une ou deux chambres. Idéal pour séjours d'affair. ou de vacances. Ecrire : The Ivory House, St. Katharine by the Tower, London, E1 9AT. Tél. 01-481 2909, Télex 884671.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE cherche 2 à 6 P. pour CADRES SUPERIEURS MEDECINS, DIPLOMATES. 551-22-66 - 556-17-49.

Région parisienne

Industriel recherche d'urgence living + ch. grand standing + tél. + box si possible. Préférence : 16e, Neuilly, Boulogne. Agences acceptées. 531-85-56.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE par « PLURI-CONTACT » OFFICE DES LOCATAIRES 18, rue la Michodière, Me Opéra. 34, rue d'Alésia, Me Alésia. Frais abonn. 300 F - T. 742-78-93.

fonds de commerce

77500 CHELLES. Vends Bar-Restaurant Style auberge, cadre rustique. Bar le jour, avec appartement P 2 et 800 m2 de terrain. Affaire très saine. Possibilité achat des murs. Prix : 250.000 F. Ecr. n° 6.210, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VENDS TROIS LAVERIES libre-service à ROANNE, sans concurrence. Px 360.000 F. Ecr. n° 8.571, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LA CHAMBRE SYNDICALE DES MANDATAIRES EN VENTE DE FONDS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES DE PARIS ET DE LA REGION PARISIENNE FONDEE EN 1913 recommande aux ACHETEURS ET VENDEURS DANS TOUTES TRANSACTIONS COMMERCIALES DE FONDS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES de s'adresser à SES MEMBRES qui disposent D'UNE SELECTION D'AFFAIRES permettant à la clientèle de comparer et faire UN CHOIX SERIEUX. Ils sont, de plus, affiliés A LA CAISSE DE GARANTIE DE LA F.N.A.I.M. et présentent de ce fait toutes garanties professionnelles et un maximum d'assurances. Pour connaître UN SPECIALISTE écrire ou tél. au siège social 129, rue Fg-St-Honoré 723-32-53

A CEDER rest.-hôtel ROUTIER R.N. 151, aff. exceptionn. C.A. 600.000 F. Conv. ménage jeune, travailleur. Etude Lochelongue-Barbier, not. assoc., 36800 Saint-Gaultier. Téléph. (54) 47-00-01.

propriétés

VESINET. Résidentiel 300 m R.E.R. BELLE DEMEURE MANSART parf. état, 3 P., récept. 80 m², 9 ch., 3 bns., 2 cab. toil. O conft., jardin boisé, 2.800 m². AGENCE DE LA TERRASSE. Le Vésinet. 976-05-90.

MONTMORENCY. Gd calme. VUE SUR TOUT PARIS. SPLEND. PROPTE, parf. état : hall, séj. cheminée, terrasse, 5 ch., 2 bains, 2 wc., 2 gar. MERVEILLEUX PARC paysagé 3.700 m² impec. 1.500.000 F. Facilités. PLACOR. 989-60-60.

Vends belle maison, 2 000 m², 5 ans, Noirmoutier. Maître MASSORREAU.

à km de Forges-les-Eaux (76) part. vend PROPRIETE 7 p., dépend. JARDIN sur 2 000 m², 270 000 ou av. 1,8 ha 320.000 F. Tél. : 967-72-71.

En Périgord, jolie demeure de style, très jolie vue et très calme ds bourg ts fourniss., doct., pharm., 4 à 5 ch., bur., cuis., salle de repassage, salon, salle à m., bs et salle d'eau à ts les étag., tt cft, chauff cent., tr. gd gar., cour en pierre de Cahors, pas de jardin. Prix 400 000 F. Possib. crédit plusieurs années. M. BORREFOIS, 24519 Sainte-Alvère. Téléph. : (53) 61-71-96.

MEDOC bourg 20 km Bordeaux, mais. pierre, ét., gar., jdin, dép. aménageables hab., bur., atelier ou entrepôt, seul tenant s/terr. 6 000 m², GRAVIER, 53, rue Philastine, RABAT (Maroc).

MAISONS-LAFFITTE. Propriété 1.000 m2 roseraie, gd cft. Entrée : grotte de Nymphée de Mansart, dble liv., s. à m., office, gde cuisine, vestiaire. 1er ét. : 3 chbres, 2 s. bains. 2e ét. : gde chbre avec terrasse, s. bns. Atelier d'artiste de 65 m2. Maison de gardien : séjour, chbre, cuisine, dche. TEL. : 754-14-25.

NORMANDIE - 120 km. Maison caractère sur 6.000 m2. Grande cheminée, colombages. Prix à débattre. TRU. 07-61 avant 12 heures.

VALLEE DE CHEVREUSE. BUNNELLES près LIMOURS (collège international), Propriété récente style rustique, s/2 ha de terrain boisé, se composant de deux appartements : 1) Rez-de-jardin, séj., s. à m., cuis. éq., 3 chbr., s. de bains, 2 cab. de toil., grenier aménageable de 112 m2 ; 2) Séjour, cuisine, 2 chbr., 1 s. de bns, 2 bureaux, ss-sol complet, gar. 4 voit. Parf. état. Tél. apr. 18 h. 460-35-60.

Près Pont du Gard, dans village de Castillon-du-Gard, particulier vend propriété caractère : 11 pièces, grand confort + dépendances + pavillon gardien entièrement refait à neuf. Prix justifié. M. DECARD. Tél. : 927-36-38.

CEIRL-SUR-MER - TREFORT. Affaire à saisir. Très belle villa 5 pièces, grand cft, jard., gar., ch. cent. mazout. 150.000 F - 508-52-89.

terrains

NORMANDIE 90 km PARIS OUEST. SITE EXCEPTIONNEL. Terrain à bâtir toute viabilité 10 F le m2. — Tél. : 627-91-41.

maisons de campagne

Vends maison campagne à restaur., terr. 9.700 m², Condamines, Rte de Cordes, 81600 Gaillac.

pavillons

Vds beau PAVILLON près Beauvais, 60 km. Paris. 6 p., O cft, s/800 m², Prix 400.000 F. Etude Imm. Crosnier. Tél. 445-28-78.

CLAMART - Coquet pavillon, cuisine équipée, séjour double, 3 chb., s. de douches, wc, buanderie, s. de jeux, chbre service en rez-de-jardin, dépendances de 63 m², gar. atelier pouvant convenir à artisan - Prix 500.000 F. J.M.B., 970-79-79.

RUEIL-MALMAISON. Maison 7 pièces, cft, garage, jardin 930 m², résidentiel, conviendrait profession libérale. Agence s'abstenir. Tél. 749-23-03 après 18 heures.

villégiatures

La Louvesc Ardèche, alt. 1.050 m Hôt. Relais du Monarque. Tél. 3 **NN Pens. 59/90 F net et forfait.

villas

VERSAILLES part vend maison XVIIIe, état parfait, 200 m², petit jardin. Prix 950 000 F, urgent. Tél. : 723-72-15, poste 216.

BORD DE MER GDE VILLA LIBRE. Terrasses avec accès sur plage. Jardin de 2 750 m². Garage 4 voitures. Quai d'embarquement. près de SAINTE-MAXIME. Prix : 1 650 000 F. Téléphoner le matin au propriétaire : 238-45-26.

LA GRANDE-MOTTE, 200 mèt. plage, mais. 2 p., cuis. aménag., 35 m², patio 30 m², 120.000 F. état neuf. Cornu, tél. Manles (40) 74-23-89.

MESNIL-LE-ROI - AFFAIRE EXCEPTIONNELLE, DECORAT. LUXUEUSE. Terr. 2.200 m², surface habitable 450 m², séj. 50 m², 6 chbres, 4 s. de bains, cuisine équipée, s. de jeux, grotte aménagée en bar et cave au fond du jdin. Px justifié 1.360.000 F. J.M.E., 970-79-79.

domaines

Dans triangle TOULON-MARSEILLE-MANOSQUE, 70 km. de la MER, magnifique domaine d'agrément de chasse et de rapport, 240 ha. seul tenant, dont 185 ha. bois, 23 ha. de vignes, 32 ha. terres labour., très belle bastide 18e entièrement restaurée, nombreuses dépendances. Prix 3.300.000 F. Ecrire O.P.G. CONSEIL n° 3.254, 46, r. de Lille, 75007 PARIS.

25 km Paris-Ouest bois 75 ha + pavillon chasse. Situation exceptionnelle. Prix élevé. Ecrire EUDICO référ. 3080 1, rue Bourdaloue, 75009 Paris.

châteaux

CHATEAU tout conft., dans Petit Village SUR TERRES BOISEES. 250 km de PARIS. PRIX BAS CAS URGENT. 033-30-72.

ANDORRE - Paradis fiscal. La propriété la plus somptueuse, la plus vaste, la mieux située de la Principauté, luxueusement équipée et meublée, 1.500.000 F. Vaucher La Torre d'Escas La Massana, ANDORRA. Tél. (16) 078-35-029.

20 km. PAU, Particulier vend CHATEAU, très b. état, 18 gdes pièces, tt cft, ch. cent. + concierg. 3 p., dépend., sur 5.000 m² terrain. Vue splendide Pyrénées et coteaux. 450.000 F. Tél. (59) 32-34-99, BOUHOT, 151, avenue Rauski, 64110 JURANÇON.

CHARENTE. Site unique. Petit château 120 ha élevage, rivière. Px 2 500 000 F. Domaine 80 ha, lux. demeure, ferme moderne, matériel, Px 1 850 000. Elevage chevaux 11 ha, logis, moulins. Cabinet OLLIVIER, 16000 ARGOULEME. Tél. : (45) 95-06-07, le matin.

fermettes

Rég. Cabourg, fermette tt cft, 6 p. p., 6.000 m². 460.000. 91-24-40. Agence normande, 14-Dives-s-M.

chalets

HAUTE-SAVOIE, Grand chalet à 1.000 m., nombreuses possibil., eau de source, chauff. central, téléphone. Ecr. ASSIONA, 6, Petit-Vésinet, 57690 CREHANGE.

viagers

TROCADERO occupé 1 tête 84 a. GRAND 5 F. 350.000 + 1.200 F. F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-80.

Eure-et-Loire. Belle fermette rénovée, cft., 5 P., 1 tête 72 a. occupé. Cpt. 18.000, rente 900 F. LE VIAGER, 130, rue Rivoli. 231-05-75.

Saint-Germain-des-Prés, 4 P. 90 M2 + service, 5e ét. asc. Occupé M. 78 ans. 130.000 cpt. Rente 3.250. FONCIAL. 266-32-35.

Libre Sainte-Geneviève-des-Bois VILLA 4 - 5 pièces, tout confort, garage, 1.050 m², Très bon état. 50.000 F + 3.600 F par mois. (75/80 ans.) ORGADIS, 555-01-29.

CANNES 28 km., mer 20 km., très belle ppté, partie libre, tout confort, grand parc 700 arbres, altitude 475 m., 2 têtes 83 et 75. Compt. 320.000 + rente. Etude LODEL, NICE (93) 80-69-84.

Conseil, expertise, indexation gratuite. — ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire, Paris. 700-00-99. Nice 37, av. Foch, 2e ét. 80-69-85.

manoirs

150 km OUEST PRES MORTAGNE. MANOIR XVe S. avec tour et échauguette. Réception 120 m2, 4 chbres, bains, chauff. centr., décoration à terminer, corps de ferme et grange même cachet à aménag. 26.000 m2 prairie autour. 430.000 F - URGENT. CABINET MAZIERES 483-81-55.

exclusivités

Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.

- Une annonce un jour au choix.
- Répétition de l'annonce la même semaine.

32 F la ligne au total + TVA.

Renseignements au journal et par téléphone au 233-44-21.

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

12	2500 RÉVISABLE	2000 FD	90%/15	CF.	1973	124			M		RER	
N° Arr.	Prix moyen du m²	Prix moyen du m² ferme et définitif	montant des prêts consentis et durée	prêt du Crédit Foncier	année de livraison et trimestre	Nombre d'app.	Parkings en surface	Garages en sous-sol ou box	Métro	Autobus	R.E.R. Station	Autoroute [illegible]

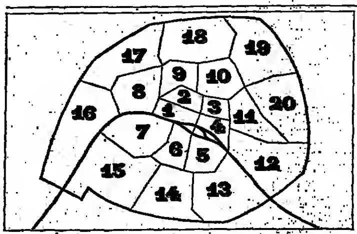

5 — 7500 RÉVISABLE — 80 % / 20 — 1977 — 15 app. — Autobus 21, 27, 47, 67, 84, 89, 91 — Métro CENSIER-DAUBENTON, MONGE

LES JARDINS DU PANTHÉON N° 2 - 8, rue de l'Arbalète. Des appartements pas comme les autres, différence de niveaux. Studios, 2, 3 et 4 pièces. Terrasses et jardins. Bureau de vente : 57, rue Lhomond, Paris (5e). Tél. : 707-02-30, tous les jours sf samedi et dimanche.
LES JARDINS DU PANTHÉON

7 — 8.200 FD — 80 % PERSONNALISÉ — 1977 — 49 app. — Métro INVALIDES, LA TOUR MAUBOURG

131, RUE DE L'UNIVERSITÉ - Belle demeure parisienne. Dans le centre noble de la ville. De la chambre au 5 pièces et 2 splendides duplex plein ciel, grandes terrasses sur toit, vastes balcons. Bur. vente sur place, lundi et jeudi de 14 h. à 18 h. et samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. Tél. 280-34-40.
COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS.

LA HENIN
crédits immobiliers
16, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris - tél. : 260-35-15
COGEFIMO

12 — 5.300 FD — 80 % / 20 — 1977 — 106 app.

RÉSIDENCE PIERRE BOURDAN - 1-3, rue Pierre-Bourdan - A quelques mètres de la Nation, mais remarqu. isol. du bruit des gr. artères, une résid. de classe aux prestat. raffin. S. pl. ts j. jrs sf mar. et mer., 13 à 19 h., 346-51-74.
Une réalisation CAPRI — GSCIC — LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.

13 — 4.900 FD — 80 % / 20 — 1976 — 15 app. — Métro CORVISART, TOLBIAC, CITÉ UNIVERSITAIRE — Autobus 21, 27, 57, 62, 67, PC

69, RUE BARRAULT - Quelques studios et 2 pièces prêts à vivre ou à investir encore disponibles. Un programme soumis au test Qualitel, seul profil officiel de qualité. Visite sur place tous les jours de 14 heures à 18 h. 30.
CIME 538-52-52 — Tour Maine-Montparnasse.

13 — 5.200 FD — 80 % / 20 — 1977 — 200 app. — Autobus 27, 47, 57, 67, 83 — Métro PL. ITALIE 3 LIGNES — Autoroute à 300 m

GALAXIE - 20, pl. d'Italie, **« AGATE »** - Un tout nouvel immeuble au calme, sur une dalle jardin, avec grds balcons loggia. Studio à 5 pces et chambres. Centre commercial avec grands magasins. Jeux d'enfants. Sur pl., tous les jours, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, sauf mer., et le ven. matin 580-32-92 ou SPEI, 14, av. Roosevelt-8e. – 256-55-11.
SPEI — Réalisation S.C.I.I.

13 — 4.000 FD — 80 % / 20 — 1978 — 198 app. — Autoroute à 200 m Autoroute du Sud

« CAP SUD » - Place de Rungis - A proximité du Parc Montsouris, une gamme d'appart. bien conçus, du studio au 6 pièces. Sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 20 h., sam., dim., de 10 à 12 h. et de 14 à 20 h. Tél. 589-71-21.
Une réalisation CAPRI — GSCIC — LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.

15 — Prix moyen 7.800 FD — 80 % PERSONNALISÉ — 1976 — 76 app. — Métro CHAMPS-DE-MARS, MOTTE-PICQUET — Autobus 80

IMMEUBLE « INVALIDES-SUFFREN » - 54, av. de la Motte-Picquet - Imm. de 8 ét. sit. de Village suisse, pr. Champ-de-Mars. App. luxe équip. av. magnif. loggias. St. au 4 p. Boxes. A 10 mn Etoile, Quart. Lat., Opéra. Bur. vente s. pl. ouv. lun., jeu., vend., sam., dim., 14 h 30 à 18 h 30. 734-75-60 - 15, av. Matignon, 75008 Paris - 359-98-32.
ZANNETTACCI PUJOS S.A.

16 — 8.500 PRIX MOYEN — 80 % / 20 — 1977 — 69 app. DISPON. 24 — Métro MUETTE PASSY — Autobus 22, 32, 52

57, RUE DE PASSY - Emplacement privilégié entre La Muette et le Trocadéro, imm. de 8 étages, du mini stud. au 5 p., terrasses en étage sup. Bur. vte sur pl. ts les jours de 10 h. 30 à 12 h. 30, et de 14 h. à 19 h., S.I.E.T.R.A., 125, r. du Cherche-Midi, 75015 PARIS, Tél. 783-24-28 - 306-36-57, poste 18
PASSY 57

16 — 7.950 FD — 80 % PERSONNALISÉ — 1976 — 60 app. — Autobus 52 — Métro ÉGLISE AUTEUIL, JASMIN — Autoroute OUEST à 1.500 m.

LES JARDINS DE POLYMNIE - 37-39, av. Théophile-Gautier - Imm. de tr. grand stand. autour d'un jardin de 3.000 m2. Du stud. 34 m2, au 6 p. 180 m2, S. pl. t.l.j. sf dim., lun, et le vend. mat., 10 h. à 12 h. 30, 14 h. à 19 h., tél. 224-66-26 ou S.P.E.I., 14, av. F.-Roosevelt, Paris-8e, 256-55-11
SPEI — Réalisation : MAZET & VALLETTE

17 — 7.900 FD — 80 % PERSONNALISÉ — 1976 — 37 app. — Métro PEREIRE WAGRAM

141, AVENUE DE WAGRAM - Résidence de classe. Du studio au 5 pièces, un duplex exceptionnel, terrasse. Bur. vente sur place, lundi, mercredi, de 14 h. à 18 h., samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h.
COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS, Tél. 280-34-40.

17 — 5.800 FD — 80 % PERSONNALISÉ — 1976 — 13 app. — Métro WAGRAM

24, RUE DE LA FÉLICITÉ Du studio au 5 pièces en duplex et locaux commerciaux. Immeuble de grand standing, rentabilité locative garantie aux investisseurs. Réalisation
S.I.M. 6, avenue Rachel, Paris (8e), tél. 522-97-23,

18 — 4.900 FD — 80 % PERSONNALISÉ — 1976 — 25 app. — Métro PL. CLICHY

LE MONCEY 13, rue Ganneron, à 5 mn du parc Monceau, de l'Opéra et du Sacré-Cœur, petite résidence de standing par sa situation et la qualité de sa construction.
Label tout électrique, donc isolation parfaite.
Jusqu'au 31 mai, les appartements seront livrés avec cuisines équipées. *Appartement témoin visible tous les jours et* samedi, ou renseignements 293-43-93.

18 — A PARTIR 3.300 FD — 80 % / 20 — 1977 — 135 app. — Métro MARCADET-POISSONNIERS, MAX-DORMOY, CHATEAU-ROUGE

STEPHENSON 2 - 55-57, rue Stephenson - Paris au prix de la banlieue. Du stud., au 4 pces, jardin et terrasses. Bur. de vente sur pl., de 14 h. 30 à 18 h., sf merc. et dim.
ZANNETTACCI 15, av. Matignon - 75008 Paris, Tél. 359-98-32.

18 — 4600 FD — 80 % / 20 — 1976 — 196 app. Disp. 113 — Métro LA FOURCHE PL. CLICHY

IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22, av. de Saint-Ouen - Du studio au 5 pièces. Grands jardins intérieurs. Bureau de vente et appartement témoin tous les après-midi, sauf mardi et dimanche. Téléphone : 522-43-00
ZANNETTACCI 15, avenue Matignon, 75008 PARIS 359-98-32
PUJOS S.A.

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

... et un prêt CDE financera votre achat :
cde
Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

هدية من الأهل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

La recherche pétrolière et le surrégénérateur Super-Phénix au centre des travaux du conseil restreint du 15 avril

M. Giscard d'Estaing doit en principe présider un conseil restreint sur l'énergie le jeudi 15 avril, à 10 heures. Ce conseil pourrait être amené à prendre un certain nombre de décisions : réalisation du réacteur surrégénérateur Super-Phénix, programme de construction de centrales nucléaires pour 1978-1979. Il devrait également étudier un certain nombre de mesures propres à relancer la recherche pétrolière dans des zones considérées comme politiquement « sûres » et se pencher sur la réorganisation du marché pétrolier à la lumière des conclusions du rapport de M. Lauré.

Premier sujet à l'ordre du jour de ce conseil : le surrégénérateur Super-Phénix. La France a réalisé un prototype de 280 MW. Il s'agit maintenant de monter en puissance en construisant un réacteur plus puissant Super-Phénix (1 200 MW) en collaboration avec l'Allemagne et l'Italie. Cette réalisation posait un certain nombre de problèmes, notamment en ce qui concerne son financement (le devis s'élève à 4,5 milliards de francs, dont un peu plus de la moitié incombe à la France). Tout laisse supposer qu'une décision positive sera prise.

Second volet nucléaire : les engagements de centrales en 1978-1979. Le programme est arrêté pour 1976-1977 ; 12 000 MW d'origine nucléaire seront engagés. Doit-on dès maintenant fixer les programmes pour les deux années suivantes ? Les avis sont partagés. Compte tenu du ralentissement de la croissance en 1975, le ministre de l'économie et des finances plaide pour un ralentissement du rythme annuel (4 000 MW), au grand dam des industriels et, semble-t-il, d'E.D.F., qui souhaitaient son maintien. Coupera-t-on la poire en deux en décidant de n'engager que 5 000 MW en 1978 ? Ce n'est pas impossible. Mais il se peut également que l'on décide de ne rien décider.

Des aides pour l'encouragement à la recherche de l'uranium devraient être confirmées. Ces crédits (10 à 15 millions de francs en 1976) seront remboursables en cas de découverte.

Les activités des sociétés pétrolières constituent, avec le nucléaire, le second « plat de résistance » de ce conseil restreint. Les services de la délégation à l'énergie souhaiteraient que les crédits pour la recherche pétrolière « *off shore* », dans des zones « sûres », soient augmentés.

Enfin, le président de la République et les ministres présents devraient se pencher sur le rapport Lauré.

C'est le 5 mai 1975 qu'une commission a été installée pour étudier les conditions d'une réorganisation de la loi de 1928 régissant le marché pétrolier en France. Son président, M. Maurice Lauré, président de la Société générale, a remis, après six mois d'enquête, le résultat des travaux et des réflexions de la commission au ministre de l'industrie et de la recherche. Depuis, c'est le silence. Les versions les plus contradictoires ont couru sur le contenu de ce rapport. Pour les uns, il ne s'agirait que d'une vingtaine de pages, sans grand intérêt. Pour d'autres, il comprendrait, bien au contraire, plus de cent pages, dont quelques-unes explosives.

En fait, chacune de ces deux opinions recèlerait une part de vérité. L'ensemble du travail de M. Lauré serait composé de deux volets : les annexes, nombreuses, rapporteraient certains exemples de pratiques des pétroliers que l'on ne souhaiterait pas rendre publics ; le rapport proprement dit, d'une trentaine de pages, conclurait au maintien de la loi de 1928, tout en suggérant des assouplissements notables. Au sein du gouvernement, on est, semble-t-il, divisé sur les décisions à prendre.

Enfin, dernier sujet qui pourrait être abordé : celui des Charbonnages. Le grave déficit de cet organisme inquiète le gouvernement. « *Dans certains gisements, le seul salaire du mineur est supérieur au prix de vente du charbon,* explique-t-on. *Peut-on maintenir en activité des puits dont le coût de production est supérieur à 3 centimes la thermie, alors qu'on peut importer de Pologne ou des États-Unis du charbon 20 ou 30 % moins cher ?* » expliquent certains fonctionnaires. Le gouvernement souhaiterait, semble-t-il, passer une sorte de contrat avec les Charbonnages de France qui prévoirait avec précision l'organisation d'un ralentissement qui paraît inévitable.

CONJONCTURE

POUR LES CINQ INSTITUTS DE RECHERCHE

La croissance allemande serait plus forte que prévu

De notre correspondant

Bonn. — *Le gouvernement fédéral allemand a reçu, le lundi 12 avril, des cinq principaux instituts de recherche économique, un satisfecit pour sa politique. Si* « la récession la plus forte et la plus longue de l'après-guerre est surmontée », *c'est essentiellement grâce au programme de relance adopté par les pouvoirs publics à la fin de 1974 et en 1975.*

Le porte-parole du gouvernement n'a pas manqué de souligner ce jugement, en ajoutant que « les partenaires sociaux et les investisseurs s'étaient laissé convaincre par la conception économique réaliste du gouvernement fédéral ». *Même M. Strauss, porte-parole de l'opposition chrétienne démocrate pour les questions financières, a reconnu que la reprise était sensible, mais il a rejeté sur* « les erreurs et les négligences » *des dirigeants de Bonn la responsabilité des incertitudes qui subsistent.*

Les cinq instituts portent, en tout cas, un diagnostic optimiste sur la situation de l'économie occidentale. Les États-Unis, la France et la République fédérale « mènent le train » de la relance et les prévisions, avancées en janvier par le gouvernement fédéral dans son rapport économique annuel, ont été revues en hausse. En 1976, le produit national brut devrait augmenter de 5,5 % en volume (prévisions du gouvernement : 4 à 5 %), après une baisse de 3,4 % l'année dernière. En six mois, la production industrielle a augmenté si vite que les deux tiers de la chute enregistrée pendant la récession sont déjà rattrapés.

Cependant, la hausse du coût de la vie devrait être plus faible cette année qu'en 1975 (4,5 % contre 6 %) et même inférieure à celle prévue par le gouvernement. Grâce à la croissance des échanges internationaux, les exportations augmenteraient ; quant à elles, de 8,5 % en volume, principalement avec les partenaires occidentaux de l'Allemagne fédérale. Enfin, la production de biens d'équipement, qui a augmenté à la fin de 1975, continuerait à progresser. La prime aux investissements versée par l'État fédéral entre le 1er décembre 1974 et le 30 juin 1975 ayant suscité des commandes honorées actuellement. Les cinq instituts notent, toutefois, qu'après la satisfaction de ces commandes « *une pause dans les investissements ne serait pas surprenante* ».

Il reste un point noir : le chômage. Avec un million cent quatre-vingt-dix mille travailleurs sans emploi, le taux s'élève encore à 5 % de la population active. Sans doute le maximum a-t-il été atteint et même dépassé, mais l'érosion du chômage devrait maintenant être très lente. Les instituts s'attendent ainsi à un nombre moyen de chômeurs tournant autour du million pour cette année. L'amélioration de la situation sur le marché de l'emploi dépend essentiellement de la durée de la phase d'expansion. Sur ce point, la réponse des instituts n'est pas très assurée. D'un côté, ils estiment que « *la croissance s'alimentera elle-même* », de l'autre, ils se refusent à formuler des pronostics au-delà de 1976.

Tout en regrettant que la conclusion tardive des accords salariaux, cette année, ait empêché une reprise plus vive de la demande des ménages, ils se félicitent de la modération des hausses de salaires décidées pour 1976. Quatre des cinq instituts considèrent que les industriels pourront ainsi dégager des moyens d'autofinancement pour leurs investissements. Le cinquième pense toutefois que ceci ne sera possible qu'à condition que les entreprises puissent répercuter dans leurs prix de vente l'augmentation des coûts de production.

En 1976, les revenus du travail devraient augmenter de 7 %, ceux du capital de 17 %. Cependant, « *dans leur lutte pour la redistribution du revenu national, les salariés doivent moins s'orienter sur les revenus des entreprises que sur le nombre des chômeurs* », déclarent les cinq instituts. Autrement dit, la redistribution au profit des entreprises est nécessaire à la relance des investissements, donc à la diminution du chômage. Les instituts ne font que reprendre là une idée qui s'est imposée chez tous les experts et dans tous les milieux dirigeants de la R.F.A.

Pour éviter que la relance ne soit accompagnée d'une poussée inflationniste, la Banque centrale doit s'en tenir strictement à sa décision de n'augmenter que de 8 % la masse monétaire. Enfin, pour tenir compte des différences dans l'augmentation des coûts de production, les instituts se prononcent pour un élargissement des marges de fluctuation au sein du « serpent » monétaire européen. La Bundesbank pourrait ainsi se dispenser d'acheter des devises étrangères pour soutenir leurs cours, évitant une création inflationniste de monnaie nationale.

DANIEL VERNET.

SYNDICATS

La C.G.T. propose une série de mesures pour « assurer la défense des libertés des travailleurs »

« *Mettre les libertés en concordance avec les besoins économiques, sociaux et humains de notre époque* », et « *assurer la défense quotidienne des libertés* » : tel est le double objectif du programme de la C.G.T., exposé dans une brochure de cinquante-cinq pages intitulée *Des libertés pour les travailleurs*, et présentée mardi 13 avril à la presse par MM. Marcel Caille et Henri Krasucki, secrétaires confédéraux.

« *Jamais, depuis trente ans, les libertés n'ont autant été mises en cause,* a assuré M. Marcel Caille au cours de son exposé de présentation. *La* « *société libérale* » *de M. Giscard d'Estaing, c'est la volonté de passer une camisole de force aux travailleurs et aux citoyens.* » « *Les travailleurs associent de plus en plus la lutte pour les libertés et la lutte pour les revendications,* a poursuivi le secrétaire confédéral de la C.G.T. *L'idée grandit que la victoire du programme commun de gouvernement passe aussi par le développement des luttes pour les libertés démocratiques.* »

« *La liberté est une fiction et la violence une réalité,* a notamment affirmé M. Marcel Caille, *quand, par centaines de milliers, les travailleurs sont privés de leur emploi, quand les jeunes sont chômeurs avant d'avoir travaillé, quand l'immense masse des enfants de travailleurs ne peut accéder à l'université, quand le pouvoir d'achat des travailleurs est délibérément et autoritairement réduit, quand l'être humain a de plus en plus de mal à se soigner et à préserver sa santé, quand il est contraint de travailler plus durement.* »

Dénonçant ensuite « *la mise en place de milices privées et de syndicats-maison, telle la C.F.T., l'organisation systématique de provocations et de complots contre les forces syndicales et démocratiques* » le secrétaire confédéral de la C.G.T. a souligné les différentes mesures préconisées par la centrale de la rue La Fayette, et contenues dans sa brochure :

« *— Récusation de la notion sacro-sainte de propriété privée pour les grands possédants, notion qui ne saurait plus être invoquée valablement dans la France de 1976 ;*

» *— Confier l'organisation des élections professionnelles aux seules organisations syndicales représentatives sur le plan national, à l'exclusion des employeurs ;*

» *— Interdiction du lock-out, des fermetures partielles d'entreprises, du déménagement des outils de travail en cas de grève, et du licenciement de tout salarié pour opinions, croyances ou appartenance syndicale ;*

» *Suppression de l'obligation de réserve pour les fonctionnaires et des règlements intérieurs dans les entreprises ;*

» *— Autorisation aux partis politiques de s'exprimer sur les lieux de travail.* »

Sans « *illusion* » sur la volonté de l'actuel gouvernement d'appliquer ces mesures, M. Marcel Caille a conclu : « *C'est la victoire du programme commun qui peut ouvrir la voie permettant à la liberté de s'épanouir.* »

Controverse avec la C.F.D.T.

A la fin de cette conférence de presse, M. René Buhl, secrétaire de la C.G.T. a, en réponse à une question, vivement commenté les déclarations faites la veille par M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., relatives aux « *actions solitaires de la C.G.T.* ». Tout en précisant que le bureau confédéral de la centrale de la rue La Fayette se réunissait ce mercredi et qu'il ne s'agissait là que d'une « *première réaction* », M. René Buhl a déclaré : « *Nous regrettons vivement que la C.F.D.T. ait cru devoir se livrer à une attaque aussi injustifiée. Cette attaque est incompréhensible : nous venons de nous rencontrer et nous allons nous rencontrer à nouveau ; à aucun moment la question soulevée par M. Edmond Maire n'a été évoquée entre les deux centrales.* »

« *Cette attaque est inadmissible : d'une part, parce que l'on peut relever une certaine convergence entre les propos de M. Edmond Maire et ceux de M. Chirac concernant les objectifs des organisations syndicales ; d'autre part, parce qu'il s'agit là de nouvelles calomnies anticégétistes et anticommunistes que l'on croyait dépassées. Enfin, cette attaque est irresponsable, car elle est de nature à entraver le développement de l'action unitaire.* » « *On est en droit de se demander,* a conclu M. Buhl, *si cette attitude n'est pas un moyen pour la C.F.D.T. d'évacuer certaines difficultés à l'approche de son congrès.* »

M. Charpentié (C.G.C.) : la concertation avec le gouvernement existe mais la méfiance demeure

Répondant à des questions des journalistes, M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C., a précisé, mardi 13 avril, au cours d'un déjeuner de presse, les positions et l'évolution de sa confédération.

« *Après la rencontre avec le premier ministre, la concertation avec le gouvernement est désormais engagée, mais cela nous laisse non pas indifférents mais complètement neutres. C'est en fonction des résultats que nous dirons si nous sommes satisfaits ou mécontents, et dans ce dernier cas notre mécontentement se manifestera de façon concrète.* » Le président de la C.G.C., qui attend ces résultats avant les congés d'été, a reconnu qu'en raison des « *déceptions graves et sérieuses qui sont apparues dans le passé, la méfiance demeurait* ».

A propos des relations avec le patronat, M. Charpentié a affirmé : « *Aujourd'hui nous n'avons pas de contentieux majeur avec le C.N.P.F.* », bien que la C.G.C. réclame un bilan de l'accord sur la création des commissions de concertation dans les entreprises. « *Mais au niveau des branches et des firmes,* a ajouté le président de la C.G.C., *le contentieux est très lourd.* »

Après avoir rappelé l'opposition de la C.G.C. à « *un resserrement systématique de l'éventail hiérarchique* », M. Charpentié a précisé que les solutions pratiques à ce problème devaient être négociées dans les entreprises et tenir compte des réalités : « *Ici, il faut resserrer, là, il faut ouvrir* », un exemple d'ouverture nécessaire étant donné pour les techniciens et agents de maîtrise, dont l'écart de rémunération avec les ouvriers est « *totalement insuffisant* ». Interrogé sur les relations avec les partis, M. Charpentié a précisé qu'il n'y avait « *aucune exclusive* » et que des rencontres étaient programmées avec les radicaux de gauche, le P.S. et le P.C.

Quant à l'affaire Lip, elle a amené le président de la C.G.C. à déclarer : « *On ne sait plus où est la vérité. Qui faut-il croire : les actionnaires ? le premier ministre ? l'ancien directeur ? le nouveau ?* » Faisant allusion au fonctionnement des conseils d'administration et aux délégations de pouvoir accordées aux dirigeants de société, M. Charpentié a constaté que « *les règles actuelles étaient mauvaises* ». « *Ce que nous demandons,* a-t-il ajouté, *ce sont des délais suffisants pour pouvoir exercer une surveillance et un contrôle de la gestion et connaître la vérité des chiffres.* »

Après avoir rappelé que les contacts avec l'Union des cadres et techniciens (U.C.T.) pour un éventuel rapprochement exigeait « *une certaine prudence* » et annoncé que la C.G.C. avait proposé une rencontre à toutes les organisations d'étudiants dont elle comprenait l'inquiétude sans pour autant cacher qu'il fallait là aussi « *dire toute la vérité* », M. Charpentié a dressé un bilan satisfaisant de la C.G.C. Après des mois de crise interne : progression des effectifs cotisants en 1975 (jusqu'à 10 % dans l'alimentation) et, selon un récent sondage, augmentation des adhérents d'environ 10 % au cours des deux premiers mois en 1976.

A L'ÉTRANGER

Au Japon

NOUVELLE GRÈVE D'ENVERGURE

Neuf millions de travailleurs japonais du secteur public (transports, postiers, enseignants, employés municipaux) se sont mis en grève, mercredi 14 avril, pour obtenir des hausses de salaires. C'est la quatrième grève de ce genre cette année. Ce mouvement a paralysé presque complètement la capitale japonaise.

Dans le secteur privé, vingt-huit fédérations syndicales, dont celles des mineurs, des employés de la chimie et de la métallurgie, ont appelé à des mouvements de grève. Beaucoup de compagnies de transport privé ont cessé le travail.

Cette vague de grèves se déroule le jour même où les directions de plusieurs industries importantes doivent rendre publiques leurs propositions concernant les augmentations de salaires, notamment dans la sidérurgie, la construction navale, la construction automobile et l'industrie électrique. Une grève générale des transports est, en outre, prévue pour soixante-douze heures, à partir de mardi prochain, 20 avril.

AFFAIRES

AGFA-GEVAERT ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES AU PORTUGAL

Le groupe germano-belge Agfa-Gevaert (photographie et cinéma) éprouve des difficultés avec son usine de Coimbra, au Portugal. M. Lindemann, président du groupe Agfa-Gevaert, vient de donner au cours d'une conférence de presse à Leverkusen (Allemagne) des indications pessimistes sur les pertes de cette usine du fait notamment de la progression très rapide des salaires au Portugal. Conçue pour employer mille sept cents personnes, l'usine n'a occupé l'année dernière que moins de quatre cents salariés, qui ont produit environ sept cent mille appareils de photo et caméras. Les salaires des employés de l'usine ont augmenté de 400 % l'année dernière, a encore déclaré M. Lindemann, rapporte l'A.F.P.

Agfa, qui est un des grands du marché de la photographie, a augmenté son chiffre d'affaires de 14,1 % l'année dernière. Mais les bénéfices ont beaucoup diminué, passant de 30,7 millions de DM à 18,6 millions de DM après impôts (1 DM = 1,83 F).

Le groupe employait à la fin de l'année dernière 33 270 salariés, soit 3,2 % de moins qu'un an auparavant.

[La concurrence étant vive sur le marché des appareils de photos et de cinéma, les constructeurs cherchent depuis des années à comprimer au maximum leurs coûts de revient. L'une des solutions est d'installer des usines dans des pays où les salaires sont bas. Le Portugal en Europe comme Singapour en Asie avait été choisi pour cette raison par certains constructeurs. Mais les prévisions des fabricants sont déçues quand des facteurs politiques (changement de régime par exemple) modifient radicalement les données du problème. Le cas du Portugal est typique à cet égard. Le même phénomène peut se produire dans d'autres pays « à bas salaires » où sont installées de nombreuses sociétés occidentales. Ce qui faisait dire récemment à un industriel français qui, il est vrai, n'exerce pas son activité dans le domaine photo-cinéma où les coûts de main-d'œuvre sont importants : « Un des seuls pays au monde où l'investissement hors frontière soit sûr et intéressant, est l'Amérique du Nord... » — Al. V.]

UN P.-D.G. DU HAVRE RACHÈTE LES CHANTIERS NAVALS MALOUINS

(De notre correspondant.)

Rennes. — Le tribunal de commerce de Saint-Malo a autorisé, mardi 13 avril, la vente à forfait des biens de la Société industrielle et commerciale des chantiers navals malouins, à M. Fournier, P.-D.G. des Ateliers et chantiers du Havre. Après avoir écarté la solution d'une vente aux enchères publiques, qui compromettrait la réouverture du chantier et les intérêts des créanciers, le tribunal a insisté, dans un attendu, sur l'avis favorable émis par le ministère de tutelle (ministère des transports) pour cette solution de reprise, en soulignant qu'il ne s'agissait pas d'une affaire commerciale ordinaire, dans la mesure où la nouvelle société constituée par M. Fournier doit obtenir une subvention dite de démarrage des pouvoirs publics, des garanties bancaires et une aide de la chambre de commerce de Saint-Malo.

Pour les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T., ce jugement devrait accélérer la reprise de l'activité du chantier naval malouin. Une délégation s'est rendue mardi, en fin de journée, à la sous-préfecture de Saint-Malo, pour demander que soit rapidement organisée une réunion afin de préciser les modalités de cette reprise et de confirmer la garantie de l'emploi pour les trois cent cinquante salariés.

CORRESPONDANCE

Les investissements du groupe Patino en Nouvelle-Calédonie

A la suite d'un article publié dans *le Monde* du 31 mars sur le rachat par le B.R.G.M. des concessions minières détenues en Nouvelle-Calédonie par le groupe Patino, ce dernier nous a fait parvenir une lettre dans laquelle il précise que l'information évaluant les dépenses du groupe à 250 millions de francs est « *erronée* ». En vertu de l'accord conclu entre le groupe et le gouvernement français, « *Patino sera entièrement remboursé de tous ses investissements antérieurs en Nouvelle-Calédonie* ».

[La transaction avec le B.R.G.M. ayant porté sur une somme de 125 millions de francs environ, il faut en conclure que les investissements du groupe Patino n'ont pas dépassé ce montant. Le ministère de l'industrie et de la recherche, qui cite le chiffre de 250 millions de francs que nous avons rapporté, indique que la différence provient du fait que ces investissements, dont certains remontent à 1966, ont été « actualisés ».]

Au Sénat

LA PUBLICITÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE

Au cours de la séance du [?]tin, le 13 avril, répondant à M. Carous (U.D.R.) concernant l'usage de la publicité sur la voie publique, M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, avait apporté les précisions suivantes au sujet de cette réglementation : « *Les prescriptions du décret du 11 février 1976 ne visent pas seulement le domaine routier comme l'affirment, dites-vous, les publicitaires. Elles intéressent aussi l'intérieur des agglomérations. Les autorités de police sont, selon le cas, le maire ou le préfet. Ces autorités se trouvent habilitées à renforcer les dispositions du décret. Celui-ci, d'autre part, ne fait pas obstacle à l'application des textes destinés à la protection des sites et de l'environnement.* » « *En tout état de cause,* a conclu le ministre, *un projet de loi se substituant à la réglementation actuelle viendra apporter de nouvelles limitations aux abus publicitaires.* » — A. G.

FAITS ET CHIFFRES

Formation professionnelle

● LES LICENCIEMENTS POUR CAUSE ÉCONOMIQUE. — Le centre de formation permanente de l'université Paris-II organise les 22 et 23 avril, sous la présidence du professeur Jean-Jacques Dupeyroux, directeur du département de droit du travail, et de Jean Laroque, président de la chambre sociale de la Cour de cassation, un séminaire consacré au licenciement pour cause économique. (12, place du Panthéon, 75005 Paris ; tél. : 325-15-25.)

Prix

● L'INDICE DES PRIX DE DÉTAIL CALCULÉ PAR LA C.G.T. a augmenté de 0,8 % en mars par rapport à février et de 13,6 % en un an (mars 1975 comparé à mars 1974). En mars, selon l'indice de la C.G.T., ce sont les postes habitation (+ 1,6 %), alimentation (+ 0,8 %), habillement (+ 0,5 %) qui ont le plus augmenté.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 1/2	5 1/2	2 1/2	3 1/2	0	1
1 mois	4 3/4	5 1/4	3 1/8	3 5/8	7/8	1 3/8
3 mois	5 1/8	5 5/8	3 1/8	3 5/8	1 1/8	1 5/8
6 mois	5 5/8	6 1/8	3 1/2	4	1 5/8	2 1/8

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES DÉCLARATIONS DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING

« La réalisation dépend de nos partenaires sociaux »

● *Monsieur le président, pourquoi réformer l'entreprise ? D'abord, est-ce que c'était à l'Etat de le faire ? Est-ce que les chefs d'entreprise ne pouvaient pas le faire eux-mêmes ?*

Pourquoi réformer l'entreprise ? Eh bien, l'entreprise c'est l'élément essentiel à la fois de l'activité économique et de l'évolution sociale. Les *Français, les travailleurs, passent* une très grande partie de leur vie dans l'entreprise. Je crois qu'un travailleur, en France, passe en moyenne environ 80 000 à 90 000 heures de sa vie dans une entreprise. Ce qui veut dire, au total, que les *Français passent 9 000 jours de leur vie*, 10 000 jours de leur vie dans une entreprise, donc quatre fois plus qu'à l'école. Or tout le monde se préoccupe toujours de l'adaptation, de la réforme de l'école, et il est naturel qu'on se préoccupe de l'adaptation *et de la réforme d'un endroit où* les Français passent quatre fois plus de temps dans leur vie.

D'autre part, si vous regardez l'entreprise dans le monde, vous vous apercevrez que, quelle que soit sa forme juridique, quels que soient ses propriétaires, quel que soit son environnement idéologique, il y a un problème de l'entreprise. Il y a un problème de l'entreprise américaine, il y a un problème de l'entreprise soviétique, il y a un problème de l'entreprise allemande et donc, naturellement, il y a un problème de l'entreprise française.

Enfin, en France, on a plusieurs fois réformé l'entreprise — depuis un siècle il y a eu des réformes nombreuses, — mais j'ai remarqué que ces réformes avaient eu lieu presque toujours dans des circonstances difficiles ou tourmentées, par exemple pendant les guerres ou au lendemain des guerres, ou dans des situations politiques ou sociales tendues. Regardez les réformes de l'entreprise en France : c'était en 1917 pendant la première guerre, 1936 au moment du Front populaire, 1945 la création du comité d'entreprise au lendemain de la guerre, et 1968 la section syndicale d'entreprise, c'était au lendemain de mai 1968. Ce qui fait qu'on a toujours, en France, réformé l'entreprise dans des situations de tension, et je me suis dit qu'il fallait au contraire regarder les problèmes de l'entreprise à froid, dans une période normale.

Alors, vous me dites : *est-ce que c'est à l'Etat de le faire ?* Non, ce n'est pas uniquement à l'Etat de le faire. L'entreprise est un lieu dont l'activité dépend à la fois de ses dirigeants et, en même temps, des organisations syndicales qui y sont représentées, *et beaucoup des choses* à faire concernant la réforme de l'entreprise dépendent des partenaires sociaux, et *je dirai* au premier rang des discussions collectives entre ces partenaires sociaux. Donc l'Etat marque la direction, mais la réalisation de la *réforme*, elle, dépend des dirigeants de l'entreprise, elle dépend des partenaires sociaux.

● *Alors, concrètement, qu'est-ce qui est prévu pour les salariés d'abord pour changer leur cadre de vie et, éventuellement, pour leur donner davantage de responsabilités ?*

Eh bien ! justement, il est prévu beaucoup de choses, et ce soir nous ne pouvons pas dans le temps que nous avons en donner la liste complète ; le ministre du travail le fera demain.

Alors, vous me dites d'abord pour les travailleurs de l'entreprise. Les travailleurs passent une grande partie de leur vie dans l'entreprise. Pour eux, l'entreprise est parfois inhumaine, elle est gigantesque, le travail qu'ils font est un travail monotone ; il y a un problème de sécurité du travail, et ils ont l'impression de ne pas pouvoir s'exprimer sur leurs préoccupations et sur leurs conditions de travail. C'est tout ceci qui doit être traité, alors je passe, si vous le permettez, un peu rapidement.

D'abord, au niveau du travailleur individuel, les questions de sécurité du travail. Les dispositions que le gouvernement proposera consistent, par exemple, à ce que, obligatoirement, chaque travailleur, au moment de son embauche, soit informé des conditions de sécurité du poste de travail qui lui est proposé. D'autre part, une meilleure surveillance de la sécurité des machines et également, d'ailleurs, des machines importées. Enfin, l'amélioration de la *médecine du travail*.

Deuxième aspect, au niveau du travailleur : l'expression. Il est naturel dans une société comme la nôtre que les travailleurs *puissent* s'exprimer sur les conditions de leur travail, et à cet égard il *est souhaitable* que *cela puisse* exister à tous les niveaux de l'activité salariale. Il faut que cette expression sur les conditions de travail ne se fasse pas dans le désordre mais, au contraire, qu'elle soit organisée. C'est pourquoi le projet prévoit un encouragement, une incitation aux entreprises à précisément organiser l'expression des travailleurs sur les conditions de leur travail et l'amélioration de celles-ci.

Troisième exemple, la vie personnelle des travailleurs par rapport à l'entreprise. Un cas : celui des horaires. On a fait des expériences permettant de créer ce que l'on appelle des horaires souples, c'est-à-dire la possibilité, pour les travailleurs, de choisir, à l'intérieur de certaines limites, l'horaire *du début et de* la fin de leur travail. Ces expériences ont été positives. Le projet permet d'envisager de les encourager et de les généraliser.

Deuxième rubrique pour les travailleurs : cela n'est plus le travailleur individuel, c'est l'ensemble des travailleurs d'une entreprise de tout rang, c'est-à-dire ouvriers, employés, agents de maîtrise, cadres. Il est certain que dans l'entreprise moderne les travailleurs doivent pouvoir d'une part être informés, mais d'autre part s'exprimer dans des conditions organisées sur la vie de l'entreprise.

En ce qui concerne les cadres, compte tenu de leurs responsabilités particulières dans l'entreprise, c'est évident, et c'est pourquoi nous prévoyons l'invitation faite aux entreprises, aux dirigeants d'entreprise, d'organiser de façon systématique la concertation active avec les cadres concernant les principales orientations de la vie de l'entreprise.

Mais nous pensons que cette concertation doit pouvoir s'étendre à l'ensemble des travailleurs, bien entendu, si les partenaires sociaux y sont favorables, et, à ce moment-là, cette concertation étendue à l'ensemble des travailleurs devient une véritable participation à la vie de l'entreprise. Le gouvernement va proposer au Parlement de définir un *cadre légal permettant* cette participation.

Si le Parlement vote cette disposition, il sera possible aux travailleurs salariés d'avoir des représentants dispos*ant* d'un *droit* de vote au sein des conseils de surveillance des entreprises employant

LES RÉACTIONS

Dans les milieux patronaux

● **P.M.E. : toute entreprise doit garder son entière liberté de gestion.**

« Les P.M.E. constatent que, dans son allocution, le président de la République a fait, pour la première fois, une distinction entre les entreprises suivant leurs structures, et l'influence que ces structures pouvaient avoir sur leur condition d'exploitation. Toute entreprise obéit à des conditions particulières et doit garder une entière liberté de gestion, sans intervention d'éléments extérieurs.

» La C.G.P.M.E. ne peut, cependant, se prononcer sur les réformes annoncées sans une connaissance exacte des textes qui seront soumis au Parlement. Elle ne peut pas considérer, pour sa part, que ces réformes ont lieu dans un climat tant économique que social particulièrement favorable et elle craint que toute mesure malencontreuse ne casse une reprise bien fragile et ne mette en cause tous les efforts tendant à diminuer le chômage. »

● **CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS : le patronat est placé devant ses responsabilités.**

« La volonté de mettre en œuvre la réforme de l'entreprise affirmée par le président correspond au souci d'évolution exprimé par le jeune patronat. Le patronat est placé devant ses responsabilités. Il doit savoir saisir la chance de faire évoluer l'entreprise sur des bases mieux adaptées aux aspirations des salariés et sans attendre que de nouvelles explosions sociales l'y contraignent. »

Dans les syndicats

● **M. KRASUCKI (C.G.T.) : ni chaud ni froid.**

M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T. :

« Les projets annoncés par M. Giscard d'Estaing ne feront ni chaud ni froid. Ils sont seulement destinés à faire patienter et éventuellement à faire passer quelques mesures dangereuses pour les travailleurs.

» Les déclarations sur la sécurité du travail sont encore plus inconsistantes que le texte insignifiant signé par le C.N.P.F. et quelques organisations minoritaires et complaisantes dont pas un travailleur ne s'est aperçu des effets un an après.

» Ce n'est évidemment pas la possibilité d'élire un otage au conseil de surveillance qui peut changer quoi que ce soit au pouvoir despotique du patronat.

» A vrai dire, une véritable réforme de l'entreprise suppose une profonde réforme de l'économie. L'une ne va pas sans l'autre. Les travailleurs ne peuvent l'attendre de ce gouvernement, mais du changement réel de la société pour lequel lutte la C.G.T., qui soutient le programme commun de la gauche. »

● **M. MAIRE (C.F.D.T.) : gagner du temps et tromper l'opinion.**

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T. :

« M. Giscard d'Estaing ne sait pas regarder la situation sociale. Bien que nous ne soyons ni en 1968 ni en 1945, nous sommes néanmoins dans une période de forte tension, et c'est bien pour cela que le président de la République est obligé de parler de la situation de l'entreprise. Parce que cette dernière est contestée (...).

» M. Giscard d'Estaing a soigneusement dit, à tout moment, qu'il s'en remettait au patronat du choix des mesures à prendre. Alors, demain comme hier, à écouter M. Giscard d'Estaing, la démocratie continuera à s'arrêter aux portes des entreprises.

» Son discours vise, une fois de plus, à gagner du temps et à tromper l'opinion. »

● **M. LERDA (F.O.) : une déclaration trop imprécise.**

M. Roger Lerda, secrétaire confédéral de Force ouvrière et membre du comité d'études pour la réforme de l'entreprise que présidait M. Sudreau :

« La déclaration du président de la République est trop imprécise pour permettre un jugement. Trois aspects sont à retenir.

» Tout d'abord, le droit d'expression des salariés sur leurs conditions de travail. Cela, à notre avis, ne doit pas conduire à instituer une procédure concurrente de l'activité des délégués du personnel et des représentants syndicaux.

» Quant à la co-surveillance, nous exprimons des réserves, car un tel système risque de conduire à la co-gestion.

» S'agissant du dispositif d'alerte pour les entreprises en difficulté, nous estimons que le comité d'entreprise a un rôle spécifique à jouer.

» Le président de la République aurait dû rappeler la nécessité de renforcer l'action contractuelle à travers le contrat collectif et la convention collective. »

● **LA C.G.C. : oui à la concertation.**

Le bureau de la C.G.C. déclare avoir *« pris note avec intérêt des déclarations du président de la République concernant la réforme de l'entreprise.*

» La C.G.C. a relevé notamment le souhait du président de la République de l'institution d'un système de concertation actif avec les cadres, et enregistre la proposition qui sera faite au Parlement de donner un cadre légal à cette concertation.

» La C.G.C. a, d'autre part, retenu les points sur lesquels elle avait elle-même attiré l'attention du président : l'intérêt d'aider les petites entreprises et inciter à leur création, et pour les grandes entreprises le rajeunissement des équipes dirigeantes, et surtout la mise en place de dispositifs d'alerte qui permettront d'éviter que se renouvellent des affaires Lip ».

● LE BUREAU DE LA C.F.T.C. déclare :

« Un certain nombre de mesures annoncées par le président de la République paraissent aller dans le sens des demandes faites par la C.F.T.C. (...). Il est fondamental que soit reconnu aux salariés le droit de participer à l'élaboration de la politique de l'entreprise. Le président de la République a indiqué que les travailleurs pourraient s'exprimer par un vote dans les conseils de surveillance des sociétés les plus importantes.

» La C.F.T.C. peut admettre que ces dispositions aient, à titre transitoire un caractère facultatif. Elle estime toutefois indispensable que soit fixé le terme où elles deviendront obligatoires. »

● LA C.F.T. (Confédération française du travail), *« qui a toujours prôné la mise en application d'une véritable participation dans l'entreprise, ne peut qu'approuver les engagements solennels pris aujourd'hui. Toutefois, elle déplore que le pays tout entier n'ait pas été associé par un référendum, comme elle l'avait demandé à juste titre, et que le chef de l'Etat n'ait pas condamné plus nettement l'intrusion scandaleuse des partis politiques dans toute entreprise ».*

● L'UNION DES CADRES ET TECHNICIENS (U.C.T.) *« constate dès maintenant que la réforme de l'entreprise ne sera véritablement réelle que si elle est imposée légalement à un patronat qui la refuse fondamentalement. L'U.C.T. a remarqué que le président de la République n'a évoqué ni le cas des groupes et holdings ni celui des entreprises sous contrôle de l'Etat, qui devraient donner l'exemple d'une participation effective des travailleurs au contrôle de la gestion des entreprises ».*

● *« 24 millions de francs seront consacrés en 1975 à des actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail »*, a déclaré M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat à la revalorisation du travail manuel, mardi 13 avril. Notant que *« de tous les pays développés la France est probablement celui où le fossé qui sépare les deux extrémités de l'échelle sociale est le plus profond »*, le secrétaire d'Etat a estimé que la revalorisation tant des salaires que des tâches était *« techniquement soluble »*.

Dans les milieux politiques

● **LE MOUVEMENT POUR LE SOCIALISME PAR LA PARTICIPATION (gaulliste) : développer l'information.**

« En dehors des améliorations de conditions de travail, le M.S.P. retiendra des propos du chef de l'Etat le souci de développer au sein de l'entreprise l'information, base essentielle de toute concertation, et par là même d'une véritable participation. Le M.S.P. se félicite surtout de la possibilité accordée aux firmes de plus de deux mille salariés — hélas ! peu nombreuses en France — d'instaurer un cadre juridique élu démocratiquement au sein duquel les représentants de tous les salariés pourront participer à la vie de l'entreprise. »

● **M. JEAN COLPIN (P.C.) : une nouvelle tentative de duperie.**

M. Jean Colpin, membre du secrétariat du P.C., estime que *« les dures réalités de la vie quotidienne des travailleurs dans les entreprises enlèvent toute crédibilité à la réforme et la ramènent à ce qu'elle est : une nouvelle tentative de duperie. Car, dans le régime actuel, la connivence étroite du pouvoir et du grand patronat se traduit, dans les entreprises, par la surexploitation des salariés, la dévalorisation de leur travail, la multiplication des accidents. (...) La vraie réforme de l'entreprise, qui revalorisera le travail manuel, permettra la participation effective des travailleurs à la marche de l'entreprise, leur donnera le plein exercice de leurs droits et libertés syndicales et politiques, sera réalisée par la mise en œuvre du programme commun de gouvernement. »*

● **M. JEAN-PAUL BACHY (P.S.) : pour faire quoi ?**

M. Jean-Paul Bachy, délégué national du P.S. pour le travail et l'emploi, considère que *« l'appel à la bonne volonté du patronat pour développer l'information dans les entreprises laisse rêveur. (...) On l'a vu récemment chez Lip. La désignation de représentants des salariés au sein des conseils de surveillance apparaît comme le point essentiel de la réforme annoncée. Elle laisse entières les questions principales : sur quelles bases, par qui, de quelle façon, pour faire quoi, ces représentants seront-ils désignés ? »*

● **M. GEORGES SARRE (P.S.) : le caractère dérisoire des solutions envisagées.**

M. Georges Sarre, membre du bureau exécutif du P.S. et animateur du CERES : *« Nous restons confondus par le caractère dérisoire des solutions envisagées : les propositions énoncées dépendront pour l'essentiel du bon vouloir du patronat, en particulier l'entrée des représentants des travailleurs au sein des conseils de surveillance des entreprises. L'entreprise est le lieu où le capitalisme puise son pouvoir et forge sa domination. Aucune réforme profonde déclenchée par un pouvoir politique agissant au nom de la classe dominante ne peut modifier, et encore moins supprimer, le pouvoir réel dans l'entreprise qui découle de la propriété du capital. »*

● M. JEAN-MARIE LE PEN, président du Front national (extrême droite) : *« Il est en France une entreprise dont le président n'a pas parlé, et dont, pourtant, la situation exige de profondes réformes : c'est l'Etat, avec ses millions de fonctionnaires. Elle est en fait la plus mal gérée, la plus coûteuse, celle dont le rendement est le plus médiocre, celle qui a la bureaucratie la plus lourde. Avant de réformer les entreprises françaises, le chef de l'Etat devrait balayer devant sa propre porte. »*

● M. OLIVIER GUICHARD, député U.D.R. de Loire-Atlantique, ancien ministre, avait déclaré, mardi 13 avril, sur les antennes d'Europe 1, avant l'intervention de M. Giscard d'Estaing : *« Je souhaite que la réforme aille dans le sens de la participation et ne touche pas à l'autorité du chef d'entreprise ni au sens de sa responsabilité. »*

UNE PRIORITÉ NATIONALE :
LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS

GRANDE CAMPAGNE PROMOTIONNELLE D'ALARME 2000
CONTRE LE VOL

ESSAI GRATUIT
A DOMICILE DANS TOUTE LA FRANCE
DU NOUVEAU RADAR PORTABLE
HYPERFRÉQUENCES DI 50 d'ALARME 2000

Offre valable un mois.

Plus une minute à perdre !
Aujourd'hui il existe une protection totale de votre appartement, maison, bureau ou usine.
Vous en ferez vous-même la preuve en simulant la pénétration d'un intrus chez vous par n'importe quelle issue.
Exigez ce test car la protection contre le vol ne supporte aucune faille.
Votre ennemi lui la trouverait.
Remplissez et retournez dès aujourd'hui le bon ci-dessous à ALARME 2000 dépt. 203
8 rue Godin 75016 Paris

BON
pour un essai gratuit à domicile sans engagement du Détecteur d'intrusion DI 50.

Nom ....
Rue ....
Code postal
Ville ....
Téléphone ....
203

A partir du 3 MAI
2 nouveaux CES
de l'expertise comptable
RELATIONS INTERNATIONALES
INFORMATIQUE
PREPARATION INTENSIVE
MAI-JUILLET et
1re Quinzaine de SEPTEMBRE
RENSEIGNEMENTS
INSCRIPTIONS
523.05.41
246.16.38
523.01.98
ecps
35 Bd de Strasbourg 75010 PARIS

Travailler au cœur du Paris qui pense.
Celui des facultés, des intellectuels, des métiers d'art...
et de quelques hommes d'affaires privilégiés.
Bureaux et locaux commerciaux.
Surfaces de 80 à 1200 m^2.
Prix moyen 4500 F le m^2 équipé.
Prix fermes et définitifs.
33 rue Censier 5e
Téléphoner à Mme de Chazournes 538 14 41 CIME

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONCERNANT LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE

estime le président de la République

plus de deux mille travailleurs et dans des conditions qui seront fixées cas par cas au sein de l'entreprise. Donc, le gouvernement proposera le cadre juridique, si vous voulez, de cette participation de l'ensemble...

● *Il ne l'imposera pas ?*

Il ne l'imposera pas, non.

● *Est-ce qu'il imposera quelque chose aux dirigeants, est-ce qu'il prévoira des garde-fous pour dirigeants imprévoyants, on a vu des affaires récemment...*

Oh ! ça, c'est l'autre aspect, n'est-ce pas ! C'est je dirais l'entreprise-outil de développement économique.

Il faut d'abord regarder la réalité. On dit que l'Etat ne doit pas s'occuper de la vie des entreprises, mais l'Etat est amené à s'en occuper très souvent, notamment lorsque les entreprises sont en difficulté ; et on le lui demande.

Ce qui a été prévu concernant les entreprises distingue soigneusement les petites entreprises et les grandes entreprises parce que la situation n'est pas du tout la même. La vie d'une petite entreprise et la vie d'une grande entreprise se déroulent dans des conditions fondamentalement différentes ; il faut respecter cette différence.

Pour les petites entreprises, c'est essentiellement un ensemble de mesures d'aides à la création et au financement des petites entreprises, qui représentent la promotion du travail individuel dans notre société.

Pour les grandes entreprises, c'est un ensemble de dispositions qui visent d'une part à faire en sorte qu'il y ait un rajeunissement, un renouvellement, lorsqu'il est nécessaire, des équipes dirigeantes, qui visent d'autre part à ce que les dirigeants d'entreprise soient amenés à avoir un intérêt personnel au succès de leur entreprise et donc qu'ils soient invités à épargner au sein de l'entreprise de façon à être associés financièrement au sort de celle-ci.

Et la troisième disposition, c'est la mise en place d'un dispositif d'alerte vis-à-vis des difficultés de l'entreprise. Nous avons vu, et notamment l'année dernière, beaucoup d'entreprises en difficulté. Et souvent la sonnette d'alarme sonne trop tard. Alors, ce qui est prévu, c'est un dispositif d'alerte permettant, soit aux travailleurs de l'entreprise, soit aux actionnaires, soit aux cadres de placer à temps l'entreprise devant la réalité de ses problèmes afin que des mesures de redressement puissent intervenir à un moment où elles permettent à l'entreprise de conserver son activité et de maintenir l'emploi.

● *Monsieur le président, voilà près de deux ans que vous avez lancé cette réforme, plus d'un an que Pierre Sudreau vous a remis son rapport, on a eu l'impression qu'il s'est écoulé un long délai, pourquoi est-ce que cela a été si long ?*

Cela a été volontaire. D'abord, je voudrais remercier Pierre Sudreau. En France, vous savez que la politique en général c'est le dénigrement de tout et de tous. Eh bien, je voudrais que le président de la République donne l'exemple inverse, je voudrais féliciter quelqu'un et je voudrais féliciter Pierre Sudreau et sa commission pour la qualité du travail et de la réflexion qu'ils ont conduits. La France, grâce à ce rapport, dont je note d'ailleurs qu'il a été vendu, demandé, à plus de 100 000 exemplaires, ce qui montre l'intérêt qu'il a suscité, la France a dégagé une doctrine française d'évolution de l'entreprise : c'est un travail qui est positif et remarquable et qui va nous servir dans la période à venir.

Eh bien j'ai souhaité en effet que les Français puissent en débattre largement. Si vous voulez, j'ai un attachement à la démocratie que je garderai jusqu'au bout et qui fait que je souhaite que les Français discutent à fond sur les problèmes. Voilà une question qui est fondamentale, dans laquelle il n'y avait pas une urgence à quelques mois, j'ai donc souhaité que le Conseil économique, d'une part, que les organisations professionnelles, d'autre part, que les intellectuels, que les universitaires puissent discuter de la réforme de l'entreprise.

Mais maintenant c'est fini. Maintenant, nous allons faire connaître les projets du gouvernement et ouvrir une dernière conversation avec les partenaires sociaux, c'est-à-dire le patronat, les petites entreprises, les organisations syndicales ; et le Parlement sera informé et invité à voter ces dispositions. Je souhaite, pour ma part, que l'ensemble du dispositif intéressant la réforme de l'entreprise soit mis en place d'ici la fin de la présente année.

● *Toujours une question de calendrier, était-ce bien le moment, la reprise est peut-être fragile, est-ce que les chefs d'entreprise peuvent combattre sur deux fronts à la fois : réformer et tonifier la...*

Non, ce n'est pas combattre. N'est-ce pas, vous avez cette idée que la réforme c'est un malheur. La réforme c'est une chance. Réformer un organisme, quel qu'il soit, c'est pour l'améliorer, c'est pour le faire vivre mieux. Renforcer la cohésion sociale, c'est réaliser un progrès, ce n'est pas au contraire une difficulté supplémentaire. Nous ne pouvions pas le faire en 1975, parce qu'en 1975, l'économie française était dans une crise profonde et à ce moment-là on ne pouvait pas demander aux dirigeants d'entreprise et aux partenaires sociaux d'ajouter à cela la réflexion sur l'entreprise. Mais actuellement, au contraire, dans une période de reprise, de redémarrage, d'amélioration, je crois que le moment est bien venu pour que la réforme de l'entreprise, qui est une réforme positive, soit mise en jeu.

● *Alors la réforme ce n'est pas fini, monsieur le président. On avait dit qu'autour de vous des gens organisaient ce qu'on appelle la contre-réforme et que vous-même changiez un petit peu vos positions ?*

Ecoutez, on dit beaucoup de choses, on écrit beaucoup de choses, mais il n'y a qu'un président de la République élu et ce président de la République n'a jamais varié. J'ai été élu il y a presque deux ans sur une proposition de changement dans l'ordre. Je n'ai pas été élu pour l'immobilisme et, d'ailleurs, si j'avais proposé l'immobilisme je n'aurais pas été élu. J'ai été élu pour conduire le changement dans l'ordre. Et je continuerai, car le choix n'est pas entre l'immobilisme et la réforme. Le choix c'est entre la réforme et le bouleversement, et comme je veux éviter le bouleversement à la France et aux Français, je continuerai les réformes.

LES COMMENTAIRES

LE PURGATOIRE

(Suite de la première page.)

Il peut constater que rien n'est en passe d'être changé dans l'élection du comité d'entreprise et que la représentation des salariés au conseil de surveillance des entreprises continue d'être envisagée, même si elle ne doit être que facultative et limitée aux firmes de plus deux mille salariés. Il n'obtient donc pas satisfaction.

Les syndicats non plus. Ceux qui, comme la C.G.T., nient depuis vingt et un mois l'opportunité de la réforme et son bien-fondé, n'empêcheront pas qu'elle se fera quand même. Ceux qui, comme la C.F.D.T., auraient souhaité une extension plus large des pouvoirs du comité d'entreprise peuvent être aussi déçus.

Le partage du mécontentement est-il lui-même un gage d'équilibre ? Dès le départ, cette réforme a été conçue dans une optique sociale. C'est d'ailleurs le ministre du travail qui en présente ce mercredi après-midi les modalités techniques. Il aurait été inconcevable qu'elle aboutisse à mécontenter totalement les syndicats pour faire plaisir au patronat. En sens inverse, il n'était pas possible, surtout en période de reprise économique, alors que la crise n'est pas encore complètement surmontée, de décourager totalement les chefs d'entreprise. C'est cette dernière préoccupation qui se traduit d'une manière tout à fait nouvelle dans le projet d'ensemble finalement conçu par le gouvernement.

Le septennat de M. Giscard d'Estaing avait démarré sur une vigoureuse mise au pas des patrons : l'investissement était critiqué, le dialogue avec les chefs d'entreprise réduit, certains s'attendaient même à voir les objectifs financiers sacrifiés aux objectifs sociaux. La récession venant, le ton a changé, sans pour autant redevenir « comme avant ». La question a donc été posée du côté des chefs d'entreprise de savoir comment améliorer les rapports entre petits et moyens entrepreneurs et les dirigeants des grandes firmes. Il est apparu qu'au moment où l'on s'efforçait de promouvoir une « société libérale avancée », la libre entreprise était sérieusement menacée, tant il devenait difficile à une petite société de survivre entre l'emprise administrative de l'Etat, les revendications croissantes des syndicats et les brimades constantes des mastodontes de la grande industrie et du commerce intégré.

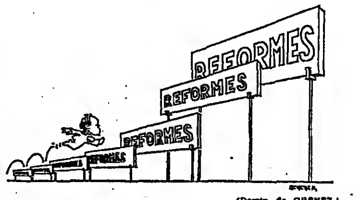

(Dessin de CHENEZ.)

Un équilibre

On retrouve cette quête d'un équilibre dans les modalités du projet de réforme. L'amélioration de la sécurité du travail, l'accroissement des possibilités d'expression des travailleurs sur les conditions de leur travail, et l'amélioration des conditions du travail (notamment à travers une extension des horaires souples), sont présentés par le président de la République comme les points qui intéressent le plus directement et le plus immédiatement les travailleurs. La mise en place d'une procédure d'alerte à la disposition des salariés en cas de difficultés des entreprises est confirmée. Dans l'ensemble, les principales mesures sociales préconisées par le rapport Sudreau ont été retenues.

Du côté des dirigeants d'entreprise, la possibilité de sanction en cas de faute de gestion semble avoir été écartée ; l'âge limite des administrateurs pourrait, en revanche, être réduit. Surtout, un nouveau statut des dirigeants de société allant au-delà des propositions du rapport Sudreau viserait à ce « *que les dirigeants d'entreprise soient amenés à avoir un intérêt personnel au succès de leur entreprise et, donc, qu'ils soient invités à épargner au sein de l'entreprise de façon à être associés financièrement au sort de celle-ci* ».

S'agira-t-il d'un système de « *stock options* » à l'américaine, qui permettrait aux cadres supérieurs de devenir à terme propriétaires d'importants paquets d'actions de leur société ? On sait que cette formule a eu, aux Etats-Unis, des hauts et des bas... selon les cours de la bourse. Les jeunes patrons seront-ils pressés de mettre tous leurs œufs dans le même panier ? En tout cas, ceux qui n'ont rien à perdre pourraient avoir tout à y gagner. Et il est clair que c'est là une manière d'appel lancé pour... défendre la poule aux œufs d'or.

JACQUELINE GRAPIN.

LE COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE DE LA C.I.I. REFUSE DE DONNER SON AVIS SUR LA FUSION AVEC HONEYWELL-BULL

Le comité central d'entreprise de la Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.), réuni mardi matin 13 avril, a refusé, devant huissier, de donner son avis sur la fusion C.I.I.-Honeywell Bull. Il a déposé en référé, devant le tribunal de Versailles, une demande tendant à ce que les informations fournies par la direction soient plus complètes (notamment les textes des accords entre la C.G.E. et Honeywell).

Le juge a déclaré recevable la requête et a nommé un expert, compte tenu de la complexité de la situation, pour apprécier, en fonction des textes, le bien-fondé des différentes parties. Les conclusions de l'expert sont attendues pour le 20 avril.

En attendant, toutes les décisions de restructuration sont bloquées puisque l'avis du C.C.E., qu'il soit favorable ou défavorable, est indispensable pour le conseil d'administration et l'assemblée des actionnaires.

Le plan d'aide aux P.M.I.

M. GAUBAN : le gouvernement doit aller plus loin.

Le programme du gouvernement en faveur des petites et moyennes industries est insuffisant, a déclaré M. Daniel Gauban, président du Syndicat national de la P.M.I., au cours d'une conférence de presse, mardi 13 avril. Pour inciter les industriels à accroître leurs efforts en direction des élus locaux et des autorités régionales afin de convaincre le gouvernement « *d'aller plus loin* », M. Gauban a entrepris un « tour de France » qui doit le conduire dans une vingtaine de villes.

Un des collaborateurs de M. Gauban, M. Jacques Tessières, évoquant le « *désarroi profond* » des industriels, « *de plus en plus préoccupés de la philosophie de leur action* », a souligné que nombre de ceux-ci « *aspirent à une bouffée d'air frais qui leur viendrait d'un changement radical du personnel politique* ». M. Gauban a ajouté : « *Les industriels ont le sentiment d'avoir été trahis, floués. Les P.M.I. supportent l'essentiel du poids des réformes sociales de ce pays* »

● *Le VII[e] Plan*, dont la mise au point a donné lieu mardi matin 13 avril, au palais de l'Elysée, à un ultime conseil central de planification (voir nos dernières éditions d'hier), « *comportera le choix pour toute sa durée (1976 à 1980) d'un taux de croissance soutenu, situé entre 5,5 et 6 %* », a confirmé le porte-parole de l'Elysée, M. Xavier Beauchamps, à l'issue de ce conseil, qui a réuni, autour de M. Giscard d'Estaing, MM. Chirac, Poniatowski, Fourcade, Durafour, Galley, Haby, Mme Simone Veil et le commissaire général au Plan, M. Ripert.

Le rapport sur le VII[e] Plan sera soumis, en principe, au conseil des ministres du 21 avril et examiné vers le 8 ou le 10 mai par le Conseil économique et social. Le débat au Parlement aura lieu en juin.

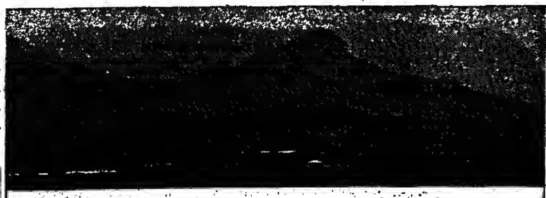

L'île sauvée du siècle.

Dans l'antique Sardaigne, c'est une côte miraculeusement oubliée. Des plages qui s'abritent derrière les collines, plus

de 50 kilomètres d'une Méditerranée limpide, des kilomètres carrés de douceur et d'éternité. Quand la nature est aussi grande, l'homme doit être modeste.

Aussi, en 1962, le premier travail du consortium de la Costa Smeralda fut d'écrire un règlement d'urbanisme et de construction absolument draconien.

Mais le respect absolu de la nature n'empêche pas la Costa Smeralda d'offrir un ensemble de services exceptionnels aux vacanciers et aux propriétaires de villas.

La marina de Porto Cervo sera dès cet été, un des ports les mieux équipés de la Méditerranée avec un chantier naval et un gardiennage pour l'hiver.

Un terrain de golf d'un vert irlandais dessiné par Robert Trent Jones se coule dans des vallées qui vont jusqu'à la mer.

Pour une fois, l'homme n'a rien détruit. Les collines resteront vierges. Les plages resteront vierges. Les fleurs ne reculeront pas devant le béton.

Il reste encore des emplacements pour blottir des maisons aux formes douces. Venez les voir. Venez passer des vacances dans un hôtel qui ressemble à une villa, loin de la foule et de la folie du siècle.

Pour avoir plus de renseignements sur la Costa Smeralda écrivez et précisez les informations qui vous intéressent : vacances dans un hôtel, location ou achat d'une villa, achat d'un terrain ou d'un emplacement de bateau.

Bureau d'Information de la Costa Smeralda : 44 rue La Boétie. 75008 Paris. Tél : 359.50.90. Télex : 650 283.

COSTA SMERALDA

COMMERÇANTS, ENTREPRISES, COMPTABLES :

utilisez les tableaux TACIA pour le calcul des prix de vente selon marges bénéficiaires réelles % et selon taux de T.V.A.,

En vente à la librairie Del Duca, 26, bd des Italiens, 75009 PARIS.

Sur place : 8 F l'exemplaire.

Par correspondance : 10 F en joignant le règlement à la commande et en précisant le taux de TVA désiré : 7 %, 17,6 %, 20 %

(Publicité)

RÉPUBLIQUE GABONAISE

Ministère des Travaux Publics et de la construction

Appel à la concurrence relatif à la présélection des entreprises admises à participer à l'appel d'offres restreint qui sera lancé ultérieurement pour la construction des routes affluentes au chemin de fer transgabonais.

Le ministère des travaux publics et de la construction envisage de lancer un appel d'offres restreint pour la construction du premier lot des routes affluentes au chemin de fer transgabonais dans la région de Booue (Gabon).

Ce premier lot comprend :

120 kilomètres de routes,

144 mètres de ponts à double voie,

344 mètres de ponts à simple voie.

La chaussée de ces routes est prévue en matériaux sélectionnés.

Une notice plus détaillée est à la disposition des entreprises intéressées à la Direction générale des travaux publics, Service des études, B.P. 49 Libreville (Gabon).

La date limite de remise des candidatures est fixée au 20 avril 1976.

LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA CONSTRUCTION

(PUBLICITE)

HELLENIC REPUBLIC

MINISTRY OF AGRICULTURE

GENERAL DIVISION OF AGRICULTURAL RESEARCHES AND LAND RECLAMATION DIVISION 2nd-LRS — SECTION II

Add. 46, Chalkokondyli — Inf. : J. Matrakidis — Tel. : 543-082

Athens 6th March 1976
Our Ref. 153636/1246/503

Subject: Advertisement of International Tender
Project : Construction of East Vermion Irrigation Project

The Ministry of Agriculture of Hellenic Republic in order to proceed, after prequalification among the interested Contractor Firms, to an International Tender for the construction works of East Vermion Irrigation Project Subarea Tripotamos Verria of Cost Estimate 600.000.000 drs., financed out partially by the International Bank for Reconstruction and Development, calls the interested local Contractor Firms of E class degree and the interested firms from country members of the International Bank for Reconstruction and Development and Switzerland as till 14th of May 1976 day Friday and hour 12.00 a.m. to submit to the offices of Land Reclamation Service Ministry of Agriculture, Chalkokondyli str. No 46 (102) Athens-Greece, a letter of intend for the execution of the project.

The letters of intend should be accompanied for the local firms by a responsible declaration that they dispose contractual degree E class and for the foreign Firms by a report mentioning : a) the Experience of the Technical Firm ; b) Similar works executed by it in the past, with the relative certificates ; c) Its capabilities with respect to disposed technical Staff, equipment and plant and ; d) its financial position.

The International Bidding will be realised in two phases.

Phase 1st : Express of interest and prequalification of the acceptable contractors to participate to the second phase of the Competitive Bidding.

Phase 2nd : Submission of the economical bids and other documents related to the Tender documents requirements, by the above mentioned acceptable contractors, on the date which will be announced to them with the prequalification results and invitations, award of contract to the successful bidder.

Summary description of the Project as also of the Tender procedure will be supplied through an Information Note approved by the decision of the Minister of Agriculture No 153.098/1045/421/25-2-76 to the interested Firms by the Land Reclamation Service of the Ministry of Agriculture, 46, Chalkokondyli str. Athens-Greece.

The Minister
IPP. IORDANOGLOU

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ANTAR - PÉTROLES DE L'ATLANTIQUE

Le conseil d'administration, en cours de sa séance du 13 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1975.

Le chiffre d'affaires de la société, hors taxes et transactions compensées avec les confrères exclues, s'est élevé à 5 163 millions de francs, contre 5 180 millions de francs en 1974. Cette relative stabilité résulte de la conjugaison des augmentations de prix intervenues en cours d'année avec la réduction de 7,3 % des tonnages vendus par rapport à ceux de 1974.

Cette diminution, légèrement inférieure à celle que connaissait l'ensemble du marché français, s'explique pour l'essentiel par la récession qui a frappé l'ensemble de l'économie, par les mesures destinées à limiter la consommation d'énergie, ainsi que par la clémence des températures en début d'année.

La réduction de la consommation et l'incidence de l'inflation ont entraîné un alourdissement très important des coûts unitaires de raffinage et de distribution, dont il n'a pas été tenu compte dans la détermination des prix de vente officiels. Ceux-ci n'ont été calculés qu'en fonction des variations des charges d'approvisionnement liées aux fluctuations du dollar et aux décisions des pays producteurs. Les prix de certains produits ont été ainsi abaissés à deux reprises au cours du second trimestre ; quant aux ajustements en hausse, ils sont intervenus tardivement et à un niveau insuffisant, en septembre en raison de la remontée de la devise américaine et en décembre pour tenir compte de la hausse de 10 % décidée par l'OPEP au mois d'octobre.

Cette situation a fortement pesé sur les résultats de l'exercice.

Après dotation de 98 478 000 F aux comptes d'amortissements correspondant pour les amortissements industriels au montant de l'annuité dégressive minimum, la perte d'exploitation s'élève ainsi à 16 217 000 F. Comme l'année précédente, ce résultat ne traduit pas la réalité économique, car il inclut, à hauteur de 135 millions de francs, l'effet sur nos stocks, à volume constant, des hausses de prix intervenues en cours d'année.

Le résultat économique a donc été en réalité une perte de 151 millions de francs à comparer avec celle de 456 millions de francs constatée en 1974.

Compte tenu des opérations figurant au compte de pertes et profits représentant un solde négatif de 1 106 000 F, la perte nette comptable de l'exercice s'établit à 17 323 000 F.

Le conseil a estimé qu'il ne convenait pas d'imputer cette perte sur la provision pour fluctuation des cours dont le montant actuel (275 millions de francs) est très inférieur, tant à celui du plafond possible (435 millions de francs) qu'à celui qui aurait été nécessaire pour reconstituer les stocks à leur valeur actuelle sans adoucissement excessif de l'endettement à court terme.

Dans ces conditions, le conseil d'administration est dans l'obligation, pour la deuxième année consécutive, de ne pas proposer à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 15 juin 1976 de distribuer de dividende au titre de l'exercice 1975.

Lors de cette même réunion, le conseil d'administration a examiné l'offre publique d'échange proposée aux actionnaires de la société par l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (ERAP).

Compte tenu des difficultés qui ont pesé durant ces dernières années sur les activités de raffinage et de distribution, et du déséquilibre affectant encore les conditions d'exploitation, le conseil a estimé que l'opération envisagée présente un intérêt certain pour les actionnaires d'ANTAR, en leur reconnaissant droit à une rémunération satisfaisante de leur capital dès le 1er janvier 1976 tout en leur offrant la possibilité, par la suite, d'entrer dans une société disposant d'un éventail d'activité très élargi et d'une assise de taille internationale.

Après examen détaillé des modalités proposées, le conseil d'administration considère que celles-ci sont équitables ; il recommande en conséquence aux actionnaires de la société de répondre favorablement à l'offre qui leur est présentée.

MOULINEX

Les ventes, hors taxes, du premier trimestre 1976 se sont élevées à 326,9 millions de F contre 268,7 millions de F pour le premier trimestre 1975, réalisant ainsi une augmentation de 21,66 %.

Les exportations comprises dans ces ventes, qui s'élèvent à 168,9 millions de F, représentent 51,66 % des ventes totales.

ÉTABLISSEMENTS ALFRED HERLICQ ET FILS

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 11 juin 1976, la distribution d'un dividende net de 13 F par action, contre 12 F pour l'exercice précédent ; compte tenu de l'avoir fiscal, le dividende global sera de 19,50 F.

Les résultats des filiales présentent comme suit : — Société franco-belge de matériel de chemins de fer : bénéfice net 3 451 000 F contre une perte de 1 225 000 F en 1974. Dividende proposé : 2,50 F net, soit 3,75 F global ; il n'avait pas été distribué de dividende pour l'exercice précédent. — Constructions et installations électriques du littoral : bénéfice net 3 461 000 F contre 2 013 000 F en 1974. Dividende proposé : 25 F net, soit 37,50 F global sur les 60 000 actions composant le capital social augmenté, contre 15 F net, soit 22,50 F global s'appliquant à 45 000 actions, pour l'exercice précédent.

Du fait d'importants contrats en cours de réalisation au Gabon et au Cameroun, les résultats de l'entreprise pour l'exercice en cours seront au moins équivalents à ceux de 1975. D'autre part, les revenus encaissés des filiales représenteront 4,47 F par action de la société.

SÉLECTION MONDIALE
SICAV

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui s'est tenue le vendredi 9 avril 1976, a approuvé les comptes de l'exercice 1975 se soldant par un bénéfice distribuable de 1 535 141,31 F contre 1 818 485,18 F l'année précédente.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 2,80 F par action auquel s'ajoute 0,37 F d'impôt déjà payé au Trésor pour former un dividende global de 3,17 F contre 4,20 F pour l'exercice précédent.

Ce dividende donnera lieu au détachement de deux coupons :

— Le coupon n° 9 de 1,89 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,17 F, correspondant aux revenus des obligations françaises non indexées ;

— Le coupon n° 10, de 0,91 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,20 F, correspondant aux autres revenus.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 15 avril 1976 pour toutes les actions existant à cette date.

Les actionnaires auront la faculté de réinvestir sans frais ce dividende jusqu'au 31 juillet 1976.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de M. Paul Huvelin en remplacement de M. Jean-Pierre Boisseric, démissionnaire.

Worms Investissement

Au 31 mars 1976, l'actif net s'établissait à 131 186 324 F. Il se répartissait ainsi (en %) : actions françaises (34,07), actions étrangères (29,45), obligations françaises (28,31), obligations étrangères (1,12), liquidités (7,05).

La valeur liquidative des 587 974 actions de 100 F composant le capital de 58 797 400 F ressortait, à la même date, à 223,11 F.

SEB

Réuni le 2 avril sous la présidence de M. Frédéric Lescure, le conseil de surveillance de SEB S.A. a arrêté les comptes de l'exercice 1975.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 1 116 113 000 F, en progression de 21,1 % sur celui de l'année dernière (921 254 000 F).

Le bénéfice net consolidé s'établit à 44 137 000 F contre 37 176 000 F l'exercice précédent après constitution d'une provision pour participation de 12 342 000 F (contre 15 236 000 F).

La comparaison suivante peut être effectuée avec l'exercice précédent :

	1975	1974
Bénéfice net consolidé	44 137 000	37 176 000
• moins provision pour investissements à réintégrer après 5 ans	10 123 000	5 322 000
Dotations de l'exercice		
• à la provision pour investissements	11 409 000	10 293 000
• à la provision pour hausse de prix	4 391 000	15 672 000
• aux amortissements	64 008 000	54 892 000

Ainsi, la cash-flow consolidé, y compris 50 % de la provision pour hausse de prix, s'élève à 111 722 000 F, en progression de 5,6 % sur celui de 1974 (105 775 000 F).

Tous les éléments consolidés sont établis à partir des mêmes sociétés et suivant les mêmes méthodes que l'année dernière ; ils excluent donc notamment la Société Jamet, acquise en 1975 par Tefal, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 31 millions de francs et un bénéfice net de 1,9 million de francs et qui sera consolidé à partir de 1976.

Au niveau de SEB S.A., Société holding du groupe, compte tenu des dividendes et redevances encaissés, le bénéfice net comptable s'élève à 17 289 754 F (contre 2 938 899 F). Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 18 juin 1976 à Dijon, de distribuer un dividende net de 6 F par action (contre 4,5 F en 1975) accompagné d'un avoir fiscal de 3 F (contre 2,25 F) constituant ainsi un dividende global de 9 F (contre 6,75 en 1975).

SÉLECTION CROISSANCE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 29 mars 1976 sous la présidence de M. A. Dupont-Fauville, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1975 qui se soldent par un résultat comptable net de 12 905 063,86 F contre un résultat négatif en 1974 de 13 290 644,19 F.

Conformément à la législation des SICAV, le solde des produits courants, soit 1 941 770,73 F doit être distribué, le solde des autres produits, soit 10 963 292,92 F, étant affecté à reconstituer la prime d'émission.

L'assemblée a fixé le dividende net à 15,90 F (contre 18,50 F en 1974) assorti d'un crédit d'impôt de 3,24 F de telle sorte que le revenu global par action atteint 19,14 F.

Ce dividende sera payable contre remise des coupons :

— N° 11, représentant les revenus d'obligations françaises non indexées, payables à raison de 9,79 F net, assorti d'un crédit d'impôt de 1 F ;

— N° 12, représentant les autres revenus, payables pour 6,11 F net et assorti d'un crédit d'impôt de 2,24 F.

Les actionnaires ont la possibilité de réinvestir le dividende en actions nouvelles, sans aucun droit d'entrée.

FONCIER INVESTISSEMENT

L'assemblée générale du 8 avril 1976 a décidé la distribution d'un dividende net de 13,77 F par action, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,78 F portant le revenu global par action à 15,55 F. La date de mise en paiement a été fixée au 12 avril.

SICOMUCIP

Le conseil d'administration a arrêté définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1975.

Au cours de cet exercice, les engagements globaux hors taxes sont passés de 136,1 millions à 193,3 millions, soit une progression de 42 %. Ils portent à hauteur de 21,5 % sur des opérations en patrimoine et de 78,5 % en crédit bail. L'ensemble des contrats est indexé à hauteur de 87,35 % de leur montant, ce qui correspond à 74,3 % du capital de 175 millions de francs de la société.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 21,23 millions, contre 12,868 millions en 1974.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 18 mai 1976, la distribution d'un dividende de 18 F aux actions de pleine jouissance, contre 16,80 F en 1974.

INTERTECHNIQUE
RÉSULTATS AU 31 MARS 1976

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pendant le premier trimestre 1976 s'est élevé à 58,7 millions de francs contre 35,4 millions de francs au 31 mars 1975, soit un accroissement de 66 %.

Pendant la même période, le montant hors taxes des commandes reçues s'est élevé à 54,2 millions de francs contre 51,9 millions de francs en 1975, soit un accroissement de 4 %.

Au 31 mars 1976, le carnet de commandes s'élevait à 205,5 millions de francs.

UNION GENERALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
UGIMO

Le conseil d'administration s'est réuni le 8 avril 1976 afin d'arrêter les comptes de l'exercice 1975.

L'exploitation du patrimoine s'est poursuivie favorablement et le taux d'occupation des appartements est demeuré proche de 100 %.

Le montant des recettes locatives s'est établi à 34 040 668 F, contre 30 203 951 F, cette dernière somme comprenant les indemnités reçues de l'État au titre du blocage des loyers pendant le premier semestre de 1975.

Après affectation de 3 295 710 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net s'élève à la somme de 23 495 827 F, contre 21 317 031 F pour l'exercice précédent.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 3 juin prochain, la distribution d'un dividende de 9 F par action (dont 1,99 F en exonération d'impôt sur le revenu). Celui de l'an dernier se montait à 8,40 F.

Les actionnaires d'UGIMO seront également convoqués en assemblée générale extraordinaire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, en vue de modifier l'article 2 des statuts, comme suite aux dispositions prises par les pouvoirs publics afin de permettre aux sociétés immobilières d'investissement de diversifier leurs moyens de financement.

SILIC

Les loyers des trois premiers trimestres de l'exercice en cours (1er juillet 1975 au 31 mars 1976) et ceux émis le 1er avril 1976 pour le dernier trimestre, non compris par conséquent les émissions complémentaires d'ici au 30 juin 1976, s'élèvent à 38 345 000 F contre 33 millions 372 000 F pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Compte tenu de la neutralisation presque totale de l'indexation au cours de cet exercice, qui a permis de résorber les effets de la progression désordonnée des indices au cours de l'exercice précédent, l'augmentation des recettes est due pour l'essentiel aux loyers nouveaux, qui témoignent du maintien d'un taux d'occupation très satisfaisant. La reprise d'une indexation normale à partir des loyers actuels devrait faire sentir ses effets au cours du prochain exercice.

Compte tenu de l'augmentation des charges financières résultant des emprunts affectés au financement des nouveaux immeubles, le résultat de l'exercice devrait rester voisin de celui de l'exercice précédent, on peut donc augurer une légère augmentation du dividende.

Pour louer une voiture au Luxembourg, réservez chez
europcar
645.21.25

Imperial Chemical Industries Limited

ICI

Exercice 1975

Investissements 1 Million de Livres par jour

I C I, l'un des premiers groupes chimiques mondiaux, vient de publier (en français) son rapport dont sont extraits les chiffres ci-dessous :

Chiffre d'affaires total du Groupe	£ 3 099 m
dont à l'étranger (y compris les exportations)	£ 1 788 m
Dividendes versés	£ 59 m

Malgré une conjoncture difficile, les résultats obtenus en 1975 prouvent le dynamisme et la capacité d'adaptation du Groupe dont le bénéfice d'exploitation, bien que de £ 353 millions, *marque une diminution de 23 %. Le Groupe a su traverser* relativement bien la crise mondiale de l'industrie chimique et a poursuivi son vaste programme d'investissement à raison de plus de £ 1 million par jour.

Les investissements réalisés qui ont correspondu au montant le plus élevé jamais atteint garantissent pour l'avenir le plein développement du Groupe.

Pour obtenir une copie du rapport annuel, il suffit de retourner le coupon-réponse en bas de la page.

LMO

M ________

Adresse ________

Langue choisie : ☐ Français ☐ Anglais ☐ Allemand

Coupon-réponse à adresser au Service des Relations Publiques :
ICI FRANCE S.A. 8, AVENUE REAUMUR - 92140 CLAMART

Les obligations étant déjà souscrites, cet avis est publié à titre d'information seulement.

U. S. $ 75.000.000

MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN

EMPRUNT 9 1/4 % 1976-1986

Banque de Paris et des Pays-Bas — Banque Nationale de Paris — Lazard Frères & Cie
Crédit Commercial de France
Crédit Lyonnais
Société Générale
Banca Commerciale Italiana
Credit Suisse White Weld Limited
Deutsche Bank Aktiengesellschaft
Kredietbank S.A. Luxembourgeoise
S.G. Warburg & Co. Ltd.

A.E. Ames & Co. Limited — Algemene Bank Nederland N.V. — Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.
Andresens Bank A/S — Arnhold and S. Bleichroeder, Inc. — Banca Commerciale Italiana (France)
Banca Nazionale del Lavoro — Banco di Roma — Banco Urquijo Ltd — Banco de Vizcaya — Bancom International Limited
Bank of America International — Bank of Bermuda Limited — Bank Gutzwiller, Kurz, Bungener (Overseas) Limited
Bank Mees & Hope N.V. — Bankers Trust International Limited — Bankhaus Friedrich Simon KGaA
Banque Bruxelles Lambert S.A. — Banque Commerciale S.A. Luxembourg — Banque Européenne de Tokyo
Banque Française du Commerce Extérieur — Banque Française de Dépôts et de Titres
Banque Générale du Luxembourg S.A. — Banque Industrielle et Mobilière Privée
Banque Internationale à Luxembourg S.A. — Banque Lambert - Luxembourg S.A. — Banque de l'Indochine et de Suez
Banque Louis-Dreyfus — Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet — Banque de Paris et des Pays-Bas Belgique S.A.
Banque de Paris et des Pays-Bas pour le Grand-Duché de Luxembourg S.A.
Banque de Paris et des Pays-Bas (Suisse) S.A. — Banque Populaire Suisse S.A. Luxembourg — Banque Rothschild
Banque de l'Union Européenne — Banque Worms — Baring Brothers & Co., Limited — H. Albert de Bary & Co. N.V.
Bayerische Vereinsbank — Bergen Bank — Berliner Handels- und Frankfurter Bank
Blyth Eastman Dillon & Co. International Limited — Caisse Centrale des Banques Populaires
Caisse des Dépôts et Consignations — Cazenove & Co. — Christiania Bank og Kreditkasse
Citicorp International Bank Limited — Commerzbank Aktiengesellschaft — Compagnia Finanziaria Intermobiliare S.p.A.
Compagnie de Banque et d'Investissements (Underwriters) S.A. — Continental Bank S.A. — Creditanstalt-Bankverein
Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine — Crédit Industriel et Commercial — Crédit du Nord et Union Parisienne
Credito Italiano — Daiwa Europe N.V. — Deutsche Girozentrale-Deutsche Kommunalbank-
Den Danske Landmandsbank — Den Norske Creditbank — Dewaay & Associés International S.C.S.
Dillon, Read Overseas Corporation — Dominion Securities Corporation Harris & Partners Limited
Dresdner Bank Aktiengesellschaft — Effectenbank-Warburg Aktiengesellschaft — EuroPartners Securities Corporation
European Banking Company Limited — Finacor — First Boston (Europe) Limited — Robert Fleming & Co. Limited
Gefina — Georg Hauck & Sohn — Girozentrale und Bank der Österreichischen Sparkassen AG
Goldman Sachs International Corp. — Greenshields Incorporated — Hambros Bank Limited
R. Henriques jr. Bank- Aktieselskab — Hill Samuel & Co. Limited — Interunion-Banque
Istituto Bancario San Paolo di Torino — Kansallis-Osake-Pankki — Kidder, Peabody International Limited
Kjøbenhavns Handelsbank — Kleinwort, Benson Limited — Kredietbank N.V. — Kuhn, Loeb and Co. International
Lazard Brothers & Co. Limited — Lazard Frères & Co. — Lehman Brothers Incorporated
Lepercq, de Neuflize & Co., Incorporated — Loeb, Rhoades & Co. — McLeod, Young, Weir & Co. Ltd.
Manufacturers Hanover Limited — Merrill Lynch International & Co. — Morgan Grenfell & Co. Limited
Morgan Stanley International — National Westminster Bank Group — Nederlandsche Middenstandsbank N.V.
Nesbitt, Thomson Limited — The Nikko Securities Co., (Europe) Ltd. — Nomura Europe N.V.
Norddeutsche Landesbank Girozentrale — Orion Bank Limited — Paine Webber Jackson & Curtis Securities Limited
Peterbroeck, Van Campenhout, Kempen S.A. — Pictet International Ltd. — Pierson, Heldring & Pierson N.V.
PKbanken — Privatbanken Aktieselskab — Richardson Securities of Canada
N.M. Rothschild & Sons Limited — Salomon Brothers — Samuel Montagu & Co. Limited
J. Henry Schroder Wagg & Co. Limited — Skandinaviska Enskilda Banken — Smith Barney, Harris Upham & Co. Incorporated
Società Finanziaria Assicurativa (SOFIAS) RAS Group — Société Générale de Banque S.A.
Société Générale Alsacienne de Banque — Société Lyonnaise de Dépôts — Société Séquanaise de Banque
Sogen - Swiss International Corporation — Strauss, Turnbull & Co. — Sumitomo White Weld Limited
Svenska Handelsbanken — Swiss Bank Corporation (Overseas) Limited — Tradition Securities Limited
USS-DB Corporation — Union de Banques Arabes et Françaises - U.B.A.F.
Union Bank of Switzerland (Securities) Limited — Vereins- und Westbank Aktiengesellschaft — J. Vontobel & Co.
Warburg Paribas Becker Inc. — Westdeutsche Landesbank Girozentrale — Dean Witter & Co. Incorporated
Wood Gundy Limited — Yamaichi International (Europe) Limited

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 AVRIL

Nettement plus résistant

Après la forte baisse de la veille, le marché s'est montré nettement plus résistant ce mardi. Le nombre des titres en hausse l'a, semble-t-il, emporté sur celui des baisses, les écarts enregistrés dans un sens ou dans l'autre étant très modérés.

De fait, de nombreux titres, tels Kléber, Antar, Carrefour, D.B.A., Poclain et Rhône-Poulenc ne se sont pour ainsi dire pas écartés de leurs cours précédents.

En revanche, Radiotechnique, Générale Occidentale, U.T.A. (en forte hausse la veille), B.P. et Maritime des Chargeurs ont été très fermes.

Baisse de P.L.M., Générale des Eaux, Olida, Sagem, L.M.T. et Roussel-Uclaf.

Il semble que les opérateurs, jugeant la chute de la veille un peu trop sévère, compte tenu d'une reprise économique qui ne se dément pas, aient décidé de profiter du bas niveau des cours de certains titres pour acheter de nouveau.

En outre, rompant avec leur attitude de lundi, certains organismes de placements collectifs sont discrètement intervenus pour soutenir le marché.

L'on a remarqué, d'autre part, des ventes d'origine étrangère, notamment suisses et allemandes.

A noter : le personnel de la Bourse sera vraisemblablement appelé par les syndicats à se prononcer sur les dernières propositions patronales en matière de salaires, au cours d'un vote dont la date sera fixée ce mardi soir.

Aux valeurs étrangères, les américaines et les allemandes ont été irrégulières, les mines d'or étant tout juste résistantes.

Sur le marché de l'or, le lingot a encore perdu 10 F à 19 470 F tandis que le napoléon s'est raffermi à 228 F, en hausse de 1,80 F. Le volume de transactions s'est établi à 6,67 millions de F contre 7,40 millions de F.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 5/8 %

LONDRES

Dans l'attente de la publication des résultats du commerce extérieur en mars, le marché se cantonne dans une prudente expectative. Les affaires sont calmes et les industrielles ne varient guère. Effritement des pétroles. Nouvelle baisse des mines d'or. Vraies reprises des fonds d'Etat en liaison avec le raffermissement de la livre.

OR (ouverture) (dollars) : 127 90 contre 128 10

VALEURS	CLOTURE 13/4	COURS 14/4
War Loan 2 1/2 %..	26 5/8	20 5 8
Beecham	256 ...	256 1 2
British Petroleum	632 ...	639 1 2
Shell	414 ...	413 1.8
Vickers	182 ...	184 ...
Imperial Chemical....	490 ...	400 ...
Courtaulds	149 ...	151 ...
De Beers........	282	286 1 2
*Western Holdings....	18 3/4	18 1/2
Rio Tinto Zinc Corp...	219 ...	221 ...
*West Driefontein	22 ...	21 7/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ANTAR. — L'exercice 1975 se solde par une perte de 151 millions de francs contre une perte également de 450 millions l'année précédente. Cette perte inclut, à hauteur de 135 millions, l'effet sur les stocks à volume constant. Le déficit net comptable ressort à 17,32 millions. Aucun dividende ne sera encore versé cette année.

LEGRAND. — Bénéfice net du groupe pour 1975 : 26,0 millions de francs (provision pour investissements au titre de l'intéressement exclue) contre 27,2 millions. Dividende global de 30 F (+ 11,11 %). Attribution d'une action gratuite pour dix.

CHANTIERS DE FRANCE-DUNKERQUE. — Bénéfice net pour 1975 : 70,03 millions de francs contre 62,1 millions. Reprise de la distribution du dividende sur la base de 8 F net par action (12 F global).

ROUX - COMBALUZIER - SCHINDLER. — Pour la première fois depuis cinq ans, l'exercice 1975 s'est soldé par un bénéfice 12,53 millions de francs.

UGIMO. — Bénéfice net pour 1975 : 23,48 millions de francs contre 21,81 millions. Dividende de 8 F par action (dont 1,05 F exonéré de l'impôt sur le revenu) contre 6,40 F.

SOFFO. — Le bénéfice d'exploitation pour 1975 est en baisse de 3,5 %. Mais du fait de mouvements de provision le bénéfice net est en augmentation : 3,02 millions de francs contre 2,51 millions. Dividende global inchangé de 8 F.

NEW-YORK

La reprise s'accélère

Le mouvement de reprise, qui s'était amorcé au cours de la précédente séance, s'est notablement accéléré mardi à Wall Street, l'indice Dow Jones s'établissant en clôture à 984,26 (+ 12,99 points).

L'activité, cependant, est restée faible : 15,99 millions de titres ont changé de mains contre 16,02 millions la veille. Ce redressement a été en partie dû à des causes techniques — au cours des trois derniers jours de la semaine écoulée le « Dow » avait baissé de 33,37 points — et pour l'autre partie à la publication des premiers résultats des entreprises pour le premier trimestre. Ces résultats sont, dans la majorité des cas, en augmentation sensible.

Les automobiles, les pétroles, les magasins, les papiers et les produits chimiques ont été les premiers bénéficiaires de la hausse des cours.

Sur 1 843 valeurs traitées, 829 ont monté, 579 ont fléchi et 435 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 201,94 (+ 1,06) ; services publics, 86,11 (+ 0,35).

VALEURS	COURS 12/4	COURS 13/4
Alcoa	47 ...	48 ...
A.T.T.	55 5 8	56 7/8
Boeing	28 3/4	27 ...
Chase Manhattan Bank ..	29 ...	28 7 8
Du Pont de Nemours....	143 3/4	146 ...
Eastman Kodak	114 5 8	117 ...
Exxon	89 7 8	91 5 8
Ford	60 2 8	60 7 8
General Electric	52 7 8	52 7 8
General Foods	27 7/8	30 2 8
General Motors	66 1 8	68 5 8
Goodyear	21 1/4	21 1 4
I.B.M.	262 ...	263 1 2
I.T.T.	27 ...	27 ...
Kennecott	34 1 2	34 7 8
Mobil Oil	54 2 8	55 1 2
Pfizer	28 1 8	27 2 4
Schlumberger	74 5 8	75 1 2
Texaco	25 5/8	25 1 2
U.A.L. Inc.	20 ...	21 3/4
Union Carbide	68 1/4	70 1 8
U.S. Steel	78 2 4	79 2/8
Westinghouse	16 3 8	16 5 8
Xerox	51 5 8	52 2 4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/4	14/4
1 dollar (en yens) ...	298 525	298 10

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1975.)

	12 avril	13 avril
Valeurs françaises ..	100,5	100,7
Valeurs étrangères ..	106,9	107,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,6	75,2

BOURSE DE PARIS — 13 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

14/4	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

« VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
a : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a une cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)........	4 693	4 700	4 70
Canada ($ can. 1)......	4 779	4 781	4 73
Allemagne (100 DM)......	184 900	186 100	184 75
Belgique (100 F)........	12 023	12 060	11 50
Danemark (100 krd.)....	77 470	77 580	77 ..
Espagne (100 pes.)......	6 972	6 979	6 93
Grande-Bretagne (£ 1)...	8 630	8 701	8 66
Italie (1 000 lires)	5 210	5 250	4 60
Norvège (100 k.)	85 600	85 900	85 ..
Pays-Bas (100 fl.)......	174 650	176 170	174 .
Portugal (100 esc.)	16 670	15 300	15 75
Suède (100 krs.)........	106 450	106 770	106 60
Suisse (100 fr.)........	185 100	185 550	168 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/4
Or fin (kilo en barre)....	19475	19475
Or fin (kilo en lingot)....	19480	19470
Pièce française (20 fr.).	226 20	228
Pièce française (10 fr.)..	173	172 60
Pièce suisse (20 fr.)....	193 50	195 40
Union latine (20 fr.)....	190 10	191 80
Souverain	284 05	285 50
Pièce de 20 dollars.....	964 05	971 20
Pièce de 10 dollars.....	489 .	495 .
Pièce de 5 dollars.....	325 .	....
Pièce de 50 pesos.....	783 .	787 50
Pièce de 10 florins.....	202 50	205 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. EUROPE
— TCHÉCOSLOVAQUIE : le XVe congrès du P.C.

3. ASIE
— CAMBODGE : l'Assemblée a élu les nouveaux dirigeants.

4. DIPLOMATIE

5. AMÉRIQUES
— ARGENTINE : l'intervention de l'armée n'a pas mis fin aux violences.

6-7. PROCHE-ORIENT
— LIBAN : la Syrie réduirait sa pression militaire.
— POINT DE VUE : « Le cèdre parmi les oliviers », par Gilbert Cesbron.

8-9. POLITIQUE
— LIBRE OPINION : « Les mots et les choses », par Gabriel Péronnet.
— La réforme de l'urbanisme à l'Assemblée nationale.

10-11. ÉDUCATION
— L'AGITATION UNIVERSITAIRE : de nouvelles universités sont touchées par la grève.

12. JUSTICE
— La condamnation de M. Jean Foyer.
— LA MORT DE MOHAMED DIAB : le sous-brigadier Marquet ne s'est pas présenté à la cour d'appel de Paris.

13. MÉDECINE
— Les élèves sages-femmes de Saint-Antoine font la grève des stages hospitaliers.

13. RELIGION
— L'Action catholique générale des hommes réaffirme son option pluraliste.

13. SPORTS
— ATHLÉTISME : la course à travers Milan.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 15 A 22
— MUSIQUE : « BussottiOpera-Ballet » à la Scala ; les dixièmes Pâques de Karajan à Salzbourg ; « Roméo et Juliette » à Nantes.
— CINÉMA : Mémoire et histoire... « l'Affiche rouge » et « les Grands Vacances de 1936 ».
— PATRIMOINE : le sauvetage de Venise ; le Rembrandt retrouvé d'Utrecht.
— EXPOSITIONS : Emma Kuntz à l'ARC.

24-25. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— QUALITÉ DE LA VIE : après la marée noire d'Ouessant, un « point de vue » de Marie-Jacqueline Desouches.

31 à 34. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— ÉNERGIE : la recherche pétrolière et le surrégénérateur Super-Phénix examinés en conseil des ministres restreint.
— A L'ÉTRANGER : en Allemagne fédérale, la croissance serait plus forte que prévu.
— SYNDICATS : la C.G.T. propose une série de mesures pour « assurer la défense des libertés des travailleurs ».

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (23)
Annonces classées (26 à 29) ; Aujourd'hui (14) ; Carnet (25) ; « Journal officiel » (14) ; Météorologie (14) ; Mots croisés (14) ; Bourse (35).

Le numéro du « Monde » daté 14 avril 1976 a été tiré à 576 053 exemplaires.

Location en Tunisie
studios, bungalows, villas
Dans les jardins fleuris du village DEUX OUEDS en bord de mer à HAMMAMET-NABEUL.
2 semaines Paris/Paris à partir de 1100 francs par personne.
GRANDES VACANCES
1, rue du Louvre, Paris 1er
260.34.35 (métro Louvre)
3e semaine gratuite les 16 mai, 7 et 28 juin et 22 août

A C D E F G H

LE VOYAGE DE M. SAUVAGNARGUES EN BULGARIE

Paris et Sofia cherchent à mieux équilibrer leurs échanges

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, part ce mercredi 14 avril pour la Bulgarie, où il aura des entretiens avec M. Jivkov, chef du parti communiste et chef de l'État ; avec M. Todorov, président du conseil, et avec M. Mladenov, ministre des affaires étrangères.

De tous les pays de l'Europe de l'Est, la Bulgarie est le plus proche de l'U.R.S.S., aussi bien politiquement que culturellement et économiquement (les Bulgares font 40 % de leur commerce avec l'U.R.S.S. et 40 % avec les autres pays de l'Europe communiste). Aussi, la détente pratiquée par la France à l'égard de Moscou, depuis une douzaine d'années, a-t-elle entraîné tout naturellement un rapprochement entre Paris et Sofia, où la France a d'ailleurs toujours conservé un atout culturel appréciable. Dans tout l'Est européen — mise à part la Roumanie qui, en raison de son caractère latin, présente un cas spécial — la Bulgarie est le pays où la langue française a gardé la meilleure position.

Les échanges commerciaux franco-bulgares progressent très rapidement. Troisième partenaire économique occidental de la Bulgarie, après l'Allemagne fédérale et l'Italie, la France est, depuis 1975, son deuxième fournisseur. Avec 522 millions de francs d'exportations et 156 millions d'importations, l'excédent commercial français (366 millions) a été l'an dernier douze fois plus important qu'en 1972. A la longue, cependant, ce déséquilibre risquerait de freiner les échanges.

La coopération industrielle est, elle aussi, en progrès. Les entreprises françaises ont conclu, en 1975, pour 700 millions de francs de contrats d'équipement ; des projets portant sur 1 400 millions de francs sont en discussion.

Les consultations politiques porteront notamment sur les suites de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, sur les relations Est-Ouest et la situation dans les Balkans. Le gouvernement français est intéressé par la politique de détente régionale menée par M. Caramanlis, président du conseil grec et cherchera à savoir ce qu'on en pense à Sofia. — M. D.

Ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris

Me PAUL ARRIGHI EST MORT

Les obsèques de Me Paul Arrighi, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Paris, décédé le 11 avril, ont été célébrées dans l'intimité, ce mercredi 14 avril, en l'église Saint-Augustin, à Paris.

Né le 19 septembre 1895, à Ville-d'Avray, Me Paul Arrighi est fils d'avoué, petit-fils d'avocat à la cour de Paris. En 1914, il s'engage dans la cavalerie, puis passe sur sa demande dans l'aviation de chasse et fait partie de l'escadrille des Cigognes. Titulaire de cinq citations, il est réformé pour blessures de guerre. Il est avocat à la cour en 1922.

De nouveau engagé volontaire en 1939, il est affecté alors à l'état-major de la Ire armée. Chef national du réseau « Ceux de la Résistance », il est arrêté le 30 octobre 1943 par les nazis, interné à Fresnes, déporté à Mauthausen. En 1945, il est membre de l'Assemblée consultative provisoire. En 1960, il préside le congrès international pour la création d'une société de type européen.

Ancien président du conseil général de l'Yonne, il a été membre de la commission chargée auprès du ministre de l'éducation nationale de l'étude des rapports entre l'État et l'enseignement privé ; vice-président du comité national de conciliation (application de la loi du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'État et les établissements privés) ; membre du comité de contentieux de la Ville de Paris.

Avocat de la Société des gens de lettres et du ministère des anciens combattants, il est membre du conseil de l'ordre depuis 1945 et a été élu bâtonnier de 1959 à 1961. Parmi ses plaidoiries, on n'a pas oublié celle qu'il prononça pour les magistrats du tribunal de commerce de la Seine dont les élections avaient été contestées ; pour le comte de Clary, dans l'affaire de la succession du duc de Brunswick ; pour le général Challe, pour M. Jérôme Lindon, directeur des éditions de Minuit.

Auteur, entre autres, de l'ouvrage célébrant le cent cinquantenaire du rétablissement du barreau en France, il a participé, avec d'autres déportés, à la rédaction de Tragédie de la déportation *(Hachette).*

Me Paul Arrighi a été élu à l'académie des sciences morales et politiques, en mars 1963.

L'ÉLYSÉE ET LA SANTÉ DE M. BREJNEV

L'A.F.P. a publié mardi soir la dépêche suivante :

Un quotidien français du soir (N.D.L.R. : *le Monde*) fait état d'une conversation entre M. Leonide Brejnev et le président Giscard d'Estaing, lors de leur rencontre de Rambouillet en décembre 1974, au cours de laquelle M. Brejnev aurait confié au président français qu'il était « sérieusement malade ».

On indique à l'Élysée que dans les conversations de Rambouillet M. Brejnev n'a pas fait à M. Giscard d'Estaing de confidence de cette nature.

[Il est de notoriété publique que M. Brejnev est en mauvaise santé, et nous avons recueilli à plusieurs reprises à de très bonnes sources des indications selon lesquelles il en aurait averti tel ou tel de ses interlocuteurs. Il reste que toutes les informations publiées à ce sujet ont fait jusqu'à présent l'objet de démentis.]

● *Le président Mobutu à Paris.* — Le général Mobutu, chef de l'État zaïrois, et Mme Mobutu sont, ce mercredi 14 avril, les hôtes à déjeuner à l'Élysée du président de la République.

Le président du Zaïre est arrivé *mardi* à Paris, venant de Suisse, pour une visite privée de trois jours à l'issue de laquelle il regagnera Kinshasa.

SOUCIEUX? SURMENÉ?
Essayez la merveilleuse détente du massage thaïlandais.

Imaginez le très grand luxe et le raffinement d'un des plus beaux institut de Paris (entièrement climatisé).
Imaginez aussi un massage tout en douceur et en nuance, pratiqué en bain d'eau tiède et discrètement parfumée.
C'est le massage thaïlandais tel que le conçoit Claude Massard et son équipe de douze masseuses asiatiques.
A découvrir de toute urgence.
Prenez pour cela un rendez-vous personnel par téléphone.

Également, tous autres types de traitements spéciaux et massages sportifs ou de relaxation.

Institut Corporel Claude Massard
6, rue de la Paix 75002 Paris
Tél : 261.27.25 - 261.27.97

En Irlande du Nord

DEUX ENFANTS CATHOLIQUES SONT TRANSFORMÉS EN TORCHES VIVANTES PAR DE PETITS PROTESTANTS

Belfast (A.F.P.). — Deux garçons catholiques, de huit et douze ans, ont été transformés en torches vivantes mardi soir 13 avril par un groupe de jeunes protestants dans une aire de jeux au nord de Belfast. Ils ont tous deux de graves blessures aux mains et au visage, mais leurs jours ne sont pas en danger.

Le plus âgé des garçons a sans doute sauvé la vie de son camarade en le roulant dans l'herbe. L'enfant de huit ans était encore mercredi matin à l'hôpital. Son père a demandé l'organisation de groupes de surveillance des parcs et des terrains de jeux de Belfast.

L'Algérie livre son gaz à la France à des conditions de prix « injustes »

écrit l'A.P.S.

« *Le gaz algérien consommé aujourd'hui sur le marché français se fait toujours à des conditions de prix injustes pour l'Algérie et nettement avantageuses pour la France* », écrit l'agence officielle Algérie Presse Service, dans un très long commentaire consacré aux relations franco-algériennes, et plus spécialement au gaz.

Le 2 avril, Gaz de France et Sonatrach signaient un contrat portant sur la livraison annuelle, à partir de 1980, de 3,5 milliards de mètres cubes de gaz pendant vingt ans. Or, l'écrit A.P.S., « *on croit savoir que, parallèlement aux négociations* » sur ce contrat, Sonatrach et Gaz de France « *seraient parvenus à la conception commune d'un arrangement relatif aux contrats anciens qui consistait à atténuer progressivement l'écart qui existe entre le prix actuel de 0,40 dollar par million de B.T.U. (...) et le prix de 1,30 à 1,40 dollar par million de B.T.U., qui figurent dans les nouveaux contrats de la Sonatrach* ».

« *Il semblerait cependant que cet arrangement (...) ait été rejeté par le gouvernement français, qui entendrait en rester au régime découlant des anciens contrats, estimant sans doute que Gaz de France devrait exploiter à fond la lettre du contrat de 1971 pour continuer à enlever le gaz algérien à un prix dérisoire et ridicule au regard des prix internationaux de l'énergie en général et du gaz en particulier, y compris ceux que Gaz de France lui-même paye à ses fournisseurs de gaz naturel (...).* »

« *Le gouvernement français,* poursuit A.P.S., *n'est-il pas en train de contrecarrer les efforts déployés par l'Algérie pour son développement en détournant au profit de l'ex-puissance coloniale une rente annuelle de plus de 150 millions de dollars ?* »

[A Paris, où on s'attendait à une *offensive* algérienne sur le prix du gaz prévu par les anciens contrats, on se montre cependant surpris de l'allusion *faite* à « un arrangement entre Gaz de France et la Sonatrach ». « Cet arrangement n'existe *pas* », *précise-t-on*. Il est vrai que dans la négociation qui a abouti le 2 avril à la signature du nouveau contrat, il avait été *envisagé* — à la demande de la partie française — de lier les prix des futures livraisons avec ceux pratiqués pour les ventes actuelles. La France aurait accepté un relèvement des tarifs des anciens contrats. En contrepartie, elle aurait souhaité bénéficier de prix plus avantageux pour le nouvel accord. Mais c'est l'Algérie elle-même, dit-on, qui n'aurait pas donné suite à cette proposition. Les tarifs du gaz prévus dans le nouveau contrat sont alignés sur ceux du marché.]

La légère reprise de la lire entraîne une meilleure tenue du franc

A la suite sans doute d'interventions de la Banque d'Italie, la lire italienne, qui avait chuté pendant la matinée de mardi, s'est depuis lors légèrement redressée. Mercredi matin, le cours du dollar s'établissait entre 894 et 897 lires (5,22 F pour 1 000 lires à Paris), après s'être élevé au milieu de la journée de mardi jusqu'à 912 lires. Monnaie discutée, le franc français semble suivre de loin les mouvements de la devise italienne. Après son accès de faiblesse constaté mardi, il s'est un peu raffermi. Le cours du dollar, qui était monté la veille jusqu'à 4,70 F, est redescendu mercredi matin à 4,67 F. Sur toutes les places, la devise américaine est en léger recul, mais c'est à Paris que la baisse est la plus accentuée, corrigeant le mouvement en sens contraire survenu vingt-quatre heures plus tôt.

La livre anglaise, soutenue par des achats de la Banque d'Angleterre mardi, confirmait mercredi matin ses dispositions à la reprise. Elle était cotée 1,8545 dollar.

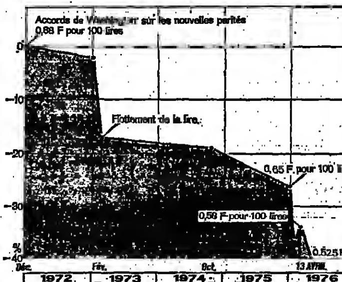

La lire s'est dépréciée de 21,8 % par rapport au franc depuis le début de l'année.

M. ALAIN DE ROTHSCHILD PRÉSIDENT DU CRIF

M. Alain de Rothschild vient d'être élu à la présidence du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), organisme qui regroupe la totalité des associations et groupements juifs de notre pays. Il succède, pour une période d'un an, à M. Jean Rosenthal, qui avait donné sa démission le 20 janvier dernier.

M. Alain de Rothschild, né en 1910, à Paris, est également président du Consistoire central israélite de France, institution confessionnelle du judaïsme français.

M. LECANUET : M. Servan-Schreiber s'est attaqué au crédit du président

MM. Jean Lecanuet et Jacques Barrot ont confirmé mardi 13 avril, devant la presse, que le congrès constitutif du parti qui naîtra de la fusion de leurs deux formations respectives aurait lieu du 21 au 23 mai à Rennes. M. Lecanuet, à qui l'on demandait si M. Jacques Chirac serait convié à ces assises, a répondu : « *Si M. Chirac désire nous rejoindre, il sera le bienvenu. Mais je pense que, pour un congrès constitutif, il est préférable que nous soyons entre nous.* »

A propos des critiques adressées par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber au chef de gouvernement, le président du Centre démocrate a déclaré : « *J'ai horreur des polémiques. (...) Je pense que l'on ne peut pas porter atteinte au crédit du premier ministre sans s'attaquer à celui du président de la République.* »

GRÈVE DANS LES MUSÉES NATIONAUX POUR PAQUES

Les gardiens des musées nationaux feront grève le dimanche 18 avril, jour de Pâques.

Les syndicats C.F.D.T., F.O. et FEN, qui appellent à la grève, entendent protester contre le fait que, « malgré les actions engagées, aucune suite n'a été donnée aux différents projets de réforme statutaire déposés ». Les syndicats demandent notamment la réduction de la durée de travail, le retour aux quarante heures maximum, la suppression de l'obligation de prendre ses vacances au mois de mai.

● *Le détournement d'un appareil philippin en Libye.* — Les trois pirates de l'air philippins qui ont détourné un avion le mercredi 7 avril à Manille (*le Monde* du 8 avril) sont arrivés mardi 13 à Benghazi. S'opposant à l'ordre des autorités libyennes de quitter le pays une fois l'appareil ravitaillé en carburant et les otages libérés, les trois hommes retenaient toujours mercredi matin, 14 avril, deux otages et huit membres d'équipage à bord d'un DC-8 de la compagnie aérienne philippine P.A.L. — (A.P.)

● *Les élèves-pilotes de ligne occupent un Boeing d'Air France.* — Une trentaine d'élèves-pilotes de ligne ont occupé, le mercredi matin 14 avril pendant deux heures, un Boeing 707 d'Air France, *le Château de Chenonceaux*, garé au parking nord d'Orly. Les stagiaires de l'École nationale de l'aviation civile (ENAC) entendaient ainsi protester contre l'arrêt leur formation décidée par l'administration faute de leur trouver des débouchés (*le Monde* daté 28-29 mars).

En Finlande

L'EXPLOSION A L'USINE DE MUNITIONS DE LAPUA A FAIT 41 MORTS

(De notre correspondant.)

Helsinki. — L'explosion qui s'est produite, mardi 13 avril, dans une usine d'armement de Lapua, une petite ville située à 360 kilomètres au nord-ouest d'Helsinki, a provoqué la mort de quarante et une personnes et fait soixante-neuf blessés, dont vingt-cinq sont gravement atteints. Il y avait dans l'atelier environ 200 kilos d'explosifs, ce qui correspondait aux besoins d'une journée de travail de la cartoucherie où travaillaient une soixantaine de personnes, en grande majorité des femmes. Pour une raison inconnue, ces 200 kilos d'explosifs ont sauté, rasant totalement le bâtiment de l'atelier. La déflagration a été entendue à 30 kilomètres à la ronde.

Le vice-président (communiste) de la Fédération de la métallurgie, a estimé que de « *graves erreurs dans la sécurité du travail* », avaient été commises. Il y avait en particulier trop de monde dans l'atelier. L'usine, qui appartient à l'État, emploie cinq cents personnes. La fabrication des balles et cartouches représente 74 % de son chiffre d'affaires.
C. G.

Amazonie
En canot, sur l'Oyapock, à la rencontre des Indiens Oyampis dans la forêt vierge à la frontière Brésil-Guyane
Prix 8 800 FF - 16 jours - Départs été-automne 1976.
EXPLORATOR
16, place de la Madeleine 75008 Paris - Tél. 266.66.24
Documentation sur demande

COUVERTS ARGENTÉS
garantie 25 ans
Fabricant - Vente directe
FRANOR 76, rue Amelot Tél. 700-87-64
Me St-Sébastien. Ouv. ts les jrs sf samedi

piano center
500 pianos et orgues, Funmachine. Plus de 20 marques sélectionnées. Crédit de 2 à 5 ans exclusivité PIANO-BAIL.

Je désire recevoir sans engagement de ma part et à titre totalement gracieux votre luxueux catalogue en couleurs.
pianos ☐ orgues ☐ Funmachine ☐
M. ....
Adresse ....

PIANOS : Paris-Ouest 71, rue de l'Aigle 92250 La Garenne • 242.26.30 et 782.75.67
PIANOS ORGUES : Paris-Est 122, 124, rue de Paris 93100 Montreuil • 857.63.38

صكا من الأصل